

OVNI

SUR LE GRAND EST

40 ANS DE RECHERCHES



COLLECTIF



EDITORIAL

40 ans de recherches ufologiques dans le Nord-Est de la France. Le CNEGU : un comité régional unique et original

Raoul Robé, co-fondateur du CNEGU

Quand j'organisai, le samedi 27 mai 1978, avec René Faudrin (de LDLN-88) et Rémy Renaud (du GAU-10) la première rencontre des représentants des associations ufologiques du Nord-Est de la France et du Luxembourg, au foyer des jeunes travailleurs dans mon quartier de Nancy, je ne pensais pas que je m'engagerais pour au moins 40 ans de recherche ufologique. J'avais 20 ans et mes collègues n'étaient pas beaucoup plus âgés.

Depuis 1975, le GPUN, notre petite association d'une vingtaine de bénévoles enquêteurs dont j'étais le secrétaire rayonnait autour de Nancy pour réaliser des investigations, des réunions tous les samedis, suivies de veillées de surveillance du ciel.

En 1977, grâce à un ufologue plus aguerri, René Faudrin (militaire radariste du Vaucluse, muté dans les Vosges), je découvris le CECRU¹ les 4 et 5 mars à Chambéry qui voulait coordonner la recherche au niveau européen et surtout je rencontrai d'autres jeunes ufologues aussi enthousiastes.

C'est ainsi que naquit l'idée de la création d'une coordination régionale lors d'une pause-café entre Rémy, René et moi (les trois R). Son carnet d'adresses bien fourni (car il avait migré dans plusieurs régions de France et créé des associations ou approché les ufologues locaux au sein du réseau LDLN) permit de contacter les responsables des autres associations d'Alsace, de Lorraine, du Luxembourg, et de Champagne Ardennes.

C'est ainsi que les présidents et les secrétaires de la CLEU (Luxembourg), du GAU (10), du Groupe 5255 (52-55), de CVLDLN (88) et du GPUN (54) se retrouvèrent autour d'une table pour mettre au point un protocole d'accord de collaboration au niveau Grand-Est (comme on l'appelle aujourd'hui). Je pus ainsi mettre enfin des visages sur deux noms d'ufologues dont je lisais les écrits dans la revue LDLN depuis 1974, Christine Zwygart (qui était traductrice) et Roger Thomé (enquêteur et président du Groupe 5255). Déjà impressionné par leurs travaux, je découvris leur sympathique simplicité.

Depuis cette époque, tous les participants se réunissent régulièrement 3 à 4 fois par an dans une ville différente, présidence tournante oblige. Les enquêteurs de terrain apprirent progressivement à travailler en commun en adoptant des outils standards (comme le rapport d'enquête CECRU), en dressant des cartes régionales à partir des catalogues de cas, en participant aux veillées nationales lancées par LDLN ou le GEOS, en s'appropriant les « dernières technologies » de leur époque (la CB lors des surveillances du ciel, les détecteurs magnétiques, les premiers ordinateurs à disquettes...).

Au cours de la décennie 70-80, les membres du CNEGU devinrent naturellement des amis, accueillant les nouveaux en les formant (stages d'enquêtes, notes techniques et fiches méprises, approche pratique d'une trace, etc.). Les échanges de bulletins d'associations et des rapports d'enquêtes se multiplièrent. Le CNEGU participa activement aux projets nationaux d'études comme par exemple le « projet MAGONIA » de l'ufologue parisien Thierry Pinvidic. Mieux, le concept de comités régionaux se développa durant une courte période.

Ainsi naquirent le CIGU pour l'Île-de-France, le CUB pour la Bretagne, le CPCGU pour le Poitou-Charentes et le CBERU pour la Bourgogne. Plus pragmatiques, ces comités de coordination de la recherche ufologique échangèrent mieux entre eux qu'avec la fédération et le CECRU périclitant. Hélas, les années 1990-2000 virent la décroissance à la fois des observations d'ovnis et des vocations d'ufologues. La plupart des

associations perdirent leurs membres et seuls les responsables participant régulièrement aux sessions du Comité restèrent régulièrement en rapport.

Le CNEGU évolua vers un réseau de chercheurs indépendants ayant la même méthodologie de travail basée sur le pragmatisme et la vérification des faits sans théoriser. Il favorisa toujours l'ouverture vers les autres chercheurs (privés et officiels, comme le GEPAN). Des dossiers d'études spécifiques et originaux virent le jour. Grâce à la curiosité féconde de Christine Zwygart, nous découvrîmes ensemble les « mystérieux cercles des cultures » en Angleterre avec le projet VECA (1989)² qui aboutit au rapport VECA reconnu par le GEPAN. Puis, en 1992, Éric Maillot et Gilles Munsch (amateurs d'astronomie) proposèrent l'« Opération Saros » (1992-94) qui permit de développer, peut-être pour la première fois en ufologie, une méthodologie vérifiant sur place une hypothèse explicative du phénomène par le cycle astronomique de la Lune.

Christian Petit ayant par le passé ouvert les colonnes de sa revue **Les Chroniques de la CLEU** aux compte rendus de réunions et aux catalogues régionaux, le CNEGU diffusa ses dossiers d'abord par la « **Circulaire CNEGU** » réalisée par François Diolez (alors Président du CVLDLN), circulaire un temps reprise par Thierry Rocher. Cette dernière fut remplacée par la revue « **Les Mystères de l'Est** » (12 numéros), diffusée ensuite sous forme CDROM.

L'information passe désormais par son site internet, créé par Francine Cordier-Seray puis optimisé par Kevin Rocher. Il a pris aujourd'hui la forme d'un forum : www.cnegu.forumactif.org.

De très nombreux invités extérieurs prirent part aux sessions dans le Nord-Est (dont des noms célèbres de l'ufologie : Robert Alessandri, Joseph Altairac, Jérôme Beau, Alain Blanchard, Yves Bosson, Michel Bougard, Jeannot Buteux, Guy Capet, Yves Chosson, Christian Comtesse, Michel Coste, Éric Déguillaume, Gilles Durand, Rémy Fauchereau, Francine Fouéré, Patrick Geoffroy, Jean Giraud, Didier Gomez, Jean-Pierre Grange, Grégory Gutierrez, Pierre Lagrange, Thierry Larquet, Gérard Lebat, Jean-Claude Leroy, Renaud Marhic, Franck Marie, Claude Maugé, Bertrand Méheust, Joël Mesnard, Michel Meurger, Christian Morgenthaler, Hugo Nhart, Jean-Louis Peyraut, Michel Piccin, Jean-Luc Rivera, Daniel Robin, David Rosoni, Robert Roussel, Patrice Seray, Jean Sider, Lyliane et Jean-Pierre Troadec, Christian Valentin, Richard Varrault, ...).

Le comité tint aussi un stand aux 1^{ères} Rencontres Ufologiques Européennes à Châlons-en-Champagne les 14, 15 & 16 octobre 2005.

Les centaines de fiches techniques, dossiers d'enquêtes, catalogues, cartes, enregistrements audio, vidéo ou numériques, compte rendus détaillés de session (par Thierry Rocher) ont constitué une documentation qu'il fallait protéger pour la transmettre aux générations futures. Aussi, très tôt, les membres du CNEGU ont réfléchi à la sauvegarde du patrimoine ufologique. Ce n'est donc pas un hasard si l'association **SCEAU/Archives OVNI** a vu le jour lors de la 35^e session en 1990 à Gérardmer, dans les Vosges.

Son premier président fut René Faudrin (co-fondateur du CNEGU, du CVLDLN et de l'ONA). Un fonds d'archives SCEAU/CNEGU fut déposé rapidement aux Archives Régionales de Lorraine à Saint-Julien-les-Metz (57) ainsi qu'une bibliothèque thématique SCEAU à la médiathèque du Pontiffroy à Metz, permettant aux chercheurs comme au grand public de consulter plus de 1200 livres sur place.

Dans le domaine de l'enquête, fort de son expérience (plus de 1360 cas de témoignages rassemblés sur une base de données) notre comité compte dans ses rangs plusieurs enquêteurs collaborant également avec le GEIPAN. Ils participent régulièrement à l'amélioration de la qualification des types de PAN et à la requalification des PAN D (non identifiés). De plus, le GEIPAN a confié au SCEAU une partie de ses archives de revues ufologiques étrangères. L'équipe du SCEAU région Nord-Est en dresse l'inventaire et les numérise avant de les déposer aux Archives Nationales. Plusieurs membres ont d'ailleurs été invités au CNES à Paris pour le CAIPAN en juillet 2014.

Les travaux du comité font l'objet de citations ou de félicitations dans les thèses universitaires et les livres. Par exemple, en 2015, Jean-Michel Abrassart (Belgique)³ développe sa thèse de doctorat en psychologie de l'Université de Louvain sur le thème ufologique.

En 2017, un étudiant en histoire de l'Université de Lyon passe sa thèse de doctorat sur l'histoire de l'ufologie en France⁴. Sa documentation se base essentiellement sur les archives déposées par le SCEAU aux AN et aux AD. La région Nord-Est y est bien représentée et la vie des associations et des chercheurs qui constituaient le CNEGU à ses débuts y sont décrites. Cette forme de reconnaissance du travail accompli est encourageante pour l'avenir.

Références :

- 1 CECRU : Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique,
- 2 VECA : Voyage d'Etude des Cercles Anglais, rapport VECA de Gilles Munsch, *Science & Vie* n° 878, octobre 1990, site internet du GEIPAN,
- 3 Jean-Michel Abrassart, « le modèle socio psychologique du phénomène OVNI - un cadre conceptuel interprétatif en sciences humaines », UCL Louvain 2015,
- 4 Manuel Wiroth, « Ovnis sur la France des années 1940 à nos jours - apparitions et chercheurs privés », collection Enigme, édition Le Temps présent 2017.

Le forum du CNEGU : <http://cnegu.forumactif.org/>

Email : cnegu@ymail.com

LOGO du CNEGU déposé à l'INPI :



PRESENTATION DU COMITE NORD-EST DES GROUPES UFOLOGIQUES



Depuis plus de soixante ans maintenant, des femmes et des hommes ont consacré une grande partie de leur activité extra-professionnelle à recueillir des informations sur le phénomène, communément appelé OVNI (ou PAN : *phénomènes aérospatiaux non identifiés selon la terminologie du Centre National d'Etudes Spatiales*).

Leur principale activité consiste à vérifier à la source les témoignages d'observations d'OVNI lors d'investigations et d'enquêtes.

Dès 1978, les associations du nord-est de la France se sont rassemblées pour fonder le CNEGU (*Comité Nord-Est des Groupes UFOlogiques*) afin de coordonner leurs travaux sur le plan régional.

Dans le but d'études spécifiques (*statistiques, sociologiques, historiques ou autres*), Le Comité élabore une méthodologie rationnelle afin d'analyser rigoureusement toute information sur le phénomène.

Grâce à la recherche d'archives, la réalisation de catalogues annuels régionaux d'observations, d'études particulières, d'enquêtes, une importante documentation (*concernant les régions Champagne, Ardennes, Bourgogne, Lorraine*) a pu ainsi être constituée.

Dans un esprit d'ouverture constant, le CNEGU tisse des liens de coopération avec d'autres chercheurs français ou étrangers ainsi qu'avec des organismes publics (*ou officiels*).

Une collecte systématique de ces données sur le plan national devra aboutir à une meilleure connaissance de ce phénomène encore inexploité que sont les OVNI.

Et pour mieux diffuser ses travaux, le CNEGU a édité 12 numéros de la revue "**Les Mystères de l'Est**". Ces travaux seront dorénavant diffusés en ligne sur son Forum.

Associations ayant fait partie du CNEGU : ADRUP, AIHPI, CIGU, CLEU, CVLDLN, GAU, GEPO, GHREPA, GPUN, GROUPE 5255, ONA.

Le CNEGU a en outre été à l'origine de la création du groupe VECA et a largement contribué à celle du SCEAU/Archives OVNI.

A ce jour, les personnes suivantes forment le CNEGU : Jean-Michel ABRASSART - Thibaut ALEXANDRE - Ghyslaine BONNIER - Francine CORDIER - Olivier DECKER - Patrick FOURNEL - Éric MAILLOT - Gilles MUNSCH - Thierry PINVIDIC - Raoul ROBÉ - Thierry ROCHER.

Secrétariat : 14 La Croisette 88340 LE VAL D'AJOL FRANCE

<http://cnegu.forumactif.org/>

cnegu@ymail.com

Sommaire du dossier « OVNI SUR LE GRAND EST »

Couverture	1p
Éditorial	3p
Présentation du Comité Nord-Est des Groupes Ufologiques	1p
Sommaire	1p
Protocole d'accord	3p
Historique du CNEGU	13p
Chercheurs d'insolite de cœur mais découvreurs d'ordinaire par raison !	7p
La révolution des outils d'enquête	3p

Enquêtes du CNEGU :

Trois soucoupes jouent à saute-moutons. Monthermé (08) juillet 1980 ?	3p
Les photos d'un ovni fantôme. Sedan (08) 16 octobre 1954	3p
L'hypothèse la plus économique pour une RR3 de 1969 à Nancy (54)	4p
Comparaison d'un scénario de S.F télévisuelle et d'un témoignage de RR3	4p
Dernières réflexions sur le cas de Renève (21) avril 1945	6p
Observation de Tronville-en-Barrois (55) 03 janvier 1994	18p
Enfin un cas qui reste encore inexpliqué : Langres (52) fin septembre 1975	18p
Mirecourt (88), 22 novembre 1989 : une rentrée atmosphérique méconnue	8p

VECA :

VECA et les crop-circles	1p
Crop Circle de Vieux-Lixheim (57) 17 juin 2017	17p

SAROS :

La Lune et le cycle du SAROS	4p
Présentation de l'Opération SAROS	4p
Vérifications ultérieures au document « Opération Saros »	2p
Nay et Bourdettes (64) - 29 avril 1983	3p

Ouverture sur l'extérieur et reconnaissance internationale	2p
Vers un réexamen mondial des cas avec entités « E.T »	4p
Les êtres bizarres de Gallio (Italie) – Une piste vers le rapace nocturne	3p
Méprise « rapace nocturne-humanoïde » - Un témoignage troublant	2p
Humour	1p
OVI ou la preuve par neuf !	2p
En guise de conclusion	1p
4 ^{ème} Couverture	1p

Réalisé à l'occasion des 40 ans du CNEGU par Éric Maillot, Gilles Munsch, Raoul Robé et Thierry Rocher

Édition de 143 pages du 20 novembre 2018

Protocole d'accord



DEFINITION DU CNEGU

Né le 27 mai 1978 à Nancy (54), le CNEGU (Comité Nord-Est des Groupes Ufologiques) est un comité régional de coordination de la recherche ufologique concernant principalement le Nord-Est de la France. (Voir l'historique du CNEGU).

Le CNEGU est une association de fait et non pas une A.S.B.L. loi 1901.

Il élabore une méthodologie afin d'analyser rigoureusement toute information sur le phénomène OVNI en vue d'études spécifiques.

Par la recherche d'archives, la réalisation de catalogues annuels régionaux d'observations et d'études particulières, une importante documentation concernant les régions Lorraine, Champagne, Ardennes, Alsace, Bourgogne et Franche-Comté est constituée.

Dans un esprit d'ouverture, le CNEGU tisse des liens de coopération avec les autres chercheurs français et étrangers, ainsi qu'avec des organismes officiels ou publics.

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

Historiquement le CNEGU couvrait prioritairement les départements suivants : Ardennes (08), Aube (10), Cote d'Or (21), Doubs (25), Jura (39), Marne (51), Haute-Marne (52), Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Moselle (57), Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68), Haute-Saône (70), Saône et Loire (71), Vosges (88), Territoire de Belfort (90). Du fait de la démocratisation des moyens de communication, le CNEGU, soit par sollicitation soit par opportunité, intervient toutefois au-delà de cette zone.

FONCTIONNEMENT

1. Les membres des associations fondatrices, restés actifs au sein du CNEGU, sont membres de fait.

2. Admission en tant que membre :

2.1 Toute personne faisant valoir un travail ou une participation à des résultats d'enquête ou d'étude, prioritairement sur les cas de la zone Nord-Est.

2.2 Toute personne ayant demandé et obtenu (*) (**) l'organisation d'une session.

Dans ces deux cas, il obtient qualité de membre après vote secret pendant la session (*)_(**) **et signature** du protocole CNEGU.

2.3 L'acceptation en tant que membre implique une participation financière annuelle de 20€ minimum. Celle-ci permet de couvrir, en tout ou partie, les frais de diffusion des travaux du CNEGU.

3. Admission en tant que correspondant :

3.1 Suite à son acceptation par les membres du CNEGU, le correspondant s'engage à envoyer au CNEGU au moins trois fois par an une information ufologique liée aux travaux où à la zone géographique du CNEGU.

- 3.2 Il peut être invité régulièrement aux sessions par le président de séance.
- 3.3 Il peut proposer des articles pour le site internet du CNEGU.
- 3.4 Il peut proposer d'organiser une session.
- 3.5 Il peut postuler au statut de membre du CNEGU.
- 3.6 Il ne peut pas, au même titre que les membres, parler ou écrire au nom du comité sans autorisation préalable de celui-ci.
- 3.7 Il doit signer un accord de principe pour bénéficier de ce statut.
- 3.8 Il accepte de figurer dans la liste des correspondants.
- 3.9 Il peut perdre son statut.
- 3.10 Il doit s'acquitter d'une participation financière annuelle de 10€ minimum. Celle-ci permet de couvrir tout ou une partie des frais de diffusion des travaux du CNEGU.

4. Exclusion-démission :

- 4.1 Un membre ou un correspondant peut-être exclu sur la demande d'un autre membre pour non-respect du protocole et sur décision par vote secret (*) (**)
- 4.2 Un membre ou un correspondant peut démissionner sur demande écrite de sa part.

5. Réintégration :

Tout membre ou correspondant exclu peut demander sa réintégration en respectant les conditions fixées au point 2.

6. Chaque membre du CNEGU s'engage :

- 6.1 A respecter le présent protocole et les décisions CNEGU entérinées par vote.
- 6.2 A informer les autres membres de ses travaux relatifs au CNEGU.
- 6.3 A collaborer au mieux avec tout autre membre dans le cadre des activités CNEGU.
- 6.4 A ne pas utiliser les enquêtes ou études menées au sein du CNEGU à des fins commerciales ou personnelles, sans avoir obtenu au préalable l'accord du CNEGU. (*) (**)
- 6.5 A ne parler qu'en son nom propre, sauf s'il est mandaté par vote (*) (**) pour le faire au nom du CNEGU.
- 6.6 A ne pas dénigrer le CNEGU, ni à entreprendre des actions contraires à l'avis du CNEGU.
- 6.7 A organiser conformément aux règles en usage et à son tour, une session CNEGU prioritairement dans la zone nord est.

- 6.8 A n'inviter, au titre d'intervenant extérieur au CNEGU (après accord de l'organisateur de la session), que des personnes dont il se porte garant du sérieux et de la probité. Ces intervenants auront l'obligation de présenter un travail personnel.
- 6.9 A faire respecter l'examen des points mis à l'ordre du jour de la session dont il est organisateur.
- 6.10 A ce qu'un compte-rendu précis de la session dont il est l'organisateur, soit rédigé. Ce compte-rendu doit être reçu au maximum quinze jours avant la session suivante. Il sera validé de fait si aucune remarque, orale ou écrite, n'est formulée.
- 6.11 A mener à terme et au mieux dans les délais impartis les actions dont il a accepté la charge.
- 6.12 A présenter, au minimum une fois par an, les résultats d'une activité personnelle liée au CNEGU et par conséquent, d'avoir participé à au moins une session dans l'année.
7. Le présent protocole est révisable sur demande et par vote (*) (**). Dans ce cas, il annule et remplace le précédent.
8. Les décisions votées et les résultats du vote seront explicitement mentionnés dans le compte-rendu de la session.
9. Toute correspondance liée au protocole peut être adressée à l'organisateur de la dernière session ou à l'adresse postale : GILLES MUNSCH 14 La Croisette 88340 LE VAL D'AJOL. cnegu@ymail.com
10. La gestion financière des activités (hors sessions) et des publications CNEGU est confiée à un trésorier en toute autonomie et confiance. Il s'engage à fournir un état des comptes au moins lors de chaque session. Il fait un chèque qu'il remet au trésorier adjoint à chaque session. Ce chèque est d'un montant correspondant à la somme disponible au CNEGU. Ce chèque n'est pas endossé et sert de sécurité financière.

(*) A la majorité aux deux tiers, à l'entier supérieur.

(**) Si le caractère secret n'a pas été demandé, les membres absents ont possibilité de vote y compris par courriel, avant l'ouverture de la session suivante.

HISTORIQUE DU CNEGU

Collectif & Thierry Rocher

En **1978**, les associations d'étude du phénomène OVNI éprouvent le besoin de coordonner la recherche dans le nord-est de la France.

Le **27 mai 1978**, le GAU (pour connaître la signification des sigles, voir l'index en dernière page) et le GPUN organisent une réunion préparatoire à Nancy où se rassemblent cinq associations : CLEU, GAU, GPUN, Groupe 5255 et LDLN88, pour étudier les modalités de création d'un comité régional de coordination.

Les **7 et 8 octobre 1978**, le CNEGU voit le jour à Nancy. Les quatre associations membres : CLEU, LDLN88, Groupe 5255 et GPUN, définissent un protocole d'accord et les limites géographiques du comité. Un *réseau d'alerte téléphonique* est constitué.

Les **11 et 12 mai 1979**, la CLEU organise la 3^e session du CNEGU à Esch-sur-Alzette au Luxembourg. Le 1^{er} *catalogue régional annuel des observations* est constitué pour l'année 1978, ainsi qu'une *carte géographique* situant les cas, fruit du travail collectif des associations.

Les **29 et 30 septembre 1979**, la 4^e session se déroule à Thaon-les-Vosges (88) sous l'égide du CVLDLN (ex LDLN88). Afin de normaliser les données sur cartes, une *symbologie* est créée.

Les **22 et 23 mars 1980**, le Groupe 5255 organise la 5^e session à Chaumont. Le *catalogue régional 1979* des observations du nord-est est édité dans un spécial *Chroniques de la CLEU*. Chaque cas est répertorié par un numéro de code CNEGU.

Les **21 et 22 juin 1980**, la 6^e session se déroule à Nancy où un nouveau protocole d'accord est signé. Une synthèse des catalogues régionaux fait apparaître les lacunes et les limites d'un tel travail. Afin de valider les observations répertoriées pour des études ultérieures, un *indice de crédibilité* (IC) est joint au symbole et au numéro d'identification du cas.

Les **6 et 7 septembre 1980**, la CLEU organise la 7^e session au château de Hollenfels (Luxembourg). On y prépare une formation d'enquêteur grâce à la parution régulière de *notes techniques* (sur format normalisé) traitant de sujets variés (lecture d'une carte, psychologie, etc.).

Les **31 janvier et 1er février 1981**, la 8^e session se déroule à Clefcy (88). Le catalogue régional 1980 est édité. A cette occasion, un représentant de la FFU vient présenter le projet de fédération ufologique nationale.

Les **23 et 24 mai 1981**, le CNEGU accueille des observateurs : le GAU et le Groupe CONTROL, à la 9^e session de Chaumont. En août, trois associations membres se retrouvent au "Fays" (52) pour une semaine de veillée commune.

Les **12 et 13 septembre 1981**, le GPUN organise la 10^e session à Nancy. Le *rapport d'enquête standard* type CECRU est adopté pour la transmission mutuelle de données. Le groupe parisien CONTROL adhère au comité.

Les **27 et 28 mars 1982**, les cinq associations se réunissent au Luxembourg pour la 11^e session.

Les **5 et 6 juin 1982**, le CVLDLN organise la 12^e session à Bulgnéville (88). Le catalogue régional 81 paraît.

Les **23 et 24 octobre 1982**, Chaumont accueille la 13^e session du CNEGU.

Les **26 et 27 mars 1983**, la 14^e session se déroule exceptionnellement en région parisienne, à Dammarie-les-Lys (91), en présence de neuf associations. Le problème de la délimitation géographique étant posé, le

groupe CONTROL décide de quitter le CNEGU pour fonder, avec le GEPO et l'AIHPI, le CIGU sur l'Île-de-France, tout en continuant la collaboration inter comités.

Les **18 et 19 juin 1983**, la 15^e session est organisée par le GPUN. Les quatre associations membres : CLEU, CVLDLN, Groupe 5255 et GPUN, invitent deux groupes observateurs : l'ADRUP et le GHREPA, à les rejoindre. Un nouveau protocole d'accord est établi.

Les **15 et 16 octobre 1983**, La CLEU organise la 16^e session. L'ADRUP se retire pour fonder à son tour le CUBE (3^e comité régional français), alors que le groupe alsacien GHREPA nous rejoint. Le catalogue 82 paraît, ainsi que des notes techniques de plus en plus nombreuses. Huit associations participent aux débats, dont les représentants du CIGU et du CUB.

Les **18 et 19 février 1984**, l'Alsace accueille la 17^e session à Hirtzfelden (68).

Les **16 et 17 juin 1984**, le CVLDLN organise la 18^e session à Gérardmer (88). Un projet de *bibliographie* est élaboré afin de constituer une source d'informations pour les études en cours.

Les **6 et 7 octobre 1984**, le Groupe 5255 invite les associations membres et quelques indépendants à la 19^e session, à Chaumont. Pour compléter les catalogues d'observations, un *indice d'étrangeté* (IE) est créé pour chaque cas et vient s'ajouter à l'indice de crédibilité devenu *indice de qualité de l'information* (IQ). Le GHREPA se retire du CNEGU.

Les **26 et 27 janvier 1985**, le Château de Remicourt accueille la 20^e session à Villers-lès-Nancy (54). Les quatre associations étudient l'approche rationnelle d'un site de traces par un exercice pratique sur le terrain.

Les **8 et 9 juin 1985**, la 21^e session se tient à Luxembourg. La CLEU, pour son 10^e anniversaire, remet des trophées aux responsables des groupes participants.

Les **5 et 6 Octobre 1985**, le CVLDLN organise la 22^e session à Gérardmer (88). Le *catalogue régional des observations d'humanoïdes* de nord-est de la France et du Luxembourg paraît.

Les **8 et 9 mars 1986**, Chaumont rassemble le 23^e CNEGU. Neuf associations sont présentes. Le GERPI présente d'ambitieux projets, dont la création de la BIDU et une veillée nationale pour l'été suivant.

Les **7 et 8 juin 1986**, le GPUN organise la 24^e session. L'ADRUP devient membre officiel du CNEGU. Les catalogues régionaux 1984 et 1985 paraissent.

Les **19 et 20 juillet 1986**, trois associations du CNEGU participent à la veillée nationale, en contact direct entre elles.

Les **25 et 26 octobre 1986**, la 25^e session se déroule à Luxembourg. La *Circulaire CNEGU* naît du besoin d'échange d'informations entre les chercheurs collaborant avec le comité régional.

Les **7 et 8 mars 1987**, Francheville (21) accueille la 26^e session. Pour compléter la formation des enquêteurs, le *catalogue des méprises* est créé. Composé de fiches expliquant des cas réels ou possibles d'erreurs d'interprétation de phénomènes connus, il sera constitué progressivement par les associations. La CLEU se retire du comité.

Les **13 et 14 juin 1987**, le CVLDLN invite la 27^e session à La Bresse (88). Un programme rationnel de recherche est présenté pour l'avenir.

Les **26 et 27 septembre 1987**, la 28^e session se déroule à Saint-Broingt-le-Bois (52). Le *catalogue des formes* particulières mentionnées dans les rapports d'observation d'OVNI dans le nord-est voit le jour.

Les **6 et 7 février 1988**, le GPUN organise la 29^e session. Le catalogue régional 1986 est édité. Chaque cas comprend un numéro d'identification, un symbole cartographique et deux indices : IQ et IE. On étudie une meilleure couverture ufologique des départements du nord-est.

Les **14 et 15 mai 1988**, l'ADRUP accueille la 30^e session du CNEGU à Francheville (21). Le problème crucial de la sauvegarde des archives des associations ou des indépendants cessant leurs activités se pose. Les participants décident de contacter les Archives Départementales pour ouvrir un fond de documentation régional.

Les **29 et 30 octobre 1988**, la 31^e session se déroule à La Bresse (88). Suite à la réorganisation du CVLDLN, la *Circulaire CNEGU* (18 numéros) cesse de paraître. Afin de développer ses relations extérieures, le comité étudie une plaquette de présentation, un historique et un dossier de presse.

Les **11 et 12 mars 1989**, le Groupe 5255 organise la 32^e session à Saint-Broingt-le-Bois (52). Plusieurs chercheurs indépendants se joignent activement aux associations. Création d'un document structurel pour l'ufologie et de programmes informatiques d'éphémérides.

Les **17 et 18 juin 1989**, le château de Remicourt, à Villers-lès-Nancy (54), est le cadre de la 33^e session. L'*Historique du CNEGU* est édité par le GPUN. Une "expédition" sur les sites anglais de crop circles, traces circulaires d'origine inconnue, s'organise pour l'été 89.

Les **30 septembre et 1er octobre 1989**, la 34^e session est organisée à Francheville (21). La *plaquette de présentation CNEGU* est éditée en 3 volets. Présentation du travail de l'équipe étudiant les crop circles en Angleterre, devant les invités : AESV, SOBEPS et indépendants.

Les **3 et 4 février 1990**, le CVLDLN accueille la 35^e session à Gérardmer (88). Le point sur la situation ufologique en Alsace est dressé par un représentant de l'ONA. Des informations sur la vague belge sont communiquées par OPS. Pour organiser la sauvegarde du patrimoine ufologique, une nouvelle association est créée : le SCEAU. Un communiqué et une consultation nationale seront réalisés.

Les **12 et 13 mai 1990**, la Maison Familiale Rurale de Saint-Broingt-le-Bois (52) reçoit les participants de la 36^e session. Suite à une réflexion sur l'état réel des associations membres et sur le bilan des activités communes, il est décidé de transformer le protocole d'accord en l'adaptant à la situation actuelle. Le comité reste régional, il réunit des personnalités de la recherche à titre individuel ou à titre de représentants d'associations. Il aura une adresse permutable annuellement, ainsi qu'une boîte aux lettres sur Minitel (3615 SOS OVNI).

Les **29 et 30 septembre 1990**, le GPUN organise la 37^e session au château de Remicourt (54). Le nouveau protocole d'accord est approuvé. Présentation de l'association SCEAU. Le Groupe 5255 est dissout, ses principaux membres continuent à participer activement aux activités du CNEGU. Le catalogue régional 76 est édité. Présentation de l'étude VECA 90 sur les crop circles anglais.

Les **9 et 10 mars 1991**, Francheville (21) accueille la 38^e session. L'ADRUP cesse officiellement ses activités, mais ses deux animateurs continuent leurs travaux en indépendants sur la Côte d'Or et participent au comité régional. Le *module documentaire* complétant les trois volets de présentation du CNEGU (présentation, historique, documentaire ufologique) est édité par l'ADRUP. Invités de cette session, nos amis de la SOBEPS nous informent sur les événements de la vague belge de fin novembre 89. Le phénomène du 5 novembre 1990, de portée nationale, est également évoqué et commenté.

Les **22 et 23 juin 1991**, l'ONA organise la 39^e session à Ittlenheim (67). Des enquêtes et des études (méprise avec la lune, foudre) sont exposées. Éric Maillot (ufologue ardennais) présente un état du fichier informatisé des observations qu'il a réalisé avec Gilles Munsch (CVLDLN) sur les cas concernant, entre autres, les départements du CNEGU.

Le **19 octobre 1991**, le CNEGU se réunit pour la première fois en Ardennes, à Haybes, pour fêter sa 40^e session (13 ans d'existence). Il est accueilli par Éric Maillot, membre de la SERPAN. Les participants reçoivent un diplôme de " fidélité " et confirment le nouvel esprit du comité défini à la 36^e session : tribune d'ufologues actifs travaillant ensemble et en priorité sur les cas du nord-est. Robert Fischer présente l'importante activité du phénomène sur la forêt de Haye (54) depuis le 5.11.1990. Un *indice d'identification* des cas est présenté et discuté. Contre-enquêtes, enquêtes, notes techniques et fiches méprises sont exposées ainsi que des mises à jour des listes de ces documents d'aide aux ufologues. Raoul Robé diffuse le complément au catalogue CNEGU des apparitions d'humanoïdes. Thierry Rocher signale la dissolution du CIGU.

Les **15 et 16 février 1992**, Yves Chosson (indépendant) organise la 41^e session au Château de Remicourt à Nancy (54). Raoul Robé distribue le catalogue CNEGU 1977. La circulaire CNEGU renaît grâce à Jean-Claude Leroy et Thierry Rocher (novembre 1991) : elle permettra une meilleure transmission des informations entre les abonnés.

Les **27 et 28 juin 1992**, le CVLDLN invite la 42^e session du CNEGU à La Bresse (88). Le projet de bibliographie (1983) est relancé par Stéphane Devaux (CVLDLN). Robert Fischer expose les multiples observations recueillies par le Groupe ECOL dans lesquelles les enquêteurs sont impliqués comme témoins. Projection du diaporama du GEOS qui a tourné durant 7 ans dans le nord-est et l'Ile-de-France. Éric Maillot fait une démonstration de son fichier " effets physiques " à l'aide de son micro-ordinateur.

Les **17 et 18 octobre 1992** se tient la 43^e session à Saint-Broingt-le-Bois (52). Les catalogues CNEGU 1987 (Raoul Robé) et 1988 (Christine Zwygart) sont édités. Pour relancer les travaux communs, il est décidé de créer des commissions de travail pour les prochaines sessions. Yves Chosson et VECA présentent diapos et vidéos de leur voyage de 1992 sur l'étude des cercles en Angleterre.

Les **27 et 28 février 1993**, la 44^e session est organisée par Thierry Rocher au château de Remicourt (54). Présentation d'enquêtes et de statistiques par Robert Fischer. La commission de travail sur les premiers catalogues d'observations (1976-1977) trie, réactualise et élabore des dossiers complets pour les cas les plus intéressants. La commission cartographie travaillera en complémentarité.

Les **5 et 6 juin 1993**, par dérogation au protocole d'accord, la 45^e session s'est déroulée à Rosières (10), organisée par Jean-Louis Peyraut et Jeannot Buteux. De nombreux invités extérieurs, dont Francine Fouéré (GEPA), participent à cette rencontre. Gilles Munsch et Raoul Robé proposent un complément au module documentaire d'information au public sous la forme de deux planches photos intitulé : *le phénomène OVNI en quelques images*. Un témoin de RR2 expose ses observations. Un bilan des activités du SCEAU est présenté. Analyse de photos et exposés sont abordés lors de cette réunion.

Les **4 et 5 septembre 1993**, le centre équestre de Villey-le-Sec (54) accueille la 46^e session présidée par Raoul Robé. Mise à jour du module documentaire, finalisé par Joëlle Gerby. La commission d'étude des catalogues régionaux poursuit ses travaux. Projet d'informatisation des informations éditées dans la circulaire CNEGU présenté par Thierry Rocher et Jean-Claude Leroy. La création d'un *historique photographique des sessions CNEGU* est à l'étude.

Les **23 et 24 avril 1994**, Éric Maillot organise la 47^e session à Neuville-aux-Haies (08). Un additif au protocole de coopération est voté suite à un problème de représentativité du Comité avec un invité extérieur. Christine Zwygart et Gilles Munsch présentent leur enquête sur le cas de Tronville-en-Barrois (55) qui s'avère être une méprise avec une automobile. La *Circulaire CNEGU* gérée par Thierry Rocher et Jean-Claude Leroy devient indépendante.

Les **25 et 26 juin 1994**, la 48^e session est organisée au château de Remicourt (54) par Thierry Pinvidic, ufologue indépendant (75), ayant demandé son adhésion. Le Cercle Zététique de Metz (57) y participe, ainsi que des invités extérieurs qui présentent d'intéressants exposés en rapport avec le mythe E.T. et l'ethnologie. Raoul Robé propose la création d'un historique photographique des sessions complété par tous les comptes-rendus pour archivage dans le fonds SCEAU / CNEGU.

Les **5 et 6 novembre 1994**, a lieu à Francheville (21) la 49^e session. C'est un CNEGU de travail, sans participation extérieure. Il a beaucoup été question d'organisation : remise à jour du protocole, archivage de comptes-rendus et courriers, préparation du document SAROS. Préparation de la 50^e session.

Les **11 et 12 mars 1995**, la 50^e session est organisée par Raoul Robé au château de Remicourt (54). Des participants extérieurs étaient invités pour cette date anniversaire. A cette occasion, un document *Bilan du CNEGU* a été réalisé, et remis, ainsi qu'un pin's. Un autre document est réalisé : *Opération Saros*.

Les **10 et 11 juin 1995**, a lieu la 51^e session à Villars-Santenoge (52), organisée par Christine Zwygart. Un projet voit le jour : *Les Mystères De l'Est*. La revue *La Ligne Bleue Survolée ?* du CVLDLN disparaissant. C'est une session de mise au point pour la sortie du premier numéro de cette revue.

Les **16 et 17 septembre 1995**, a lieu la 52^e session, organisée par Yves Chosson, au château de Remicourt (54). La revue *Les Mystères De l'Est (MDE)* prend forme. Le bilan de l'Opération Saros est fait. La vidéo de « l'autopsie de la créature de Roswell », vendue par TF1, a été visionnée. Gilles Munsch et Yves Chosson parlent d'un barreau de magnésium remis à un contacté Hongrois par des E.T.

Les **24 et 25 février 1996**, 53^e session, organisée par Isabelle Dumas à Gérardmer (88). Le bilan des *MDE* n°1 est positif. L'aspect légal est soulevé : faut-il déposer à la Bibliothèque Nationale ou non ? Le sommaire des *MDE* n°2 est établi. On reparle du côté pratique de la grille d'évaluation d'une enquête. Démission de Thierry Pinvidic.

Les **29 et 30 juin 1996**, 54^e session, organisée par Joëlle Gerby et Patrice Vachon à La Bussière (21). Démission d'Isabelle Dumas. Joëlle Gerby propose de créer un comité de lecture. *Les Mystères De l'Est* auront un dépôt légal. Le sommaire des *MDE* n°2 est arrêté. Mise au point de la présentation du *dossier d'enquête* servant de référence aux travaux du CNEGU.

Les **26 et 27 octobre 1996**, 55^e session organisée par Éric Maillot à Frenois (08). Démission d'Yves Chosson et admission de Gilles Durand. Ghislain Dominé (jeune astronome amateur) relate le projet d'écoute radio-astronomique de l'étoile Beta Pictoris. Les *MDE* n°2 sont distribués.

Les **5 et 6 avril 1997**, 56^e session, organisée par Gilles Durand à Villars-Santenoge (52). Admission de Renaud Leclét (ufologue ardennais), après présentation d'une contre-enquête sur Gué-d'Hossus. État d'avancement des *MDE* n°3. Un intervenant extérieur nous relate son observation de mai 1992.

Les **5 et 6 juillet 1997**, 57^e session, organisée par Patrick Fournel à Fain-les-Moutiers (21). Présentation de la maquette des *MDE* n°3. Sujets à inclure dans les *MDE* n°4. Admission de Ghislain Dominé, après présentation de son étude sur la surmédiatisation actuelle. Point sur le phénomène du 1er août 1996.

Les **25 et 26 octobre 1997**, 58^e session organisée par Christine Zwygart à Culmont (52). Modification du *module documentaire*. Sommaire et état d'avancement des *MDE* n°4. Il est décidé que le coût de la revue sera modulé à compter de ce numéro. Un nouveau point est fait sur le cas du 1.8.96. La photo du singe de Renève (cas de 1945) est présentée par Patrice Vachon. Gilles Munsch parle des différentes rencontres ufologiques qu'il a faites en Hongrie, dont celle du témoin ayant filmé un phénomène à Kazincbarcika.

Les **21 et 22 mars 1998**, 59^e session organisée par Gilles Munsch à Xonrupt-Longemer (88). Démission de Joëlle Gerby et Patrice Vachon qui resteront cependant en contact avec le CNEGU. Une nouvelle répartition des tâches est définie suite à cette démission, le secrétariat étant repris par Christine Zwygart. Point sur la maquette des *MDE* n°4. Bilan de la participation d'Éric Maillot à une émission de la radio *Le Mouv*. Préparation de la 60^e session qui célébrera le 20^e anniversaire du CNEGU.

Les **27 et 28 juin 1998**, 60^e session organisée par Raoul Robé aux Feignes-sous-Vologne (88) et 20^e anniversaire du CNEGU. Un test expérimental est mené avec la *Egely Wheel*, un appareil rapporté de Hongrie par Gilles Munsch et censé mesurer "l'énergie vitale de l'être humain". Distribution des *MDE* n°4 et

préparation des *MDE* n°5. Gilles Munsch et Christine Zwygart présentent le cas inexpliqué de Langres (52 ; fin septembre 1975). Raoul Robé et Christine Zwygart soufflent les deux bougies d'un gâteau d'anniversaire symbolisant les 2x10 ans du CNEGU.

Les **3 et 4 octobre 1998**, 61^e session à Xonrupt-Longemer (88) organisée par Renaud Leclét. Poursuite de la préparation des *MDE* n°5. Distribution du dossier *Spécial Marliens*. Deux enquêtes sont présentées par Gilles Munsch et Christine Zwygart : l'une sur les observations et les traces de Prauthoy (52) du 10.8.98 (pendant la vague ardennaise) ; l'autre sur une trace découverte en août 1998 dans un champ de tournesols à Varois-et-Chaignot (21).

Les **27 et 28 février 1999**, 62^e session organisée par Francine Juncosa au Lac de Bouzey (88). Parmi les invités : Robert Alessandri (INH Évidence), Jean-Marc Gillot (ufologue francilien). Eric Maillot présente le cas de Floing (08) qui a fait l'objet d'un film vidéo amateur et d'un reportage télévisé. Point sur l'avancement des *MDE* n°5.

Les **19 et 20 juin 1999**, 63^e session organisée par Éric Maillot à Monthermé (08). Il signale que la liste du *fond cartographique CNEGU* est disponible sur demande et présente un document d'Emmanuel Dehlinger destiné à faire partie d'un livre à paraître : *OVNIS : l'armée démasquée*. Examen et mise à jour du catalogue régional 1978. Point sur les articles prévus pour les *MDE* n°6. Un numéro spécial *Mystères de l'Ouest* est prévu à plus long terme.

Les **9 et 10 octobre 1999**, 64^e session organisée par Christine Zwygart à Villars-Santenoge (52). Point sur les échanges de revues et de documents. Étude de la liste des *cas du nord-est extraits du listing GEPAN* et présentation par Renaud Leclét du complément au catalogue régional 1978. Distribution et bilan des ventes des *MDE* n°5. Revue des articles prévus pour les *MDE* n°6. Éric Maillot présente plusieurs cas d'avions pris pour des ovnis et propose de prévoir un numéro hors-série des *MDE Spécial Mirage*. Bilan des documents déjà réalisés et du travail restant sur le cas du 1.8.96.

Les **19 et 20 février 2000**, 65^e session organisée par Raoul Robé à Villars-Santenoge (52). Gilles Munsch fait le point sur le projet d'aide médico-sociale à Michel Figuet. Johnny Destouches (GEIPIS) relate un cas complexe enquêté par son groupe. Vincent Michel (fils d'Aimé Michel) a pratiqué sur le témoin une méthode de relaxation permettant de faire resurgir des souvenirs enfouis (enlèvement, pose d'implant). Travail sur le catalogue régional 1978. Un test de détection du magnétisme des panneaux de signalisation est effectué avec une boussole en extérieur. Il démontre que la déviation de la boussole (souvent considérée comme une preuve de survol des panneaux par un OVNI) est tout à fait banale et absolument pas significative. Bilan de la vente des *MDE* n°5 et préparation des *MDE* n° 6.

Les **3 et 4 juin 2000**, 66^e session organisée par Renaud Leclét à Bogny-sur-Meuse (08). Poursuite du travail sur le catalogue régional 1978. Thierry Rocher présente une série de photos prises depuis chez lui à Maisons-Alfort. Il s'agit d'un message publicitaire réalisé à partir de 5 avions équipés d'un procédé technique particulier. Point sur l'avancement des *MDE* n°6.

Les **28, 29 et 30 Octobre 2000**, 67^e session organisée collectivement chez Gilles Munsch au Val d'Ajol (88), en raison de la défection de Gilles Durand. C'est une session de travail principalement consacrée à l'avancement des *MDE* n°6.

Les **17 et 18 mars 2001**, 68^e session organisée par Patrick Fournel à Fain-les-Moutiers (21). Suite de la préparation des *MDE* n°6. Évocation de différents cas et informations diverses. Thierry Rocher fait une démonstration de vol captif du ballon UFO Solar.

Les **23 et 24 juin 2001**, 69^e session organisée par Francine Juncosa à Xonrupt-Longemer (88). Jean Lambert présente ses travaux sur une hypothèse de propulsion des OVNI. Préparation des *MDE* n°7. Travail sur le catalogue régional 1978.

Les **27 et 28 octobre 2001**, 70^e session organisée par Gilles Munsch à Xonrupt-Longemer (88). Christian Morgenthaler et Christian Kieffer présentent l'association alsacienne SPICA et une vidéo réalisée avec l'association d'astronomie NEMESIS. Francine Juncosa présente le site internet du CNEGU qu'elle est en train de réaliser. Point sur les *MDE* n°6 et les *MDE* n°7.

Les **16 et 17 février 2002**, 71^e session organisée par Christine Zwygart à Villars-Santenoge (52). Bilan sur le site Internet du CNEGU. Point sur les *MDE* n°7. Raoul Robé présente une RR3 datant de juillet-août 1974 et sur laquelle il enquête. Les lieux et les témoins restent anonymes pour l'instant. Gilles Munsch évoque ses rencontres avec des ufologues vosgiens ayant contacté le CNEGU.

Les **1er et 2 juin 2002**, 72^e session organisée par Raoul Robé à Domptail (88). Bilan administratif et du site Internet du CNEGU. Thierry Rocher présente une enquête sur deux observations faites par une jeune fille en août 1993 en Bretagne. Nouveau point sur les *MDE* n°7. Travail sur le catalogue des observations 1979. Visite du Village du Livre à Fontenoy-la-Joute (54). Éric Maillot officialise son départ du nord-est, suite à sa mutation en Haute-Garonne. Mais il reste membre du CNEGU.

Les **14 et 15 septembre 2002** 73^e session organisée par Renaud Leclerc au Val d'Ajol (88). Lucien Péloso présente la FFU. Distribution des *MDE* n°7. Préparation des *MDE* n°8.

Les **1er et 2 mars 2003**, 74^e session organisée par Gilles Munsch à Domptail (88). Thierry Rocher réintègre le CNEGU. Alain Blanchard (OVNI Marne ; 51) présente l'exposition qu'il organisera à Châlons-en-Champagne du 24 au 29 mars et à laquelle le CNEGU participera (trois panneaux exposés, présence de Thierry Rocher et Christine Zwygart le 29). Participation de Patrice Seray (ufologue varois).

Les **21 et 22 juin 2003**, 75^e session organisée conjointement par Francine Juncosa et Gilles Munsch à Xonrupt-Longemer (88). Admission de Patrice Seray. Célébration de la 75^e session et des 25 ans du CNEGU avec l'édition d'un fascicule spécial. Interventions de François Hays (NEXUS ; 01) qui collabore à la revue UFOLOG et de Jean-Michel Abrassart (jeune psychologue belge) qui, dans le cadre d'une étude en laboratoire sur la croyance au paranormal, soumet un questionnaire aux participants. Compte-rendu de l'affaire de Six-Fours (83 ; 5.8.2000) par Francine Juncosa et Patrice Seray.

Les **4 et 5 octobre 2003**, 76^e session organisée par Patrick Fournel à Montbard (21). Point sur les *MDE* n°8, les *MDE* n°9 et sur le Hors-série *Vague Belge*. Présence de Joëlle Gerby et Patrice Vachon (anciens membres CNEGU). Reprise des fiches méprises par Patrice Seray. Raoul Robé présente un projet d'album BD sur des cas CNEGU. Projet de sauvegarde des photos des sessions CNEGU sur CD ROM, à commencer avec celles des dix premières sessions.

Les **6 et 7 mars 2004**, 77^e session organisée par Thierry Rocher à Grancey-le-Château (21). Première utilisation d'un bilan numéroté des décisions prises en session. Raoul Robé présente une enquête sur une observation et une vidéo "féérique" (Méréville ; 54 ; depuis 2002). Distribution des *MDE* n°8. Point sur les *MDE* n°9 et le Hors-série *Vague Belge*. Christine Zwygart propose la création d'une Mailing List sur Yahoo visant à faciliter les échanges hors emails.

Les **3 et 4 juillet 2004**, 78^e session organisée par Christine Zwygart au Val d'Ajol (88). Raoul Robé présente des panneaux préparés pour l'exposition de septembre à Châlons-en-Champagne. Raoul Robé et Christine Zwygart présentent des CD des photos/diapos des premières sessions CNEGU. Rémy Fauchereau (ufologue icaunais ; 89) présente ses enquêtes. Francine Juncosa et Patrice Seray présentent plusieurs enquêtes (dont Mont-sur-Meurthe). Point sur les *MDE* n°9 et les *MDE* n°10.

Les **23 et 24 octobre 2004**, 79^e session organisée par Raoul Robé à Xonrupt-Longemer (88). Christine Zwygart présente la numérisation sur CD des *MDE* n°2. Laurent Merle, Georges-Henry Peyrin, Daniel Robin et Jean-Pierre Troadec présentent leur association (OVNI Investigation ; 69), leur livre *OVNI le mystère subsiste*, la base de données des observations en Rhône-Alpes et le site Internet associatif. Distribution des *MDE* n°9 et point sur les *MDE* n°10. Jean-Luc Molle et Régis Duhaut (astronomes amateurs haut-saônois et

passionnés d'ufologie) présentent leurs activités et l'observation de Jean-Luc Molle. Gilles Munsch présente les bases de données presse CNEGU/SCEAU et bibliothèques SCEAU, ainsi que le plan de son exposé prévu le 7.2.05 à Remiremont dans le cadre de l'association "Université de la Culture Permanente". Projection de la vidéo des OVNI du Mexique filmés par des pilotes militaires le 5.3.04.

Les **19 et 20 mars 2005**, 80^e session organisée par Francine Cordier et Patrice Seray à Villers-lès-Nancy (54). Parmi les invités, Christian Comtesse présente les Repas Ufologiques Strasbourgeois et un phénomène filmé pendant l'éclipse de 1999 en Turquie. Laurent Knecht (site Internet *Au-delà du secret*) intervient sur la web-ufologie. Gregory Gutierrez (site *Ovniland* ; Institut Métapsychique International) commente les vidéos de Pekin (1995) et Stuttgart (1993). Jérôme Beau (site *rr0*) présente ufo@home et un logiciel de gestion de données ufologiques. Thierry Pinvidic intervient sur le projet Magonia et le SCEAU/Archives OVNI. Bernard Fayard détaille son observation du 14.3.05. Parmi les autres sujets : les activités du CNEGU, les *MDE* n°10, les observations de la météorite du 18.2.05, les Rencontres Ufologiques Européennes de Châlons-en-Champagne. Démission de Patrice Seray. Hommage à Renaud Lecllet disparu le 17.12.04.

Les **2 et 3 juillet 2005**, 81^e session initialement organisée par Patrick Fournel, mais reprise collectivement par les membres présents, au Val d'Ajol (88). Préparation des *MDE* n°10 et du stand CNEGU pour les Rencontres Ufologiques Européennes de Châlons-en-Champagne. Gilles Munsch, Francine Cordier et Patrice Seray présentent leurs enquêtes sur les observations de la météorite du 18.2.05. Gilles Munsch présente le diaporama qu'il a diffusé en public le 7.2.05. Finalisation du CD des *MDE* n°1. Point sur le CD des *MDE* n°1 aux *MDE* n°10.

Les **1er et 2 octobre 2005**, 82^e session organisée par Raoul Robé au Val d'Ajol (88) et entièrement consacrée à la préparation du stand du CNEGU pour les Rencontres Ufologiques Européennes de Châlons-en-Champagne.

Les **29 et 30 avril 2006**, 83^e session organisée par Gilles Munsch au Val d'Ajol (88). Avancement des CD des *MDE* et suite des *MDE* n°11. Bilan des Rencontres Ufologiques Européennes de Châlons-en-Champagne. Raoul Robé présente la sauvegarde informatique des photos des sessions CNEGU et des bulletins du GPUN. Francine Cordier dresse un bilan du site internet. Survol des actions CNEGU pour le SCEAU / Archives OVNI, en matière de sauvegarde. Publication d'un Hors-série sur le travail de Thierry Pinvidic : *Connaissance des motifs de l'imagerie soucoupique dans les populations rurales de l'est algérien. Contribution à l'étude de la dispersion du stéréotype*.

Les **23 et 24 septembre 2006**, 84^e session organisée par Patrick Fournel au Val d'Ajol (88). Thierry Rocher présente son enquête sur un phénomène filmé à Pueblo (Colorado, USA) en août 1989. Avancement du hors-série *Vague Belge* et des *MDE* n°11 supervisés par Gilles Munsch. Francine Cordier et Patrice Seray présentent leurs enquêtes sur les cas « Dora » (dont Toul ; 23.10.05) : des confusions avec des ballons d'enfants dérivant dans le ciel. Raoul Robé fait un point sur la numérisation des photographies des sessions et des catalogues d'observations du nord-est.

Les **2 et 3 décembre 2006**, 85^e session organisée par Raoul Robé au Val d'Ajol (88). Résumé des actions avec les médias et des participations aux événements ufologiques récents. Avancement du hors-série *Vague Belge* qui se nomme désormais *La vague OVNI belge de 1989 à 1992 : une hypothèse oubliée*. Raoul Robé revient sur la numérisation de catalogues d'observations du nord-est. Retour sur le cas de Tronville-en-Barrois (3-4.1.94). Mise à jour de la liste des décisions prises lors des précédentes sessions. État d'avancement des *MDE* n°11.

Les **31 mars et 1er avril 2007**, 86^e session organisée par Francine Cordier au Val d'Ajol (88). Admission de Ghyslaine Bonnier. Nouveau site Internet du CNEGU créé par Kévin Rocher. Avancement du hors-série *La vague OVNI belge de 1989 à 1992 : une hypothèse oubliée* et des *MDE* n°11. Raoul Robé présente le CD des catalogues annuels régionaux d'observations d'OVNI sur le nord-est de la France. Projet de mise à jour et mise en forme électronique des fiches « méprises ». Retour sur le cas de Bertre (81 ; 4.9.89) et l'accessibilité des enquêtes du GEIPAN via Internet. Retour sur le dossier « Dora ».

Les **30 juin et 1er juillet 2007**, 87^e session organisée par Thierry Rocher au Val d'Ajol (88). Gilles Munsch, Francine Cordier et Patrice Seray présentent leur enquête sur le crop circle de Hesse (57 ; 28.5.07). Définition de l'arborescence du nouveau site Internet. Suite de l'enquête de Thierry Rocher sur le cas de Pueblo. Avancement des *MDE* n°11. Résumé des participations à divers Repas Ufologiques régionaux.

Les **3 et 4 novembre 2007**, 88^e session organisée par Gilles Munsch au Val d'Ajol (88). Gilles Munsch, Francine Cordier et Patrice Seray abordent le cas de Chamblay (54 ; 5.8.07, photo d'une anomalie près de montgolfières). Raoul Robé présente sa contre-enquête sur une RR3 à Nancy (15.9.69) et sa visite du Service Historique de la Défense, à Vincennes (94). Avancement des *MDE* n°11 et du nouveau site Internet. Vérifications des archives informatiques du CVLDLN (journaux *L'Est Républicain* et *La Liberté de l'Est* de 1954 à 1989).

Les **5 et 6 avril 2008**, 89^e session organisée par Raoul Robé au Val d'Ajol (88). Présentation et distribution des *MDE* n°11. Bilan des visites sur l'ancien site Internet. Point sur les travaux avec le SCEAU/Archives Ovni (fonds M. Figuet et R. Leclét ; base Presse). Avancement du CD des *MDE* n°1 à 10, des *MDE* n°12, du hors-série *La Vague belge de 1989 à 1992 : une hypothèse oubliée* et du nouveau site Internet. Raoul Robé présente sa monographie *Ma petite discothèque ufologique*. Préparation de la 90^e session.

Les **12, 13 et 14 juillet 2008**, 90^e session organisée collectivement, avec l'aide de Thierry Pinvidic, à Dompierre-les-Ormes (71) et *trentième anniversaire* du CNEGU. Éric Maillot, Éric Déguillaume et David Rossoni présentent leur livre *Les Ovnis du CNES*. Raoul Robé revient sur la RR3 nancéienne du 15.9.69 et les trente ans du CNEGU. Éric Déguillaume aborde la zététique appliquée à l'ufologie. Avancement du hors-série *La Vague belge de 1989 à 1992 : une hypothèse oubliée* et retour sur les travaux de Renaud Leclét. Jean-Marc Donnadiou propose un nouveau site internet (le 3^e). Rémy Fauchereau présente son livre *50 ans de manifestations O.V.N.I. dans l'Yonne*. Avancement des *MDE* n°12 et de la base Presse CNEGU-SCEAU/Archives Ovni. Point sur les enquêtes en attente de diffusion.

Les **25 et 26 octobre 2008**, 91^e session organisée par Christine Zwygart au Val d'Ajol (88), essentiellement consacrée au transfert et la gestion d'informations du site internet *cnegu.fr.st* au site *cnegu.info*. Ébauche de la fiche technique *Gestion de session CNEGU*. Visite de l'astronome amateur Jean-Luc Molle.

Les **7 et 8 mars 2009**, 92^e session organisée par Francine Cordier au Val d'Ajol (88). Créations d'une fiche technique *Gestion de session CNEGU* et d'un *compte-rendu standard*. Révision du *Protocole d'Accord*. État d'avancement du site internet et des *MDE* n°12.

Les **4 et 5 juillet 2009**, 93^e session organisée par Gilles Munsch au Val d'Ajol (88). Raoul Robé sert de guide pour la visite du Museumhotel, à Raon-L'Etape, en vue de la 100^e session. Célébration des 20 ans de VECA 89. Éric Maillot aborde le cas d'Ernage (Belgique, 1989). État d'avancement du site internet *cnegu.info* et de la base d'articles de presse CNEGU/SCEAU. Participations à diverses manifestations ufologiques. Gilles Munsch résume ses conférences données à St-Dié, ainsi que son diaporama détaillant, entre autres, deux observations régionales. Présentation du document pédagogique *Quelques « questions/réponses » sur les OVNI*s.

Les **14 et 15 novembre 2009**, 94^e session organisée par Raoul Robé au Val d'Ajol (88). Mise à jour des documents administratifs (présentation, historique, protocole d'accord, liste des membres, gestion de session, compte-rendu standard). Patrice Seray présente un diaporama sur les cas de méprises avec la Patrouille Aérienne de France. Recherche de cas de méprises potentielles avec la Lune dans plus d'une douzaine de catalogues ufologiques et dont les dates des observations correspondraient aux cycles du Saros et double-Saros en 2010. Utilisation du logiciel Stellarium pour le positionnement exact de la Lune en fonction des données sur les cas. Raoul Robé présente sa base de données sur les cinq premiers *Mystères De l'Est*.

Les **6 et 7 mars 2010**, 95^e session organisée par Thierry Rocher au Val d'Ajol (88). Christine Zwygart et Gilles Munsch inventorient leur matériel d'enquête sur le cas de Tronville-en-Barrois (3-4.1.94). Mise au point de la version numérique de l'étude sur les méprises avec la Lune révélées par le cycle du Saros sur des

observations régionales en 1976. Retour sur les enquêtes portant sur les cas de St Firmin (15.8.91, Hautes-Alpes), Curel (24.2.74, Haute-Marne), Andelot (15.8.75, Haute-Marne), le Gué d'Hossus (6.3.94, Ardennes) ainsi que les notes techniques et les « fiches méprises » en vue d'une mise en forme pour le site internet du CNEGU. Résultats de la mission de transfert d'archives à la médiathèque du Pontiffroy (5.3 à Metz) et préparatifs pour un autre transfert à la Maison d'Ailleurs (8.3 à Yverdon, Suisse).

Les **3 et 4 juillet 2010**, 96^e session organisée par Christine Zwygart au Val d'Ajol (88). Francine Cordier et Patrice Seray présentent le dernier état du site *cnegu.info* et sa procédure de mise à jour. État d'avancement des *Mystères De l'Est* n°12. Ébauche de protocole d'expérience de lâcher de lanternes volantes. Compléments d'informations sur de possibles cas locaux et régionaux de méprises avec la Lune. Collaboration avec les médias. Préparatifs de la 100^e session.

Les **12, 13 et 14 novembre 2010**, 97^e session organisée par Francine Cordier-Seray au Val d'Ajol (88). Interventions de Christine Créantor (intéressée depuis peu par l'ufologie) sur les M.I.B. et Gilles Fernandez (spécialiste en psychologie cognitive) sur son livre *Roswell : Rencontre du premier mythe*. Test de procédure d'insertion d'articles sur le site internet. Patrice Seray présente son ouvrage *Les OVNIS font leur show*. Création d'un suivi régulier des observations récentes d'OVNI/OVI dans le nord-est. Célébration des vingt ans de VECA 90 et de son article dans le mensuel *Science et Vie*.

Les **5 et 6 mars 2011**, 98^e session organisée par Patrick Fournel et Thierry Pinvidic à Dompierre-les-Ormes (71). Interventions de Jean Giraud (ufologue du Groupe 03100 et auteur du livre collectif *Les soucoupes volantes : le grand refus ?*) sur la vague d'airships américains de 1897 et de Thibaut Alexandre (jeune astronome amateur) sur son livre à paraître *Pluies d'OVNI sur les Ardennes*. Expériences de repérage nocturne de la station spatiale ISS et de lâcher de montgolfières en papier. État d'avancement des *Mystères De l'Est* n°12. Projet de publication spéciale 100^e session. Patrice Vachon revient sur l'enquête de l'ADRUP consacrée au cas du petit être de Renève (4.45).

Les **2 et 3 juillet 2011**, 99^e session organisée par Gilles Munsch au Val d'Ajol (88). Ce dernier résume son enquête sur le cas de Riedisheim (03.12.10, Haut Rhin) qui s'avère être une méprise avec un feu d'artifice accroché à un ballon d'hélium. Thibaut Alexandre présente et dédicace son ouvrage *Des OVNI comme s'il en pleuvait ! (ex-Pluies d'OVNI sur les Ardennes)*. Exercices de repérage nocturne d'un satellite Iridium et de la station spatiale internationale. Admission de Thibaut Alexandre et Thierry Pinvidic au CNEGU. Mise à jour du site internet et de la maquette des *Mystères De l'Est* n°12. Préparatifs de la 100^e session.

Les **11-12 et 13 novembre 2011**, 100^e session présidée par Raoul Robé au Val d'Ajol (88). Christine Zwygart présente le CD de l'historique du CNEGU et sa contre-enquête sur le cas d'Andelot (15.8.75, Haute-Marne) dans le cadre du cycle du Saros. Jean-Michel Abrassart aborde l'ufologie en tant que folklore moderne et *La Guerre des Mondes*, à la radio américaine le 30.10.38. Christine Créantor revient sur le crash de Roswell et les MIB. Thierry Pinvidic résume ses rencontres estivales ufologiques québécoises. Mise à jour de la maquette des *Mystères De l'Est* n°12. Tests nocturnes avec drone soucoupoïde et mini-montgolfière. Célébration de la 100^e session.

Les **18 et 19 février 2012**, 101^e session présidée par Thibaut Alexandre (en remplacement de Thierry Pinvidic) au Val d'Ajol (88). Christine Zwygart participe à la session grâce à sa webcam, depuis Chaumont. Raoul Robé aborde la mise en forme d'une étude du CVLDLN portant sur les journaux *La Liberté de l'Est* et *l'Est Républicain*. Projet d'analyse des cas PAN D du GEIPAN en fonction de la grille d'évaluation des niveaux d'enquêtes CNEGU. Thibaut Alexandre présente une étude sur la musique « métal » et le thème OVNI. Préparatifs de « l'université d'été ufologique ».

Les **7 et 8 juillet 2012**, 102^e session présidée par Thierry Rocher (initialement en organisation collective) au Val d'Ajol (88). Gilles Munsch a finalisé et fait imprimer les *Mystères De l'Est* n°12. Patrice Seray offre le livre *100 sessions au CNEGU* et présente le livre *OVNI leurs sceptiques* co-écrit avec Robert Alessandri et Jean-Michel Abrassart. Gilles Munsch, Francine Cordier-Seray et Patrice Seray présentent leur enquête sur le crop circle de Chécly (juin 2012, Loiret). Raoul Robé aborde le thème des origines possibles de la casuistique

soucoupique dans la bande dessinée de science-fiction française, ainsi qu'un prototype de base de données des cas OVNI de la zone CNEGU. Robert Alessandri évoque son parcours ufologique depuis son étude de l'observation collective du 5.11.90. Gilles Fernandez s'intéresse aux explications des grands cas classiques américains.

Les **27 et 28 octobre 2012**, 103^e session présidée par Christine Zwygart au Val d'Ajol (88). Bilan de la collaboration GEIPAN-SCEAU initiée par Gilles Munsch et concrétisée par Éric Maillot. Trois mètres linéaires de revues étrangères ufologiques sont en cours de numérisation depuis juillet 2012. Le CNEGU fait un point sur une dizaine d'observations récentes et résolues (bolide, lanternes volantes, skytracer, avions militaires). L'analyse des cas PAN D du GEIPAN pour la région CNEGU se poursuit. Projet de traduction en anglais de l'étude Saros. Le rapport VECA créé par Gilles Munsch a été publié par les éditions S.O. Synthèse des rencontres et manifestations ufologiques du trimestre.

Les **2 et 3 mars 2013**, 104^e session présidée par Éric Maillot au Val d'Ajol (88). Analyse de cas PAN D du GEIPAN en fonction de la grille d'évaluation des niveaux d'enquêtes CNEGU. Mise à jour de la grille d'évaluation. Point sur l'avancement de la traduction anglophone de l'étude Saros. Raoul Robé présente la base de données des cas du nord-est. Intervention de Jean-Michel Abrassart sur son colloque sceptique spécial « vague belge », son article pour une revue scientifique, la scientificité de l'ufologie et la para-anthropologie. Admission de Jean-Michel Abrassart au CNEGU. Thibaut Alexandre résume ses activités astronomiques. Présentation du livre *Sur la trace des OVNI* écrit par Tim Printy, Jean-Michel Abrassart, Francine Cordier-Seray, Patrice Seray, Gilles Fernandez, Jacques Scornaux et Robert Alessandri.

Les **13 et 14 juillet 2013**, 105^e session présidée par Thierry Rocher au Val d'Ajol (88). Thibaut Alexandre participe partiellement à la session grâce à sa webcam depuis Berzy-le-Sec (02). Intervention d'Olivier Decker sur les hallucinations hypnagogiques et hypnopompiques. Gilles Thomas présente ODH TV (site internet d'informations ufologiques audiovisuelles), les nuits de surveillance Suricate et ses autres activités ufologiques. Christine Zwygart fait une démonstration du CD regroupant les 12 *Mystères De l'Est*. Gilles Munsch résume l'enquête sur le cas de Sommerécourt (52 ; 17.7.83).

Les **9 et 10 novembre 2013**, 106^e session présidée collectivement au Val d'Ajol (88). Francine Cordier-Seray participe partiellement à la session grâce à sa webcam depuis Léré (18). Examen des observations récentes dans le nord-est par le biais du site internet Ovni-France. Exposé de Thibaut Alexandre sur une méprise possible avec un largage de carburant de fusée à 1500 km d'altitude au-dessus de l'Afrique du Sud le 29.9.13. Plusieurs contre-enquêtes sont abordées : Arc-sous-Cicon (25 ; 17.7.67), Lapoutroie (68 ; 24.4.83), Loctudy (29 ; 5.10.54). Travail sur les catalogues des fiches techniques (outils d'aide à l'enquête) et méprises (exemples-types). Raoul Robé aborde un projet de recherche d'auteurs de photos de cas du nord-est suite à des échanges avec V.J. Ballester-Olmos pour FOTOCAT.

Les **8 et 9 mars 2014**, 107^e session présidée par Francine Cordier-Seray au Val d'Ajol (88). Jean-Michel Abrassart, puis Thibaut Alexandre suivent partiellement la session par webcams interposées. Olivier Decker intervient sur le phénomène de paralysie du sommeil. Christian Valentin présente son livre *Mythes et réalités des phénomènes aériens non identifiés – Histoire des soucoupes volantes en Alsace jusqu'en 1980* et le documentaire *Alerte ovni* diffusé sur FR3 Alsace le 1.4.77. Point sur les observations récentes : lanternes volantes à Épinal en décembre 2013, repérées par Patrice Seray et Francine Cordier-Seray grâce à l'alerte de Gilles Thomas ; bolide du 17.1.14 filmé par Gilles Munsch au Val d'Ajol et vu par Thierry Rocher à Paris. Avancement des enquêtes et contre-enquêtes en cours. Point sur les participations au congrès du GEIPAN les 8 et 9 juillet.

Les **19 et 20 juillet 2014**, 108^e session présidée collectivement au Val d'Ajol (88). Olivier Decker effectue une expérience de réception de signaux satellitaires et de transformation de sons ou images. Michel Piccin, ex-membre du CNEGU et du CIGU, revient sur son enquête sur la disparition de Franck Fontaine à Cergy-Pontoise le 26.11.79. Gilles Munsch présente son diaporama, *L'investigation ufologique, chronique d'une mutation*, inauguré au CAIPAN dix jours avant. Jean-Michel Abrassart revient sur son exposé portant sur la psychologie anomalistique. Gilles Munsch résume son enquête sur une observation diurne filmée et

photographiée le 17.6.14 à Differdange (Luxembourg). Point sur certains outils multimédias : site internet, messagerie, Wikipédia.

Les **30 et 31 octobre 2014**, 109^e session exceptionnellement en semaine afin qu'elle soit présidée par Patrick Fournel, au Val d'Ajol (88). Point sur l'évolution du site internet. Gilles Munsch et Francine Cordier-Seray présentent deux enquêtes en cours : témoin ayant fait plusieurs observations vers 2003 à Échenans-sous-Montvaudois (90) ; deux témoins observant un anneau rouge et vert (méprise avec un laser de discothèque) près de Sarrebourg (57) le 15.10.14. Point sur les observations récentes. Contre-enquête de Gilles Munsch sur le cas de Gunsbach (68) d'avril 1978. Admission d'Olivier Decker au CNEGU.

Les **14 et 15 février 2015**, 110^e session présidée par Raoul Robé au Val d'Ajol (88). Réorganisation de l'administration suite à la démission de Christine Zwygart. Création du statut de correspondant du CNEGU. Modifications du protocole et de l'acte de participation. Diaporama présenté par Jean-Claude Leroy sur le cas de Valensole (04) du 01.07.65 puis recherches collectives de localisation du cas d'après le PV de gendarmerie et des photos satellite. Rétrospective de Patrice Seray sur les cinq ans des *Dossiers de S.O.* Thierry Pinvidic présente son projet de deuxième ouvrage collectif.

Les **11 et 12 juillet 2015**, 111^e session supervisée par Éric Maillot à La Lotière (70). Patrice Seray présente le livre collectif *OVNI en Belgique – Contributions sceptiques*. Parmi les auteurs, trois membres du CNEGU : Jean-Michel Abrassart, Renaud Leclerc (+) et Raoul Robé. Olivier Decker et Gilles Munsch détaillent leur enquête sur l'agroglyphe de Rauwiller (67). Retour sur le cas de l'Amarante (21.10.82) avec une hypothèse inédite abordée par Éric Maillot. Gilles Munsch et Thierry Rocher résument leur contre-enquête à Valensole (en collaboration avec François Haÿs et Jean-Claude Leroy) pour le cinquantenaire du cas (1.7.65).

Les **31 octobre et 1^{er} novembre 2015**, 112^e session sous la présidence de Thibaut Alexandre à Autreville (02). Contre-enquête collective de terrain sur le cas d'Amigny-Rouy (02 ; 17.10.54) par la méthode du Saros. Projets de Patrice Seray pour *Les Dossiers de S.O.* Thibaut Alexandre présente son nouveau livre *Des OVNI au clair de Lune*, auquel a participé Éric Maillot. Patrice Fournel offre plus de 400 articles de presse sur les OVNI. Projet de protection des nom et logo CNEGU présenté par Raoul Robé.

Les **6 et 7 février 2016**, 113^e session dont l'hébergeur et président est Gilles Munsch, au Val d'Ajol (88). Point sur le projet de 2^e ouvrage collectif de Thierry Pinvidic. Gilles Munsch, Francine et Patrice Seray présentent leur contre-enquête sur le cas d'Annot (04 ; 1.12.79) survenu pendant l'affaire de Cergy-Pontoise. Projet de remplacement du site internet par un forum. Révision du protocole d'accord.

Les **2 et 3 juillet 2016**, 114^e session organisée par Olivier Decker au Val d'Ajol (88). Point sur les observations récentes. Confirmation d'enregistrement des nom et logo CNEGU par l'INPI. Patrice Seray présente le livre collectif *Les photos du lac Chauvet* (63) portant sur le cas du 18.7.52. Parmi les contributeurs : Gilles Munsch, Raoul Robé, Francine et Patrice Seray. Michel Piccin complète son enquête sur le cas de Cergy-Pontoise (95) du 26.11.79. Développement du forum.

Les **5 et 6 novembre 2016**, 115^e session présidée par Thierry Rocher au Val d'Ajol (88). Examen des observations récentes régionales. État de la base de données des cas du Grand Est, par Raoul Robé. Mise à jour de la base presse CNEGU.

Les **11 et 12 mars 2017**, 116^e session organisée par Raoul Robé au Val d'Ajol (88). Débat sur la thèse de Jean-Michel Abrassart. Nouveau point sur le projet de 2^e ouvrage collectif de Thierry Pinvidic. Proposition de « boîte à outils » d'aide à l'enquête. Recherches d'Éric Maillot sur les cas de Cussac (15 ; 29.8.67), Laxou (54 ; 21.10.82) et Vins-sur-Caramy (83 ; 14.4.57). Résumé de la rencontre avec l'équipe de *La Tronche en Biais*.

Les **8 et 9 juillet 2017**, 117^e session présidée collectivement au Val d'Ajol (88). Robert Roussel aborde son parcours ufologique et son livre *OVNIs les oubliés de la science*. Gilles Munsch et Olivier Decker présentent leur enquête sur le crop circle de Vieux-Lixheim (57) faite en juin. Thierry Rocher résume ses activités et rencontres à Bugarach (12). Préparation du 40^e anniversaire du CNEGU.

Les **21 et 22 octobre 2017**, 118^e session présidée par Thibaut Alexandre à Autreville (02). Jean-Michel Abrassart aborde sa contribution à un futur congrès bruxellois sur les légendes urbaines, basée sur les méprises avec la Lune (cycle du Saros). Examen des observations récentes dans le Grand Est. Thibaut Alexandre détaille sa visite du crop circle de Veaugues (18) en juin.

Les **24 et 25 février 2017**, 119^e session présidée par Éric Maillot au Val d'Ajol (88). Examen des observations récentes ainsi que des PAN D régionaux reclassés par le GEIPAN. Approfondissement du cas avec photo de Revigny-sur-Ornain (55) du 6.7.75. Mise à jour du forum. Préparation du 40^e anniversaire du CNEGU : projet de *livre collectif* et déroulement de la 120^e session.

Les **26 et 27 mai 2018**, 120^e session présidée par Raoul Robé à La Lotière (70). Commémoration du 40^e anniversaire du CNEGU. Rétrospectives photographiques par Raoul Robé et Gilles Munsch. Jean-Claude Leroy présente le projet ICARE dédié à l'archivage d'informations audiovisuelles ufologiques issues des médias. Michel Piccin dresse un état de l'ufologie française sur certains réseaux sociaux. Gilles Durand présente une étude sur le lien possible ovni-faille géologique, puis teste ses bases de données sur les publications ufologiques francophones. Éric Maillot aborde le suivi des lâchers de ballons stratosphériques mondiaux par le biais de la base STRATOCAT de L.E. Pacheco. Travail sur le projet de *livre collectif*.

INDEX

ADRUP : Association Dijonnaise de Recherches Ufologiques et Parapsychologiques
 AIHPI : Association pour l'Investigation Historique des Phénomènes Insolites
 BIDU : Banque Internationale de Données Ufologiques
 CECRU : Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique
 CIGU : Comité Ile-de-France des Groupes Ufologiques
 CLEU : Commission Luxembourgeoise d'Études Ufologiques
 CNEGU : Comité Nord-Est des Groupes Ufologiques
 CUB : Comité Ufologique Breton
 CUBE : Comité Ufologique Bourgogne Franche-Comté
 CVLDLN : Cercle Vosgien Lumières Dans La Nuit
 ECOL : Étude des Cas OVNI en Lorraine
 FFU : Fédération Française d'Ufologie
 GAU : Groupe Aubeois d'Ufologie
 GEIPAN : Groupe d'Études et d'Informations sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés
 GEIPIS : Groupe d'Études International des Phénomènes Irrationnels et des Sciences
 GEOS : Groupe d'Études des Objets Spatiaux
 GEPA : Groupement d'Étude de Phénomènes Aériens
 GEPO : Groupe d'Études du Phénomène OVNI
 GERPI : Groupe d'Étude et de Recherche des Phénomènes Inconnus
 GHREPA : Groupe Haut-Rhinois d'Étude des Phénomènes Aérospatiaux
 GPUN : Groupe Privé Ufologique Nancéien
 G5255 : Groupe 52 (Haute-Marne) 55 (Meuse)
 Groupe 03100 : Groupe ufologique de Montluçon
 INH Évidence : Association d'étude des manifestations d'Intelligences Non Humaines
 LDLN : Lumières Dans La Nuit (revue)
 MDE : Mystères De l'Est
 ODH TV : Ovni Dans l'Histoire TV
 ONA : OVNI Nord-Alsace
 OPS : OVNI Presse Service
 OVNI : Objet Volant Non Identifié
 SCEAU : Sauvegarde, Conservation des Études et Archives Ufologiques
 SERPAN : Société d'Enquête et de Recherche sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés
 SOBEPS : Société Belge d'Étude des Phénomènes Spatiaux
 SPICA : Sciences et Phénomènes Insolites du Ciel et de l'Aéronautique
 VECA 89 : Voyage d'Étude des Cercles Anglais 1989
 VECA 90 : Voyage d'Étude des Cercles Anglais 1990

Chercheurs d'insolite de cœur mais découvreurs d'ordinaire par raison !

Gilles Munsch

A lire les commentaires ici ou là, il apparaît que, dans le milieu ufologique français, la réputation du CNEGU (1) repose souvent sur une profonde méconnaissance tant de ce qu'il est, que de la philosophie qui l'anime. Le vocable « debunking » (anglicisme), dans son acceptation la plus péjorative, est souvent utilisé pour qualifier notre action. Il convient donc de préciser ici, pour ceux qui feront l'effort de dépasser leurs préjugés, les considérations historiques et méthodologiques sur lesquelles repose l'essentiel de nos travaux. Il se pourrait même qu'à terme, certains changent d'avis...

Une jeunesse bien conventionnelle.

Né de la mouvance des années 70, le comité demeure aujourd'hui le seul vestige des multiples tentatives menées à cette époque pour tenter de fédérer les nombreuses associations constituant un tissu ufologique aussi riche que disparate. Dans la lignée du CECRU (2) et de la FFU (3) qui visaient une coordination européenne pour l'un, hexagonale pour l'autre, le CNEGU visait plus prosaïquement la recherche d'une unité régionale, partant du postulat qu'une pyramide se construit par la base et non par le sommet.

Imité rapidement par d'autres (CIGU, CPCGU, CUB) (4-5-6), la dynamique fut à deux doigts de réussir. Malheureusement, la chute brutale des observations qui caractérisa les années 80 et la démotivation qu'elle engendra eurent raison d'un élan qui aurait pourtant dû nous mener vers une meilleure structuration de l'ufologie française, voire européenne.

Suffisamment engagé dans cette logique, le comité, bien que réduit en effectifs, poursuit ses efforts de réflexion pour mettre en place une recherche plus pragmatique et moins « naïve », sur un phénomène trop porteur de fantasmes.

Depuis trois décennies déjà, l'écrasante majorité des ufologues partageaient l'idée que l'hypothèse d'une origine extraterrestre de ces phénomènes s'imposait comme la plus adaptée. L'activité essentielle de l'ufologue consistait donc à recenser, notifier et cataloguer tous les faits insolites pouvant, peu ou prou, apporter de l'eau au moulin de l'HET, ceci sans peur de « ratisser large ».

La quantité primait alors sur la qualité et peu d'ufologues se souciaient véritablement de la rigueur avec laquelle les faits allégués se voyaient rapportés. L'ufologue reconnu était celui qui disposait (et l'établissait) d'un large florilège d'anecdotes plus troublantes les unes que les autres.

Pour faire court, après les atterrissages et les observations d'entités, vinrent les enlèvements puis les implants, pour en arriver plus récemment aux crops-circles, aux rods et autres orbes que certains associèrent allègrement aux ovnis, raison pour laquelle le CNEGU s'y intéressa lui-même. Autant d'ingrédients susceptibles d'alimenter et d'entretenir cette fuite en avant, toujours sous-tendue par la conviction générale que, les évidences s'accumulant, le fait décisif finirait par se produire. Grosso modo, la question était plutôt de savoir quand, où et sous quelle forme l'inévitable verdict tomberait !

Dans cette ambiance générale, le CNEGU œuvrait comme beaucoup pour la collecte des cas, versant lui aussi dans le quantitatif et le sommatif. Il s'attachait pourtant, plus que d'autres, à structurer les données recueillies pour tenter de les caractériser et de les classer. L'effort portait modestement sur l'amélioration des outils pour l'enquête, la codification et la mise en commun des informations recueillies.

C'est dans cette logique de mutualisation que le comité a joué un rôle majeur dans la création et le développement de l'association SCEAU-Archives OVNI (7), spécialisée dans la sauvegarde et la diffusion du patrimoine ufologique. Son objectif est de préserver un maximum de données & travaux ufologiques pour les mettre à disposition de tous et fournir, à qui la veut, l'information dont il a besoin.

L'âge de raison.

Les années passaient et les données s'accumulaient...

Quelques voix s'étaient pourtant bien élevées dans le désert pour attirer l'attention sur la fragilité d'un édifice reposant tant sur des données souvent non vérifiées que sur une recherche dépourvue de la moindre méthodologie.

Ce constat peu flatteur et à vrai dire peu engageant, s'avéra une seconde cause de la désaffection de certains ufologues pour qui l'évidence avait progressivement changé de visage.

Perdu dans sa campagne du Nord-Est, le CNEGU manquait de cas à fort indice d'étrangeté à se mettre sous la dent (*hormis un enlèvement allégué*). Le temps était donc venu pour lui de jeter un regard critique plus approfondi sur les données dont il disposait, mais aussi d'élargir parallèlement son champ d'action et sa zone d'intervention.

Sur ce second point, l'opportunité ne tarda pas à poindre à l'horizon. Depuis quelque temps il était question d'un phénomène insolite pour le moins novateur. Il nous venait d'outre Manche et répondait au vocable de « Corn Circles » (*devenu depuis « Crop Circles »*).

La sensibilité scientifique de certains d'entre nous se trouvait interpellée par l'idée que ces figures récurrentes apparaissant dans la campagne anglaise et que d'aucuns considéraient comme associées aux ovnis, pouvaient enfin donner lieu à une approche de terrain autorisant mesures et expérimentations.

C'est de ce constat qu'émergea, courant 1988, l'idée de ce qui allait ultérieurement devenir le « **Groupe VECA** ». Sans entrer dans le détail de nos expéditions outre Manche - je vous renvoie pour cela au rapport qui en a découlé (8) - je me dois de préciser ici que ce long travail a pesé sensiblement dans l'évolution, tant individuelle que collective, des membres du CNEGU (*comme d'autres !*).

Partis sans a priori quant à la nature de ce phénomène et donc avec une ouverture d'esprit totale vis-à-vis de son caractère pour le moins insolite, c'est au fil des rencontres et investigations menées « in situ » que, peu à peu, se forgea notre conviction. C'est grâce à une préparation méticuleuse de ces voyages et à la diversité de l'équipe constituée que ce travail put, à l'inverse de beaucoup d'autres, aboutir à une conclusion pour le moins argumentée.

C'est à cette époque également que nous eûmes quelques velléités d'expédition vers la vallée d'Hessdalen, en Norvège, où là aussi s'observaient des choses curieuses et très récurrentes.

Malheureusement, nos disponibilités étaient plutôt estivales alors que la période propice pour se rendre en Norvège était à l'inverse hivernale (*au minimum équinoxiale*). Le projet fut donc moult fois reporté.

Toutefois, parallèlement à la problématique céréalogiste qui nous occupait beaucoup, c'est le constat inattendu que la Lune s'avérait être le stimulus réel de certaines observations d'ovnis qui allait nous projeter vers de nouvelles investigations. Nous fûmes définitivement convaincus de la nécessité qui s'imposait désormais de réexaminer la casuistique avec un regard autrement plus rigoureux qu'il ne l'avait été par le passé.

La célèbre vague d'observation de 1976, particulièrement féconde sur notre région, constituait alors un champ d'investigation tout désigné pour revisiter certains récits qui nous paraissaient douteux, tant le « portrait robot » de la méprise avec la Lune était devenu familier à certains d'entre nous.

Là encore, le résultat fut sans appel et finit par convaincre les plus frileux de l'urgence qu'il y avait pour l'ufologie à changer résolument de cap. Pour vous en convaincre, je vous renvoie au document « **Opération Saros** » qui, à la lumière de la Lune, devrait vous éclairer sur ce point. (9)

Une approche modeste et pragmatique.

Certains diront sans hésiter que, si sceptiques de nature nous n'étions point, à tout le moins très disposés à le devenir nous fûmes. Afin de répondre à ces allégations partisans, je reviendrai plus loin sur cette notion. A ce stade, je me contenterai de poursuivre le récit de nos pérégrinations dans le monde de l'insolite.

L'actualité est ainsi faite qu'à tout instant peut surgir une nouvelle affaire qui alimente soudain la rubrique « faits divers » des médias (*et de nos jours enflamme le Net !*). Si généralement le soufflé retombe très vite, c'est souvent pour nous, tout à l'inverse, le départ d'une investigation qui pourra durer des semaines, voire des mois.

Définitivement guéris de l'illusion de jeunesse qui nous poussait à croire que les journalistes, et mieux encore les « écrivains-ufologues », parlaient de choses qu'ils connaissaient bien pour avoir mené eux-mêmes les investigations qui s'imposaient, il est clair que notre approche de toute nouvelle enquête n'est plus désormais ce qu'elle fut durant les années 70-80.

L'esprit plus vigilant et mieux exercé à discerner le vrai du faux, l'avéré du présumé, le réel de l'apparent, il est patent que notre analyse des faits allégués ne s'appuie plus sur la même grille de lecture que celle qui, malheureusement à nos yeux, demeure aujourd'hui la plus commune.

De fil en aiguille, nos enquêtes nous ont conduits à découvrir qu'une voiture en guise de soucoupe volante, qui des obus éclairants en lieu et place d'une escadrille de PAN, qui un ballon jouant à l'entité humanoïde volante, qui l'étoile du berger survolant les toits ou se jouant des lois de l'optique dans l'œil de témoins sincères mais pourtant mystifiés, ... J'en passe et des meilleures !

Je n'allongerai donc pas inutilement cette liste des méprises d'origine naturelle ou artificielle, qui ne cesse de s'allonger, notamment dans les domaines de la photographie et de la vidéo. Une chose est désormais établie à nos yeux : si l'on veut trouver l'explication à une observation présumée insolite, encore faut-il la chercher ! Et pour ce faire, encore faut-il s'appuyer sur le « principe d'économie » si cher (*à juste titre*) à la démarche zététique (10).

Notre expérience tend à montrer qu'en lieu et place d'un phénomène complexe (*voire exotique*) pour expliquer simplement une observation insolite, se trouve souvent une cause fort simple (*voire banale*) mais qui peut s'avérer masquée par un contexte et/ou un processus cognitif occasionnellement complexe.

Absence de preuve n'est pas preuve de l'absence.

A ce stade de mon discours, les esprits chagrins, s'ils n'ont pas encore renoncé à poursuivre la lecture, ne manqueront pas de vociférer sur le fait que mes propos révèlent « in fine » une tendance malade à tout réduire et à prétendre tout expliquer prosaïquement. Rapidement, ils en viendront à considérer que cela relève de notre incapacité à imaginer d'autres paradigmes, à entrevoir l'idée trop dérangeante d'un ailleurs abritant d'autres formes de vie, à surmonter nos peurs face à ce qui nous dépasse...

Ils nous taxeront sûrement d'anthropocentristes bornés menant une croisade aux relents obscurantistes. Que sais-je encore ? Peut-être puis-je les rassurer en précisant qu'il subsiste dans nos dossiers bien des cas pour lesquels nous ne sommes pas parvenus à proposer des explications rationnelles. Certes, il est probable que pour une bonne part d'entre eux (*ou la totalité ??*), cette explication existe potentiellement et que les raisons l'ayant empêchée d'émerger sont généralement diverses et variées, excusables ou plus tristement regrettables.

Je devrais même vous surprendre en vous disant que nous sommes bien loin des 80% de cas expliqués !!!
Attention : je n'ai pas écrit « inexplicables ».

Ces dossiers demeurent donc « **ouverts** ». Qu'on se le dise dans les chaumières !

Bien sûr, certains cas résistent à notre analyse et rien n'interdit de penser qu'il y a derrière les faits concernés des aspects exotiques du plus grand intérêt. Rien ne permet non plus de l'affirmer comme un fait établi, ni même seulement probable, comme certains l'affirment un peu vite, souhaitant même l'imposer comme vérité absolue.

« **POSSIBLE** » demeure le seul qualificatif raisonnable à notre goût ! **Un choix délibéré, souvent mal perçu.**
L'heure est venue de répondre à nombre de nos détracteurs et donc à la question :

Pourquoi si peu de cas inexplicables dans les publications ou sur le forum du CNEGU ?

La question paraît légitime pour qui s'intéresse au problème des PAN. La réponse devrait vous apparaître tout aussi justifiée si vous prenez la peine de suivre mon raisonnement.

Constat général :

- en un demi-siècle d'intérêt pour la question, des milliers de cas (*voire des millions*) ont été accumulés de par le monde,
- pour la majorité, ces cas se révèlent très mal informés (*au sens d'une possible exploitation scientifique*),
- un grand nombre d'entre eux ne présentent pas un degré d'étrangeté suffisant pour laisser entrevoir un intérêt patent.

Constat appliqué au CNEGU :

- quelques centaines de cas, soit une quantité négligeable en regard du corpus mondial,
- aucun cas « fort » au sens qu'il allie simultanément une haute étrangeté, un bon degré d'information et d'expertise, et surtout l'absence d'explication rationnelle argumentée,
- une majorité de cas à intérêt limité (*pour de multiples raisons*), faisant suite à une enquête minutieuse et de « première main »,
- un pourcentage significatif de cas expliqués, suite à de véritables expertises des données disponibles à leur propos.

Déduction logique :

- en ce qui concerne l'apport de données significativement insolites, nos travaux demeurent à ce jour globalement peu fructueux, ceci après quatre décennies d'existence,
- en matière d'explications fournies, au cas par cas, le CNEGU sort largement de la moyenne observable au niveau de l'ufologie privée hexagonale, voire plus largement,
- dans le domaine de la méthodologie, tant sur le plan de certaines enquêtes que sur les diverses opérations (*Comité régional, VECA, Saros, ...*) le CNEGU a fait preuve tant d'originalité et d'innovation que d'efficacité.

En conséquence, nos moyens restant très limités, notre choix délibéré fut et demeure de diffuser en priorité les cas pour lesquels une explication rationnelle peut être apportée de manière rigoureuse et détaillée (*mais qui reste évidemment critiquable, voire falsifiable*).

Outre le fait d'épurer l'ensemble des cas à étudier (*j'y reviendrai plus loin*) certaines de ces explications (*ou les démarches qui y conduisent*) présentent un intérêt pédagogique certain, ce qui nous semble être un apport constructif à l'ufologie d'investigation, fut-il mineur !

Au risque d'en faire sourire certains, je vous préciserai que reconnaître une méprise n'est pas chose innée et, comme l'usage des contrepèteries, cela exige un certain entraînement mental. C'est du moins ce que l'usage nous a appris !

L'intérêt de présenter des cas expliqués venant d'être pointé du doigt, poursuivons en précisant qu'il s'avère tout aussi important de « préserver » les cas pouvant présenter un intérêt réel dans la mesure où ils résistent à l'analyse.

J'entends par « préserver », l'idée que si ces cas méritent indiscutablement que l'on s'arrête et que les divers chercheurs puissent en disposer aisément, le fait de les diffuser plus largement, notamment sur le web, n'est pas une attitude neutre sur le plan méthodologique et donc sur celui de l'approche scientifique.

Je ne prendrai qu'un exemple volontairement très simple.

Imaginez qu'un chercheur porte son attention sur une caractéristique particulière du phénomène (*prenons la forme décrite, toujours pour rester simple*). Le fait de diffuser dans le domaine public la forme observée

dans telle ou telle occurrence peut effectivement fausser la recherche, dans la mesure où cette même forme, rapportée ultérieurement, ne le sera peut-être pas sans avoir subi une possible induction. Qui pourra exclure cette éventualité ?

Autrement dit, une diffusion non raisonnée des données contribue à compliquer, voire à dégrader la recherche elle-même. Il n'est donc pas idiot de s'interroger sur l'intérêt véritable qu'il y a, outre le plaisir de rapporter de belles histoires insolites, à divulguer les cas avec force de détails.

Certes, il y a le droit à l'information qui peut m'être opposé, je le concède volontiers ! Toutefois l'accès à certaines informations ne devrait-il pas passer par une démarche volontariste, donc par des canaux spécialisés et conçus à cet effet ? L'idée n'est certes pas de restreindre l'information mais bien d'éviter que trop d'informations superflues ne tuent l'information à venir.

Cet argument pèse donc lui aussi dans notre choix délibéré de ne pas diffuser plus que nécessaire les cas qui nous paraissent dignes d'intérêt. Il y a selon moi un équilibre à trouver entre diffusion pour alimenter la recherche et discrétion pour éviter de lui nuire. Nul doute à mes yeux que s'il peut y avoir diverses voies pour collecter les informations, nous devrions disposer en corollaire de plusieurs canaux pour en assurer une diffusion intelligente.

Rappel indispensable.

Après 60 ans d'études diverses, en vue de résoudre l'énigme des PAN, peu de progrès significatifs ont été enregistrés, ce qui fait dire à certains que cette approche n'est pas de nature à faire progresser la science.

Ceux qui s'en donnent la peine peuvent aisément se rendre compte que la cause majeure de cet échec relatif réside dans la médiocre qualité des données observationnelles. La pollution excessive des données testimoniales disponibles par celles issues d'observations mal documentées ou mal expertisées, donc souvent erronées, falsifiées, voire totalement inventées, rend caduque toute étude nécessitant de s'appuyer sur un large échantillon de cas.

Certes, la nature intrinsèquement exotique de certaines notifications de PAN pourrait à elle seule justifier cette absence de résultats. Par sa nature évasive et/ou trop éloignée de nos concepts perceptifs ou cognitifs, le phénomène ne pourrait-il échapper de fait à notre entendement ? Pourquoi pas !

Mais le CNEGU se garde bien de faire de la « psychologie EBE » ou de dénombrer les races d'ET, tant font défaut les éléments tangibles en la matière !

Le problème est que, noyées dans le fatras d'un corpus de données hyper pollué, les éventuelles caractéristiques propres à un (ou des) phénomène(s) insolite(s), quelles qu'en soient la nature et l'origine, ne peuvent être clairement isolées.

Il nous semble donc raisonnable de penser (*nous autres petites gens du CNEGU*) que l'étape première d'une véritable étude scientifique du dossier PAN n'est pas encore atteinte, à savoir : réunir un corpus de données d'une qualité suffisante pour autoriser des études spécifiques avec une espérance de réussite ne serait-ce qu'acceptable. C'est aussi l'opinion que semblent afficher tant le GEIPAN que quelques autres entités ufologiques (*notamment étrangères*).

Notre axe prioritaire reste donc de contribuer au mieux, par nos efforts, à l'élaboration de ce corpus. Cela passe par des enquêtes de qualité et des contre-enquêtes menées sans concession quant aux approximations passées.

Dernier point, à l'adresse des plus récalcitrants.

Il est communément admis et clamé de toutes parts, qu'une grande majorité des observations de PAN (*80% étant le minimum souvent admis*) relèvent d'explications prosaïques, à savoir des confusions les plus diverses. Dont acte !

Je m'étonne donc du paradoxe suivant : ***prenez (à quelques rares exceptions près) n'importe quelle publication (ou site/blog/forum) ufologique et comptez-y le pourcentage des cas expliqués en regard de ceux qui sont censés ne pas l'être. Vous trouverez au bas mot une inversion du rapport, soit 20/80.***

Certes, il me sera répondu aussitôt que les cas expliqués ne présentent guère (*voire aucun*) intérêt et qu'il convient de concentrer son énergie sur les cas intéressants (*c.-à-d. : non expliqués*). Opinion que nous ne partageons absolument pas, mais que nous respectons. Toutefois, nous y reviendrons !

Pour ma part, j'adhérerais sans conteste à cette vision des choses si les cas ainsi présentés l'étaient sur la base de démonstrations claires, établissant un fort degré d'informations, lui-même assorti d'une analyse rigoureuse du matériel disponible.

Malheureusement, force est de constater qu'à ce niveau le compte n'y est pas, y compris dans certaines diffusions à caractère plus officiel.

Le paradoxe se renforce plus encore quand vous tentez d'obtenir de la part des plus grands diffuseurs de cas insolites quelques exemples choisis (*et de leur cru*) de méprises, fussent-elles classiques ou plus originales. Vous ne recevez généralement en retour qu'une bordée de critiques (*quand ce n'est pas pire*) ou, variante aussi fréquente, vous bénéficiez d'un « silence radio » aussi reposant que significatif...

En conséquence, j'invite les détracteurs de tout poil qui s'appuient sur l'absence de cas inexpliqués dans nos publications pour nous reprocher un certain « scepticisme maladif » (*condamné de fait*) à nous faire connaître des exemples de leurs cas « résolus ». A n'en pas douter, ceux-ci font légion puisque statistiquement 4 à 5 fois plus nombreux que les cas présumés exotiques dont ils nous gratifient (*ce dont nous les remercions !*)

J'ose espérer que ma proposition, aussi simple à comprendre qu'aisée à mettre en œuvre, saura retenir leur attention et ne sera pas, à l'inverse, de nature à les mettre en difficulté.

Si toutefois cette seconde situation devait se révéler la bonne (*ce qui ne me surprendrait pas l'ombre d'un instant*) une question surgirait avec vigueur : quel crédit apporter à leurs virulentes critiques ?

En effet, comment imaginer qu'une personne puisse apporter un avis pertinent sur un cas inexpliqué si elle n'a pas, au préalable et de manière récurrente, montré qu'elle était en mesure d'établir le caractère explicable de cas présumés être, de son propre point de vue, en forte majorité ?

Que penseriez-vous d'un agent des fraudes qui, au vu de leur piètre état de conservation, vous accuserait de présenter de faux papiers alors qu'il ne saurait par ailleurs reconnaître, preuve à l'appui, de vrais papiers ayant subi une quelconque altération ? Ceci, alors même qu'il affirmerait, fort justement, qu'il existe davantage de papiers « abîmés » que de véritables « contrefaçons » ! Vous crieriez au scandale, à juste titre ! Pourquoi donc, le même raisonnement ne s'appliquerait-il donc pas aux PAN ?

Le « **chercheur d'insolite** » ne devrait-il pas s'affirmer, avant toute autre chose, comme un « **découvreur d'ordinaire** », un révélateur de méprises, de la plus banale à la plus subtile ?

En dernier lieu et pour conclure, je rappellerai à ces mêmes personnes que si considérer nos conclusions comme erronées ou notre démarche comme orientée est une position très aisée à prendre, en faire une véritable démonstration est chose autrement plus ardue, tout comme celle qui aboutirait à valider l'idée - oh combien réjouissante - que leur propre démarche se serait déjà avérée plus fructueuse que la nôtre.

Mais nous ne demandons qu'à voir !

A défaut de nous proposer de jolies méprises ou d'être en mesure de soutenir de véritables débats contradictoires, il conviendrait a minima que nos pourfendeurs changent enfin de registre !

Les attaques « ad hominem » à l'encontre de membres du CNEGU ou de personnes fallacieusement supposées en faire partie, sont toujours exemptes d'argumentation et ne révèlent en fait, outre la médiocrité de leurs auteurs, que leur incapacité à produire des résultats concrets.

C'est probablement cet échec qui les rend si agressifs.

A bon entendeur salut !

Notes :

- (1) **CNEGU** : Comité Nord-Est des Groupes Ufologiques.
- (2) **CECRU** : Commission Européenne de Coordination de la Recherche Ufologique.
- (3) **FFU** : Fédération Française d'Ufologie.
- (4) **CIGU** : Comité Ile-de-France des Groupes Ufologiques.
- (5) **CUB** : Comité Ufologique Breton.
- (6) **CPCGU** : Comité Poitou-Charentes des Groupes Ufologiques.
- (7) **SCEAU** : Sauvegarde et Conservation des Etudes et Archives Ufologiques.
- (8) Rapport **VECA** (Voyage d'Etude des Cercles Anglais).
- (9) « Opération Saros (1976-1994) : des ovnis reproductibles, une hypothèse vérifiée ».
- (10) Article d'Eric Deguillaume. « La zététique appliquée à l'ufologie ».

Post-scriptum

Le texte ci-dessus a été écrit en 2009, soit bientôt une décennie. Que dire de plus ?

Simplement que tous les appels du pied par lesquels il invitait nos détracteurs à réagir positivement et à produire soit les preuves de leur efficacité et la qualité de leurs travaux, soit à démontrer les égarements ou le manque de pertinence de ceux de notre comité, sont restés lettres mortes !

Sauf erreur de ma part, c'est « silence radio en plein désert ». La bonne question serait probablement : qu'ont-ils produit de concret durant ces années ? En fait, l'ufologie privée française n'a pas progressé, tant dans son organisation que dans la qualité de ses échanges et pas davantage non plus dans la quantité et surtout la qualité de ses travaux.

Le paysage ufologique français, après disparition de la quasi-totalité des revues ou bulletins qui en traduisaient ou en reflétaient l'activité, se réduit aujourd'hui et pour l'essentiel à des sites/blogs/forums où l'on parle beaucoup (souvent dans le vide) de tout et de rien, quand ce n'est pas le reste du temps pour polémiquer sans fin. Il est souvent regrettable que des témoins sérieux et sincères voient leurs témoignages s'enliser dans les arcanes de la toile. Il est tout autant préjudiciable que ces mêmes témoins ne trouvent en réponse à leurs légitimes interrogations qu'un salmigondis de théories fumeuses.

Il serait temps de dépasser l'euphorie de communication suscitée par l'internet, puis décuplée par les réseaux sociaux, pour gagner en maturité et s'appuyer enfin sur l'énorme potentiel que ces outils permettent en facilité d'échange et d'investigation. Mais une fois encore ce ne sont pas les outils qui font défaut mais... l'intelligence à les utiliser !

Le CNEGU continue donc son petit bonhomme de chemin à l'aube de sa cinquième décennie d'existence. En parallèle, le SCEAU-Archives OVNI poursuit également sa route, le regard désormais pointé vers la collaboration européenne en matière d'archives numérisées.

Une bonne nouvelle tout de même avec la réelle progression durant cette décennie de la recherche officielle en France. Contrairement à l'ufologie privée, le GEIPAN a su, dans le même temps, s'ouvrir intelligemment et efficacement dans sa communication et, plus important encore à nos yeux, a su faire progresser sa méthodologie d'approche des notifications de PAN. Il constitue désormais un partenaire solide et ouvert pour toutes celles et ceux qui à titre privé tentent d'aborder la question ufologique avec pragmatisme et ouverture d'esprit.

Pour l'heure, l'ufologie du XXIème siècle n'est pas, en regard des outils dont elle dispose désormais, à la hauteur des espoirs qu'il était légitime de nourrir aux abords de l'an 2000.

Tout reste donc à construire, ou presque !

La révolution des outils d'enquête

Éric Maillot

Un aveu : je ne suis pas le mieux placé pour vous narrer ce qu'était l'enquête de terrain à la création du CNEGU. D'abord parce que je n'en suis membre que depuis la fin des années 80 seulement et surtout parce que j'ai souvent opté, « principe d'économie » oblige, pour « l'enquête de fauteuil » autant que possible. C'est pourtant cette dernière qui se rapproche désormais le plus des pratiques actuelles d'investigation. Mais pour avoir aussi pratiqué le terrain et étudié bien des rapports, je vous propose tout de même de replonger ensemble dans le passé, quand rien n'était simple ni rapide.

Comment avait-on connaissance d'un cas ? Le témoin pouvait vous contacter téléphoniquement ou par courrier postal s'il lisait une revue ufologique. Sinon c'était souvent par la presse papier locale que nous prenions connaissance d'un récit. Dans ce cas de figure, il fallait contacter le journal pour avoir quelques précisions utiles ou se contenter du contenu de l'article puis aller chercher sur site le témoin, en interrogeant les gens du cru. Si son vrai nom était donné, c'est sur le bottin (ou le minitel ultérieurement), que l'on pouvait espérer trouver son téléphone pour prendre contact et obtenir un rendez-vous.

Aujourd'hui tout ceci est accessible en quelques minutes sur internet (journaux, pages jaunes). Souvent c'est le témoin qui s'y exprime directement puis qui prend contact rapidement via un email ou un réseau social.

Il fallait ensuite avoir la chance de joindre votre interlocuteur après avoir composé les numéros sur le cadran rotatif ou le clavier à touches du téléphone filaire fixe (ou plus tard sur base avec ampli ; le must pour prendre des notes les mains libres !) Sinon recommencer quand vous seriez à nouveau chez vous en espérant que quelqu'un répondrait enfin.

Aujourd'hui avec la messagerie orale, les SMS-textos et le téléphone mobile, vous contactez, appelez ou rappelez rapidement quasiment partout où vous êtes.

Pour arriver au site, il fallait d'abord acheter la bonne carte IGN 1/25000e (voire la 1/50000e) en plus de la carte routière Michelin ou Shell qui couvrait le département. Et si vous l'aviez déjà, aller en racheter une récente était parfois nécessaire tant l'environnement (naturel, urbain, routier, ...) évoluait.

Aujourd'hui en quelques minutes sur internet, ces cartes régulièrement mises à jour sont sous vos yeux avec Géoportail et Google Maps. Elles existent même en 3D...

Une fois son adresse connue, vous la visualisiez sur un des plans de l'almanach départemental des PTT (pardon, de la Poste) sinon ce serait sur place avec le plan affiché près de l'abri bus ou en se renseignant auprès des autochtones ...en espérant que le troisième interrogé vous donnerait bien la même direction que le premier. Mais pour parvenir jusqu'au village ou hameau recherché, il était conseillé d'être accompagné d'un bon copilote sachant lire les cartes routières pour vous éviter des détours, demi-tours et arrêts multiples de lecture de carte.

Aujourd'hui, avant même d'y aller, vous connaissez parfaitement les lieux en vue aérienne et vue depuis la rue avec Google Street View. Puis votre GPS vous amène directement devant chez M. X pour peu que vous ayez fait l'effort de saisir l'adresse complète.

Une fois chez le témoin, vous sortiez votre caméra super 8 (film de quelques minutes en argentique à faire développer) ou, dans les années 80/90 le caméscope VHS de 3 kg et votre magnétophone à cassette de 1 kg et vous enregistriez en espérant que la cassette n'arrive pas en fin de bande après 1-2h. En rentrant chez vous, surprise : les piles étaient faibles donc le son enregistré traînant et déformé, les bruits ambiants (vent, voiture, chien, vaisselle, etc.) couvraient la voix du témoin s'éloignant du micro.

Aujourd'hui les enregistreurs sont miniatures, intégrés à votre PC portable ou smartphone. Certains n'enregistrent que s'il y a du son si vous le souhaitez. La webcam ou GoPro passe partout et vous visionnez, montez, partagez. Désormais l'audio et la vidéo ont leurs outils, des logiciels simples ou sophistiqués pour retravailler sons et images.

De retour chez vous, pour transcrire vos bandes audio et rédiger votre enquête, c'est d'abord au stylo sur un brouillon au papier libre puis sur votre machine à écrire avec un papier carbone au cas où un copain voudrait avoir une copie, voire sur un papier ronéotype pour pouvoir le reproduire avec une machine à alcool (à manivelle ou à moteur) en vue d'une publication dans votre bulletin d'association. Évidemment après trois ou quatre erreurs de frappe, jeter la feuille et tout retaper...L'arrivée des premiers « Personnel Computer » et des traitements de textes fut donc bénie pour tous les enquêteurs.

Aujourd'hui vous tapez votre texte sur votre ordinateur, effacez, copiez/collez et le correcteur orthographique vous corrige. Vous pouvez même le dicter vocalement et l'ordinateur écrit. Vous y insérez photos, cartes, sons, vidéos et liens internet ; vous créez votre PowerPoint pour un exposé et envoyez votre publication via un email dans la seconde suivante ; vous en tirez plusieurs exemplaires sur votre imprimante d'un clic, sans avoir les mains tâchées d'encre.

Sur le terrain, vous aviez fait quelques prises de vue avec votre appareil reflex ou jetable avec négatif argentique en ayant pris soin de prendre la bonne pellicule et votre flash portable pour peu que la luminosité ambiante soit faible au moment de la rencontre (crépuscule, temps couvert). S'en suivait l'attente de finir votre pellicule (sauf les douze poses vite utilisées) pour la faire développer par un professionnel ou par vous-même, à vos risques et périls, dans votre labo perso ou celui de la MJC locale. Après quelques semaines, si vos tirages n'avaient pas été égarés, vous découvriez, heureux, le contenu de votre pochette de photos contenant quelques ratées.

Aujourd'hui votre APN ou téléphone mobile vous permet autant de photos que vous voulez. Vous voyez instantanément leur qualité, ajustez leur cadrage sur l'écran, modifiez ou corrigez leur luminosité ou contraste, éliminez les yeux rouges, ... Avec l'EXIF, fini les listes détaillées à remplir pour conserver les paramètres de vos photos.

Pour avoir l'avis de vos collègues et amis sur ce cas et vos documents, il n'y a que deux solutions : aller les voir en train ou en voiture sinon leur envoyer les originaux par la poste accompagnés d'une longue lettre d'explication et de questions puis attendre la semaine ou quinzaine suivante pour avoir leur réponse. En espérant que votre courrier ne s'égare pas...

Aujourd'hui vous scannez ou photographiez et vous expédiez en quelques minutes en MMS ou email avec pièce jointe (compressée ou pas) avec accusé de réception si vous le souhaitez. La réponse peut suivre dans l'heure ou la minute.

Ensuite vous commencez à vérifier les infos. Rencontre avec les voisins puis les gendarmes, si ces derniers ont dressé un procès-verbal en espérant qu'ils accepteront de vous en parler. Rédiger un courrier postal au centre météo et rechercher le journal pour y découper le bulletin météo du jour. Contacter téléphoniquement ou par courrier postal la base militaire pour les vols ou exercices, idem à l'aéroclub, voire contacter le CRNA-Est pour le trafic civil et les traces radars en espérant avoir une réponse, rechercher les cartes aériennes papier pour vérifier la direction de couloirs aériens, ...

Aujourd'hui les PV (anonymisés) sont en ligne publiquement (2007) sur le site GEIPAN ; les données météo horaires complètes sont accessibles pour plusieurs stations proches (Meteociel, Infoclimat, ...), l'imagerie satellitaire météo du territoire également. Les traces radar des avions civils dans le monde sont archivées (Flightradar, Planefinder) ; les exercices militaires sont signalés sur internet (SIA, DIRCAM) pour l'année et toute la France, ...

Enfin les vérifications astronomiques se faisaient avec les éphémérides papier annuelles ou les données des almanachs postaux ou le planiciel rotatif en carton fait pour Paris. Evidemment vous deviez tenir compte des corrections horaires pour le lieu et l'heure légale. Les relevés d'azimut à la boussole, en plus d'une grande méfiance envers les sources magnétiques parasites proches (ligne HT, balustrade en fer forgé, véhicule, béton armé, ...) nécessitaient aussi une correction magnétique locale selon les données IGN.

Ces divers calculs techniques, à faire à la main ou à la calculatrice, commencèrent à devenir plus accessibles avec les premiers ordinateurs programmables en Basic, apparus en 1981 (1 ko et 16 ko de RAM !). Les membres du CNEGU se sont adaptés à cette technologie, ont créé leur propres programmes ou utilisé ceux disponibles parmi les logiciels « astro », juste capables de dessins N & B.

Aujourd'hui, obtenir la position de la Lune et des astres, leur phase, avec l'environnement et l'éclairage local pour n'importe quel lieu et date est un jeu d'enfant grâce à Stellarium. Les outils en ligne de cartographie et de photos aériennes permettent aussi aisément de tracer des azimuts fiables. Vous trouvez pourtant parfois un peu lent votre ordinateur de 1 Go avec ses X fenêtres de travail ouvertes simultanément.

Il serait possible de multiplier les exemples (du modem 56 kb/s à l'internet fibre 1 Gbit/s) mais vous l'avez désormais compris (faute de l'avoir vécu), enquêter dans les années 70, 80 et même 90 n'était pas une sinécure. Étudier correctement le phénomène ovni demandait un investissement financier notable et une disponibilité temporelle conséquente. Dans nombre de cas toutes les démarches essentielles de vérifications prenaient au minimum plusieurs semaines ou plusieurs mois quand ce n'était pas quelques années. Avant l'avènement et la généralisation de l'internet, c'était à la bibliothèque ou aux archives départementales qu'il fallait passer des heures, juste pour accéder à un ou deux documents spécialisés ...en espérant qu'ils existent ou soient consultables.

Aujourd'hui, la majorité des connaissances humaines est accessible en quelques secondes ; des archives ou documents papier rares numérisés sont même disponibles. Désormais, c'est plus l'abondance d'informations à trier ou recouper qui devient chronophage.

Le CNEGU a su s'adapter aux évolutions de son époque pour en tirer le meilleur au profit de la compréhension des récits ufologiques qui n'a donc pas cessé d'y progresser à partir des années 90.

En ce XXIème siècle et troisième millénaire, jamais l'investigation et la vérification des récits ufologiques n'ont donc été aussi aisées. Mais ce savoir-faire des membres du CNEGU risque malheureusement de se perdre si du sang neuf ne vient pas s'imprégner de leur connaissances et de leur expérience cumulée. C'est donc avec grand plaisir que nous avons accueilli cette dernière décennie Thibaut Alexandre et Jean-Michel Abrassart. Le premier, astronome amateur, nous fait profiter en retour, entre autres compétences, de sa maîtrise d'outils dédiés au suivi aéronautique et aérospatial ; le second a su tirer les leçons de nos travaux et leur donner la dimension théorique et universitaire qui leur manquait.

Puisse l'avenir apporter au CNEGU d'autres membres (vous peut-être ?) qui le maintiendront pérenne et feront que ce comité sera encore aussi efficace et productif après son demi-siècle d'existence.

Pensez à venir lire nos publications (boîte à outils de l'enquêteur, enquêtes, contre-enquêtes, historique, fiches méprises ou techniques, ...) ou à nous contacter sur notre forum : <http://cneгу.forumactif.org/>

La collection complète des douze numéros de notre ex-revue « les Mystères de l'Est » est aussi sur un CDROM, disponible sur demande. En attendant, les pages suivantes vous donneront un aperçu éclectique de nos travaux et méthodes d'investigation.

Trois soucoupes jouent à saute-mouton

Éric Maillot (1993 et 2018)

Lieu et date

Monthermé 08800, HLM de la rue Jean Jaurès ; rez-de-chaussée nord. Ancien domicile du témoin Mme P. Un samedi soir entre 23h15 et 23h30 légales, très probablement la dernière semaine de juillet des années 1982 ou 83 ; l'année n'est absolument pas sûre. L'enquête initiale est menée en deux rencontres espacées d'un mois. L'observation n'a pas été approfondie comme il est habituellement nécessaire et possible de le faire lorsque la datation est précise.

Récit du témoin

Mme P. est en chemise de nuit et s'affaire dans sa cuisine à des tâches ménagères. Son mari est déjà couché et endormi. Voulant profiter de la douceur de cette nuit d'été, elle ouvre sa fenêtre (nord) et en profite pour regarder le ciel étoilé. Les éclairages de rue sont éteints. La Lune éclaire le paysage environnant mais n'est pas visible du témoin qui suppose que l'astre est derrière et à droite (sud/sud-est) du bâtiment. A sa droite et assez haut, elle se souvient aussi d'une étoile (ou planète) fort lumineuse et observe le passage d'un avion allant nord-est. Puis elle aperçoit sur sa droite trois lumières blanches en forme d'assiettes plates retournées vues de $\frac{1}{4}$ dessous. Elles sont situées angulairement au-dessus d'une HLM proche, du côté de l'antenne. Ces trois formes semblent jouer à saute-mouton ou à se chamailler, effectuent des mouvements distincts (montants, descendants, des écarts rapides) ponctués de stations fixes. Malgré ces mouvements rapides et brusques avec arrêts instantanés, elles restent groupées dans un secteur angulaire précis d'environ 45° , quasi centré sur l'est. Ce manège va durer moins de cinq minutes durant lesquelles Mme P. reste penchée à sa fenêtre, paralysée de stupeur. Hypnotisée par ce ballet qui la captive, elle est incapable d'appeler son mari. Enfin les trois lueurs s'immobilisent en s'alignant horizontalement puis, en une fraction de seconde, filent en ligne droite légèrement descendante vers la gauche. Elles sont alors vite cachées par l'angle d'une maison (que Mme P. n'identifie pas avec certitude). Mme P. retrouve alors ses facultés (voix et motricité) et ressent alors tremblements et frissons durant quelques minutes. Elle ira ensuite se coucher sans réveiller son mari et dormira peu cette nuit là. A son réveil, elle relate son observation à son mari.

Aspect des lumières

Elles ont une consistance matérielle, des contours nets, une forme générale elliptique ou ovale horizontale, semblent munies d'un fin dôme aplati. Leur couleur est d'un blanc phosphorescent, aspect « néon » ou « sous-vêtements éclairés en lumière noire », sans autre détail ou variation de couleur. La luminosité n'éblouit pas. Il n'y a pas de traînée ou autre émission externe. Elles sont de formes identiques. La taille angulaire d'une lueur est estimée à 1 ou 2 cm à bout de bras. La Lune est estimée entre 4 et 8 cm. Le phénomène avait donc une taille angulaire réelle du quart de celle de la Lune, soit 7.5 minutes d'arc ou 0.125° . La distance minimale entre le témoin et la HLM étant de 200 m, on peut estimer la taille métrique minimale d'une lueur à 0.43 m (ou 4,3 m pour 2 km).

Cohérence et crédibilité du récit

Lors de son premier récit, Mme P relate la présence incertaine de (cinq ?) feux fixes scintillants « comme des étoiles » sur le bord inférieur des lueurs. Feux qui auraient disparu lors du départ final associé à une brève sur-luminosité. Tous ces détails, très soucoupiques comme celui du discret dôme, ne seront plus mentionnés lors de notre second entretien qui, contrairement au premier, fut plus centré sur une reconstitution in situ ...

Plusieurs années après les faits, Mme P. revit visiblement son observation et ne laisse guère de doute sur la sincérité de son propos. Elle jouit d'une bonne acuité visuelle (vérifiée) et ne porte ni lunettes ni lentilles. Elle apprécie les feuilletons de S.F. et porte un intérêt modéré aux ovnis. Son mari est lui plus intéressé et regrette de n'avoir pu observer aussi. Seuls deux livres sur l'insolite en général sont présents au domicile.

Autour du récit

Quelques détails compliquent les choses... Mme P. se réfère à une observation d'autres personnes ayant eu lieu à Monthermé, soit quinze jours avant ou après elle et sur ce même flanc de colline. Cette observation des enfants Z. serait une rencontre rapprochée avec trace au sol enquêtée par la gendarmerie. Il s'avère, après avoir consulté la famille Z. (la mère qui n'a rien vu et une fille qui n'a pas tout vu) que la date de leur observation serait soit en 1981 soit en 1978. Eux se repérant sur la « publication d'une photo d'ovni prise par un gendarme dans la Marne » (1975 en fait !). Le principal témoin, une autre fille Z., n'a pu être consultée puisque résidant sur Paris. Etrange hasard, la forme qu'elles décrivent serait « une assiette retournée avec des feux autour », posée dans un pré proche de leur domicile. Ovni qui serait « parti très rapidement vers la Longue Roche en éclairant le paysage ». L'une des filles Z. n'aurait vu que cette dernière phase d'une « lueur indirecte » de type « gyrophare mobile ».

La gendarmerie a bien enquêté ce cas. La trace alléguée décrite comme une zone brûlée (mère Z.) ou d'herbe coupée ou tassée (fille Z.) était bien présente. Il aurait été demandé à la famille Z. de ne pas ébruiter cette histoire... pourtant connue de Mme P.

La trace au sol est finalement élucidée puisque s'étant produite sur le pré de monsieur M. qui, contacté par téléphone, relate que les gendarmes sont venus le voir et qu'il leur aurait expliqué que son âne broutant autour d'un piquet était le responsable de cette trace. Il n'a pas souvenir de la date de cet événement.

Le fils de Mme P. pense que cette observation des Z. avait même été publiée dans la presse. Après vérification, le journaliste local de « l'Ardennais » ne se souvient pas avoir écrit sur cette affaire Z. ni sur celle de la famille P. mais il se souvient en avoir entendu parler à son retour de congés d'été. Après lecture des journaux de juillet 1982 et 83, rien n'a été publié sur ce thème. L'enquête de 1993 s'est donc arrêtée à ce stade.

Conclusion ... en 1993

Les phénomènes lumineux observés, s'ils sont situés au-dessus de la HLM, ne peuvent être au sol. Or à ma connaissance, il n'existe pas d'objet connu susceptible d'expliquer le récit de Mme P. et encore moins si la distance est supérieure à 200 m : aucun objet ne supporterait alors de telles accélérations et décélérations brutales sans inertie, ce qui exclut des hélicoptères ou avions lointains. *Des faisceaux projetés sur un plafond nuageux sont aussi exclus d'après la météo et les étoiles indiquées par le témoin.* Il faudrait donc bien parler d'ovnis aux performances physiques surprenantes et éventuellement d'objets miniaturisés. Bref serions-nous là face à une formation de trois vraies soucoupes d'humeur très joueuse ?

Une autre conclusion me semble à envisager si l'on admet que le phénomène était juste angulairement proche d'une des deux HLM (jumelles d'aspect) et à une hauteur angulaire proche de leur ligne de faite. Entre ces deux bâtiments, une zone située au sommet du flanc de colline était visible (actuellement masquée par de jeunes arbres qui n'existaient pas alors !). Nous avons pu constater que de ce lieu, situé plus haut et à quelques centaines de mètres de distance, on voit bien la fenêtre de Mme P.

Imaginons trois personnes munies de grosses lampes torches faisant une balade nocturne sur le chemin de l'Halliou qui passe justement là. Une excursion d'autant plus banale et probable que je l'ai pratiquée étant jeune avec les Scouts. Le secteur de Monthermé est très prisé des touristes et randonneurs pour ses points de vue sur la vallée de la Meuse (ici le plus proche est « La Roche à 7 heures »). Pourquoi pas même des militaires du Centre d'Entraînement des Commandos de Givet ou des astronomes amateurs en quête de sommet avec vue dégagée ? La petite taille des lueurs, leurs mouvements variés et brusques pourraient alors s'expliquer par la simple agitation de ces lampes nécessaire pour monter jusqu'au point de vue.

La description soucoupique (fin dôme plat et feux brillants ?) serait alors une banale reconstruction influencée par la S.F. et un amalgame avec le récit de la famille Z. Faute de pouvoir faire une reconstitution-simulation sur site à cause des arbres, telle est l'explication qui me semble la plus probable en 1993. Pourtant....

Réexamen en 2018

L'expérience ufologique acquise, notamment au sein du CNEGU et au fil de mes investigations zététiques, fait qu'aujourd'hui il est nécessaire de proposer une autre piste bien plus probable que celle de 1993.

Depuis 2007, les procès-verbaux de gendarmerie sont désormais publics en ligne. L'ovni de la famille Z. est maintenant aisément datable puisqu'il fait partie des PAN D du GEIPAN... Passons sur l'incongruité de voir

un probable gyrophare bleu (fantasmé en ovni) devenir un PAN D officiel et retenons-en la date notifiée dans le PV de gendarmerie : 11 octobre ... 1980 ! Fort de cette datation, recherchons quelques informations sur la position de la Lune pour les derniers samedis de juillet des années 1980 à 1983 vers 21h30 TU. Vous constaterez que le *26 juillet 1980*, 31 juillet 1982 et le 23 juillet 1983, l'astre est visible au sud/sud-est ou sud/sud-ouest donc effectivement invisible directement du témoin (qui regardait à sa fenêtre au nord-est). Telle que le témoin la décrit, elle devait être pleine ou presque pour être si lumineuse en étant cachée par le haut bâtiment de résidence de Mme P.

En ce qui concerne le PAN lui-même, nous savons depuis la fin des années 80 que les projecteurs de discothèque ou de fête foraine sont des sources fréquentes de méprises lors d'observations relatant des groupes d'ellipses lumineuses mouvantes pris pour des formations d'ovnis. Leurs puissants faisceaux illuminent une couche de nuages bas ou de brume d'altitude qui sert d'écran nécessaire pour les matérialiser visuellement. Les faisceaux peuvent alors ne pas être visibles, rendant ainsi la méprise possible.

Les archives météorologiques désormais disponibles sur internet peuvent nous permettre d'affiner encore la datation. Nous n'avons malheureusement que celles des Ardennes belges à notre disposition pour cette période. Aucune information n'étant disponible pour l'actuelle station de Belval-Charleville-Mézières (08). Nous avons utilisé les stations les plus proches de Monthermé : Saint Hubert et Florennes. Parmi les dates suscitées, les seuls samedis présentant les conditions météo adéquates sont le 31 juillet 1982 (14°C, point de rosée à 14°C, 100% d'humidité, quelques nuages, visibilité 12 km) et le *26 juillet 1980* (16/17°C, point de rosée 15/16°C, *brume d'altitude*, humidité 94%, visibilité 4 km). Cette dernière date semble la plus plausible vu l'absence de nuages nets, le discret écran homogène formé par la brume d'altitude et l'année concernée qui coïncide avec l'observation de la famille Z. Les frissons ressentis par Mme P. en chemise de nuit à sa fenêtre s'expliquent non seulement par la stupéfaction mais aussi par le point de rosée.

Des villages tels que Nohan-sur-Semoy ou Linchamps-Hautes Rivières sont situés quelques kilomètres à l'est de Monthermé. Des fêtes et bals y ont souvent lieu après la fête du 14 juillet. Or j'ai personnellement souvenir d'avoir vu *un manège équipé de trois faisceaux animés dirigés vers le ciel dans une fête estivale d'un des villages de la vallée de la Semoy* (à l'époque, je n'avais pas fait le lien avec cette observation !). En ce qui concerne les discothèques « proches » dans cette direction générale de l'est, seuls « les Dolimarts » à Vresse-sur-Semois (environ à 10 km à vol d'oiseau) pouvaient éventuellement correspondre mais sont abandonnés depuis le début des années 80. Impossible d'approfondir cette piste belge...

Conclusion en 2018

Ce type de témoignage, dans lequel les données exactes de datation sont inexistantes et/ou dont l'enquête est menée plusieurs années après les faits, amène le plus souvent à l'impossibilité d'expliquer de manière certaine ce qui fut réellement observé. De tels récits ufologiques ne peuvent objectivement pas être pris en compte dans une étude rigoureuse du phénomène et n'y méritent que le statut d'anecdote. Néanmoins, ils sont utiles et ne doivent pas être négligés. Ces ovnis anecdotiques permettent parfois, sur la base de détails communs significatifs, de proposer ou étayer des hypothèses vérifiables visant à comprendre d'autres témoignages, eux correctement datés et bien documentés. Il arrive aussi, comme dans le cas présent, que de nouvelles informations permettent, par divers recoupements, d'approcher de la solution. Il suffirait ici qu'un autre récit du même phénomène à la même époque avec le même horaire dans le même secteur soit retrouvé et identifié formellement pour que l'affaire soit enfin close.

À défaut d'un tel heureux hasard, nous en resterons sur une probable méprise avec un triple projecteur d'animation pour manège ou discothèque. Une source de méprise connue qui explique aisément l'absence absolue d'inertie, les mouvements très particuliers observés, le champ angulaire de déplacement des lueurs et l'aspect des trois PAN. L'ancienne hypothèse de personnes se déplaçant avec des lampes torches reste envisageable mais désormais bien moins probable.

Comme quoi il est toujours bon de relire d'anciennes enquêtes pour les réexaminer à la lumière de nos expériences acquises en quarante années d'ufologie et à celle des nouvelles informations actuellement accessibles, notamment via l'internet.

Les photos d'un ovni fantôme

Sedan (08), 16 octobre 1954

Éric Maillot

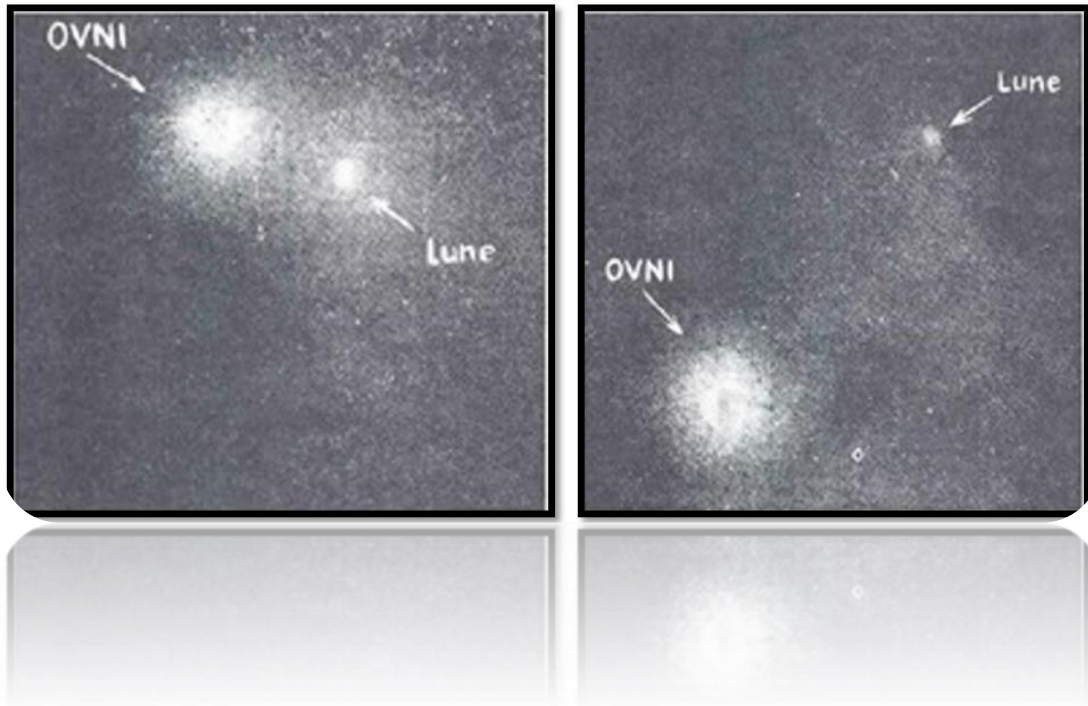
Date : 16 Octobre 1954

Time : 22 : 00

Location : Sedan, Ardennes (France)

Format : Picture

Photographer : Not know



Pour planter le décor, lisons un passage d'une coupure de presse d'époque (1), illustrée par les deux photos ci-dessus :

"Les documents que nous publions sont absolument authentiques et il ne s'agit nullement d'un montage photo. Ces deux photos ont été prises samedi vers 22h (les témoins dans leur émotion ont oublié l'heure exacte) d'une fenêtre d'un immeuble de la rue Jean Jaurès à Sedan. Deux témoins étaient à côté de l'opérateur. C'est ce dernier qui, voulant prendre l'air à la fenêtre de sa chambre, aperçut le premier cette lueur anormale qui a intrigué d'autres témoins, en des endroits différents. Deux gardiens de la paix, en faction au Palais des Sports, ont aperçu un disque lumineux, vers 21h30. Plusieurs jeunes gens, venant de la direction de Vrine, l'ont aperçu également. Lorsque les photos que nous publions ont été prises, celui qui en est l'auteur ignorait tout des constatations faites par ailleurs. Ces deux photos ont été prises avec un "Sem Flex" 6x6, ouverture 3.5; temps de pose 1 seconde pour l'une et 2 secondes pour l'autre ; pellicule "Per Omnia" 23. La tache plus petite est la Lune qui atteignait hier soir son deuxième quartier. Le disque lumineux nettement plus gros que la Lune a impressionné fortement la pellicule. Sur les agrandissements on distingue nettement un noyau central obscur au milieu du disque lumineux."

Un autre article (2) apporte des compléments d'information intéressants :

"Une curieuse forme lumineuse, que de nombreuses personnes ont vue évoluer, samedi, vers 22h dans le ciel de Sedan a pu être photographiée. Un amateur photographe, lauréat d'un récent concours organisé par un journal parisien, qui prenait le frais à sa fenêtre en compagnie de deux camarades, vit soudain dans le ciel un

disque lumineux qui se déplaçait à une grande vitesse. Saisissant son appareil, il réussit à prendre deux impressionnants clichés avec des temps de pose d'une ou deux secondes. Ce phénomène lumineux a été vu par une cinquantaine de personnes, parmi lesquels des gardiens de la paix et plusieurs personnalités sedanaises. Météore ou soucoupe volante, les avis sont partagés."

Un témoin situé à Attigny (08) raconte aussi (3) :

« J'ai vu très nettement, les yeux fixés sur une constellation au sud, passer devant celle-ci, à une allure exceptionnelle, un globe lumineux, très éclairant, suivi d'un long fuseau qui pouvait être l'échappement d'une puissante tuyère, ou plus simplement, l'échauffement de poussières cosmiques provoqué par la vitesse. Toute mon attention était tendue sur le passage de ce bolide qui allait majestueusement dans un silence impressionnant. Ce feu d'artifice n'a duré que 3 ou 4 secondes, limité que j'étais par l'espace du ciel compris entre deux groupes de bâtiments. »

Aimé Michel, fervent défenseur des soucoupes, écrit (4) pourtant à propos de cet ovni :

"LE TEST DU METEORE. Le 16 octobre, comme par un fait exprès, un splendide bolide traversa le nord de la France vers 21h30. Il fut observé sur une vingtaine de départements par des milliers de personnes, depuis l'Allier jusqu'à la Lorraine et de la frontière Suisse à Paris. Naturellement de nombreux témoins crurent avoir vu une Soucoupe Volante et le dirent. Les journaux imprimèrent "Soucoupe Volante à Orly", ou "à Montdidier" ou "à Metz." Mais une fois encore la description faite par toutes ces cervelles débiles se révéla d'une remarquable honnêteté."

Il ajoute que le bolide fut correctement et uniformément décrit comme une "boule orange suivie d'une traînée", une "grosse boule lumineuse avec une queue", un "œuf volant suivi d'une traînée", un "cul de bouteille avec une traînée de trente fois son diamètre", etc.

Aurions-nous finalement deux photos non pas d'une soucoupe mais simplement de ce superbe bolide dont on ne peut douter de l'existence ? Et bien non ! Tout n'est pas aussi simple.

A bien regarder l'aspect du "bolide" et de la "Lune" sur les images de presse, une impossibilité saute rapidement aux yeux de quiconque a déjà pris des photos en pause d'une lumière mobile : il devrait y avoir une traînée de bougé du bolide puisqu'il s'est déplacé rapidement sur le fond de ciel durant les une ou deux secondes de pose. Ici rien de tel alors qu'un météore de ce genre traverse le ciel, d'un horizon à l'autre, souvent en moins d'une dizaine de secondes (une minute est un maximum possible mais rarissime).

Imaginons tout de même que le photographe ait miraculeusement (sur deux clichés !) suivi et parfaitement compensé le mouvement du bolide dans le ciel. Si tel avait été le cas, c'est la Lune qui aurait alors laissé une traînée de bougé causée par l'appareil. Il est donc impossible que ce jeune homme ait photographié le bolide de 21h30 ou un autre vers 22h00.

Aurait-il bien pris en photo une vraie soucoupe vers 22 h ? Si tel est le cas, la soucoupe devait être parfaitement immobile pour les raisons déjà exposées ci-dessus. Pourtant le photographe ne le dit pas. Et même s'il le disait ... ce serait impossible ! Pourquoi ? Simplement parce les clichés montrent que ni la petite lueur (censée être la Lune) ni la grosse (censée être la soucoupe) ne sont à la même position dans le cadrage, ni à la même distance l'une de l'autre. Comme l'appareil Semflex ne possédait pas de zoom, il est exclu que l'écart entre les deux objets soit un pur effet de grossissement optique. Et vu que la Lune ne se déplace pas suffisamment sur le fond de ciel en quelques secondes pour justifier cet écart (N fois la taille de la prétendue Lune soit $N/2^\circ$), nous sommes face à une nouvelle impossibilité avec cette soucoupe lumineuse alléguée.

Résumons, ce ne peut pas être le bolide du 16 octobre 1954 vers 21h30, ce ne peut pas être une soucoupe ni fixe ni même mobile. Mais qu'est-ce donc ?

Simplement un banal canular d'un jeune expert photographe qui a senti l'opportunité de bien rigoler avec ses copains de la crédulité des journalistes. Aucun trucage selon la presse. C'est exact, les photos visaient uniquement la Lune et pas un quelconque ovni qui passerait dans le ciel ! La preuve ? Vu qu'il n'y a aucun bougé (trace lumineuse) associé aux deux "lumières" visibles, nous sommes certains que l'appareil était posé de manière stable sur un trépied (ou calé contre un mur) pour les deux prises de vue. Détail qui invite à douter que le photographe se soit prestement saisi de l'appareil photo...

Nous sommes aussi quasiment certains (absence de trace lumineuse visible) que les objets n'étaient pas visuellement mobiles durant la pose.

La Lune gibbeuse, en phase PL>DQ (74%), était bien présente ce soir-là (hauteur 10° à l'est-nord-est) et fortement lumineuse (magnitude -11). Lors de la pause de deux secondes, elle a saturé la pellicule et créé la grosse tache lumineuse englobée dans un halo.

Si cette dernière est la Lune alors qu'est donc la petite tache ? Juste un reflet optique virtuel, nommé aussi "reflet fantôme" ou lensflare, de la Lune, seul objet réel. Ce reflet change de position dès que l'on change le cadrage de la source lumineuse qui le génère, ici la Lune. Il reste toujours symétrique au centre optique de la lentille de l'objectif.

Donc, si nous avions eu les tirages originaux au format 6x6 (image de 56x56 mm) nous aurions pu vous le prouver aisément. Mais elles ont été publiées dans la presse avec un recadrage et ont aussi été agrandies ! De ce fait, on ne peut même pas exclure qu'un lampadaire, éliminé lors du recadrage de l'image, ait créé ce reflet... Un reflet fantôme est ici d'autant plus probable que le « Semflex 3,5 » est connu des collectionneurs actuels pour créer facilement du « flare » en situation de contre-jour ou de surexposition.

Cette histoire, bien qu'ancienne, résonne encore dans le présent tant les reflets optiques sont de nos jours encore très fréquemment présentés dans les médias et par les ufologues comme des ovnis ou phénomènes insolites. Je citerai, comme exemple édifiant, ceux pris dans la vallée de Hessdalen, que de prétendus scientifiques nous présentent doctement comme étant des plasmas ionisés, qui ne sont souvent que de tels reflets optiques de lampadaires (ou sources lumineuses tout à fait banales : soleil, astres, ...). Vous trouverez sur ce site les explications relatives à ces étranges lueurs norvégiennes :

<http://skepticversustheflyingsaucers.blogspot.fr/2014/02/a-propos-de-quelques-photos-considerees.html>

À l'avenir, pour ne pas tomber dans le piège de la désinformation ou de la « fake news » avec de telles images sensationnalistes, vous trouverez divers exemples de photographies soucoupiques bien expliquées sur les sites très pédagogiques ci-dessous :

<http://meprises-du-ciel.fr/meprises-photographiques/>

<http://www.ipaco.fr/page22.html>

<http://ufo-scepticisme.forumactif.com/t276-les-reflets-parasites-dans-l-objectif>

<http://skepticversustheflyingsaucers.blogspot.fr/2014/02/a-propos-de-quelques-photos-considerees.html>

<http://www.caelestia.be/lensflares.html>

NDA : je me suis permis de simplifier mon propos sur ces prises de vues afin d'être compris d'un maximum de lecteurs. En toute rigueur, la démonstration serait complexe : il faudrait y adjoindre de fastidieux calculs de tailles angulaires des objets, de largeur du champ de l'appareil, du facteur d'agrandissement sur la base de la taille angulaire connue de la Lune (0.5° ou ½ degré), du nombre de pixels occupés sur l'image, de mesure des écartements, d'estimation des déplacements en degrés sur le ciel puis sur la pellicule en N secondes, une reconstitution avec un Semflex et sa pellicule, etc. Tout cela pour aboutir à la même conclusion.

(1) Journal L'Ardennais, Charleville-Mézières, France, p.1 du 19 octobre 1954.

(1) Journal L'Est Républicain, France, p.6 du 21 octobre 1954.

(2) Journal L'Ardennais, Charleville-Mézières, France, p? du 23 octobre 1954.

(3) "Mystérieux Objets Célestes", Aimé Michel, éd. Arthaud, 1958.

L'hypothèse la plus économique pour une RR3 de 1969 à Nancy

Raoul Robé

« *Quand l'impossible est éliminé, ce qui reste, même improbable est la vérité* »

Sherlock Holmes

Cette rencontre du troisième type (*observation rapprochée d'un ovni et de ses occupants*) a été connue de notre jeune association d'enquêteurs sept ans après les faits, en 1976.

En effet, suite à un appel à témoins dans le journal local l'Est Républicain, Madame X (anonymat demandé) se présenta à notre siège à Nancy pour nous apporter son témoignage précis à plusieurs reprises. Sympathique et dynamique, cette dame passionnée par « le phénomène des soucoupes », comme elle se plaisait à le nommer, nous rendit visite régulièrement pendant les premières années de notre groupe.

Nous avons pu nous rendre sur les lieux, prendre des mesures et des photos. Rien n'avait changé d'après elle, au plein cœur de la ville de Nancy, avec un paysage de toits et de cheminées à perte de vue, sur les lieux de la rencontre du troisième type du 15 novembre 1969 (voir cahier photos).

Mais je vous invite à revivre l'observation de Madame X...en reproduisant au mieux le témoignage recueilli à l'époque...

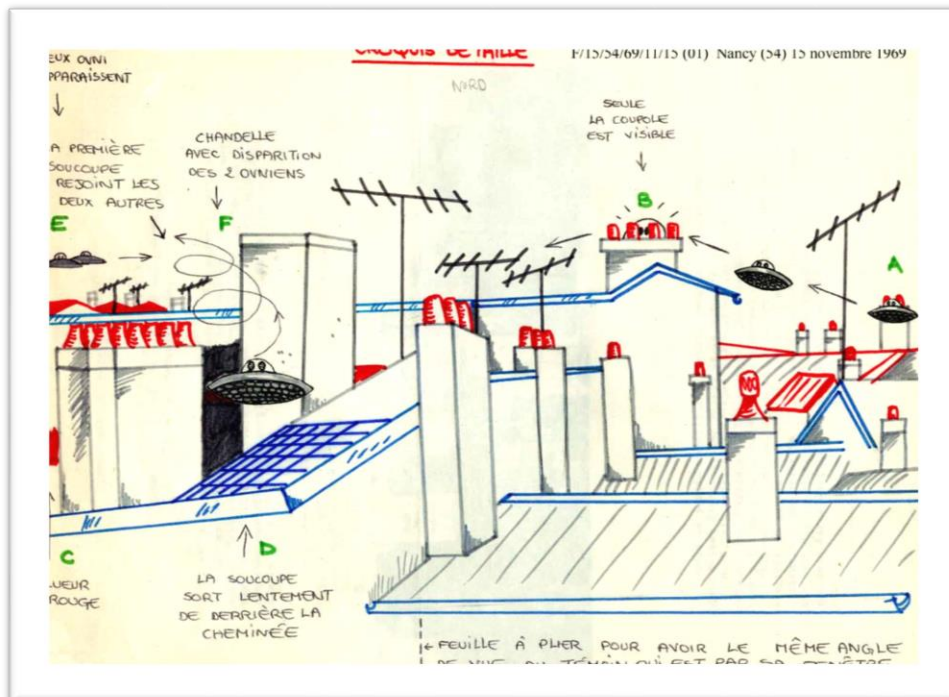
Le 15 novembre 1969, vers 17h (locales), Mme X rentre de son travail à son domicile au centre de Nancy. Comme d'habitude, elle se rend à sa cuisine, ouvre la fenêtre et jette du riz sur les toits environnants pour les pigeons. Elle s'étonne qu'aucun oiseau ne soit présent puis, referme la fenêtre. Mais elle se souvient qu'elle a aperçu au loin un petit objet dans le ciel s'approchant en survolant les toits en face d'elle.

Elle ouvre à nouveau la fenêtre et constate qu'effectivement une petite soucoupe volante évite les cheminées et s'approche lentement sans bruit. Elle survole la cour de l'immeuble voisin (une banque) et se stabilise à seulement quelques mètres. Mme X peut alors détailler l'apparition. Il s'agit d'une soucoupe métallique ronde à dome translucide laissant apparaître deux têtes casquées de pilotes (grosses comme un poing) qui la regardent et lui sourient. Elle « entend dans sa tête » la phrase « *oui c'est une soucoupe, il faut que tu regardes* ». Mme X, étonnée et émerveillée par le spectacle, se penche par la fenêtre.

L'avant de l'appareil se lève et le témoin voit des sortes de phares qui s'allument et elle ressent des picotements partout. La soucoupe effectue ensuite une chandelle ascendante avant de s'éloigner sans bruit, mais avec une forte odeur d'acide. L'ovni s'éloigne en rasant les toits et va rejoindre deux autres appareils qui partent au loin au-dessus de la ville définitivement.

Mme X referme la fenêtre et constate dans un miroir qu'une bosse est présente sur son front ainsi que des boursouflures sur les mains. Elle attend inquiète le retour de son mari. Il constate les stigmates et calme sa femme. Le lendemain, Mme X se rend à la banque voisine et rencontre une personne qui lui dit que le gardien qui fumait dans la cour la veille aurait vu aussi l'ovni par-dessous. Plus tard, elle aurait tenté vainement de témoigner auprès du commissariat de police, mais on ne la crut pas.

LES LIEUX DE L'OBSERVATION :



Mme X...s'intéresse alors au paranormal. Elle lit régulièrement la revue Nostra qui évoque parfois les soucoupes volantes. Elle témoigne aussi lors d'une conférence du Pr Maubeuge à l'Académie des Sciences de Nancy, mais on ne la croit pas. Elle viendra déposer auprès du GPUN en 1976.

Nous avons cherché d'autres témoins (deux auraient également vu le phénomène) : le concierge du Crédit Lyonnais, dans le bâtiment contigu au domicile du témoin, qui aurait vu l'engin du dessous (mais il était décédé en 1976), et un policier en ville, jamais retrouvé, dont l'identité est inconnue.

Nous avons effectué des vérifications concernant une éventuelle méprise avec des appareils aériens.

Une base militaire (BA 121), devenue ALAT, possédait des hélicoptères en proche banlieue à Essey-les-Nancy. Après vérification au Service Historique de la Défense au fort de Vincennes, seul un Sikorsky a quitté Metz (nord) vers Toul (ouest) mais à 13h10. Aucun hélicoptère civil hospitalier n'existait à l'époque.

Vu la taille réduite de l'appareil, était-ce un modèle réduit téléguidé ? A l'époque, en 1969, les modèles réduits téléguidés de type soucoupe n'existaient pas encore.

La taille des pilotes (sans doute 35 cm de haut par rapport à leur tête visible) a été comparée aux singes du zoo de la Pépinière de la ville. D'autres cas de cette nature ont été recherchés dans la liste des RR3. Ils sont rares : en juillet 1965 à Hoysundet (Norvège) ; le 30 septembre 1972 à Ytre Laksevag (Norvège) ; le 30 août 1991 près de Torres de Elrz (Espagne), etc.

Interprétation de l'enquêteur R. Robé en 1976 :



L'hypothèse médicale : les picotements sont assez caractéristiques des attaques de panique. Les paresthésies ou les attaques d'angoisse peuvent fausser les perceptions. Dans un tel contexte de panique, il est possible qu'apparaisse une urticaire ou un œdème angioneurotique (la bosse au front).

Par contre ce phénomène ne laisse aucune cicatrice. Ici nous avons vu la cicatrice (rouge) sur le front du témoin visible même au bout de 7 ans.

L'explication n'apparaissant pas, le dossier est resté inexpliqué pendant longtemps.

En 2011, en rediscutant de cette observation marquante avec une amie chercheuse en biologie, nous lui relatons nos interrogations.

Elle nous fait remarquer que la bosse au front lui rappelle une chute ou un choc qui aurait pu faire ensuite « halluciner » le témoin.

Or si l'on réfléchit bien, il se peut que certaines phases de l'observation aient été inversées. En effet, d'après le témoin, la vision de la soucoupe volante aurait été la cause de la bosse (rayonnement des phares sur la peau) mais en réalité, la vision pourrait en fait être la conséquence de la bosse.

Le témoin se heurte le front à la fenêtre ouverte, perd conscience un court instant et rêve « éveillé » son observation. Revoyons l'histoire sous cet angle :

Madame X, comme à son habitude, se rend à la cuisine pour donner à manger aux pigeons. Elle ouvre la fenêtre mais se heurte le front violemment. Elle perd connaissance. Elle se met à rêver un scénario de science-fiction : l'apparition d'une belle « soucoupe en tôles et boulons » avec deux petits pilotes mignons et gentils qui lui sourient et lui envoient même un message télépathique. Puis elle se réveille, c'est le retour au réel. Elle constate qu'elle a une bosse au front et les mains enflées, urticaire ou dysidrose dus au stress. Elle croit avoir vécu cette expérience inhabituelle. Comme elle a un caractère enjoué et enthousiaste, elle n'est pas crue par son entourage.

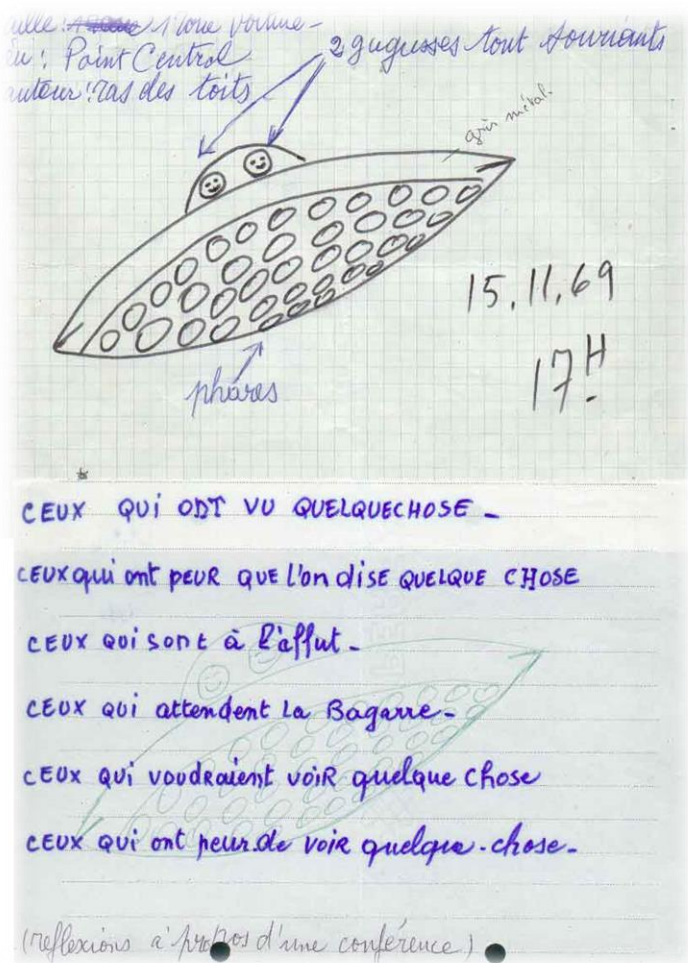
Il faut savoir que Madame X...lisait la revue Nostra (damus) depuis fort longtemps. Elle nous apportait régulièrement d'anciens numéros (voir le fonds CNEGU, classeur documents spécialisés du fonds d'archives GPUN, déposé aux Archives Départementales de St Julien-les-Metz (57) par le SCEAU/Archives OVNI). Elle s'intéressait donc aux « soucoupes volantes » avant son observation.

Elle participait aussi aux diverses conférences de célébrités ufologiques (Jimmy Guieu en 1975, à la salle Poirel, Claude Vorilhon-Raël 1975, ou le professeur Pierre Maubeuge, passionné par les ovnis, géologue à L'Académie des Sciences de Lorraine).

Par la suite, elle a de nouveau témoigné à propos d'autres observations éloignées, dans les Vosges et en région nancéienne.

En 2017, Jean-Michel Abrassart (Dr en psychologie) prend connaissance du dossier. Pour lui, l'hypothèse du rêve éveillé suite à un choc au front n'est pas reconnue en médecine. Il pense à l'hypothèse du « faux souvenir ».

Pour finir, voici son dessin (ci-contre) qu'elle reproduisait partout (dessin, broderie sur des sacs...) avec un message : un beau rêve spatial...



Comparaison entre un scénario de série de Science-Fiction télévisuelle et un témoignage de Rencontre Rapprochée du IIIe type

Raoul Robé

Suite à l'analyse de ce cas de Rencontre du troisième type au centre de Nancy en novembre 1969, je me posai la question de savoir ce qui avait pu inspirer ce témoin pour imaginer son observation insolite. Pour étudier le contexte psycho-social de cette époque, je décide de fouiller dans les archives (1) de revues. Je trouve dans Télérama de septembre 1969, l'annonce de la 1ère diffusion de la série américaine de fiction « les envahisseurs ». La 1^{ère} chaîne française diffusait en effet le 1^{er} épisode le jeudi 4 septembre à 21h30 avec cette annonce :

NOUVEAU

21.30 LES ENVAHISSEURS

Feuilleton réalisé par Joseph Sargent.

Roy THINNES : David Vincent.
Diane BAKER : Kathy Adam.
J.D. CANNON : Ben Holman.

Le sujet de cette série d'émissions traite des phénomènes « extra-terrestres ». Le mystère qui les entoure oblige chaque année les milieux scientifiques des Etats-Unis à examiner des milliers de rapports parvenus de tous les points du pays. Ils émanent de personnes qui, de toute évidence, ont vu, en des lieux différents, à des moments différents, apparaître des éclairs colorés, tomber des projectiles inconnus, tournoyer ces fameuses « soucoupes volantes », surgir des êtres étranges... Que sont ces phénomènes ? Qui sont ces « êtres » ? C'est ce que va s'efforcer d'établir le jeune architecte David Vincent.

Première preuve. David Vincent, sur le chemin du retour après un voyage d'affaires, prend, un beau soir, un raccourci. C'est alors que, seul à bord de sa voiture, il aperçoit nettement une « soucoupe volante » qui atterrit ; il fait aussitôt demi-tour, va avertir la police... et se fait traiter de plaisantin. Lorsque, piqué au vif, il revient sur les lieux de l'apparition accompagné de policiers goguenards, il ne voit pas de soucoupe volante... Mais un étrange couple qui se prétend en voyage de nocces et qui fait du camping non loin de là... (Premier épisode.)

Mais, bien que le sujet du scénario invitât à découvrir des extraterrestres (métamorphosés en humains), ni leur vaisseau, ni leur apparence ne faisait penser à l'histoire de cette rencontre du troisième type nancéienne. Un mois plus tard (le même mois de l'observation), la même chaîne présentait l'épisode « L'innocent » à 21h30 le jeudi 13 novembre (**deux jours seulement avant l'observation**). Il s'agissait d'une histoire d'enlèvement d'humain (le héros David Vincent) à bord d'une soucoupe volante typique en « tôles et boulons ».



Un autre événement médiatique d'importance est à signaler cette année-là.

Le vendredi 14 novembre (**un jour avant l'observation**), le programme TV (3) annonce l'arrivée d'Apollo XII **en mondiovision** (7h de direct) avec arrimage du LEM le jeudi 20 novembre à 19h10 sur les deux chaînes de télévision française. Si les terriens visitent leur satellite : la Lune, pourquoi les extraterrestres ne viendraient-ils pas explorer eux aussi la Terre ?



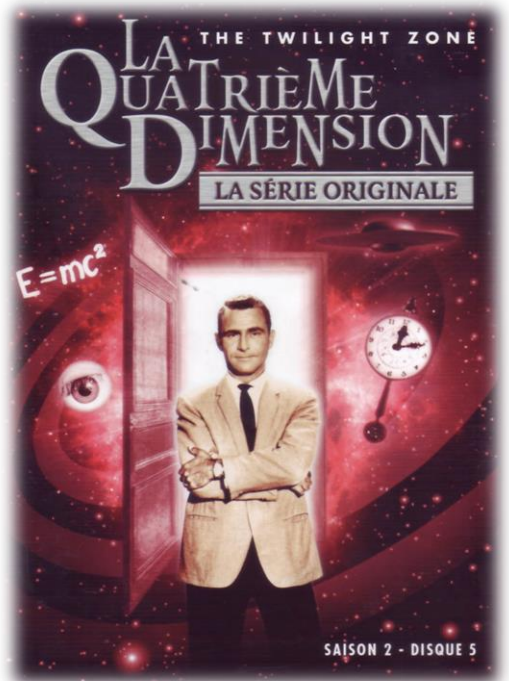
Et c'est bien ce que pensait notre témoin quand nous l'avons rencontré en 1976...

Mais ces recherches en archives se sont décidées après avoir eu l'occasion de revoir (en DVD) tous les épisodes de la série télévisuelle américaine : la quatrième dimension (1959-1964). Plusieurs d'entre eux mettent en scène des extraterrestres et leurs vaisseaux de toutes formes. La soucoupe volante (maquette) du film « Planète Interdite » de Fred. Wilcox (1956) a été réutilisée au moins deux fois à cette occasion.

Dans le coffret de la saison 2 (1960-1961), un épisode a retenu mon attention. Il s'agit du n°15 (The Invaders) intitulé en français « les envahisseurs » (titre sans rapport avec celui de l'autre série décrite plus haut). Cette série américaine très populaire a été diffusée en Europe et notamment en France à partir du 6 février 1965 (3).



Interprétation graphique de l'enquêteur d'après le témoignage de 1969



Comparons ensemble les deux scénarios de ces « histoires extraordinaires ».

Phase n°1 :

Le témoignage ufologique : « Une femme seule dans son appartement en ville (Nancy) voit l'arrivée d'une petite soucoupe volante métallique à dôme au-dessus des toits s'approcher d'elle ».



Le scénario de SF : (série la 4^e dimension, épisode « les envahisseurs ») « Une femme seule dans sa ferme à la campagne s'aperçoit qu'une petite soucoupe volante métallique à dôme s'est posée sur le toit. »



Phase 2 :

Le témoignage ufologique : « la femme s'aperçoit que deux très petits pilotes sont visibles, elle ressent des picotements sur la peau dû au rayonnement des phares de l'appareil ».

Le scénario de SF : « la femme angoissée constate la présence de deux petits cosmonautes qui ont débarqué sur le toit et l'un lui tire dessus avec un rayon »



Phase 3 :

Le témoignage ufologique : « le témoin se réfugie chez elle, dans sa cuisine, et constate qu'elle porte des stigmates sur la peau des mains et sur le front ».

Le scénario de SF : « la femme redescend dans sa cuisine et voit effrayée des stigmates sur la peau des mains et du cou »





A la différence du scénario de fiction, l'« aventure ufologique » est perçue positivement par le témoin. Mme X... reconnaît avoir trouvé le « spectacle » merveilleux.

Dans le scénario de la quatrième dimension, la femme agressée s'est défendue en fracassant à la hache le vaisseau après avoir brûlé ses mini agresseurs. Le spectateur découvre l'emblème du vaisseau spatial détruit : le « blason américain de l'US Air Force ». Et qu'il ne s'agit donc pas d'extraterrestres miniatures mais d'explorateurs terriens qui découvriraient une planète de géants. Cette fin surprenante est une des caractéristiques de cette série très originale pour l'époque.

Cette série a été diffusée plusieurs fois à la télévision française et au Luxembourg. Je pense que le témoin de Nancy (quartier qui recevait aussi la TV Luxembourg) avait pu voir cet épisode précis. L'explication par le choc au front et l'hallucination qui suivit a pu déclencher ainsi ce souvenir de fiction marquant pour l'époque. Soulignons les éléments forts : une femme seule dans sa cuisine, apparition sur un toit, la dimension exceptionnelle petite de la soucoupe classique en « tôles et boulons », de très petits pilotes, et des stigmates très localisés sur le témoin, tout cela dans un contexte médiatique propice à la « rêverie spatiale » (conquête spatiale américaine).

Pour ma part en tant qu'enquêteur sur ce cas, puis « analyste », je pense que ce point clôture définitivement le dossier sur ce cas de RR3.



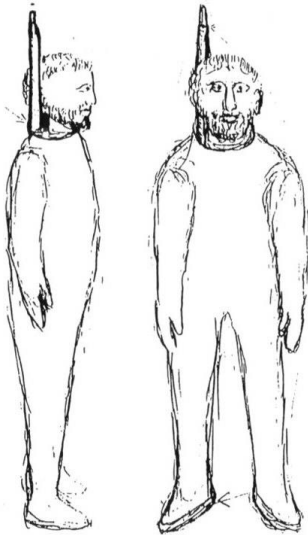
La maquette de 2012 de cet épisode « culte »

Références :

- 1) Recherches personnelles à l'INA site BNF juillet 2016 et février, mars 2017, et à la bibliothèque municipale de Nancy mars 2018,
- 2) Télé7Jours n°498-semaine 8 novembre 1969,
- 3) « Nos années SF » de A. Raveau –Hors Collection 2013, « Série scopie le guide thématique des séries télévisuelles » de Sérurier, Boutet et Bassaget-Ellipses 2011, Site internet AnnuSéries, Télérama février 1965 et Télé7Jours article présentant la série le samedi 23 janvier 1965.

Dernières réflexions sur le cas de Renève Avril 1945

Patrice Vachon



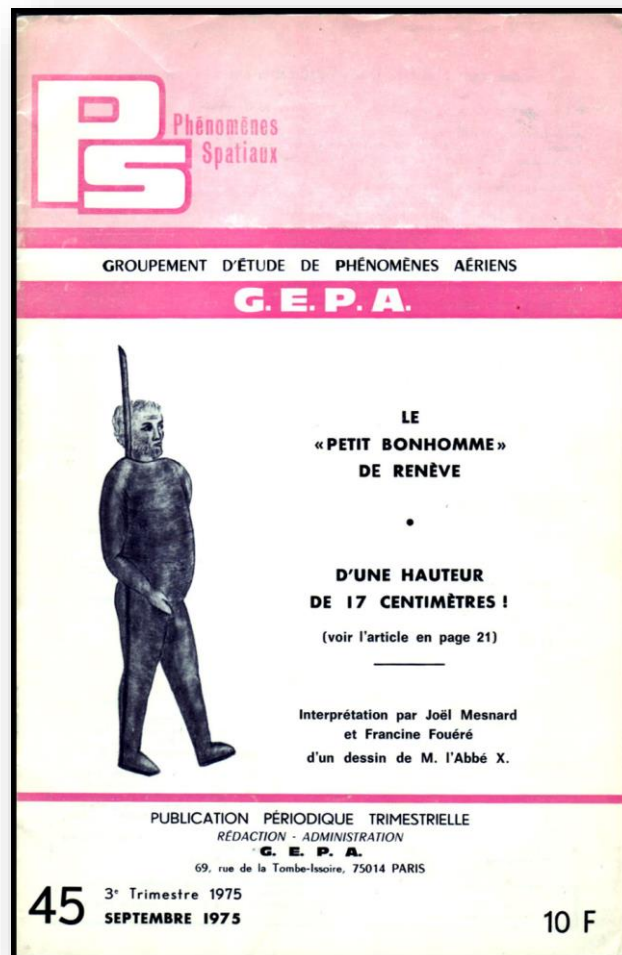
A propos d'une enquête

Pour moi le cas du petit homme de Renève était une affaire classée. Mais je me suis aperçu que de nombreuses personnes l'avaient encore dans leur liste de cas non élucidés et contestaient l'enquête que nous avions réalisée en 1983 au sein de l'ADRUP. J'accepte que certains ne soient pas d'accord avec nos conclusions, mais je n'accepte pas certaines critiques : hypothèse absolument absurde voire grotesque formulée par des négationnistes, des rationalistes qui, à tout prix, veulent dénigrer l'ufologie. J'ai donc remis ma veste d'enquêteur et je vous propose pour la dernière fois mes réflexions sur ce cas.

Renève est avec celui de La Roche-en-Brénil (cas basé uniquement sur une lettre anonyme) l'un des rares cas de rencontre rapprochée en Côte-d'Or. Sa présence dans les listings ufologiques provient à mon avis de deux erreurs :

La première est celle du témoignage du curé. Il faut rappeler combien le témoignage humain est loin d'être fiable. En effet, lors de procès judiciaires, il n'est pas rare d'être surpris par des témoignages contradictoires. Par exemple trois témoins de la même scène : le premier affirme avoir vu une voiture rouge, le second une verte et le troisième ne se rappelle pas la couleur, peut-être noire ! Alors sont-ils des menteurs ? Non un témoin décrit ce qu'il a vu ou tout du moins ce qu'il a interprété ou croit se rappeler, cela en toute bonne foi. Lors d'une scène souvent brève, le témoin, pris au dépourvu, ne peut pas tout enregistrer et au moment du témoignage, il doit puiser dans les « archives » de sa mémoire.

Certes, dans le cas de Renève, il n'y a qu'un seul témoin, mais là aussi la fiabilité du témoignage réside dans l'interprétation qu'il donne à son observation. Le curé se promenant pense aux champignons qu'il veut cueillir. Surpris, il a brutalement la furtive vision d'une entité. Il la décrira relativement bien **mais**, le moment de surprise passé, une question germe aussitôt dans son esprit : qu'ai-je vu ? La réponse est un petit homme. Pourquoi ? Parce qu'il se réfère à ses lectures et croyances. Il croit fermement que l'homme a pour origine un être de petite taille ; une hypothèse qu'il a trouvée dans les livres de l'abbé Th. Moreux, auteur en 1925 d'un ouvrage sur *l'origine et la formation des mondes* et dont il est un fervent adepte. Il a devant lui la preuve de cette hypothèse. Il en est intimement persuadé et je peux vous l'assurer car, lorsque nous l'avons interviewé en 1983 il était toujours persuadé d'avoir vu un petit homme. « Non ce n'est pas un petit singe, je suis sûr de ce que j'ai vu » m'affirmera-t-il.



La deuxième est l'arrivée des ufologues du GEPA en 1975 soit 30 ans après l'observation ! Je pense qu'ils viennent probablement avec la conviction de se trouver en face d'un cas d'humanoïde non connu. Alors que le brave curé leur affirme et leur affirmera sans jamais varier que c'était bien un petit homme, ce dernier va se retrouver dans le répertoire classé comme humanoïde.

La critique est facile, me direz-vous, mais sans entrer dans un procès d'intention je pense que leur enquête a manqué d'objectivité et que leur conclusion hâtive, sans enquête contradictoire approfondie, s'est orientée sur l'humanoïde. Que ce serait-il passé si au lieu d'ufologues le curé avait rencontré des passionnés de mythologie ou de folklore ayant agi de la même façon ? On trouverait trace d'un lutin aperçu près de Renève par un curé et non d'un humanoïde !

Notre méthode de travail n'était pas celle de négationnistes, de détracteurs de cas ufologiques mais celles d'enquêteurs à la recherche de la véracité du fait et qui, pour l'approcher, devaient avoir analysé

toutes les hypothèses possibles. Je me rappelle encore du jour où, lors de ce que l'on appelle un brainstorming, avons mis sur papier tout ce qui nous venait à l'esprit, idées plausibles et farfelues, tout ce qui pourrait expliquer cette observation. Et c'est ainsi que la possibilité d'un singe a été retenue. Restait à faire une étude pour savoir si cette hypothèse pouvait être possible et une série de questions a été dressée : Existe-il un singe d'aussi petite taille (17cm), que faisait-il là, d'où venait-il, pourquoi un singe habillé, etc. ? Je passerai sur toutes nos démarches qui ont été déjà longuement commentées en 1998 dans le numéro 4 de la revue *Les Mystères de l'Est* éditée par le CNEGU.

Pour apporter une réponse à toutes ces interrogations il nous a fallu plus d'une année de recherches. Et toutes ces questions ont trouvé une réponse, notamment oui il existe de très petits singes. A l'époque des faits un régiment venu d'Afrique a stationné dans les proches environs et avait pour mascotte un singe que les soldats avaient habillé ; singe parfois fugueur. Au cours de nos enquêtes nous avons retrouvé un soldat qui avait connu ce singe et l'avait pris en photo. Mais pas de chance, la photo était floue. Mais peu importe notre hypothèse se révélait être la plus plausible.

Adieu humanoïde !



Photo originale



Tentative de reconstitution



Reconstitution graphique de Raoul Robé dans *Les Mystères de l'Est*

Un miracle ?

Il y a deux ans j'étais invité par l'association de Lattre de Tassigny à une conférence donnée par Jean- Luc Gantlet sur le parcours de l'armée d'Afrique dont son père, le colonel Gantlet, a fait partie. Il évoque sa constitution, son débarquement en France en 1945, son passage en Bourgogne et sa montée en Allemagne pour la fin des combats. Le diaporama présenté lors de cette conférence montre de très nombreuses photos prises pendant toutes ces opérations. Et là, une surprise m'attendait, une photo montrant une mascotte, un singe sur un char ! Etait-ce notre singe ? Je prends rapidement contact avec Monsieur Gantlet qui aimablement me renseigne.

Non, le miracle n'a pas eu lieu, ce singe appartenait à un autre régiment passé en Bourgogne mais n'ayant pas transité par Renève.

Moko

Moko était le nom donné à cette mascotte. Ce singe typique d'Afrique du Nord, de race magot, avait été acheté à Casablanca à des gitans par les hommes du 3^{ème} Escadron de combat (tank-destroyer) et du 2^{ème} Régiment de Dragons lorsqu'ils étaient allés au Maroc au printemps 1944 pour percevoir les matériels américains neufs qui arrivaient par la mer.

Il est par la suite resté au sein du 3^{ème} Escadron (celui du père de Monsieur Gantlet). Il naviguait entre les 12 tanks et a fait toute la guerre avec eux. Hélas il est mort en Autriche pendant l'occupation, brûlé dans le véhicule où il était attaché



Moko dans les Vosges



Moko à Saint-Gervais



Le singe mascotte assis sur l'aile gauche du tank

Même si ce pauvre singe n'était pas le singe de Renève il conforte notre hypothèse d'un régiment d'Afrique venu avec un singe pour mascotte. Cette tradition existe d'ailleurs depuis fort longtemps dans de nombreux régiments. J'ai même retrouvé un document de 1898 intitulé : Moment de détente pour des soldats coloniaux avec leur petit singe apprivoisé, Tonkin, Vietnam - Mai 1898.

Rappelons que le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine (territoires du Vietnam actuel) faisaient partie depuis 1887 de l'administration coloniale sous le nom d'Indochine française.



Trop tard

J'ai eu le plaisir de retrouver notre soldat témoin et de pouvoir reparler de son régiment, le CTA 154, de son passage à Renève et bien sûr du singe. Sa mémoire malgré son âge et son mauvais état de santé est restée sans faille : le singe était un ouistiti (ils l'appelaient ainsi), très petit (moins de 20 cm), il le tenait pratiquement dans la main, il était vêtu d'un habit rouge aux broderies dorées et portait un chapeau comme les singes de cirque. Il avait l'habitude de marcher et de sautiller. Il s'est échappé et on ne l'a jamais retrouvé, le froid ayant certainement eu raison de lui. Pourquoi ne pas envisager que le curé ait pu voir ce fameux ouistiti ...

J'avais quelques noms de compagnons qu'il m'avait donnés ; aussi j'ai continué mes recherches en lançant des annonces dans des associations d'anciens militaires tel *Rhin et Danube*, des journaux réservés aux seniors. La seule personne qui m'a contacté a fait partie d'un régiment CTA (compagnie transport auto) du secteur 3 de l'armée de l'air mais ne connaissait ni le CTA 154, ni notre soldat témoin.

Côté armée, le régiment a été dissous et je n'ai pu retrouver l'ombre d'une archive sur le régiment et son stationnement à Renève.

Nous avons fait de nombreuses recherches mais il nous manque toujours la preuve indiscutable pour contrer nos détracteurs. Hélas il reste peu de témoins de cette époque, d'où un goût d'amertume : il est trop tard ...

Remerciements : L'auteur remercie plus particulièrement pour leur aide Joëlle Cornu présidente du comité Côte-d'Or de la Fondation Maréchal de Lattre, Jean-Luc Gantlet, Raoul Robé et les témoins qui ont désiré garder l'anonymat.

Références :

Les Mystères de l'Est n°3-1997 d'Éric Maillot,

Les Mystères de l'Est n°4-1998 de Patrice Vachon « le petit homme de Renève »,

Les Mystères de l'Est n°4-1998 lettre des lecteurs de Jean Bastide.

Observation de Tronville-en-Barrois (Meuse) Lundi 3 janvier 1994 – 0h05 (HL)

Enquête de Gilles MUNSCH (GMH) et Christine ZWYGART (CZT)

Objet au sol et entités : une rencontre rapprochée qui, rendue publique, a inévitablement attiré, en ordre dispersé, médias, curieux, et ufologues. Les interventions et les influences de toutes sortes, ainsi que la polémique lancée dès le début, par l'explication possible du cas par une voiture, ont été loin de créer le climat propice à une enquête sereine...

I - Découverte du cas :

Informés par des sources diverses (France Info¹, SOS OVNI²) d'un cas de rencontre rapprochée dans la Meuse, dans la nuit probable du dimanche 2 au lundi 3 janvier 1994, nous prenons contact dès le mercredi 5 janvier au soir avec Mme L... . Rendez-vous est pris pour le lendemain après-midi. Arrivés sur place dès le jeudi 6 janvier au matin, nous nous procurons l'édition locale du quotidien **L'Est Républicain** datant de la veille. Un encart de dernière minute y fait état d'un témoin qui, à l'encontre de la famille L..., affirme avoir reconnu une voiture avec un seul occupant. Grâce à une photo de l'article et à une carte IGN, nous retrouvons l'endroit supposé des traces alléguées de l'engin, sur un chemin sablonneux. **Mais nous ne remarquons nous-mêmes aucune trace particulière ou anormale évidente**, alors que nous constatons que des véhicules tout terrain (4x4, motos) empruntent ce chemin, ce qui est plus que logique puisque nous apprenons que le chemin mène à une aire de pratique du cross et du trial.

Mais avant d'aller plus loin sur notre enquête, voyons préalablement les faits rapportés.

2 - Le récit de la famille L... :

Tronville-en-Barrois est un petit village de la Meuse, situé entre Ligny-en-Barrois et Bar-le-Duc. Le dimanche 2 janvier 1994, les membres de la famille L..., habitant le lotissement des Combles, viennent de se coucher. Brusquement, une lumière blanche violente mais non éblouissante éclaire la chambre dont la fenêtre n'est masquée par aucun volet.

Mr L... consulte sa montre : il est 0h05. Il va à la fenêtre où sa femme le rejoint bientôt suivie de leur fille Priscilla, 7 ans, qui a également vu la lumière dans sa chambre, et des autres enfants : Delphine, 13 ans, et Séverine, 17 ans, accompagnées de David D..., 20 ans, l'ami de Séverine. Ils voient un objet posé sur un petit chemin qui se trouve à un peu plus de 100 mètres de la maison, de l'autre côté d'un champ. En ouvrant la fenêtre, ils entendent comme un bruit de "réacteur". La lumière s'éteint, le bruit cesse et ils peuvent alors mieux discerner l'objet.

Il est circulaire, avec une "coupole" surmontée d'un dôme plus petit, et mesure environ 5 mètres de diamètre. Deux "phares" blancs sont visibles à la base sombre de l'objet et l'ensemble fait 2 mètres à 2,50 mètres de hauteur.

Ils se précipitent dehors et se retrouvent alors au plus près, à 80 mètres de l'objet (distance que nous avons mesurée). La coupole est éclairée à l'intérieur et ils y aperçoivent des silhouettes qui semblent bouger. Cette coupole est divisée en trois parties séparées par des sortes de "montants" sombres. A l'intérieur de chacune de ces parties se tient "debout" un être ressemblant à un "humain" (distinction faite par rapport à un "robot"). Les trois personnages leur font face et semblent revêtus d'une combinaison gris clair. Les témoins ne distinguent pas de détails concernant les traits de leur visage ou des membres quelconques. Se passant des jumelles, ils remarquent cependant qu'ils ont une grosse tête sans pouvoir préciser s'ils portent

des casques. L'être du milieu a une plus grosse tête que ses compagnons et il y a devant lui "quelque chose de carré avec des boutons lumineux".

Partagés entre la stupéfaction et la peur, ils pensent que l'on va les prendre pour des fous et décident d'appeler un voisin, Mr F..., auquel ils téléphonent, afin qu'il puisse lui aussi être témoin. Mr F... semble tout d'abord intrigué par le phénomène puis il pense qu'il s'agit d'une voiture. Selon les témoins, il repartira avant la fin de l'observation.

Brusquement, tout s'éteint et ils observent alors le long de l'objet, à la limite entre la coupole et la partie inférieure sombre, mais apparemment à l'intérieur de la coupole, des "voyants lumineux" rouges et verts qui clignotent alternativement. Puis ils entendent un bruit ressemblant à "un claquement de portière d'auto". "Quelque chose" se lève sur l'arrière et l'un des êtres (celui de droite par rapport aux témoins) saute à terre, avec à la main une "lampe torche" qui émet un puissant faisceau de lumière blanche. L'être débouche de l'arrière de l'engin, le contourne par la droite et passe devant, face aux témoins. De sa torche, il balaie les environs dans leur direction comme s'il les avait vus. Puis il réintègre l'objet. Les témoins entendent à nouveau un bruit de claquement de portière. Les lumières sur le pourtour de la coupole s'arrêtent de clignoter et l'intérieur s'éclaire à nouveau. L'objet pivote alors sur lui-même. Puis tout s'éteint et il ne reste plus que les deux phares. L'objet démarre avec un sifflement aigu, comme s'il "glissait" vers la gauche sur le chemin et disparaît, caché aux yeux des témoins par les maisons. Ils ne le verront pas s'élever.

De retour dans leur chambre, Mme L... remonte le réveil pour ne pas oublier qu'il faut se lever le lendemain car il y a école. Il est alors 0H 17 (HL).

Le matin même, une amie de la famille, Mme M..., habitant Nançois-sur-Ornain, à quelques kilomètres de là, vient leur rendre visite et leur parle de l'observation d'une lumière sur le mur de sa chambre, la nuit même à 0h02 (HL). Ils lui racontent alors ce qu'ils ont vécu et Mme M... décide d'appeler les journalistes pour savoir si d'autres observations auraient été rapportées. C'est ainsi que le cas sera médiatisé. Ce n'est également que le matin que les témoins se rendront sur le chemin où, à l'endroit présumé où se trouvait l'objet, ils découvriront, selon leurs dires, trois portions de cercle d'une vingtaine de centimètres de large où le sol aurait subi une pression.

3 – Situation géographique des lieux :

La page suivante présente un extrait de la carte IGN du secteur.

Le lotissement Les Combles se situe au nord-est du village de Tronville en-Barrois.

- Le secteur jaune situe la position des témoins (point orange) et leur champ de vision.
- La flèche bleue indique la direction de l'observation.
- L'anneau rouge positionne le phénomène posé au sol.
- L'anneau jaune positionne la trace alléguée.

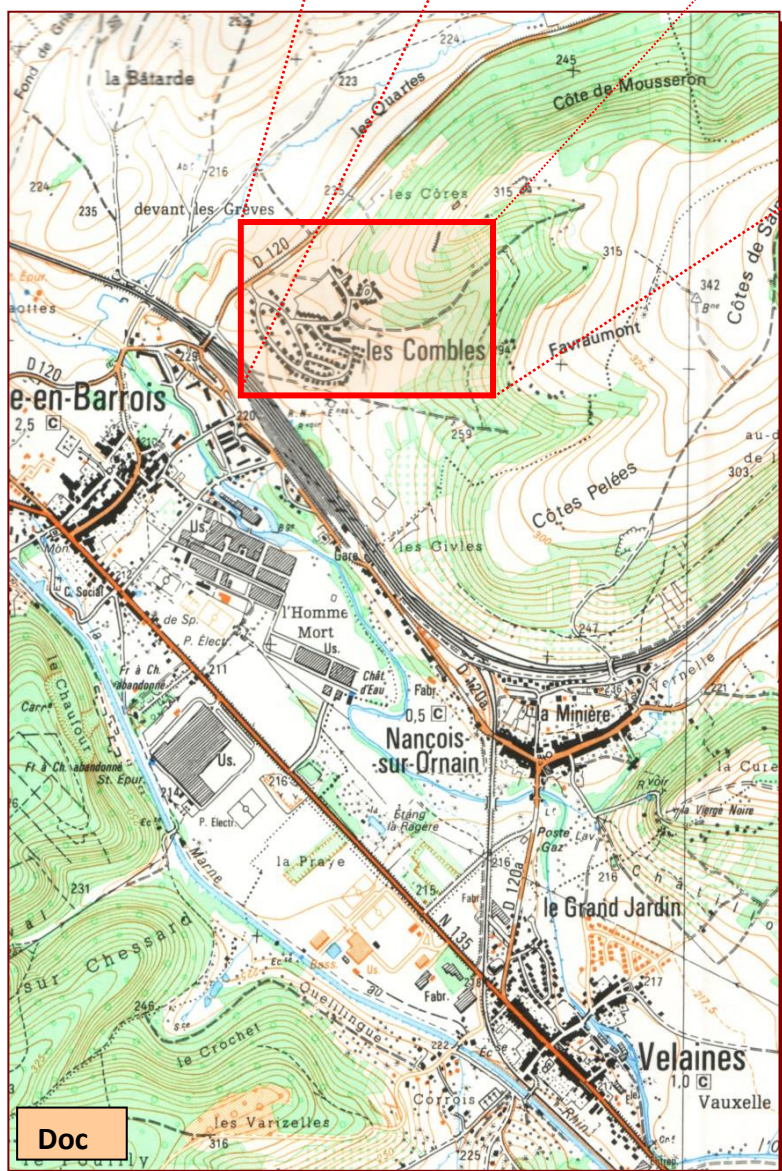
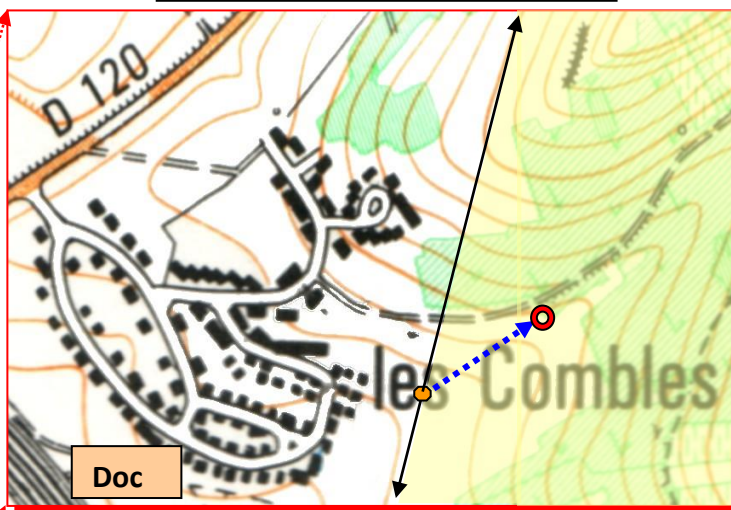
La page 4/6 présente les lieux à partir de vue aériennes (IGN via Google Earth).

- La flèche bleue indique la direction de l'observation.
- L'anneau rouge positionne le phénomène posé au sol.
- La flèche jaune indique la direction de la maison vue depuis le chemin (soit en prolongement de la partie supérieure du chemin, avant le léger virage)

Situation géographique

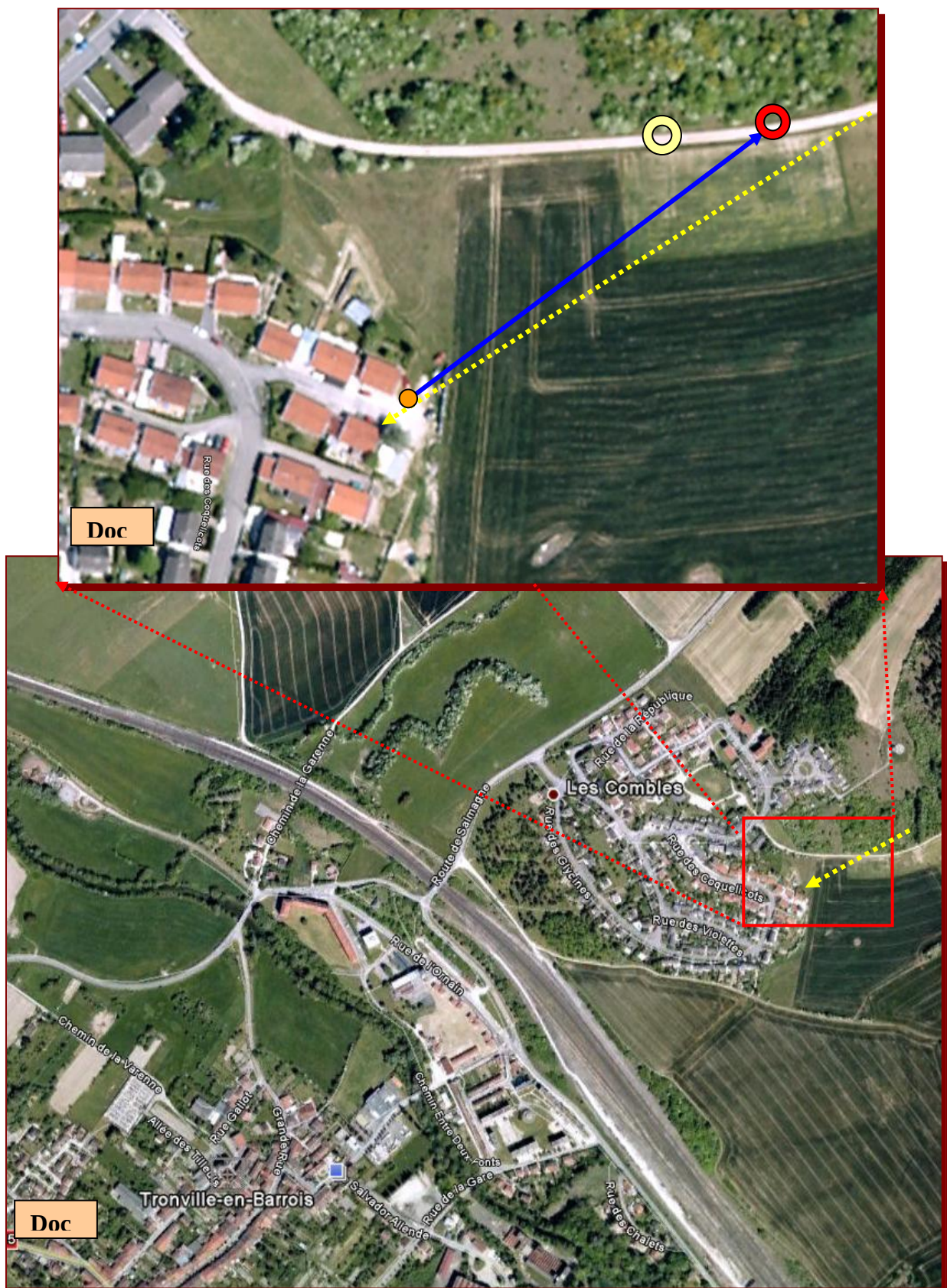
Longitude : 5° 17' 29"
Latitude : 48° 33' 28"
Altitude : 240 m

Echelle : 1/12 500^e – 8 cm pour 1km



Carte IGN – 31150 Est
Ligny-en-Barrois

Echelle 1/25 000^e
4 cm pour 1km



4 – Photographies des lieux :

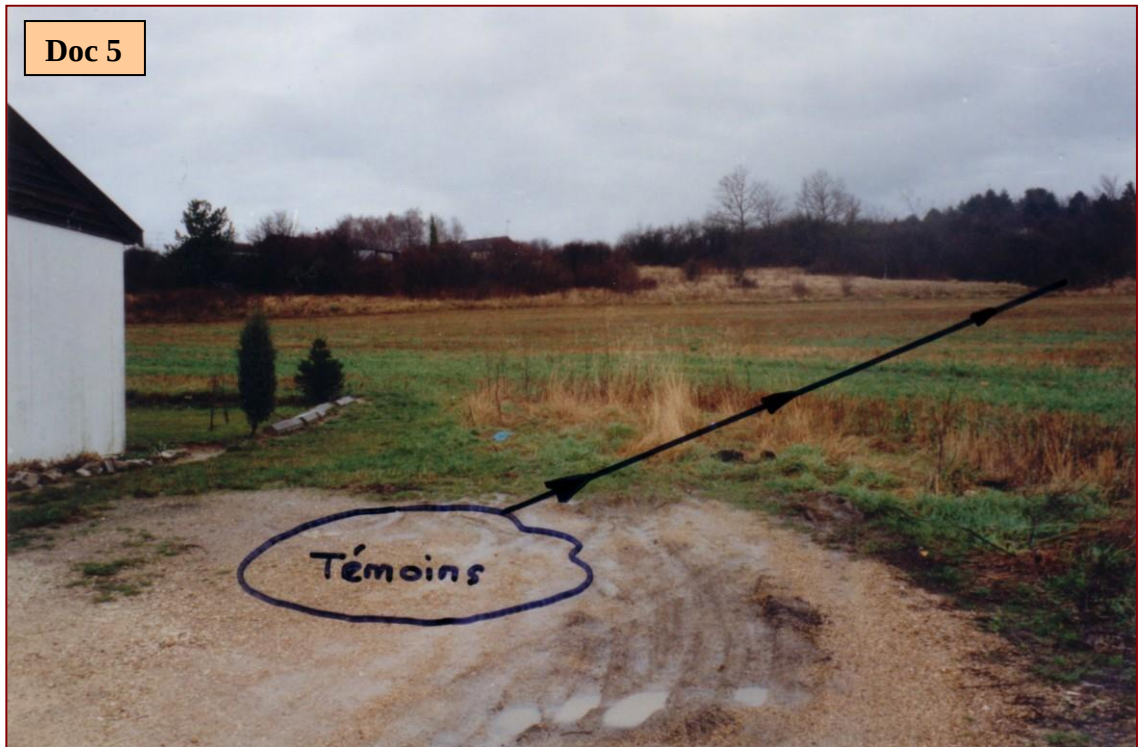


Photo n°1 : emplacement des témoins durant la phase principale de l'observation. Le trait fléché précise la direction d'observation du phénomène (azimut 57°/NM) durant sa phase statique. L'ellipse jaune situe la position du phénomène, distant de ~ 80m.



Photo n°2 : vue de la maison des témoins depuis l'emplacement présumé du phénomène observé. L'observation s'est déroulée depuis la fenêtre de la chambre puis depuis le coin de la maison.

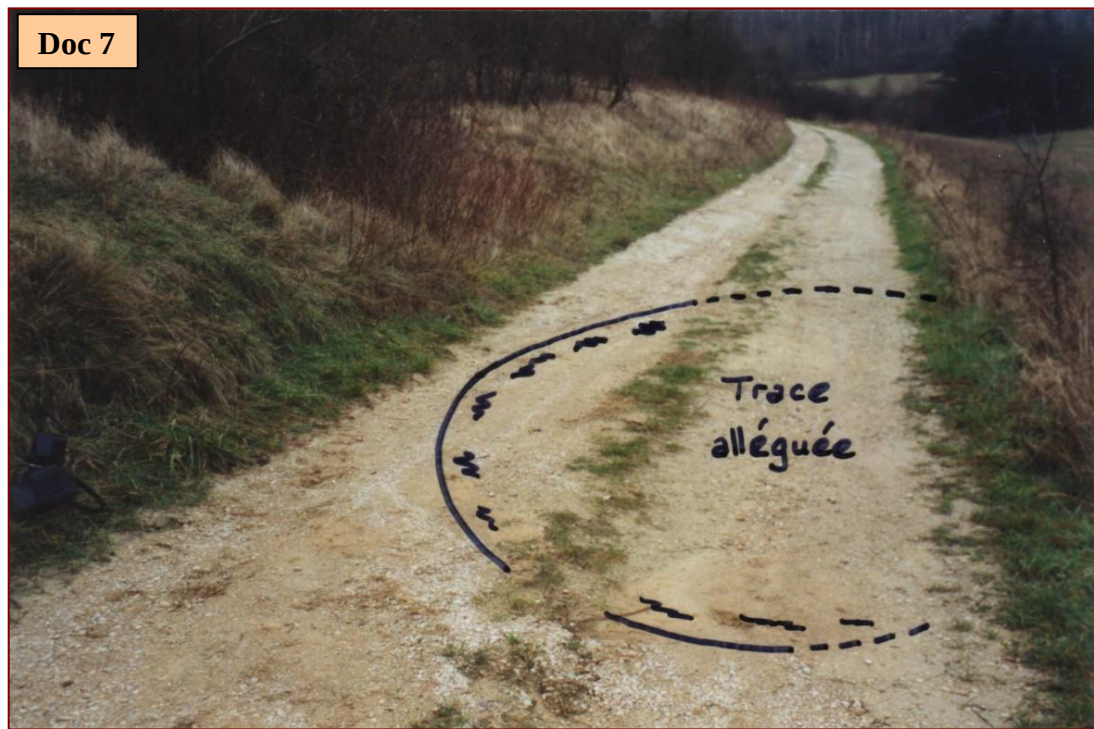


Photo n°3 : gros plan sur le chemin, à l'emplacement supposé du phénomène (position de prise de vue de la photo 2). L'arc de cercle en surcharge précise l'emplacement de la trace alléguée. Sur la droite, des buissons non affectés. A gauche, un léger talus. La flèche jaune, en pointillés et en arrière plan, indique la direction de la maison, dans le prolongement de la partie non visible du chemin, au-delà du virage.

5 – Déroulement de l'enquête du CNEGU : (Chronologie détaillée de l'enquête disponible auprès du CNEGU)

Comme dit en préambule, c'est dès le jeudi 6 janvier que nous sommes sur place et qu'après un rapide examen du lieu présumé d'atterrissage, nous nous rendons au domicile de la famille L...

D'emblée, les témoins se montrent réticents à toute déclaration, à cause de l'article de L'Est Républicain dont le journaliste, comme ils nous l'expliquent, a fortement déformé leurs propos.

Ils finissent cependant par nous recevoir et nous pouvons discuter assez longuement avec eux. Ils ont, de toute évidence, été fortement frappés par ce qu'ils ont vu et nous posent beaucoup de questions. Ils nous promettent un récit complet de l'observation dès qu'un rectificatif aura été diffusé dans le journal.

De retour le samedi 08 janvier avec le renfort d'Yves Chosson (membre du CNEGU lui aussi), nous rendons visite à la gendarmerie de Ligny-en-Barrois qui a enquêté sur le cas. Tout en ne mettant en cause à aucun moment la bonne foi des témoins, elle nous confirme la piste, que nous avons déjà, à savoir la présence d'un véhicule dans le chemin. Mais les gendarmes disposent d'éléments plus précis ...

Retournant à Tronville-en-Barrois, nous effectuons des mesures sur le terrain, notamment la distance témoins/phénomène qui s'établit à 80 mètres. Puis nous rencontrons à nouveau les témoins. Nous obtenons quelques éléments de l'observation, mais l'opposition à un récit complet et circonstancié est encore forte. Le même argument est invoqué alors que nous avons de bonnes raisons de penser, à ce moment-là, que leur témoignage a bien été enregistré entre-temps par au moins un autre ufologue...

Les témoins sont visiblement sollicités de toutes parts, notamment par de nombreux ufologues de France et de Navarre qui les contactent par téléphone et/ou par courrier, certains d'entre eux envisageant de venir les rencontrer.

Les jours suivants, d'autres observations auront lieu, dont notamment le dimanche 9 janvier au soir, où les témoins nous téléphoneront pour essayer de comprendre ce qu'ils voyaient alors dans le ciel très étoilé. Longue discussion en direct pour tenter de les aider à mieux observer et à expliquer leur vision. Voir plus loin le chapitre « observations annexes ».

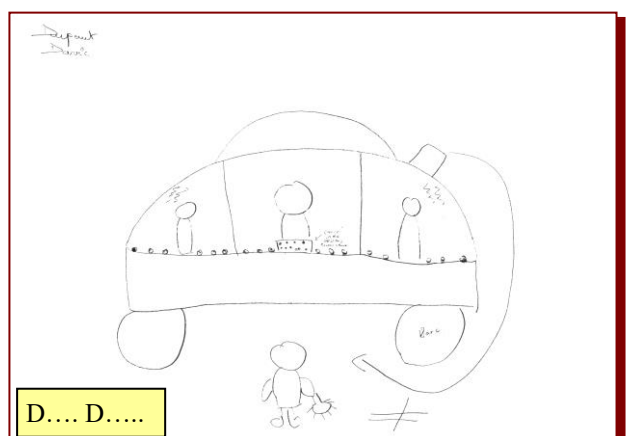
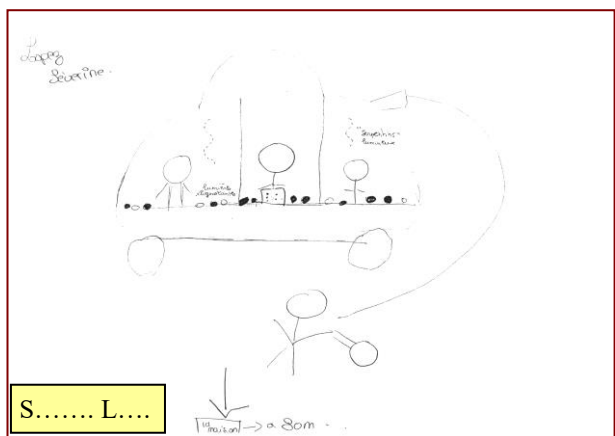
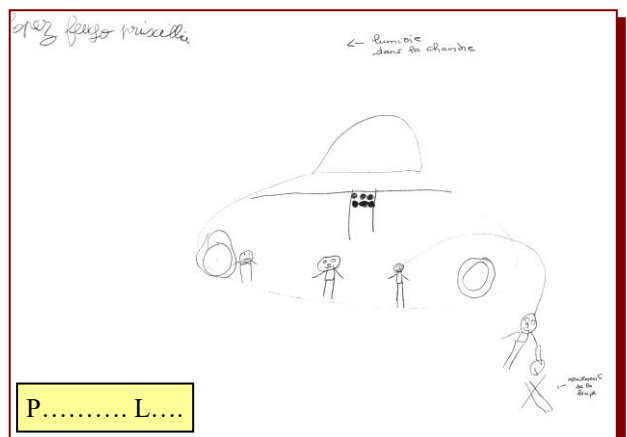
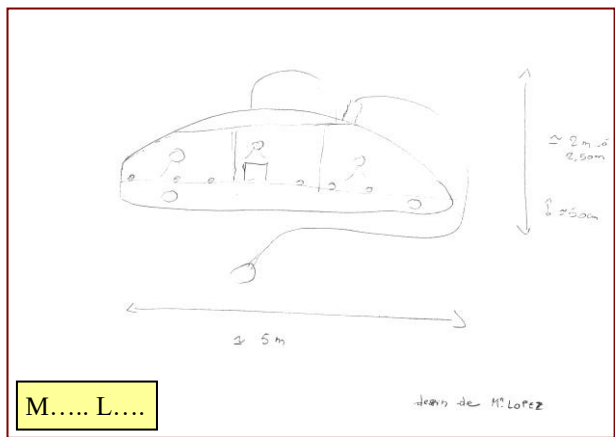
Nous contacterons également le journaliste de L'Est Républicain afin d'avoir son avis et évoquer avec lui l'éventualité d'un rectificatif. Il nous dira ne pas en voir l'utilité, (pas davantage d'ailleurs pour un appel à témoins), arguant du fait que cela risquait d'ajouter aux désagréments déjà subis par la famille.

Parallèlement, une enquête est lancée sur les Vosges (avec appel à témoins), car D... M..., un astronome amateur d'Épinal, a fait une observation le 4 janvier. De fait, il a contacté la famille L..., car la presse ayant commis une erreur de date en situant l'observation des L... le 4 janvier, il a pensé qu'il pouvait y avoir un lien entre les deux observations. Les quelques témoignages recueillis sur les Vosges s'avéreront, in fine, sans rapport avec l'observation de Tronville-en-Barrois et finalement sans grand intérêt, car trop peu informés. De la même façon, une rumeur de RR3 concomitante, présumée survenue en Belgique, sera vite démentie par le président de la SOBEPS³, joint par téléphone.

Le samedi 15 janvier, une nouvelle visite à la gendarmerie de Ligny-en-Barrois nous apporte des éléments nouveaux venant soutenir plus encore l'hypothèse d'une voiture. De retour auprès des témoins, nous retrouvons plusieurs autres ufologues déjà présents et nous pouvons enfin recueillir le récit de l'observation (bien qu'aucun rectificatif ne soit encore paru dans le journal) et regarder la vidéo du phénomène filmé une semaine plus tôt, à savoir le dimanche 9 janvier au soir. Notons qu'une certaine confusion résulte de l'interaction simultanée des divers ufologues présents qui, c'est le moins que l'on puisse dire, divergent tant dans leurs discours envers les témoins que dans leur approche globale du cas.

Durant cette journée, outre les témoignages de la famille L..., nous obtenons enfin quelques croquis de la part de certains des témoins. Mais il est clair qu'à ce stade des événements, après dix jours d'agitation et de discussions, croire en l'indépendance des témoignages ne serait plus qu'une utopie. Toutefois nous vous les présentons (page suivante) pour mémoire et nous en analyserons ultérieurement le contenu. Dans la soirée, nous serons témoins de confusions, de la part de certaines personnes présentes, avec des étoiles brillant dans un ciel alternant éclaircies et nuages (voir chapitre « observations annexes »), ainsi que des curieuses activités nocturnes d'autres ufologues présents sur le terrain. En effet, ceux-ci, en accord avec les témoins, procèdent notamment à des essais pour simuler la présence d'une voiture sur le chemin, pleins phares dirigés vers la maison. Evidemment, chacun s'accorde à trouver cette hypothèse ridicule...

Croquis réalisés dans l'ordre par Monsieur L..., sa fille P..., sa fille S... et son ami D... D...



Le 19 janvier, Mr F... (le seul témoin ayant parlé d'une voiture) contacté par téléphone nous confirme sa version des faits, démentant par là même les rumeurs selon lesquelles il se serait rétracté. Il refuse toutefois de nous rencontrer, voulant visiblement se démarquer de toute cette histoire.

Ayant dû retarder notre visite suivante à cause des rigueurs de l'hiver, c'est le samedi 22-01 que nous pouvons enfin revenir dans le secteur et nous rendre sur les hauteurs de Nançois-sur-Ornain, à proximité de la « Vierge Noire », monument élevé à la mémoire de la guerre 1914-18.

C'est là, en effet, que des traces au sol auraient été observées par certaines personnes, notamment Mme M... qui nous conduit sur place. Voir plus loin le chapitre « observations annexes ».

À ce stade des investigations, notre enquête se poursuit durant les jours suivants par quelques vérifications d'usage auprès d'organismes tels que la Météorologie Nationale EDF-GDF, des perturbations de l'éclairage public et des émissions TV ayant été évoquées pour le soir même de l'observation principale, ...

Parallèlement, nous observons que la gendarmerie semble avoir classé l'affaire, que l'agitation médiatique retombe rapidement, comme à l'habitude dans ce genre d'affaire et que les ufologues s'en retournent progressivement à leurs occupations... sans manquer bien sûr de rendre compte de leurs investigations par l'entremise de leurs publications respectives (voir en annexe).

Les témoins, quant à eux, retrouvent peu à peu le calme, demeurant les uns comme les autres avec leurs interrogations et/ou leurs certitudes.

Un nouveau contact avec la gendarmerie de Ligny-en-Barrois, par téléphone cette fois, visant à faire le point de la situation, le calme semblant revenu, se traduit par un refus de l'adjudant-chef Brossard, commandant de Brigade, de donner des informations à des personnes privées non habilitées.

Ayant constaté que les « confrères » ufologues venus sur place penchaient tous (sauf un !) vers une conclusion faisant la part belle à une réelle rencontre rapprochée de type III (RR3), il nous a semblé utile de donner suite à la proposition que nous faisait l'association SOS OVNI de rédiger un petit article de synthèse présentant notre version des faits, radicalement différente de la vision majoritaire dans le milieu ufologique privé. Cet article paraît dans leur revue Phénomène dans le courant du mois de mars 1994.

6 – Observations annexes :

A - Dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 janvier, vers 3h00, Mr L..., qui a des difficultés à dormir tant son observation du 3 lui occupe l'esprit, se lève et regarde par la fenêtre de sa chambre. Il observe alors, globalement dans la même direction mais dans le ciel cette fois, une "boule" lumineuse blanche immobile. Il prévient sa femme qui peut, comme lui, constater le phénomène. Il estimera sa taille apparente à une petite Lune. Confusion probable avec Jupiter au lever à partir de 3h08 HL dans l'azimut $\sim 111^\circ$ /NG, donc bien visible depuis la chambre, sur la droite. Voir carte du ciel fournie en annexe.

B - Dans la soirée du dimanche 9, la famille L... nous contacte par téléphone pour annoncer une observation en cours, depuis leur domicile, à laquelle assistent une quinzaine de personnes et qu'ils cherchent à comprendre. Pendant deux heures, GMH tentera de se faire expliquer les détails de ce qu'ils observent. Il pense à des confusions avec des astres (étoiles, planètes, nébuleuses ou amas...), le ciel étant très clair et les témoins semblant peu au fait des phénomènes astronomiques. L'observation s'effectue à l'œil nu et à l'aide de jumelles, un caméscope permettant même de saisir le phénomène. Une tentative de triangulation provoquée par GMH, conduit à penser que le phénomène observé se situe très loin des témoins. Les choses en restent là. L'un des témoins, présumé avoir quelques notions d'astronomie (*) est censé avoir repéré sur une feuille la position du phénomène sur le fond d'étoiles visibles mais nous ne disposerons jamais de cette feuille.

(*) Il se repère notamment à « l'étoile du Berger » sans savoir qu'à cette heure-là, la planète Vénus n'est pas observable ! Confusions probables avec les étoiles Bételgeuse, Rigel, Sirius, Procyon, puis Régulus, voire Capella au zénith. Notons toutefois qu'à un moment donné, une lumière semblant mobile et semblant se situer au Nord-Est à une hauteur angulaire de l'ordre de 30° à 45° - Voir carte du ciel fournie en annexe.

C - Dans la matinée du 15 janvier, Mme M... découvre une trace à proximité de la statue de la Vierge Noire, sise au belvédère du même nom, sur la commune de Nançois. Accompagnée de deux ufologues, elle examine et filme cette trace. Selon eux, l'alignement de cette trace avec sa maison et celle de la famille L. apparaît fort insolite et suggère un atterrissage, en ce lieu, d'un objet (le même ?).

Notre examen rapide de ces traces mené le samedi 22 janvier, photos et vidéo à l'appui, nous laisse rapidement penser qu'il n'y a là rien d'autre que des traces de « ripage » provoquées par des engins mécaniques, notamment des motos de cross ou de trial utilisées de manière ludique.

Précisons au passage que Mme M..., amie de la famille L... et qui, à notre sens, a joué un rôle important dans l'enchaînement des événements car (c'est elle qui a prévenu la presse), avait déclaré avoir observé des phénomènes lumineux dans ce secteur la nuit même de l'observation des L... ainsi que les jours qui suivirent.



Doc 8



Doc 9



Doc 10

Doc 8 : la Vierge Noire
Doc 9 : trace circulaire de ripage.
Doc 10 : traces multiples et significatives.

Sur les documents 9 et 10, apparaissent très clairement des traces dont l'origine ne laisse guère place au doute.

La séquence vidéo réalisée le 22 janvier est évidemment plus explicite encore !

C'est l'aspect grossièrement circulaire de l'une d'entre elles qui a interpellé Madame M..., puis la famille L... .

Egalement le fait que selon Mme M..., leurs domiciles respectifs (lieux des observations du 4 janvier) seraient parfaitement alignés avec cette trace présumée.

D - Revenus dans la soirée du 15 janvier sur les lieux de l'observation principale, nous nous rendons compte que certains témoins assimilent des étoiles visibles (Bételgeuse, Sirius, ...) à un phénomène insolite plus ou moins similaire à ce qui fut observé le 9 janvier. Il semble alors établi que la turbulence et la réfraction atmosphériques sont conjointement à l'origine de mésinterprétations, classiques en ufologie. Le lent mouvement apparent du ciel et l'observation à l'aide de jumelles (aberrations chromatiques) semblent

avoir renforcé l'impression de couleurs changeantes et de mouvements propres pour les phénomènes observés.

On peut raisonnablement conclure que toutes ces observations postérieures à l'observation du 3 janvier, ne sont pas suffisamment consistantes pour ajouter une quelconque confirmation aux faits rapportés. Elles paraissent plutôt le fait d'une démarche bien compréhensible visant à accréditer l'observation première. L'inexpérience des témoins dans ce domaine explique leur manque d'esprit critique à ce niveau.

7 – L'analyse du CNEGU :

A – Sur la trace présumée être sur le chemin :

Dès notre première visite du 6 janvier il fut patent pour nous qu'il n'y avait rien de remarquable à noter sur le chemin forestier. Outre que la pluie abondante et le passage fréquent de véhicules motorisés avaient eu tout le temps de faire disparaître la moindre trace, il nous semblait clair qu'il n'y avait jamais rien eu de particulier. Cette opinion s'appuie sur le fait que les témoins continuaient à voir quelque chose là où visiblement il n'y avait rien que de très normal, comme le prouve la vidéo du 6 janvier.

Notons que certains ufologues allèrent dans le sens des témoins, l'un d'eux parvenant même à déterminer par une méthode des plus étonnantes le diamètre de l'engin circulaire posé au sol, sans même se rendre compte qu'ainsi posé au sol, ledit engin aurait écrasé des buissons et arbustes pourtant demeuré en pleine santé !

B – Sur les observations annexes :

Comme évoqué plus haut, nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion de constater que parmi les protagonistes de l'affaire (famille, voisins, amis, curieux, certains ufologues) personne ne disposait d'une connaissance suffisante des choses du ciel pour être en mesure d'observer de manière précise et rigoureuse les prétendus phénomènes survenus durant la quinzaine suivante.

Cela n'élimine pas la possibilité qu'il ait pu se passer quelque chose d'insolite, mais le cas échéant rien ne peut en être utilement retiré. Par ailleurs, le contexte favorise beaucoup l'hypothèse qu'en fait de phénomènes insolites il n'y ait eu que des méprises, d'ordre essentiellement astronomique.

C – Sur la trace présumée de Nançoy-sur-Ornain :

Comme également dit plus haut, elle fut découverte par Mme M... qui, comme par hasard, a joué un rôle essentiel dans cette affaire. Elle fut encouragée en ce sens par deux ufologues dont les positions, pour le moins connues, ne sont plus à commenter outre mesure.

D'un point de vue objectif, l'examen in situ, conforté par les photos et la vidéo, conclut sans ambages à des traces d'engins mécaniques roulants.

D – Sur l'hypothèse d'une méprise avec une voiture :

Cette hypothèse repose sur plusieurs éléments que voici :

D-1 : Le témoignage de M. L... F... :

Il est voisin immédiat de la famille L... et septième témoin. N'ayant pu le rencontrer chez lui comme nous l'avions prévu, nous prenons contact avec lui par téléphone le 19 janvier. Se montrant d'entrée très réticent, il considère ne pas être à l'origine de l'affaire et ne pas se sentir concerné par cette histoire. Il refuse notre proposition de le rencontrer, n'ayant rien à ajouter à ce qu'il a dit aux gendarmes et renvoyant vers eux ceux qui veulent en savoir plus.

Il a reçu divers appels téléphoniques et n'a personnellement rencontré qu'un seul enquêteur dont il semble ne pas avoir apprécié les questions. Il ne comprend pas comment il a été mêlé à cette histoire alors qu'il avait dit aux autres témoins qu'il ne voyait pas la même chose qu'eux. Selon lui, le cas sera expliqué et démenti par la gendarmerie.

Nous apprendrons toutefois, dès le 6 janvier, par la gendarmerie que M. F... déclare avoir vu une voiture de marque **Citroën**, de modèle **Cx**, de couleur probablement **grise**, avec une personne à bord.

D-2 : L'emplacement du phénomène :

Cette information nous sied particulièrement dans la mesure où les témoins positionnent le phénomène exactement sur le chemin qui jouxte un grand champ voisin de leur maison. Or, dans l'hypothèse d'un objet volant venu se poser là, comme beaucoup le présument, pourquoi se poser sur un chemin exigü alors qu'un vaste champ bien dégagé s'y prête bien mieux !

Autre élément curieux, l'engin décrit serait plus large que le chemin alors que ledit chemin est bordé d'un côté par un talus, certes petit mais suffisant pour empêcher cette manœuvre.

De l'autre côté, le chemin est bordé d'herbes hautes et petits arbustes naissants qui auraient inévitablement dus se voir écrasés par ledit engin.

Si engin il y avait sur le chemin, il devait être de dimensions compatibles et/ou orienté dans le sens du chemin. Un véhicule automobile répond à cette condition. Un engin volant de taille supérieure à une voiture s'avère déjà moins compatible.

D-3 : La lumière émise par le phénomène :

Le phénomène était lumineux mais assez faiblement. Il semblait éclairé de l'intérieur. Paradoxalement, c'est une vive lumière éclairant la chambre qui provoque l'observation en attirant l'attention des témoins.

La configuration du chemin permet toutefois de constater qu'un véhicule descendant le chemin, feux de route allumés, ne peut éviter à un moment donné d'éclairer la façade de la maison et donc la fenêtre de la chambre et cela durant un temps certain. Cf. photo ci-dessous.



Vue du chemin, à l'approche du lotissement, juste avant le virage situé à l'orée du bois.

Pour peu qu'il s'arrête et coupe phares et moteur, il peut devenir quasiment invisible, surtout s'il est de couleur foncée ou grise. A moins que l'éclairage intérieur ne soit allumé (tableau de bord, plafonnier, ...), le rendant ainsi quelque peu observable. A une distance de 80m, de nuit, il est possible de ne pas bien distinguer cette voiture et ses éventuels occupants, ni même de reconnaître le bruit d'un moteur tournant au ralenti.

D-4 : Les dessins des témoins :

Si l'on examine ces dessins avec l'idée d'un vaisseau de l'espace, il est possible de laisser vagabonder son imagination. Mais si on les examine avec l'idée qu'ils représentent une voiture vue de face ou légèrement de travers, cela change radicalement. On y retrouve alors :

- une symétrie par rapport à un plan vertical médian ;
- une partie sombre en bas et une en haut (la carrosserie : caisse + toit) ;
- une partie transparente au milieu (le pare-brise, les vitres latérales) ;
- cette partie est éclairée (voir plus haut) ;
- deux séparations verticales pour cette partie (les montants entre vitres et le pare-brise) ;
- deux lumières dans la partie inférieure, sur les côtés (les phares mis « en veilleuse ») ;
- la partie proéminente au sommet des dessins est décrite oralement comme une « trappe » qui s'ouvre et se referme (le haillon arrière), paradoxalement doublée sur trois dessins seulement d'une autre trappe latérale (la porte latérale ?) ;
- trois silhouettes à l'intérieur (les passagers et/ou simplement les appui-têtes) ;
- des petites lumières colorées (les éléments du tableau de bord, la décoration de Noël car nous sommes le 3 janvier). Ainsi considérée, la voiture ne semble certes pas impossible, loin de là !

Note : Il est intéressant de comparer les 4 dessins (p7) à ceux fournis par ailleurs. Exemple : LDLN n° 232. De même, il est possible de s'interroger sur les similitudes entre ces dessins et sur le fait qu'il n'est pas évident d'identifier spontanément et comparativement celui réalisé par l'enfant de 7 ans.

D-5 : Les évolutions du phénomène :

Les bruits perçus et décrits comme des « claquements de portières » ne peuvent pas mieux décrire le claquement de Vraies portières (ou haillon) de voitures !! Une entité qui sort de l'engin, en fait le tour, semble tenir une lumière (décrite, de la bouche des témoins, comme une lampe torche) avec laquelle il semble balayer le paysage ! Cela ne serait-il pas très compatible avec un occupant d'une voiture sortant pour vérifier quelque chose ou pour satisfaire un petit besoin naturel ? S'il dispose d'une lampe de poche ne sera-t-il pas tenté de s'en servir ? N'est-il pas naturel alors, voire de l'ordre du réflexe, de « balayer » les environs immédiats, lorsque l'on sort, de nuit, avec une telle lampe ? Surtout si l'on entend des voix (celles des témoins) !

D-6 : La disparition du phénomène :

Le phénomène était déjà là au début de l'observation. Les témoins ne l'ont pas vu arriver (et encore moins atterrir !). Par contre, ils l'ont tous vu partir (sauf L... F... qui était déjà rentré) et, curieusement le phénomène disparaît en semblant « glisser » le long du chemin, vraiment à la manière d'une voiture qui « roulerait » sur ledit chemin...

La vitesse est assez lente et compatible avec celle d'une voiture qui démarre gentiment. Au moment du départ, un bruit rappelant vaguement celui d'un réacteur, décrit par des gens qui n'ont guère l'occasion d'entendre des réacteurs, suivi d'un « sifflement » qui accompagne le départ de l'engin.

Une voiture possède un moteur ! Celui de la Bx n'est pas des plus bruyants.

Là encore, la voiture s'avère plus plausible que le vaisseau intersidéral.

Quant au sifflement, nous y reviendrons plus bas.

D-7 : Le discours des témoins :

Les témoins ont tenu un discours assez constant et assez unanime même si l'on observe des divergences et des évolutions. Ceci est fort naturel au vu du contexte et de la pression qu'ils subirent et qu'ils favorisèrent involontairement. Sans jamais aller trop au-delà de leurs déclarations initiales qui n'évoquaient pas véritablement d'ovnis et encore moins d'extraterrestres, il est devenu clair qu'au fil du temps ils ont cherché à conforter l'aspect étrange de leur observation. Ils furent aidés en cela par d'autres personnes de leur entourage mais aussi et surtout par certains ufologues.

Refusant l'idée d'une simple voiture, ils ont toujours argumenté pour éluder cette possibilité qui aurait notamment donné raison à leur voisin direct ainsi qu'aux médisances de la rumeur publique qui, inévitablement, parvenaient à leurs oreilles.

Les ufologues, par leur écoute, par l'intérêt porté à leur témoignage, voire par leur discours propre à normaliser leur aventure à l'aide de pseudos-cas similaires, constituaient un soutien dans cette opération d'auto-persuasion. Ils leurs accordèrent donc du temps avec bonne grâce, n'acceptant toutefois pas d'aller au-delà de leurs déclarations premières ni, à l'inverse, de répondre à des questions trop pointilleuses ou trop techniques.

D-8 : La dynamique de groupe :

Tous les acteurs n'ont pas joué le même rôle dans cette histoire. Mme M... qui n'était pas témoin direct du phénomène principal mais qui aurait toutefois réalisé une observation la même nuit (sans jamais trop s'étendre à ce sujet), a pris l'initiative de prévenir la presse. Elle était souvent présente dans les moments importants et a souvent, fort aimablement d'ailleurs, guidé les ufologues en quête d'information. C'est elle qui a découvert les traces de Nançois-sur-Ornain, voire probablement remarqué l'alignement de cette trace avec les domiciles respectifs. Aurait-elle été la première à découvrir la trace sur le chemin ?

Une chose paraît évidente à nos yeux, son intervention influençait sensiblement son amie, Mme L... et a conditionné pour une bonne part les événements, notamment le fait qu'ils deviennent publiquement connus. Son rôle fut un peu celui de l'éminence grise !

Mme L..., pour sa part, a plutôt joué le rôle de chef d'orchestre au caractère bien affirmé. Beaucoup d'entrevues se passant à son domicile, point de convergence de toutes les visites, elle s'est portée garante de l'intégrité familiale sachant contrôler que le discours des uns et des autres ne dépassent pas les limites fixées par les premières déclarations. Protégeant naturellement ses enfants, ceux-ci bien que souvent présents n'intervenaient que très peu dans les échanges, donnant un peu l'impression de calquer leurs discours sur celui de leurs parents, ce qui n'a rien d'étonnant ni de choquant.

Monsieur L..., en bon chef de famille, tenait le rôle de premier interlocuteur face à la plupart des visiteurs. C'est d'ailleurs le seul qui témoignera auprès de la gendarmerie !

Toujours en première ligne, il restait très disponible et toujours bien disposé à discuter et à rappeler sans cesse ce qu'ils avaient vu.

Chacun à son niveau cherchait, de manière probablement inconsciente, à crédibiliser l'histoire, vraisemblablement par la conviction sincère d'avoir observé quelque chose d'insolite mais aussi tenu par l'évidence qu'il devenait chaque jour plus difficile d'accepter l'idée d'une autre explication.

D-9 : La presse :

Rien de plus classique ! Un journaliste qui profite de la primeur d'une information pour faire sa « Une » sans mener préalablement d'enquête et sans s'attacher, dans son article, à respecter au mieux les faits rapportés et les discours tenus. Voyant les polémiques monter, l'affaire se dégonfler sur le fond et l'intérêt journalistique mineur, il préfère ne plus évoquer l'affaire, refusant toute mise au point, tout appel à témoin et tout suivi de l'affaire pourtant initiée. Et comme souvent, il semble bien qu'il soit le relais vers la gendarmerie.

Quant à la presse nationale, elle se fit comme toujours le relais de la presse locale par le biais de l'agence **France-Presse** et de **France-Info**. Se contentant de reprendre l'information de base dans sa superficialité et pour son caractère quelque peu exotique donc très médiatique, ce ne fut pour elle et comme toujours, qu'un feu de paille. Voir quelques articles en annexe.

D-10 : La presse ufologique :

A l'image de la majorité des ufologues ayant fait le déplacement, les revues ufologiques retinrent, pour une grande partie d'entre elles l'hypothèse d'une RR3 pour le moins insolite. Les plus radicales allèrent même jusqu'à soutenir une forme de « cover-up » de la part des autorités.

Rien que du très classique !!

Seule la revue **Phénomène** osa commettre un article allant dans le sens d'une explication rationnelle, à savoir par le biais de notre synthèse provisoire d'enquête.

- Dans son n°322, la revue **LDLN**⁴ publie une enquête essentiellement basée sur les conclusions de M. Claude R... qui est venu sur place. Outre de grosses erreurs (notamment sur la date) et une étonnante photo de la trace alléguée, il y est question d'atterrissage et décollage de l'engin ! Les infos erronées de M. R... ont malheureusement été reprises par diverses organisations ufologiques anglo-saxonnes. Dans le n°323, un entrefilet signale que D... A..., ufologue méridional, conteste cette notion de d'atterrissage-décollage.

- La revue **Étrangetés et Mystères** n°11 : la version de son controversé rédacteur en chef se réfère à une voiture Toyota qui serait responsable de la méprise. Bien évidemment, pour rester cohérent avec le titre de la revue, il ne nous en dit pas plus sur l'identité de cet « étrange et mystérieux » conducteur.

- M. O... R..., ufologue, venu lui aussi sur les lieux, publiera quant à lui un texte défendant le caractère extraordinaire de cette observation. Rechercher **Crashes Réalité** de ~ septembre 1994.

D-11 : le sifflement :

Une voiture peut-elle émettre un sifflement ? Outre des effets sonores dus à l'écoulement d'air ou à l'état dégradé des roulements à billes qui ne sont généralement perceptibles qu'à vitesse suffisamment élevée (ce n'est pas le cas ici), il reste des éléments tournant à une vitesse suffisante, même pour une vitesse faible ou nulle du véhicule. Il s'agit en l'occurrence des courroies qui sont des organes de transmission de puissance couramment utilisées sur les voitures.

A commencer par la courroie de distribution qui relie le vilebrequin à l'arbre à cames.

Mais si l'on part sur l'hypothèse d'une Citroën Cx, il se trouve qu'elle possède une distribution par chaîne et non par courroie. Toutefois, il subsiste trois autres courroies sur cette voiture.

La première est la courroie de pompe à eau (crantée : tension de ~ 25 à 30kgf).

La seconde est la courroie d'alternateur (trapézoïdale : tension de ~ 20 à 25kgf).

La troisième est la courroie de pompe hydraulique (trapézoïdale : tension de ~ 20 à 22.5kgf)

Les courroies sont supposées « rodées » car neuves, leur tension respective doit être plus élevée.

Sur certains modèles équipés d'un climatiseur il y a aussi deux courroies de compresseur (trapézoïdale : tension de pose 40 à 45 kgf, 25kgf en service).

Les courroies crantées ne pouvant glisser sur leurs poulies, il reste les courroies trapézoïdales, à savoir très probablement la courroie d'alternateur, voire celle de la pompe HP.

Une simple courroie détendue, notamment sur une voiture ancienne ou mal entretenue, pourrait expliquer un tel sifflement, chose assez courante au demeurant.

Source : Revue Technique Automobile, Citroën Cx 2400, modèles GTi et Prestige.

8 – L'enquête de la gendarmerie :

Probablement prévenue par le journaliste, la brigade de gendarmerie de Ligny-en-Barrois ouvre une enquête. Nous l'apprenons par le premier article de presse (5 janvier).

Lors de notre première visite à la gendarmerie de Ligny-en-Barrois, le 6 janvier, la piste d'une voiture nous est confirmée par les gendarmes présents. Mr L... F..., dont il n'y a alors que le témoignage oral, leur a en effet précisé, parlant de cette voiture, avoir reconnu une Citroën CX. Or le même soir, ils avaient eux-mêmes poursuivi une telle voiture dont le chauffeur est connu de leurs services et en avaient perdu la trace... dans le lotissement des Combles, environ 1h30 avant l'observation ! Des recherches sont alors en cours pour retrouver cette voiture et son chauffeur. Sur les lieux, ils n'ont remarqué, comme nous-mêmes, aucune trace particulière ou anormale pouvant avoir été produite par un phénomène de nature insolite.

Par ailleurs, les témoins, dont ils sont persuadés de la bonne foi, n'ayant à aucun moment parlé d'objet "volant", la procédure suivie pour l'enquête n'a pas été une procédure de type OVNI et n'a donc pas été transmise au SEPR. Notre seconde visite, le 15 janvier, nous apporte des éléments plus précis. La déposition de Mr F... a été enregistrée le matin même. Celui-ci, contrairement à des rumeurs laissant

entendre qu'il s'était rétracté, a confirmé son témoignage concernant une voiture Citroën CX, précisant qu'il n'avait vu qu'une personne à bord.

Par ailleurs, le chauffeur de la voiture a été arrêté quelques jours plus tôt, par la brigade motorisée de Bar-le-Duc, et est passé aux aveux. Il a reconnu s'être effectivement trouvé sur les lieux au moment même de l'observation. Selon ses explications, après avoir échappé aux gendarmes il est allé cacher sa voiture au bout du chemin (dont il faut préciser qu'il se termine en cul de sac sur des champs), près d'un terrain apparemment utilisé par les amateurs de moto-cross. Puis il est revenu à pieds (le chemin fait environ 1 km de long) à Tronville-en-Barrois où il a erré un certain temps. Enfin, il est retourné chercher sa voiture et a redescendu le chemin, moteur au ralenti, allumant et éteignant ses phares. Au moment précis de l'observation, il était effectivement arrêté sur le chemin à l'endroit où l'objet a été vu. Les gendarmes ont également noté que la voiture en question a été accidentée et se trouve en très mauvais état. Ils ont bien constaté, entre autres choses, qu'une courroie émettait un sifflement.

Comme évoqué plus haut, un nouveau contact, pris par téléphone le 25 janvier, s'est révélé nettement moins fructueux et n'a pas permis d'apporter d'éléments nouveaux ou complémentaires. Sept mois plus tard, nous parvenons à nous procurer le rapport de gendarmerie par une voie indirecte. Nous y trouvons confirmation de ce que nous savions déjà, avec toutefois quelques précisions intéressantes. Nous y apprenons aussi qu'il existe une hypothèse alternative qui, fort curieusement, aboutirait à une explication similaire, bien qu'à notre sens nettement moins plausible et surtout invérifiable. Un correspondant anonyme se serait manifesté auprès d'une journaliste pour déclarer s'être déplacé avec son véhicule dans le secteur et à l'heure de l'observation. Montant ledit chemin avec son véhicule, il se serait arrêté pour vérifier l'état de ses pneus, sortant à cet effet, équipé d'une lampe torche et en ayant allumé son plafonnier.

9 – Conclusion des enquêteurs :

Dans ce cas, comme dans la plupart des affaires d'OVNI, la première chose à noter est la bonne foi évidente des témoins, qui n'ont en aucun cas échafaudé une mise en scène destinée à se mettre en valeur. Ils n'ont à aucun moment occulté les détails de leur observation qui sont cohérents avec l'hypothèse d'une voiture. On ne peut également que louer leur réflexe qui a été d'appeler un témoin extérieur à la famille.

A l'origine, leur récit, pour ce que l'on en sait, est resté sobre et prudent, mettant davantage l'accent sur l'aspect insolite de leur observation que sur de quelconques extrapolations ufologiques. Les vocables OVNI, ET, et autres termes, sont venus plus tard, sous l'influence d'autres personnes et par le besoin d'apporter un sens à ce qu'ils venaient de vivre. Les articles de presse et les interventions de tous ordres, tant par courriers, appels téléphoniques ou visites, ont renforcé peu à peu l'idée collective d'une manifestation réellement insolite.

L'un des témoins (sans lien familial) est cependant resté à l'écart de cette agitation. Annonçant dès le départ aux gendarmes avoir assisté à un événement parfaitement identifié, il s'en est tenu à cela, se disant non concerné par les déclarations bien différentes de ses voisins.

La gendarmerie mena une procédure nécessitée par la médiatisation de l'affaire. Aidée par le hasard, elle se lança vite sur une piste que le témoignage isolé semblait accréditer. Deux semaines plus tard, leurs investigations aboutissaient aux aveux d'une personne dont les agissements venaient expliquer l'affaire et confirmer la version du témoin solitaire.

Les événements annexes (observations, traces...) survenus ensuite dans l'environnement immédiat de la famille, se révélaient trop peu consistants au fil des diverses investigations et semblent relever du besoin inconscient d'accréditer les faits premiers.

De nombreux points issus des témoignages de la famille L..., restent très cohérents avec la thèse de la voiture évoluant sur le chemin, même si certains détails descriptifs demeurent contradictoires et demandent à être approfondis. La psychologie de la perception ainsi que les influences mutuelles ou extérieures peuvent probablement en rendre compte de manière satisfaisante.

En 2010, nous étions encore les seuls parmi les enquêteurs présents sur les lieux (et d'autres qui n'ont pas pris la peine de se déplacer) à soutenir la thèse d'une voiture stationnée sur le chemin. Pour nous, une piste privilégiée dès les premiers jours. Une exception toutefois, du fait que l'ufologue D... A..., que nous avons rencontré in situ, s'est montré assez ouvert à l'hypothèse « méprise avec une voiture », sans aller semble-t-il jusqu'à la promouvoir.

Parmi les deux versions qui s'affrontent quant à la voiture mise en cause, il nous semble que la première est plus « consistante » pour les raisons suivantes :

- caractère anonyme donc invérifiable de la seconde version ;
- à l'inverse, la première version s'appuie sur un témoignage signé ;
- cohérence entre la première version et le témoignage de M. F... notamment quant au modèle de voiture et à sa couleur ;
- la seconde version explique mal l'éclairement de la façade de la maison qui n'aurait alors pas eu lieu avant mais après ou pendant l'observation (s'il y avait eu demi-tour sur place), puisque la voiture montait le chemin ;
- la seconde version n'explique aucunement le sifflement, contrairement à la première ;
- le départ discret et phares éteints (sauf les veilleuses) se justifie beaucoup mieux dans le contexte de la première version que de la deuxième.

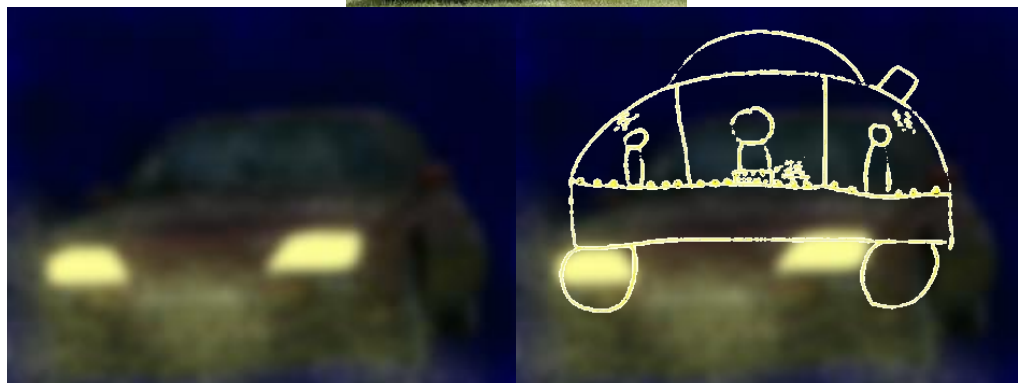
A contrario, la seconde version présente l'avantage d'évoquer l'utilisation d'une lampe de poche.

Au vu de nos propres constatations et déductions largement confirmées par l'enquête de gendarmerie menée indépendamment de la nôtre, nous considérons jusqu'à preuve du contraire, que les faits rapportés à Tronville-en-Barrois dans la nuit du 2 au 3 janvier 1994 sont explicables par la présence d'une voiture sur le chemin tout proche. Ceci avec une très haute probabilité, voire une quasi-certitude.

En ce qui concerne cette explication, nous retenons la version de la Citroën Cx grise comme étant très probablement la bonne.

Références :

- 1 - Flash d'information du 3 janvier 1994 France Info (Annexe 01).
- 2 - Association ufologique basée à Aix-en-Provence qui éditait la revue Phénomèna (aujourd'hui toutes deux dissoutes).
- 3 - Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux (aujourd'hui dissoute).
- 4 – Revue ufologique Lumières Dans La Nuit.



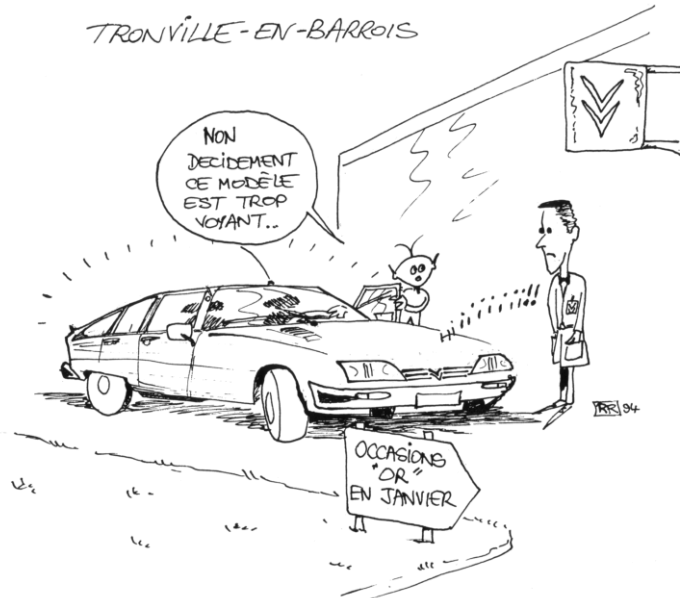
Reconstitution d'une Cx Citroën vue de nuit sans et avec dessin d'un témoin

- Annexes -

(Disponibles sur demande motivée auprès du CNEGU)

Courriers :

- 1994-01-10-Courrier GMH – L...
- 1994-01-17-Courrier CZT- EDF-GDF
- 1994-01-17-Courrier CZT- Météo
- 1994-01-18-Courrier Météo-France à GMH-A
- 1994-01-18-Courrier Météo-France à GMH-B
- 1994-01-24-Courrier Météo - CZT- A
- 1994-01-24-Courrier Météo - CZT- B
- 1994-01-28-Courrier CZT- Météo
- 1994-01-29-Courrier J Barrère à CZT-A
- 1994-01-29-Courrier J Barrère à CZT-B
- 1994-02-02-Courrier EDF-GDF à CZT
- 1994-02-15-Courrier SOS OVNI – Procureur
- 1994-02-18-Courrier Procureur - SOS OVNI
- 1994-02-28-Courrier SOS OVNI – Procureur
- 1994-03-17-Courrier Procureur - SOS OVNI
- 1994-03-22-Courrier SOS OVNI - CADA.jpg
- 1994-03-24-Courrier CADA - SOS OVNI
- 1994-04-20-Courrier SOS OVNI – CADA
- 1994-05-11-Courrier Mancusi – GMH
- 1994-05-21-Courrier GMH – Mancusi
- 1997-08-12-Courrier Mancusi – GMH



Croquis des témoins :

- Tronville-Dessin D... D...
- Tronville-Dessin M... L...
- Tronville-Dessin P L...
- Tronville-Dessin S... L...

Divers :

- Humour RRE - Tronville
- Tronville - Carte du ciel

Documents Techniques :

- Revue Technique Automobile, Citroën Cx-Couv

Documents audio :

- Flash France Info du 4 janvier 1994 à 21h08 (HL).
- Conversation téléphonique du 6 janvier 1994 entre GMH et Michel Bougard, président de la SOBEPS.
- Message minitel reçu le 7 janvier 1994 de la part de SOS OVNI, lu par CZT.
- Conversation téléphonique du 9 janvier 1994 entre GMH et la famille L... en cours d'observation insolite en compagnie de voisins et amis.
- Conversation téléphonique du 10 janvier 1994 entre GMH et M. J-M C..., journaliste à l'Est Républicain, auteur de l'article du 4 janvier 1994.
- Conversation téléphonique du 10 janvier 1994 entre GMH et Jean-François Pierron (CVLDLN).
- Conversation téléphonique du 14 janvier 1994 entre GMH et D. M., témoin à Epinal.
- Entretien avec les témoins, à leur domicile, le 15 janvier 1994.
- Entretien avec les témoins, à leur domicile, le 15 janvier 1994, suite 1.
- Entretien avec les témoins, à leur domicile, le 15 janvier 1994, suite 2.
- Conversation téléphonique du 9 janvier 1994 en soirée entre GMH et M. L.F. – témoin.

- Conversation téléphonique du 25 janvier 1994 entre GMH et l'adjudant-chef Brossard, commandant de la brigade de Ligny-en-Barrois.

Presse générale :

- 1994-01-05 Est Républicain p13.
- 1994-01-05 Est Républicain p2 bas.
- 1994-01-05 Est Républicain p2 haut.
- 1994-01-06 France Soir.
- 1994-01-06 Le Parisien - Aujourd'hui N°15345.
- 1994-01-09 Liberté de l'Est - Appel CVLDLN.
- 1994-01-10 Est Républicain p3.
- 1994-01-13 Est Républicain p3 - Appel CVLDLN.
- 1994-01-13 Le Nouveau Détective n°591 p6 bas.
- 1994-01-13 Le Nouveau Détective n°591 p6 haut.
- 1994-01-13 Liberté de l'Est - Appel CVLDLN.

Presse ufologique :

- Banque OVNI – A.
- Banque OVNI - B.
- Etrangetés et Mystères n°11 Couv.
- Etrangetés et Mystères n°11 p19.
- Etrangetés et Mystères n°11 p20.
- Etrangetés et Mystères n°11 p21.
- LADJG Num 5 Spécial anniversaire p26.
- LDLN n°322 Couv.
- LDLN n°322 p8.
- LDLN n°322 p9.
- LDLN n°322 p10.
- LDLN n°322 p11.
- LDLN n°322 p12.
- LDLN n°322 p13.
- LDLN n°322 p14.
- LDLN n°323 4^{ème} couv.
- LDLN n°323 p13.
- Phénomèna n°19 Couv.
- Phénomèna n°19 p18.
- Phénomèna n°19 p19.
- Phénomèna n°19 p20.
- Phénomèna n°19 p21.
- Phénomèna n°19 p30.
- Texte O... R... - Crashes Réalité.
- Ufomania n°5 p7 mai 1994.

PV Gendarmerie :

- PVGN (14 pages).

Enfin... un cas qui reste encore inexpliqué : Observation à Langres (52) fin septembre 1975

Enquête : Gilles Munsch – Christine Zwygart

Suite à un appel à témoins dans la Presse à l'occasion du phénomène du 1^{er} août 1996 sur lequel nous enquêtons, nous recevons un courrier de M. G, de Langres (52), relatant un phénomène survenu une vingtaine d'années auparavant.

Nous rencontrons donc M. G et son épouse le 28 octobre 1997, sur les lieux de leur observation, Place Bel Air à Langres, petite ville fortifiée du Sud de la Haute-Marne, connue pour être souvent citée comme référence dans les émissions météorologiques... pour le froid.

(Voir plan page suivante)

La date de l'observation

Les témoins ne se souviennent pas de la date exacte de l'observation. Dans son courrier, M. G citait l'année 1976, mais après réflexion, il situe les faits fin Septembre 1975, année où il avait changé d'équipe dans son travail.

Il est par contre certain qu'il s'agissait d'un samedi, le dernier ou l'avant-dernier du mois, puisqu'il se rendait chez son frère avec son épouse pour leur partie hebdomadaire de jeu de tarot. Les deux époux s'accordent sur l'heure d'observation : aux environs de 20H30, ce qui était leur horaire habituel pour se rendre à ce rendez-vous.

Les faits

Comme à leur habitude, en ce samedi soir, M. et Mme G. se rendent donc chez le frère de M. G. pour leur partie hebdomadaire de tarot. Débouchant de la rue Mermoz sur la rue perpendiculaire qui longe la Place Bel Air, ils remarquent, sur leur droite, à hauteur du toit d'une grosse maison, derrière un feu rouge, une "boule" lumineuse qui arrive dans leur direction **(Photo 1)**.

Alors que Mme G. reste sur le trottoir où ils se trouvent à ce moment-là, M. G. décide de traverser la rue pour se rendre sur la Place Bel Air, à laquelle il accède par un petit escalier.

Aucune voiture ne circule et aucun véhicule n'est stationné sur la place, sombre, à peine éclairée par une petite « loupiotte ».

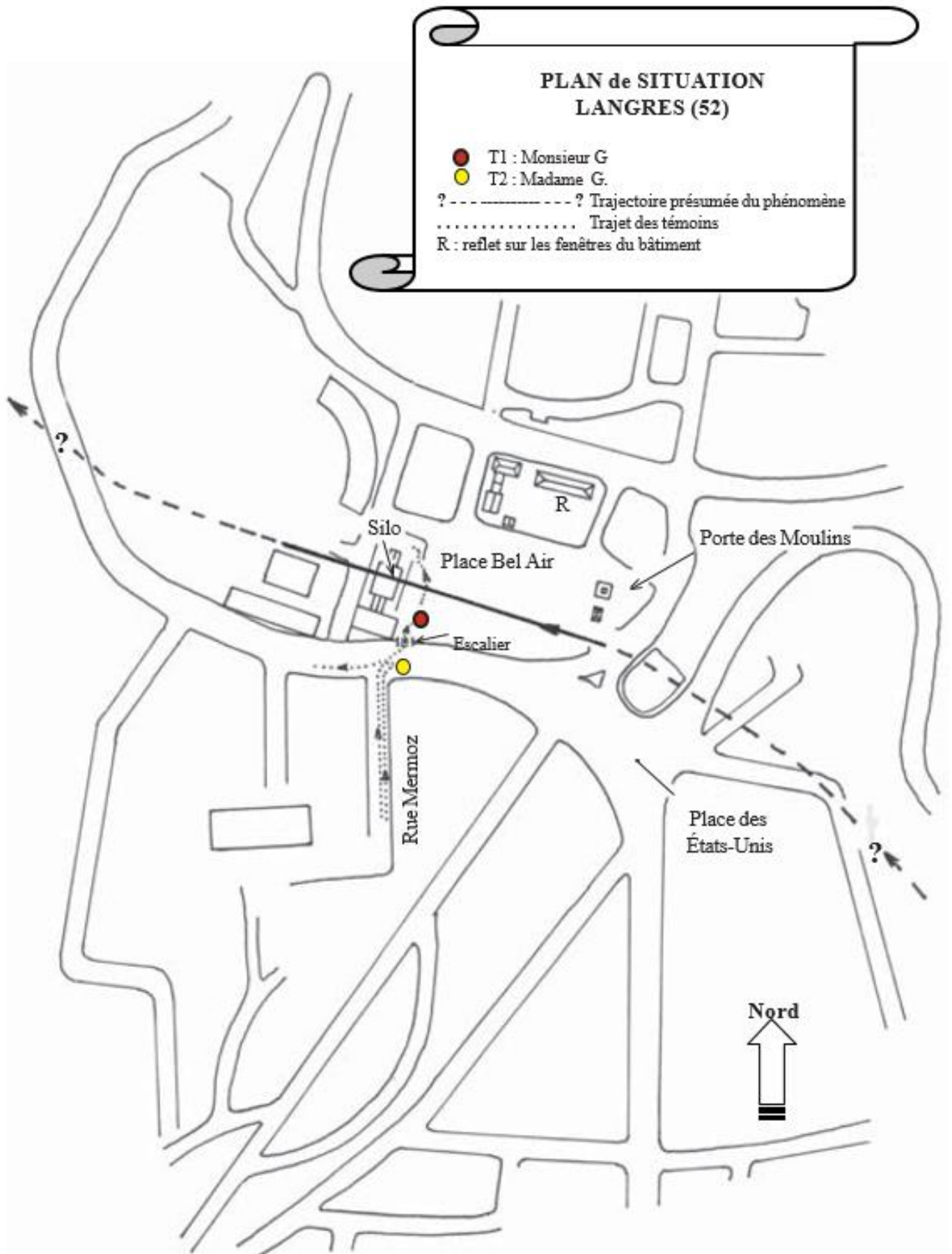
La "boule" grossit de plus en plus en s'approchant, et bientôt on discerne un halo énorme tout autour. M. G. évalue la vitesse du phénomène à environ 25 à 30 km/h **(Photo 2)**.

En avançant, la "boule" prend progressivement l'aspect d'une assiette qui ferait face au témoin, avec un pourtour blanc et une luminosité énorme tout autour qui illumine l'environnement.

L'objet passe lentement, quasiment au-dessus de M. G. (qui se tourne progressivement pour en suivre le mouvement), puis au ras du silo initialement situé juste derrière lui, au bout de la place **(Photo 3)**.

Ce silo ayant une hauteur d'environ 35 mètres, M. G. estime donc l'altitude de l'objet à un peu plus de cette hauteur. Il n'y avait pas d'antenne sur le toit à cette époque, juste un paratonnerre, sinon, selon M. G., l'objet l'aurait heurtée. Son épouse a d'ailleurs cru qu'il allait entrer en collision avec le silo lui-même.

Après que l'objet soit passé au-dessus du silo, M. G. se précipite sur le côté droit de ce bâtiment pour continuer à l'observer. Il est stoppé par un grillage, mais le voit cependant s'éloigner lentement. Après qu'il ait infléchi sa trajectoire vers la droite, pour apparaître à nouveau, comme au début, sous la forme d'une boule lumineuse brillante entourée d'un halo, il finit par disparaître, irrémédiablement caché par un immeuble **(Photo 4)**.



Après que l'objet soit passé au-dessus du silo, M. G. se précipite sur le côté droit de ce bâtiment pour continuer à l'observer. Il est stoppé par un grillage, mais le voit cependant s'éloigner lentement. Après qu'il ait infléchi sa trajectoire vers la droite, pour apparaître à nouveau, comme au début, sous la forme d'une boule lumineuse brillante entourée d'un halo, il finit par disparaître, irrémédiablement caché par un immeuble (**Photo 4**).

De sa position, Mme G voit également l'objet passer au-dessus du silo (**Photo5**), puis s'éloigner, toujours sous un aspect fortement lumineux (**Photo 6**).

L'observation sur la place a duré une dizaine de secondes environ, le tout dans un silence total, sans effet de souffle, de chaleur, ni d'éblouissement. L'observation, dans sa totalité, a duré au moins une minute.

Le phénomène (voir le dessin, page suivante)

L'objet ressemble à une sorte de cylindre noir, d'une dizaine de mètres de diamètre et d'une trentaine de mètres de long, se prolongeant encore sur une dizaine de mètres par une zone très lumineuse (*lumière blanche*). À l'avant, le centre est noir, mat, bien rond, d'un diamètre de 5 mètres environ, légèrement bombé à la manière d'un bouclier ou d'un fond de citerne.

Ce centre est entouré d'un "bourrelet" d'une épaisseur de 15 centimètres et d'une largeur de 50 centimètres, lui-même ceint d'un rebord plat de 2 mètres de largeur.

De la face interne de ce "bourrelet" s'échappe une sorte de "vapeur" d'un blanc translucide, qui glisse radialement le long de la paroi, contournant ledit "bourrelet", pour atteindre la surface latérale et poursuivre le long des 30 mètres du cylindre noir et mat. Cette "vapeur" se répand en petits filets aussi fins que des cheveux (*à la manière des vapeurs d'azote liquide s'échappant d'un récipient de mise à très basse température*) qui s'évanouissent dans l'intense lumière de la partie arrière du cylindre.

À ce niveau, sur une dizaine de mètres de longueur et sur tout le diamètre nettement délimité, des centaines ou milliers de petites "croix" (*ressemblant à ces bâtonnets de Noël qui émettent des étincelles crépitantes*) diffusent une lumière blanche intense qui éclaire la place tout alentour mais sans aucune gêne pour les yeux. M. G. peut apercevoir le reflet de cette lumière dans les fenêtres des bâtiments qui bordent la place.

Mme G., restée sur le trottoir de la rue qui, en contrebas, longe la Place Bel Air ne peut bien sûr observer le phénomène de façon aussi détaillée que son époux. Elle ne voit ni l'avant bombé ni le rebord, mais elle confirme l'aspect de gros cylindre noir, entouré de filets de vapeur, et la lumière à l'arrière. Elle est très inquiète du fait que son mari est proche du phénomène et a crié lorsqu'elle pense qu'il va heurter le silo.

Ni dans les jours qui suivirent, ni par la suite, M. G. et son épouse n'auront connaissance d'aucun autre témoin de ce curieux phénomène.

Analyse du témoignage

La sincérité des témoins ne fait aucun doute. Le phénomène a si fortement marqué M. G. qu'il en garde un souvenir vivace et détaillé plus de 20 ans après.

Ce phénomène est très atypique et nous n'avons pu retrouver d'observation réellement similaire.

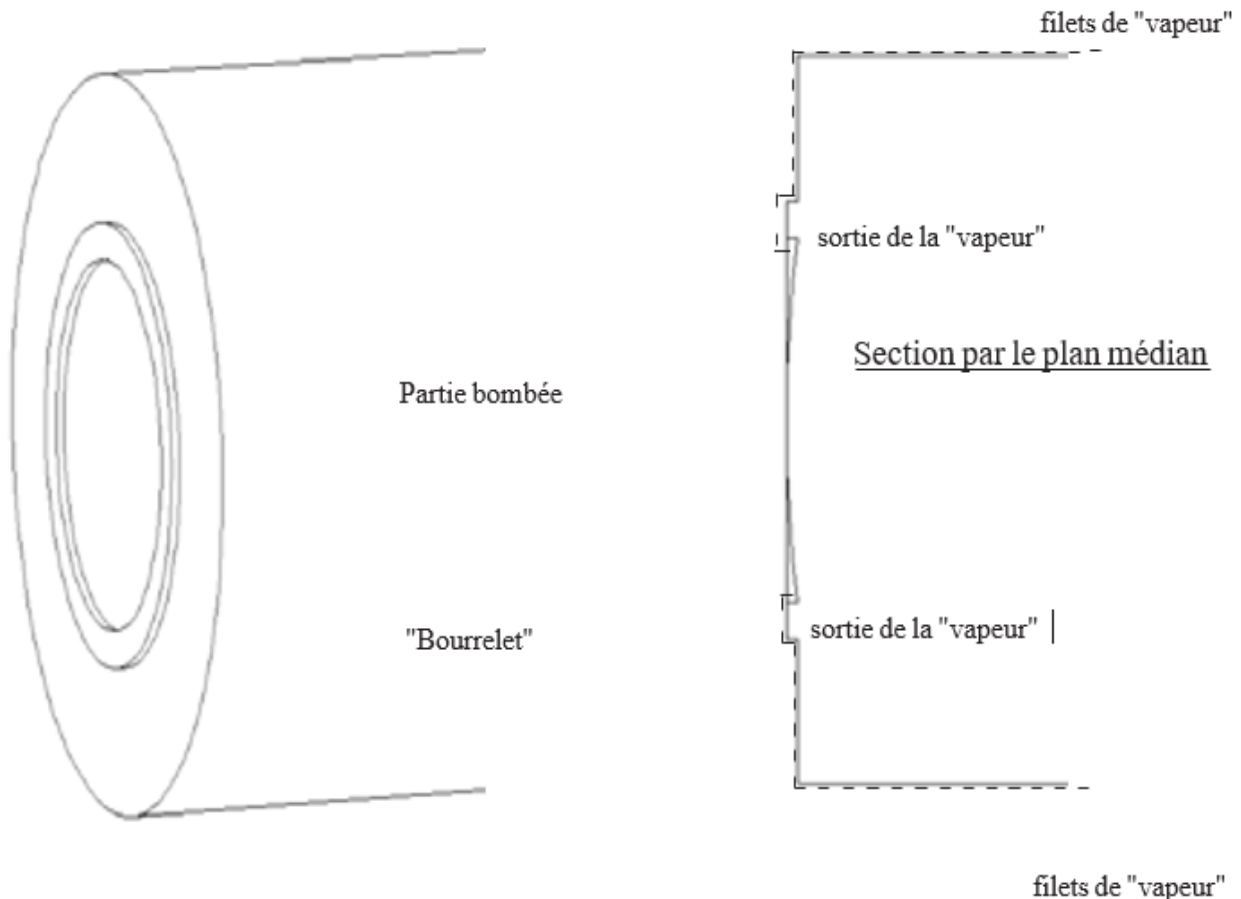
Un cas à Moutiers, dans l'Yonne, nous semble cependant intéressant à rapprocher pour deux raisons principales :

- la date : le 12 septembre 1975
- un détail particulier : le phénomène était une boule lumineuse d'environ 1,50 mètre de diamètre, d'un blanc intense parsemé de jaune, sur le pourtour de laquelle le témoin a pu constater : **« plusieurs genres de petits bâtonnets émettant des grésillements et étincelles comme les baguettes que l'on met dans les sapins de Noël ».**

Source : Message et PV de gendarmerie - Brigade de St-Sauveur (89) - Compagnie d'Auxerre.

D'autres cas de "gros cylindres noir évoluant ~ silencieusement à basse altitude" ont été relevés dans la littérature ufologique, mais sans qu'apparaisse pourtant une véritable similitude. Nous sommes évidemment intéressés par tout cas pouvant s'y rapprocher globalement ou seulement sur une caractéristique précise (*comme par exemple cette comparaison originale avec les bâtons de Noël !*)

Partie avant du phénomène vu de près



Cette observation, qualifiable de "Rencontre rapprochée" (*sur la base du seul témoignage*), est a priori surprenante et pourrait, du fait de ses caractéristiques particulières, se voir affectée d'un indice d'étrangeté assez élevé. La taille, la luminosité, l'absence de bruit sont autant d'aspects insolites qui sont renforcés par la vitesse réduite d'une part et par les détails de structure rapportés avec précision par M. G.

L'indice de "qualité d'information" serait quant à lui plus modeste du fait de l'imprécision de la date, de l'absence de "traces" (*au sens large*) et de l'absence de témoins extérieurs recensés. Notons toutefois la présence de deux témoins, même s'ils ne sont pas indépendants.

Au-delà de cette forte impression qu'il s'est véritablement produit là un fait "non ordinaire" et du sentiment des enquêteurs que les témoins sont d'une extrême bonne foi, il est nécessaire de jeter un regard critique sur les faits rapportés.

Photo 1 : Les témoins débouchant de la rue Mermoz, observent une lumière à l'horizon Est, qui s'approche nettement et semble vouloir se diriger droit sur la Place Bel Air.

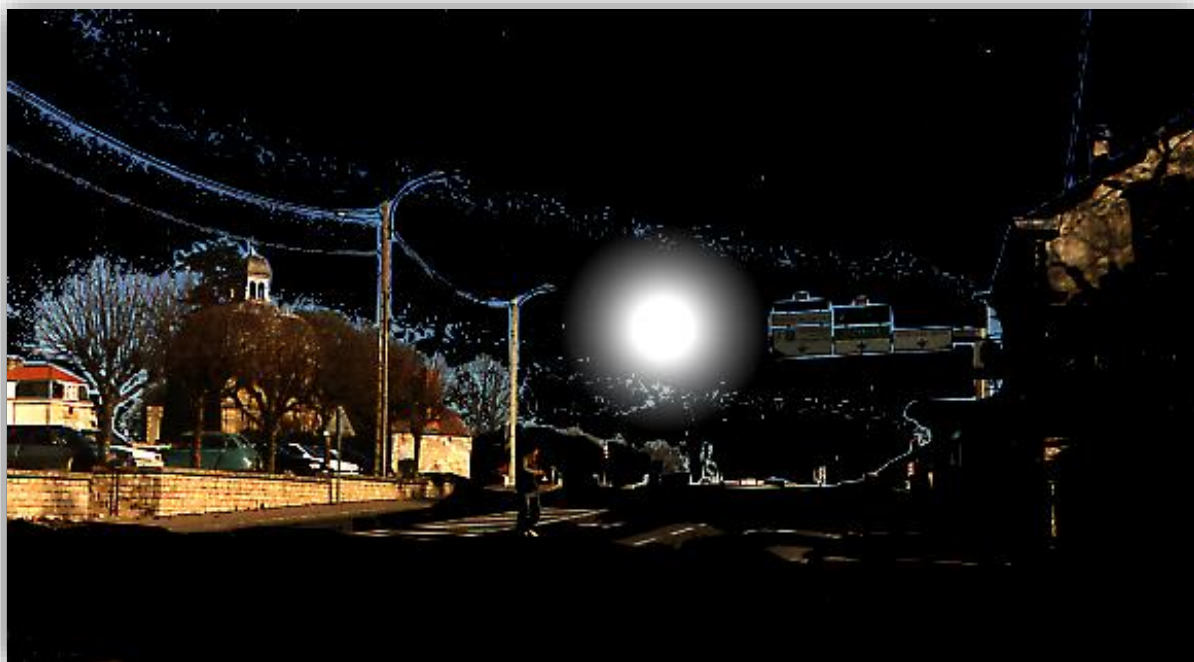


Photo 2 : M. G. qui s'est rendu sur la Place Bel Air, alors que son épouse est restée au point précédent, observe alors une sorte de grand cylindre noir, entouré d'une fine vapeur blanche, dont la partie arrière, très lumineuse, éclaire progressivement la place.

M. G. s'arrête donc car il devine que le phénomène va survoler la place, en se dirigeant droit vers le silo situé à sa gauche. Il observe la scène, ce qui lui permet de bien noter les détails du cylindre, notamment sa forme sur la partie avant.



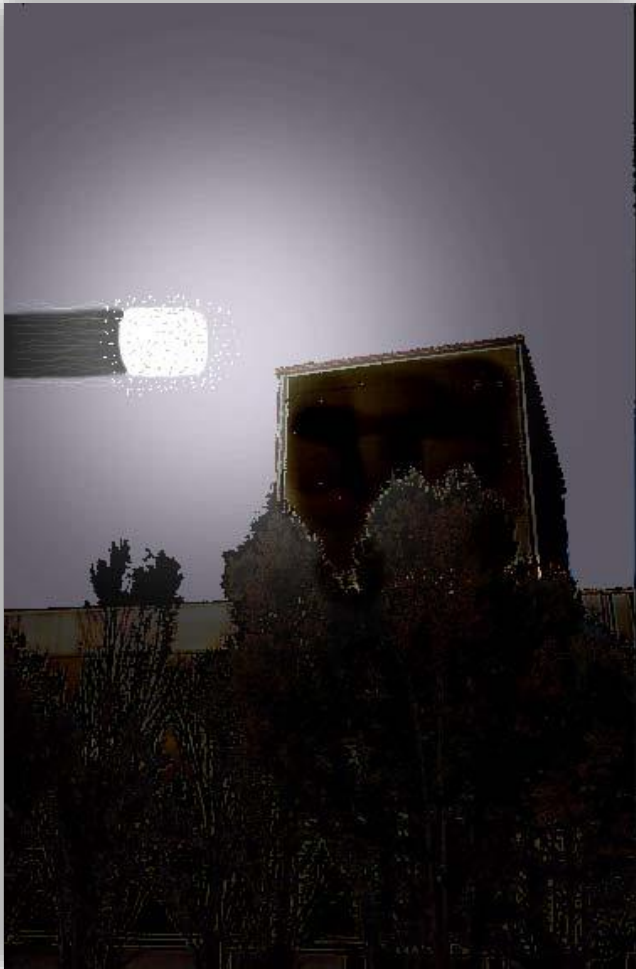


Photo 3 : M. G. voit cet étrange "cylindre" passer à quelques mètres de lui, suffisamment haut pour raser le toit du silo. Même au plus près, aucun bruit n'est perçu ! Puis il disparaît à la vue du témoin qui se retrouve à nouveau baigné dans l'obscurité de la nuit.

Photo 4 : M. G., désireux de poursuivre son observation, tente de contourner le silo par la droite (nord). Il est malheureusement bloqué par une clôture et se contente d'observer le phénomène qui s'éloigne selon une trajectoire qui semble s'incurver pour suivre la vallée qui s'étale au pied de la ville fortifiée.

Le phénomène retrouve progressivement l'aspect qu'il présentait au début de l'observation puis disparaît, masqué par le relief et les bâtiments voisins.



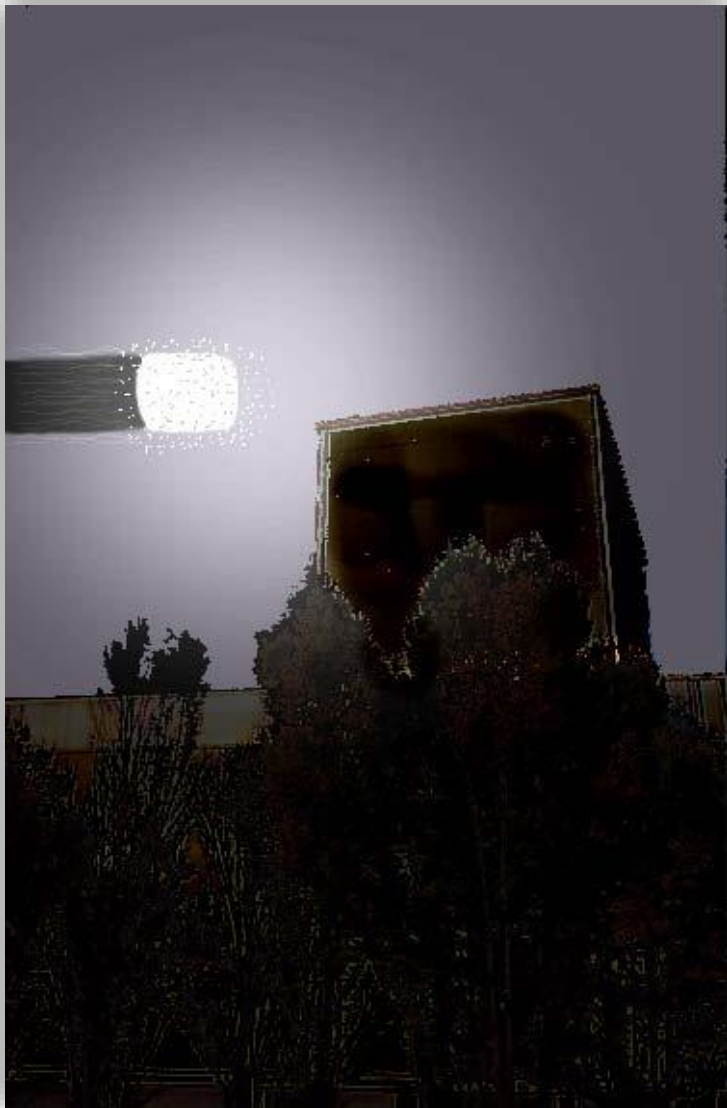


Photo 5 : Mme G., restée immobile au point de départ de l'observation, observe la scène de plus loin mais corrobore les dires de son mari. Croyant que le phénomène va heurter le sommet du silo et craignant pour son mari qui se trouve quasiment sous le phénomène, elle s'écrie de peur.

Le montage photo tente de représenter les centaines ou milliers "d'étincelles", semblables à celles produites par les "bâtons de Noël", qui parsèment la périphérie arrière du cylindre, dans la partie lumineuse.

De même, de fins filets de "vapeur blanche" s'écoulent le long de la partie sombre du cylindre.

(Détails non représentés sur les autres vues)

Photo 6 : Mme G. qui s'est légèrement déplacée sur le trottoir, vers le bas de la rue, observe, elle aussi, le phénomène s'éloignant au loin, comme pour survoler la vallée qui s'étale en contre bas.



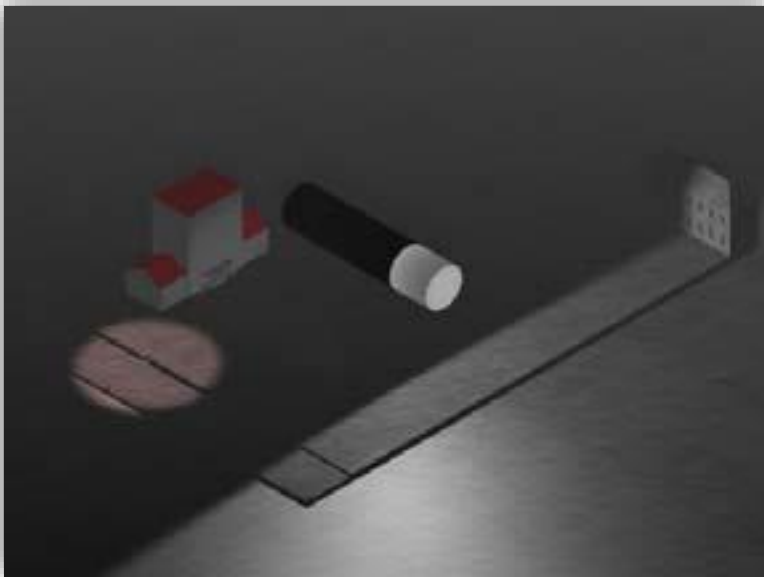


Image 1 : Le phénomène commence à survoler la place Bel Air, l'éclairant progressivement.

Les témoins (*situés dans le cercle lumineux factice*) sont encore baignés par l'obscurité de la nuit et observent l'approche de ce curieux "cylindre".

M. G. observe le reflet de cette lumière dans les vitres du bâtiment situé en face de lui, de l'autre côté de la place.

Images de synthèse réalisées à l'aide du Modeleur Volumique SOLIDWORKS 2000 et de son module d'imagerie PHOTOWORKS.
Réalisation Gilles Munsch

Agrandissement

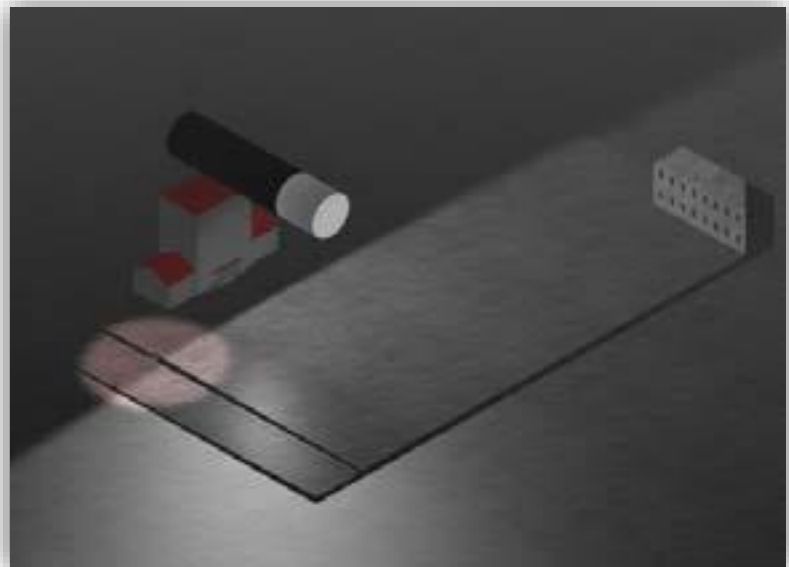


Image 2 :

Le phénomène poursuit sa progression sur la place Bel Air et sa luminosité enveloppe très provisoirement les témoins immobiles.

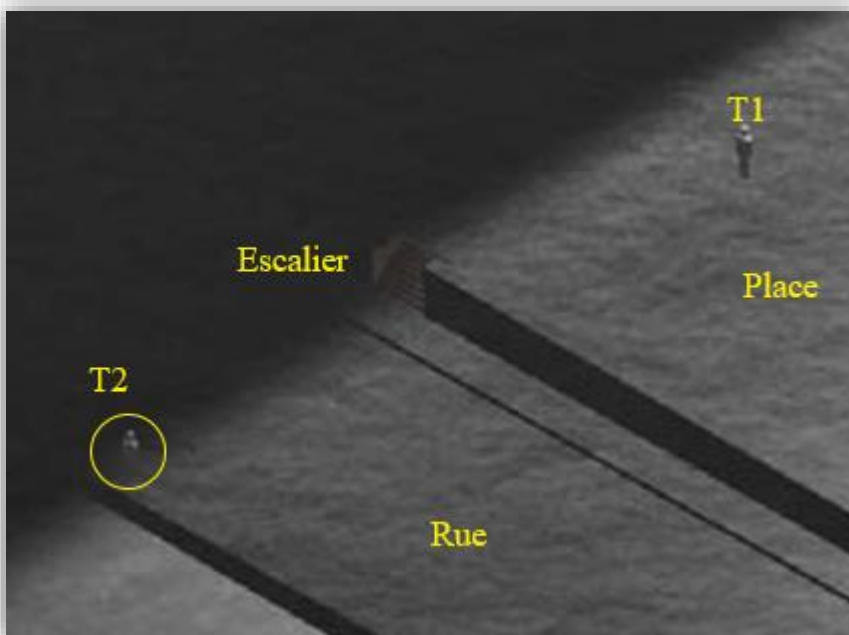


Image 3 :

M. G. (*T1*) ayant croisé la rue et emprunté l'escalier, s'est arrêté sur la place, non loin du silo et à proximité du phénomène qui, pour peu, aurait pu le survoler. Son épouse (*T2, dans le cercle*) est sagement restée sur le trottoir d'en face, là d'où fut remarqué le phénomène lors de sa phase d'approche.

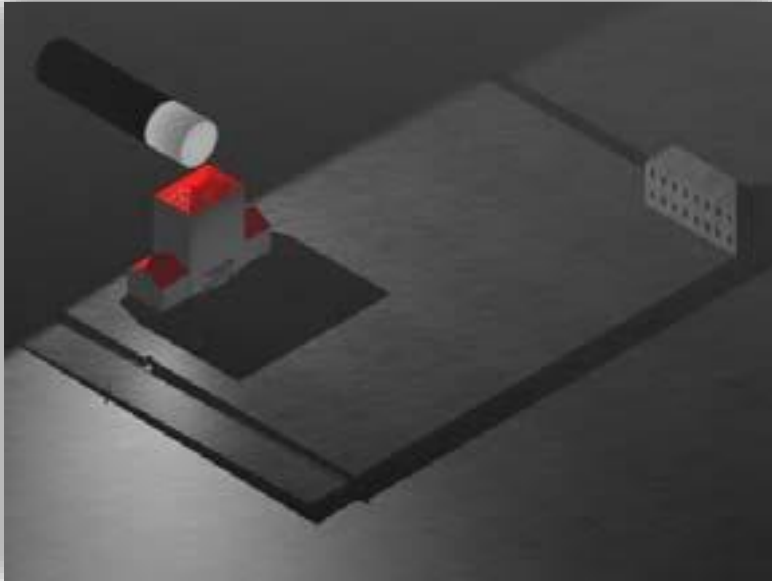


Image 4 : Le phénomène franchit le sommet du silo avant de s'éloigner pour dis- paraître progressivement.

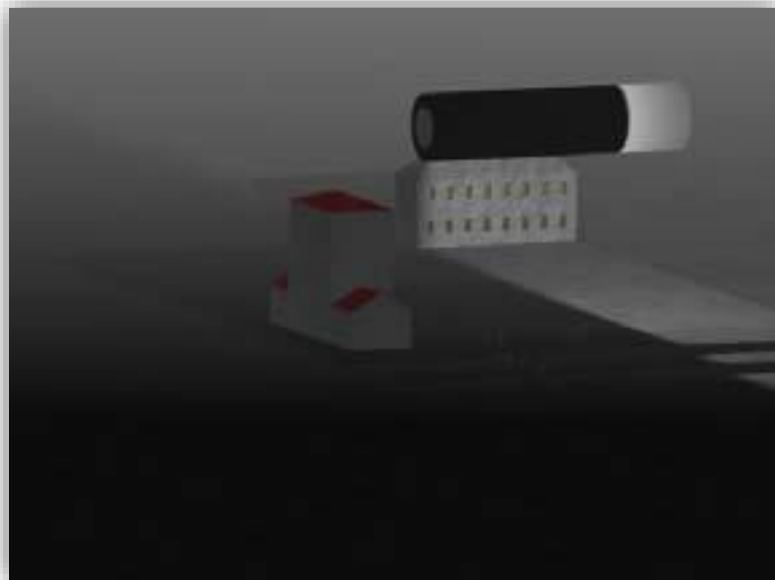


Image 5 : Autre vue intermédiaire aux images 1 & 2, sous un autre point de vue.

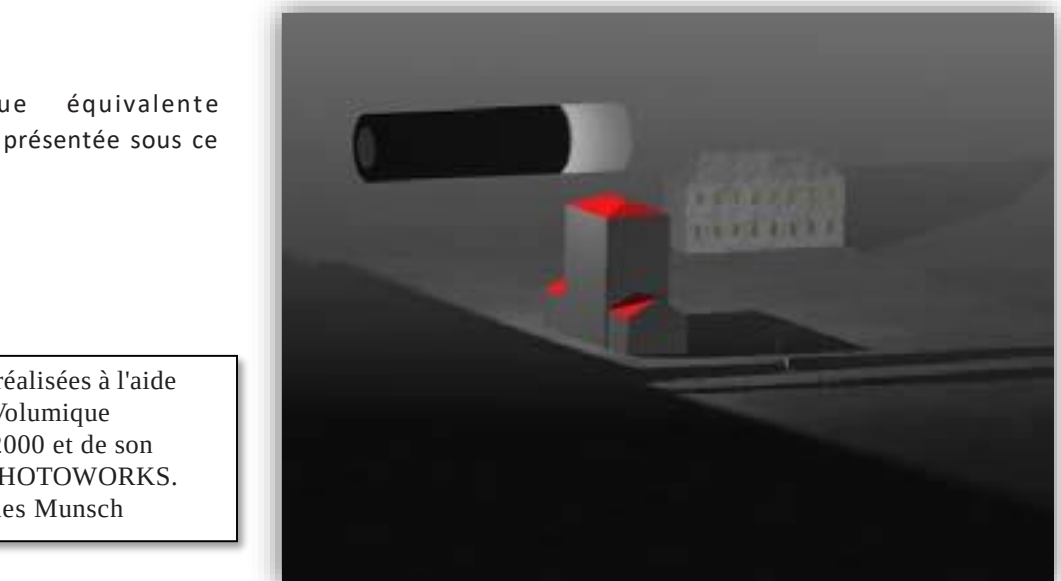


Image 6 : Vue équivalente à l'image 3, elle aussi présentée sous ce deuxième point de vue.

Images de synthèse réalisées à l'aide
du Modeleur Volumique
SOLIDWORKS 2000 et de son
module d'imagerie PHOTOWORKS.
Réalisation Gilles Munsch

Si les hypothèses explicatives basées sur le passage à basse altitude d'une forme d'aéroplane (*ou d'aérostat*) manufacturé et issu de notre technologie demeurent difficiles à étayer, il n'en reste pas moins que l'on peut aisément imaginer une déformation des faits. Celle-ci pourrait découler d'une mésinterprétation d'un stimulus moins extraordinaire que ce que le récit ne le laisse supposer. L'idée d'une rentrée atmosphérique particulièrement spectaculaire pourrait peut-être rendre compte de certains aspects du phénomène, à commencer par la durée et le silence.

Évidemment, une telle hypothèse sera aussitôt qualifiée de farfelue et son auteur taxé du qualificatif de "debunker". Il nous en faut davantage pour nous émouvoir et notre expérience en ce domaine nous a, depuis un certain temps déjà, convaincu que le témoignage humain, s'il a ses vertus, peut nous réserver les pires surprises.

Notons au passage que M. G. fournit l'essentiel de l'information et que le témoignage de Mme G., même s'il corrobore très bien celui de son mari, présente nettement moins d'éléments à haute étrangeté. De plus, nul n'est besoin de recourir à de grandes théories psychosociologiques pour imaginer que son témoignage puisse avoir été fortement influencé par celui de son mari.

Le lien étroit entre les témoins, l'aspect sociologique des relations mari-épouse chez un couple de cette génération, le long délai écoulé entre l'observation et l'enquête (*plus de vingt ans qui ont favorisé tant l'oubli que la reconstruction individuelle ou partagée*) sont autant de paramètres qui peuvent affecter le crédit que nous accordons au discours des témoins.

À contrario et à bien y réfléchir, l'hypothèse d'une telle méprise ne peut être écartée mais il est certes vrai qu'on peut aussi lui opposer les arguments qui suivent et qui ne sont pas négligeables, à savoir (classés à nos yeux par ordre de pertinence croissante) :

- La trajectoire incurvée, telle que décrite par les témoins, ne semble pas très compatible avec une rentrée atmosphérique, même si les effets de perspectives sont trompeurs et qu'une "reconstruction" a posteriori a pu se produire.

- Il y a des détails de la description faite par les témoins qui ne s'accordent guère avec une telle rentrée, détails dont certains se retrouvent par ailleurs dans la littérature ufologique.

- Une rentrée atmosphérique d'une telle ampleur aurait sans doute été observée par des centaines ou des milliers de personnes, comme c'est généralement le cas, et de ce fait aurait été mentionnée dans la presse, d'autant plus s'il s'était agi d'une rentrée d'un élément de fusée ou de satellite artificiel. Or la durée du phénomène exclut a priori celle d'un météore (*plus rapide*).

Nous poursuivons cependant les recherches pour cerner les cas de rentrées susceptibles de correspondre à l'heure et à la date (*un samedi de Septembre 75*).

- Dans sa déposition, le témoin principal déclare que la place Bel Air était largement éclairée au passage du phénomène et qu'il a constaté la progression sur le sol de cette lumière dont la limite gagnait sur l'ombre de la nuit, au rythme de l'évolution du "cylindre".

Un phénomène très lumineux, situé à haute altitude, ne peut produire un tel effet par lui-même car sa vitesse de déplacement élevée conduirait la place à être brutalement (et non progressivement) éclairée. Seul le rôle de masque (ou d'écran) produit par un nuage (nettement plus proche) pourrait rendre compte d'un tel effet. Mais on ne peut que supposer la présence de ce nuage, qui en outre aurait dû modifier sensiblement l'aspect du phénomène lui-même.

- Un argument plus tangible réside dans le fait que s'il s'était agi d'un phénomène à haute altitude (*donc très éloigné*), il aurait dû être observé par les deux témoins selon la même hauteur angulaire.

L'estimation rapportée par M. G qui le perçoit à la verticale et au ras du silo ne pourrait alors être corroborée par son épouse qui nécessairement l'aurait perçu nettement plus haut dans le ciel (*voir schéma d'analyse du cas à la page suivante*).

- Enfin, un dernier point vient renforcer le précédent. M. G. a affirmé spontanément (*sans question préalable de la part des enquêteurs*) avoir observé fugitivement le reflet de la lumière émise par le phénomène dans les vitres du bâtiment situé face à lui, de l'autre côté de la place. Si tel est bien le cas, cela exclut totalement la possibilité pour le phénomène de se situer en altitude, puisqu'il lui faudrait, pour produire ce reflet, se trouver en avant du bâtiment et à basse altitude, conformément à l'estimation des témoins. ! (*Voir schéma d'analyse du cas*).

Conclusion provisoire

À ce stade des investigations, cette observation reste pour nous totalement inexpiquée.

Certes, il est souhaitable et encore possible de poursuivre les investigations réalisées bien que le temps écoulé complique largement cette tâche.

Le jeu en vaut pourtant la chandelle car il y a peut-être là un cas susceptible d'entrer de plein droit dans le corpus des cas intéressants tel que nous le rêvons, autrement dit un échantillonnage d'observations raisonnablement extraites de la confusion ambiante où se mêlent allégrement méprises, canulars ... et peut-être d'autres choses !

Nos fidèles lecteurs ne sont guère habitués à ce qu'on leur présente de tels dossiers, non que cela soit une volonté délibérée de notre part mais simplement par le fait que beaucoup des cas sur lesquels nous nous sommes penchés ces dernières années n'ont pas résisté longtemps à l'analyse.

Il semble en aller autrement cette fois-ci et voilà qui, pour une fois, devrait ravir ceux qui n'ont de cesse de nous taxer de debunking...

Une fois n'est pas coutume et nous nous en réjouissons. Il y a encore énormément de travail à faire sur l'ensemble des témoignages connus et cet exemple nous encourage à redoubler d'efforts.

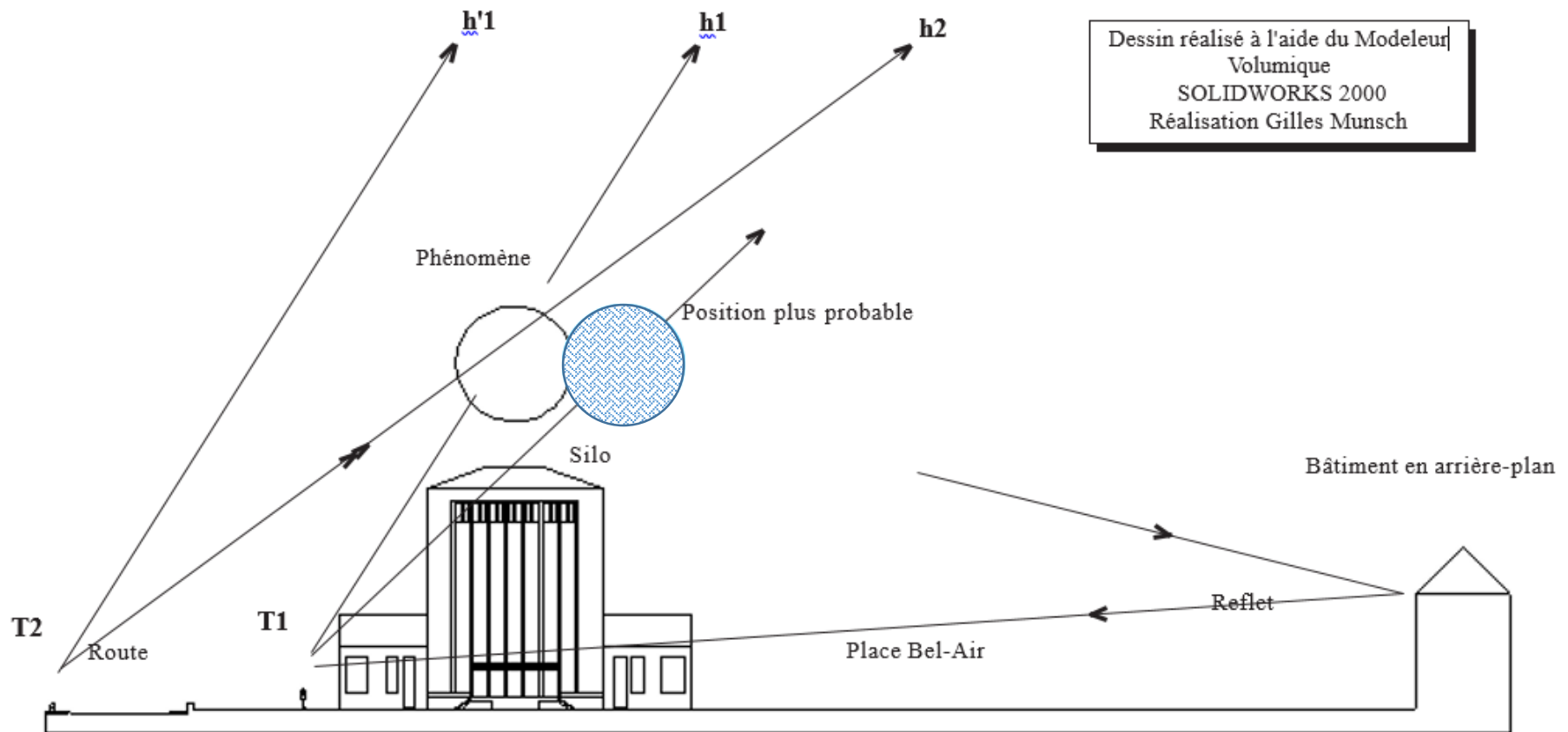
Merci par avance à celles et ceux qui pourraient nous aider à poursuivre l'analyse de ce cas (et des autres) par toute information ou similitude susceptible de venir compléter ce dossier.

C. Zwygart & G. Munsch
Juin 2001

Notes complémentaires :

- Les coordonnées des témoins sont gardées confidentielles pour des raisons évidentes de respect de la vie privée des témoins. Mise en contact possible par l'intermédiaire des enquêteurs.
- Dossier d'enquête sauvegardé dans le cadre des accords passés entre le CNEGU et l'association SCEAU-Archives OVNI (*Archives Départementales de la Moselle - fonds régional*).

SCHEMA D'ANALYSE DU CAS



M. G. (T1) étant situé sur la place Bel Air, il observe le phénomène passant au ras du silo, soit suivant la hauteur angulaire $h1$.

Mme G. (T2) restée sur le trottoir, comme au début de l'observation, l'observe aussi au ras du silo, soit suivant la hauteur $h2$.

S'il s'agissait d'un phénomène évoluant à haute altitude, $h2$ devrait être égal à $h1$ (soit $h'1$) et T2 n'aurait jamais pu évoquer un risque de collision.

L'effet de perspective étant nettement plus marqué pour T1 pour qu'il l'observe passant juste à la verticale du silo, il eut probablement fallu (sauf très bonne appréciation spatiale de sa part) que le phénomène passe en fait légèrement sur la droite (*cercle bleu grisé*).

Ceci ne compromet pas l'observation de T2, au contraire puisque cela renforce son impression qu'il va percuter le sommet du bâtiment (*d'où son cri*).

Par ailleurs, le reflet observé par T1, qui voit la vive lumière du phénomène se refléter brièvement dans les vitres du gros bâtiment situé en face de lui, n'aurait pu se produire si le phénomène avait été à haute altitude, donc à grande distance (*largement derrière ce bâtiment*).

N.B. : la règle : **angle d'incidence = angle de réflexion** n'est pas garantie ici du fait des distances et des hauteurs qui ne sont qu'approximatives.

Complément d'information sur le cas de Langres (52), fin septembre 1975

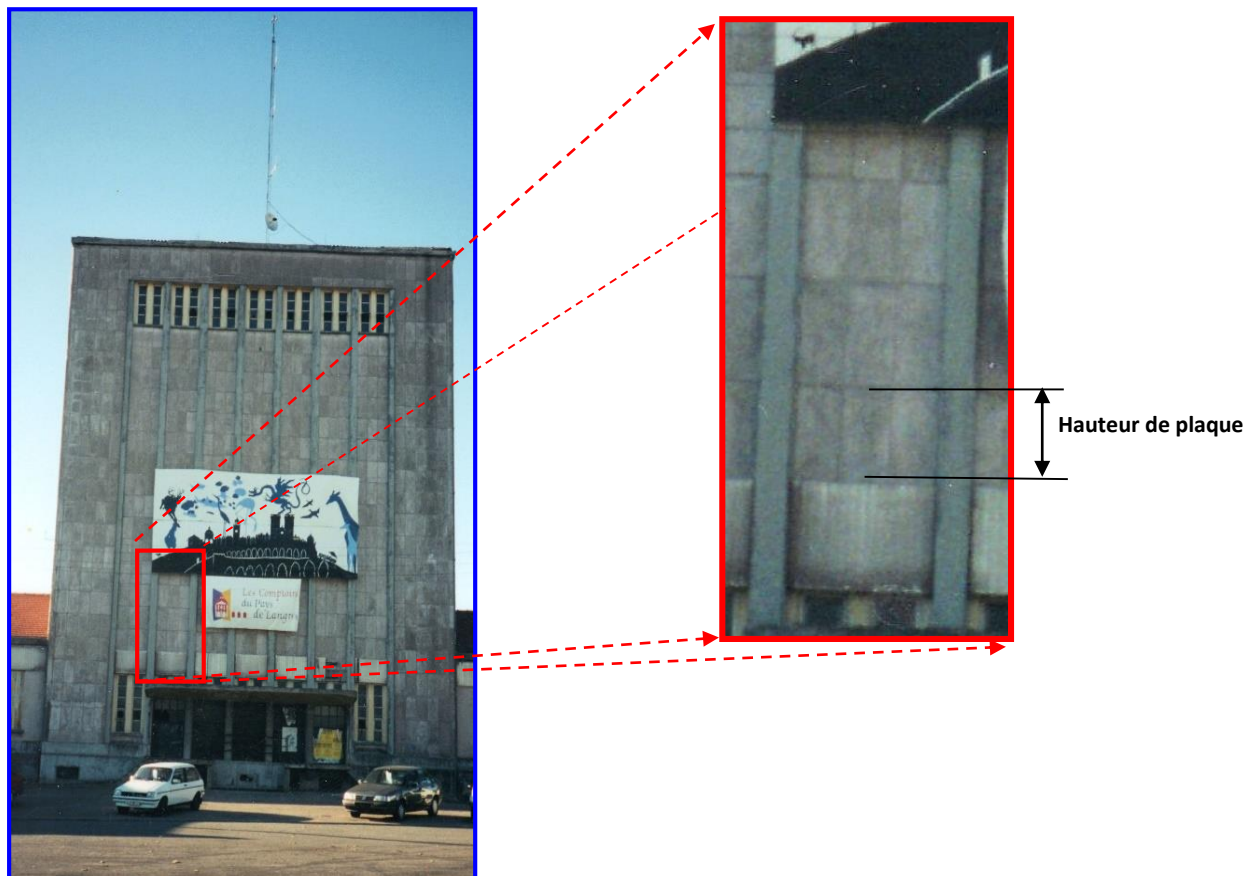
- Gilles Munsch - 02-2012 – (Validé par Christine Zwygart)

Pour faire suite à l'article présentant l'enquête menée par le CNEGU sur cette observation n'ayant pu, pour l'heure, recevoir d'explication, voici quelques éléments complémentaires permettant de préciser certains aspects de ce cas.

Correctif :

Tout d'abord revenons sur une donnée erronée qu'il nous est possible de corriger suite à la perspicacité d'un de nos lecteurs.

En effet, en page 1/12 de notre dossier, nous estimions la hauteur du silo à ~35m. Cette valeur avait été calculée à partir de la hauteur d'une plaque en béton telle que visible sur la photo ci-dessous.



Il y a 22,5 plaques sur la hauteur du silo avec un soubassement estimé à 2m. La hauteur d'une plaque avait été estimée à 1,50m et le rebord supérieur négligé. Cela conduisait à une valeur de 35,75m que nous avons arrondie.

M. Sébastien Pauleau nous a contactés pour nous poser quelques questions pertinentes et nous signaler au passage que, selon lui, la hauteur du silo devait plutôt être de l'ordre de 24m (28m en tenant compte du toit peu pentu).

Sa méthode de détermination est la suivante :

- Estimation de la largeur du silo à partir d'une image aérienne Google Earth. (*Outil de mesure intégré*).
- Comparaison hauteur/largeur du silo (*comptées en pixel*) sur l'une de nos photos.

L'échange de point de vue m'a donc conduit à remettre en question notre estimation initiale.

Une recherche via internet me permit d'entrer en contact avec l'Office du Tourisme de la Maison de Langres. M. Riandet mena une recherche qui aboutit rapidement à la solution. Il me transmit l'article de presse ci-contre qui nous fournit enfin la hauteur exacte de l'édifice, à savoir : 23m !

Cette hauteur ne tient probablement pas compte du soubassement et peut-être pas du toit. Cela donnerait alors une hauteur de 1m pour les plaques en béton, ce qui à bien y regarder s'avère effectivement très probable.

L'estimation de Sébastien Pauleau était donc très pertinente.

La hauteur minimale du PAN peut donc être estimée à une trentaine de mètres, s'il est passé légèrement à droite du silo et à une quarantaine de mètres s'il est passé à la verticale du silo (du fait de l'antenne centrale dont la hauteur peut, par comparaison, être estimée à 10m).

Le type de fenêtre équipant le bâtiment ayant produit le reflet évoqué par le témoin a fait aussi l'objet d'un débat.

M. Pauleau signale également l'observation d'un cigare réalisée par sa propre mère. Ceci se passa au Maroc (*avec d'autres témoins*) en septembre 1976 ou 1977 (*date à vérifier*).

De même, M. Pauleau fait pertinemment remarquer que l'observation d'un cigare volant par le pilote Jack Krine date du 23/09/1975.

LE SILO À GRAINS (1950-2002) symbole d'économie et de modernité

C'est la *Coopérative Agricole de Langres* (*Coopérative des Blés*), créée et installée après la libération dans les locaux de l'ancienne caserne Carteret-Trécourt (2), qui acheta à la Ville, en 1950, 25 ares de terrain sur le champ de foire, pour y faire construire un silo à grains, des bureaux et un logement de fonction. Déjà ce projet, 23 mètres de haut et l'intrusion du béton armé dans la cité de pierre, fit beaucoup parler de lui. Mais c'est, dit-on, la perspective de perception des taxes qui l'emporta sur l'esthétique. Les travaux démarrèrent en 1952. Opérationnel en 1953, le silo commence à engranger des tonnes de céréales. Sa capacité maximum était de 25.000 quintaux. Chaque année, au temps de la récolte, on pouvait observer sur la place un ballet incessant de remorques lourdement chargées. Dans l'attente du déchargement, on y discutait ferme de la qualité du blé, de sa teneur en humidité et bien naturellement de son cours. Au milieu des années 1970, la *Coopérative Agricole de Langres* fusionne avec la *Coopérative agricole départementale d'approvisionnement en céréales* (C.A.D.A.C.). Elle exploite le silo jusqu'en 1987 et le vend à la Ville, neuf ans plus tard, en 1996, insalubre à souhait, délabré, fissuré et rouillé. Pour transformer le bâtiment, le maire, Guy Baillet, envisage l'aménagement de commerces dont un établissement de restauration rapide au rez-de-chaussée et la transformation du sommet en salle panoramique. Le Conseil municipal repousse le vote du budget de rénovation en février 2001, et vote la démolition du silo en mai de la même année. En octobre 2002, le silo tombe sous les coups de butoir d'un monstre surpuissant.

Autres cas de PAN présentant, sur certains aspects, des similitudes avec le cas de Langres

Nous avons lancé un appel auprès des lecteurs pour rechercher dans la casuistique d'éventuelles occurrences susceptibles de corroborer cette observation. Hormis la contribution précédemment évoquée, nous n'avons rien reçu.

Nos propres recherches ont toutefois permis de noter les cas qui suivent :

27 septembre 1975 - Harcy (08)

Source : Jean-Michel LIGERON : « O.V.N.I. en Ardennes », 1981, p. 85-86. - Extraits :

« Le samedi 27 septembre 1975, à 19 h 20, de retour de Charleville-Mézières, alors que je roulais en voiture sur la RN 51 en direction de Maubert-Fontaine, où j'habite, j'ai pu observer pendant plusieurs minutes (environ un quart d'heure), avec ma fille ainsi que mon épouse, un objet énorme qui éclairait tout autour de lui.

Notre attention a été attirée par une lumière très puissante, comme un éclair à travers les arbres. Nous avons observé cela dès la sortie de Lonny jusqu'au sommet de la côte d'Tarcy où je me suis arrêté pour mieux regarder et constater avec ma fille et mon épouse qu'il s'agissait bien d'une chose énorme, impossible à définir... Il faisait déjà nuit à l'heure où nous avons observé cet objet... A ce moment, le ciel était nuageux et couvert. Il ne faisait pas froid. J'ai instinctivement éteint les phares de ma voiture... Il avait une apparence incandescente, et

projetait des rayons lumineux dans toutes les directions qui paraissaient varier du blanc à orangé, puis au bleuté. Le phénomène paraissait solide, il éclairait les environs en projetant des étincelles lumineuses à partir d'un centre d'émission. Les projections multiples se produisaient à intervalles d'environ toutes les 20 secondes, et cela en tous sens et de toutes les couleurs. L'éclat ou la luminosité de la masse de l'objet étaient tout à fait supportables à la vue... ». L'objet disparaît en ligne droite, vers l'horizon (en profondeur).

Note de l'auteur : le 27-09-1975 est un samedi !

Le cas de Langres serait du dernier (27) ou avant-dernier (20) samedi du mois, vers 20h30.

12 septembre 1975 - Moutiers (89)

Source : Jean-Claude BOURRET : « Le nouveau défi des ovnis », 1976, p. 200 à 202. Extraits :

Procès-verbal d'audition, gendarmerie de l'Yonne, brigade de Saint-Sauveur. Audition d'un adjudant-chef de l'armée de l'air, M. I...

Le 12 septembre 1975 à 22h05 j'étais couché, je commençais à somnoler et j'ai été tiré de mon sommeil par un bruit puissant et sourd, que l'on peut décomposer en deux bruits : l'un pouvant être apparenté à un moteur diesel monocylindrique et l'autre à un échappement ou suintement continu. Je me suis levé et de ma fenêtre j'ai aperçu une lueur intense blanche et parsemée de jaune qui semblait se situer dans les champs, distants de 100 mètres de mon habitation. Le bruit a cessé et la lueur s'est éloignée assez rapidement en s'élevant suivant un angle assez faible. La lueur ressemblait à une sphère d'environ 1 à 1,50 mètre de diamètre. Sur le pourtour de celle-ci, j'ai pu constater plusieurs genres de petits bâtonnets émettant des grésillements et des étincelles, comme les baguettes que l'on met dans les sapins de Noël. Je précise que l'éloignement s'est fait sans bruit. Ma femme, qui regardait la pièce à la télévision, a vu l'écran perturbé pendant une durée de cinq à six secondes. Je précise que la boule de feu est partie en direction de l'Est et a masqué pendant trois ou quatre minutes l'étoile Polaire.

Lecture faite, persiste et signe.

Etat des lieux

Le hameau de Cagnats, sis sur la commune de Moutiers dans l'Yonne, est situé à un kilomètre à vol d'oiseau au sud-ouest de Saint-Sauveur dans l'Yonne. L'habitation de M. I... est implantée en bordure du... La façade est orientée au sud-est.

Constatations

M. I... présent, nous a indiqué le lieu où il a aperçu l'objet volant. Ce lieu se trouvait à 100 mètres au nord-est. Il s'agissait d'un petit bois attenant à une plantation de peupliers. D'après ses dires, l'objet volant s'est stabilisé à hauteur des cimes des peupliers avant de s'éloigner rapidement vers le nord-est. Lors des recherches nous n'avons découvert aucune trace d'atterrissage.

Enquête

Nous avons interrogé verbalement toutes les personnes du hameau sans obtenir de renseignements complémentaires. Néanmoins, plusieurs d'entre elles avaient entendu le fort bruit décrit ci-dessus, mais n'étaient pas sorties pour voir d'où il provenait.

Le 14 septembre 1975, poursuivant l'enquête et les recherches dans la direction donnée, nord-est, Mme T..., domiciliée à Saint-Sauveur, nous déclare avoir effectivement vu l'objet volant. D'après ses dires, elle se trouvait dans sa chambre, lorsqu'elle a entendu un fort bruit. Elle s'est avancée vers sa fenêtre d'où elle a aperçu une boule lumineuse assez grosse, sans pouvoir en définir la grandeur, cette boule étant en partie masquée par un arbre proche. D'après la direction donnée, l'objet volant semblait se rabattre vers le nord. Après de nouvelles recherches, aucun autre renseignement n'a pu être recueilli. Nous avons rendu-compte des faits à notre commandant de compagnie. En outre, la perturbation instantanée de l'image de télévision constatée par Mme I... n'a pas été constatée par d'autres personnes ou n'a pas attiré leur attention.

Note : Un message interne à la Gendarmerie Nationale N° 1056/2.11 du 15.09.1975 est à la source du texte de Jean-Claude Bourret (Cf. notre article initial, page 4/12).

Le texte est repris intégralement sauf la page de garde donnant un résumé des faits et l'identification du témoin et du Maréchal des Logis-Chef qui l'interroge.

- Voir aussi le cas de Bouillancourt-la-Bataille - Somme - qui a fait la couverture (+ article) du LDLN N° 157 - Août-Sept 1976.

Cylindre en position horizontale, avec faisceau de lumière blanche à son extrémité inférieure.

- Voir aussi le cas de Feignies (59) du 27-05-1973 - LDLN N° 134 -Avril 1974 - p.16

Cylindre en position verticale, arrondi aux extrémités.

Autres cas pouvant présenter des similitudes partielles

Transmis par Raoul Robé (CNEGU)

Relisant un classique dans le train de retour du CNEGU, "En quête des humanoïdes" de Ch. Bowen (J'ai Lu 1974), j'ai relevé plusieurs cas à rapprocher de celui de Langres pour votre documentation complément d'enquête.

Page 36 : cas n°10

15 septembre 1954 : Près de Feyzin (Isère), une lumière blanche balaie soudain la route devant le témoin. Il observe qu'elle est émise par un grand objet sombre suspendu à environ 10 mètres du sol. L'O.V.N.I. s'envole avec le bruit d'un pétard mouillé, projetant des étincelles semblables à celles du magnésium.

Page 41 : cas n°47

3 octobre 1954 : La foule, à la foire de Chérenge (59), voit un objet lumineux arriver très vite, s'arrêter dans son vol, émettre des étincelles et descendre vers le sol. Il s'envole de nouveau lorsque les témoins s'élancent vers la scène.

Page 44 : cas n°62

6 octobre 1954 : Deux femmes ont vu une lumière blanchâtre dans le ciel occidental. Elle semblait s'approcher lentement du sol, et elle fut vue plus tard entre la gare et le pont, car elle avait atterri à environ 100 mètres de leur maison à Villiers-le-Lac (Doubs). Quand l'objet se déplaçait une lumière très brillante était visible sous sa masse sombre. Il a projeté une gerbe d'étincelles et s'éleva, resta immobile en l'air un moment, puis s'est éloigné très rapidement.

Toujours transmis par Raoul Robé

Sources : fiches de Michel Figuet et livre de Charles Garreau : "Face aux extra-terrestres", 1975, page 210.

Résumé d'après Charles Garreau :

Laharnaud (Haute-Marne), 22 novembre 1974.

Références : *coupure de presse, dossiers personnels.*

M. Nicolas (clerc de notaire à Château-Villain, rentre à son domicile en voiture. Il est accompagné de sa femme et de sa fille. Il est environ 23 heures. L'auto roule entre Marault et Laharnaud.

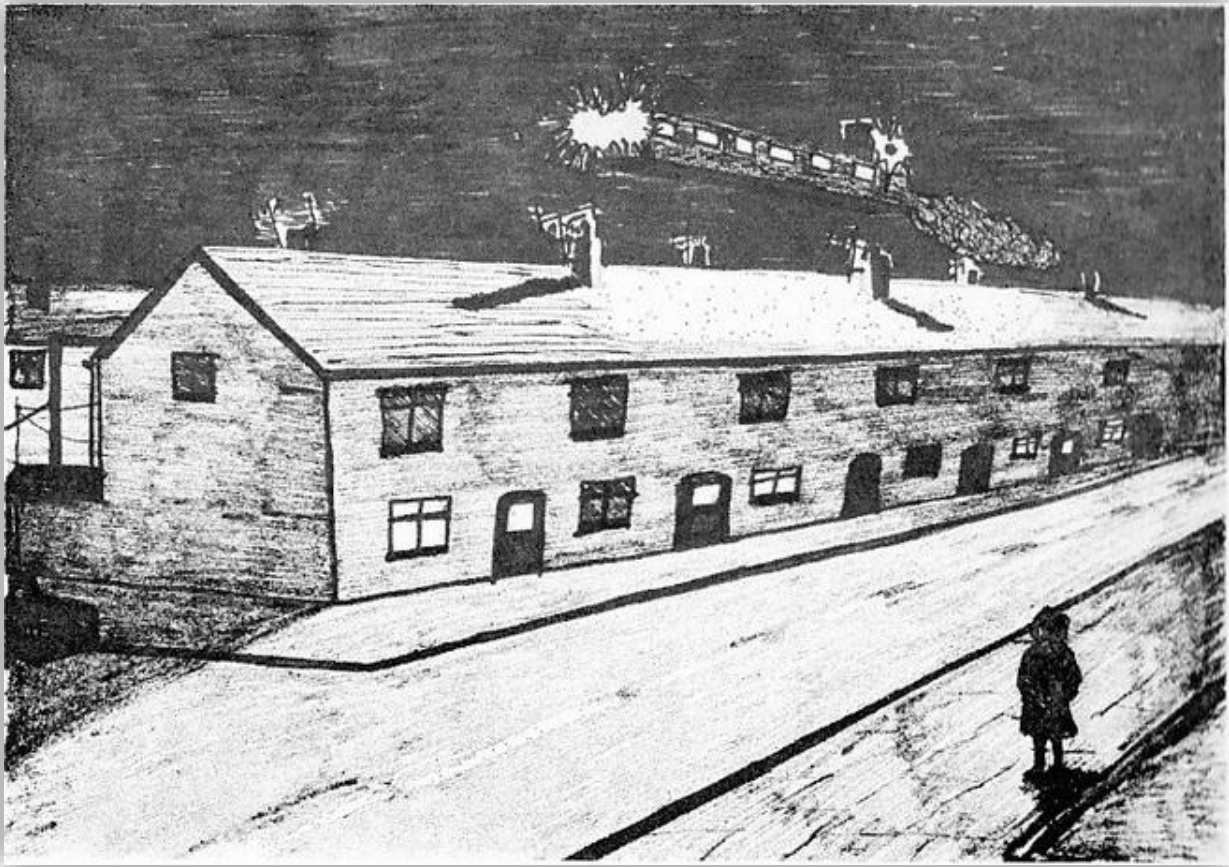
« Tout à coup, raconte M. Nicolas, nous fûmes inondés de lumière. Je pensais qu'une voiture, aux phares puissants, allait nous doubler. Mais je me suis rapidement rendu compte qu'il n'en était rien. J'avais maintenant l'impression que notre voiture était prise dans un énorme projecteur de D.C.A. On y voyait comme en plein jour. Mais la lumière était verdâtre, blafarde. Nous avons vu alors un cylindre rouge, horizontal, s'élever d'un champ. Il était large d'une vingtaine de mètres. Au fur et à mesure qu'il s'élevait, nous avons vu se former, à son extrémité supérieure, une sorte de bouillonnement, de champignon de fumée. Tout cela sans le moindre bruit. »

Raoul Robé : je n'ai pas retrouvé Laharnaud (52), serait-ce une déformation de Laharmand ? Pas retrouvé sur carte... Est-ce près de Langres ? Il faudrait retrouver la coupure de presse non datée et peut-être les 3 témoins (la fille est peut-être encore dans la région).

Note de Gilles Munsch : *ce n'est pas Laharnaud mais Laharmand !*

Il s'agit de la D109 entre Maraud et Laharmand, au nord-ouest de Chaumont donc à seulement ~ 65 km (à vol d'oiseau) de Langres.

Note de Christine Zwygart : *ce n'est pas non plus Château-Villain, mais Châteauvillain.*

Source : BUFORA Journal V08 N°3 page 16-17 (revue ufologique anglaise)

Une nuit de Mars 1973 vers 23h, une infirmière d'état se promène dans sa rue et aperçoit la lumière de deux projecteurs superposés qui se dirige vers elle sur le côté droit de la route. Elle fait face à un grand vaisseau en forme de boîte rectangulaire se déplaçant silencieusement au niveau des toits. Il n'y a aucun bruit ce qui commence à l'inquiéter. En se rapprochant, il commence à se diriger vers sa gauche et se trouve être masqué par des maisons. Notre témoin court donc de l'autre côté de la route pour rechercher une meilleure vue. L'objet est si bas qu'il semble difficile qu'il puisse atterrir ce qui la rend extrêmement inquiète, notamment du fait qu'il est plus gros qu'un avion et d'une forme impressionnante.

Une rangée de fenêtres carrées en longe le flanc, diffusant une lumière jaune, tandis qu'à l'arrière se trouve une autre forme rectangulaire et verticale, prolongeant le fuselage principal selon un angle droit. Sur cette forme se trouvent deux autres fenêtres superposées de tailles identiques mais comparativement plus grandes que les autres. De la lumière jaune en émane également mais dans le coin supérieur gauche de la fenêtre supérieure se trouve un clignotant rouge, tandis qu'une fumée jaune émane de la partie inférieure.

Masqué par les maisons, il disparaît et ne sera plus revu. La dame se précipite alors chez elle et regarde par la fenêtre de la chambre à coucher, mais il a disparu. La durée d'observation (peut-être sous-estimée) fut ensuite estimée à environ 15 minutes et les estimations d'altitude et de longueur furent respectivement de 20 et 12 pieds. Le corps apparaissait comme une "masse sombre" éclairée par la lumière jaune des fenêtres et par les deux "projecteurs" d'un blanc éclatant dont l'intensité a considérablement diminué après le survol des maisons de la rue.

L'enquêteur n'a crédité aucune source ni n'a revendiqué aucun droit d'auteur.

Note de l'auteur : le lieu n'est pas précisé !

Cas relevés sur le site du GREPI (Suisse)

<http://www.ovni.ch/temoign/temoig70.htm>

GREPI page 70

Un vaisseau plus long qu'un sous-marin est passé à cinquante mètres au-dessus de ma tête pendant vingt-cinq secondes, en 1976, alors que j'avais dix-sept ans...

J'ai pu le voir entièrement et l'entendre. J'étais très impressionné car à l'époque on n'était pas au courant des choses comme maintenant. Ce qui est sûr c'est qu'un an plus tard, ayant fait mon service militaire sur un porte-avions, j'ai pu voir tout ce qui volait, tout ce qui plongeait et tout ce qui naviguait. J'ai pu évaluer ainsi avec plus de précision ce que j'avais vu ce jour-là. Même mes parents ont eu très peur de sa masse. Ils ont fermé les volets et la porte à clef et m'ont oublié dehors ! Ainsi j'ai pu l'observer et savourer ce moment rare ; je pensais même qu'il allait se poser.

Voilà, le temps a passé et j'ai toujours en mémoire sa forme, son blindage, le son sourd provenant de son milieu uniquement. Ce monstre volant se comportait comme un sous-marin. Il glissait dans l'air...

Rémy (Gers – France)

GREPI page 40

<http://www.ovni.ch/temoign/temoig40.htm>

Je n'ai pas de récit à vous donner, mais je suis à la recherche de témoignages de personnes qui auraient vu un OVNI la nuit du 30 avril 1993 dans la région lyonnaise. Deux de mes collègues de travail actuels me disent qu'ils ont aperçu cette nuit-là un objet d'une quarantaine de mètres de long, gris, en forme de cigare, avec à l'arrière comme des étincelles, mais aucun bruit ne provenait de cet appareil qui était assez bas.

Il paraît que la Police et la Gendarmerie ont également vu ce phénomène et qu'il y a eu des interviews de journalistes. J'aimerais avoir d'autres témoignages, merci beaucoup. Rachida (Isère - France)

Plusieurs autres cas présentent certaines analogies. Celles-ci étant moins flagrantes et/ou les dates étant souvent très différentes de celle de Langres, nous n'indiquons ici que les liens :

GREPI page 39

<http://www.ovni.ch/temoign/temoig39.htm>

Deux cas Gérard (Rhône) / Fabian (Belgique)

GREPI page 57

<http://www.ovni.ch/temoign/temoig57.htm>

Claude (France)

GREPI page 70

<http://www.ovni.ch/temoign/temoig70.htm>

Rémy (Gers)

GREPI page 75

<http://www.ovni.ch/temoign/temoig75.htm>

Cédric (Fribourg)

GREPI page 91

<http://www.ovni.ch/temoign/temoig91.htm>

Thierry (Genève)

GREPI page 95

<http://www.ovni.ch/temoign/temoig95.htm>

Richard (Aude)

GREPI page 100

<http://www.ovni.ch/temoign/temoig100.htm>

Anonyme (France)

Mirecourt (88), 22 novembre 1989 : une rentrée atmosphérique méconnue

Thibaut ALEXANDRE

L'analyse de ce cas illustre l'intérêt de la collaboration entre le milieu amateur (ici, le CNEGU) et professionnel (le GEIPAN). À la clef : la résolution d'un cas dit inexplicable (PAN D) et une très probable rentrée satellitaire dans le ciel français, restée méconnue pendant près de 30 ans !

Présentation du cas

M. et Mme W. (respectivement 49 et 38 ans), originaires de la région de Nancy, ont emménagé dans une maison de l'avenue Gambetta à Mirecourt depuis trois semaines.

Durant la nuit du 21 au 22 novembre 1989, le couple se trouve dans sa chambre à coucher. De par son activité d'écrivain, Mme W. est éveillée tandis que son mari dort. Entre 2h00 et 2h15 du matin, elle voit soudain à travers la fenêtre de la chambre, qui n'a pas encore de rideau, un OVNI se déplaçant dans le ciel. D'abord surprise par ce qu'elle voit, elle réveille son mari en le secouant pour qu'il puisse voir le phénomène. Alors qu'il se réveille, elle se lève, ouvre la fenêtre et continue de suivre visuellement l'OVNI jusqu'à sa disparition, masqué par trois sapins situés à une dizaine de mètres de la maison.

M. W. a eu juste le temps de voir la fin du phénomène. Quelques instants plus tard, Mme W. téléphone à la gendarmerie de Mirecourt pour signaler les faits. Au cours de la journée du 22 novembre, Mme W. contacte la presse locale, ce qui aboutit à la publication le lendemain de deux articles de presse, l'un dans *L'Est Républicain*, l'autre dans *La Liberté de l'Est* (Figures 1 et 2).

Le même jour, Mme W. dépose son témoignage en gendarmerie. M. W. est quant à lui entendu le 25 novembre.

Au cours de leur enquête, les gendarmes contactent plusieurs voisins du couple, à la recherche d'autres témoins, et ce sans succès. La publication des articles de presse n'a pas non plus permis d'en trouver d'autres. Les gendarmes ont également contacté l'aéroport de Juvaincourt, proche du lieu d'observation. Il s'est avéré qu'aucun vol en partance ou à destination de cet aéroport n'a eu lieu au moment de l'observation.

Aucun élément nouveau ne permettant de confirmer l'observation du couple W., les gendarmes clôturent leur enquête le 29 décembre 1989. Le dossier sera par la suite envoyé au SEPRA, qui le classera en PAN D, c'est-à-dire non identifié ; statut qu'il conserve encore aujourd'hui. Le cas de Mirecourt fait partie des premiers rapports mis en ligne sur le site du GEIPAN en 2007-(1).

Données de l'observation

Le lieu d'observation est la chambre à coucher du couple W., situé sur la façade sud d'une maison de l'avenue Gambetta à Mirecourt. Les trois sapins qui ont masqué l'OVNI en fin d'observation sont situés au sud-est, comme on peut le voir sur une photographie aérienne d'époque (Figure 3). Pour s'assurer que les arbres entourés sont bien des sapins, j'ai pris soin de comparer avec d'autres photographies aériennes locales, notamment celles qui sont en couleurs et prises en hiver : seuls ces arbres restent verts, montrant qu'il s'agit de conifères.

D'après Mme W., la trajectoire de l'OVNI semblait provenir de Vittel et se diriger vers Charmes, c'est-à-dire globalement du sud-ouest vers le nord-est. Cette trajectoire était peu inclinée par rapport à l'horizontale.

Les témoins ne donnent aucune indication au niveau de la météo. Les archives montrent que les Vosges étaient alors situées entre deux dépressions, l'une centrée sur la Baltique, et l'autre sur le Golfe de Gascogne (2). Il pleuvait sur le Benelux et le Nord de l'Allemagne, ainsi que sur la France, à l'exception du nord-est, où des bancs de brouillard étaient observés (3). Cela indique qu'il y avait très probablement des éclaircies au-dessus du nord-est.

Un cas enquêté par le CNEGU

Gilles Munsch, responsable des enquêtes de l'association Cercle Vosgien LDLN (Lumières Dans La Nuit), elle-même composante du CNEGU de l'époque, prend connaissance du cas par une lettre d'un membre du CVLDLN qui connaissait les témoins, lettre déposée au Cercle Léo Lagrange d'Épinal le 23 novembre 1989.

Gilles téléphone à Mme W. dès le lendemain, pour un premier récit et pour prendre rendez-vous. Il lui envoie également le jour-même deux questionnaires à remplir au plus vite pour éviter l'oubli.

L'enquête au domicile du couple W. est effectuée le 2 décembre 1989. Les azimuts donnés par Mme W. vont d'environ 200° pour l'apparition à environ 140° pour la disparition derrière les sapins. L'azimut de 200° est cependant sujet à caution : il était plus vraisemblablement d'environ 180° ou un peu moins du fait de la position de départ de Mme W., sur la gauche du lit. Cette petite erreur vient sûrement d'une reconstruction résultant de son déplacement à la fenêtre qui lui ouvrait davantage la vue vers le sud-ouest.

Francine Cordier, autre membre du CNEGU, a également pu rencontrer brièvement Mme W. à une autre date.

Il ressort des témoignages de M. et Mme W. une bonne cohérence avec la déposition en gendarmerie (dont les enquêteurs privés n'avaient pas connaissance), tant dans les discours que dans les dessins réalisés.

Au vu de la description de l'OVNI, les deux enquêteurs du CNEGU ont pu conclure à une très probable méprise avec une rentrée atmosphérique, sans pour autant trancher entre la piste naturelle (bolide) et artificielle (rentrée satellitaire).

Réouverture du dossier en 2018

Au cours de l'année 2017, Jean-Paul Aguttes, directeur du GEIPAN, a décidé un passage en revue des vieux cas de PAN D dans la base de données du GEIPAN. Une revisite pour le moins efficace, puisqu'elle a permis le reclassement de 50 PAN D durant l'année 2017, sur un total d'environ 200, et ce grâce aux nouveaux outils informatiques créés au cours des dernières années (4).

Les revisites de PAN D ne se sont pas arrêtées après 2017, et c'est ainsi que le 26 janvier 2018, j'ai eu la bonne surprise de recevoir un mail de M. Aguttes me demandant un coup de main pour réétudier le cas de Mirecourt. M. Aguttes me faisait aussi part de son hypothèse explicative : au vu de la durée du phénomène, il penchait pour une méprise avec une rentrée de débris spatial. Il s'étonnait toutefois de ne rien trouver dans le fameux catalogue de Ted Molczan, référençant les rentrées atmosphériques artificielles observées de par le monde, et ce depuis le début de la conquête spatiale (5).

Le lecteur pourra peut-être être surpris qu'un responsable du GEIPAN contacte un simple amateur au sujet d'un cas classé inexplicé. Rien d'anormal à cela : depuis 2012, grâce à des contacts réguliers avec le précédent directeur du GEIPAN, Xavier Passot, j'ai pu aider au reclassement de plusieurs cas initialement PAN C ou PAN D. L'identification des rentrées atmosphériques du satellite Cosmos 250 le 15 février 1978 au-dessus du sud de la France (6) et de l'étage de fusée ayant servi à mettre sur orbite le satellite Raduga 22 au-dessus de la Polynésie le 22 octobre 1988 (7) a notamment permis de reclasser ces deux PAN D. C'est pourquoi je continue à entretenir un excellent contact avec le GEIPAN et que je reçois de temps en temps des demandes de conseils (8).

Une rentrée atmosphérique, oui, mais de quel type ?

On le voit, l'idée n'est pas nouvelle puisque même le GEIPAN évoque cette hypothèse dans son résumé du cas en ligne : *"le phénomène qui par certains côtés peut faire penser à une rentrée atmosphérique"* ! Voilà un bien curieux PAN D : la définition même des PAN D par le GEIPAN est qu'ils *"correspondent à des enquêtes qui n'ont pas permis d'avancer une explication aux observations rapportées"*. Si le phénomène de Mirecourt fait penser par certains côtés à une rentrée atmosphérique, un classement en PAN B ou C aurait été plus logique. Mais nous ne polémiquerons pas plus sur ce point de détail.

L'hypothèse explicative d'une rentrée atmosphérique, notamment celle d'un débris spatial, étant posée, il convient de vérifier son degré de vraisemblance. Comme déjà dit, la description de l'OVNI est parfaitement caractéristique : l'OVNI semble enflammé, il est accompagné d'une longue queue d'étincelles et se déplace un peu plus rapidement qu'un avion de ligne. L'ensemble de l'OVNI (cylindres, flammes et queue d'étincelles) se déplaçait de façon groupée. Le dessin de l'OVNI réalisé par Mme W. ne laisse aucun doute sur un phénomène de rentrée atmosphérique, qu'elle soit naturelle ou artificielle (Figure 4).

La seule étrangeté du cas repose sur le fait que Mme W. décrit l'OVNI comme étant constitué de *"deux cylindres (...) séparés par une bande noire, laissant penser qu'ils étaient solidaires l'un de l'autre"*. Voilà qui est assez peu banal, mais on a déjà pu voir comment des témoins de rentrées atmosphériques pouvaient décrire nombre de structures artificielles dans l'interprétation de ce qu'ils avaient vu.

Si l'hypothèse posée pour ce cas ne fait pas de doute, sa nature exacte pose quant à elle question. La durée d'observation de vingt secondes avancée par Mme W. plaiderait largement en faveur d'une rentrée naturelle (bolide), alors que le dessin et la description de l'OVNI sont plutôt caractéristiques d'une rentrée artificielle. Rappelons que la limite théorique entre une rentrée naturelle et une rentrée artificielle est d'environ une minute : en dessous de cette durée, la piste naturelle est à privilégier, alors qu'au-dessus de cette limite, la piste artificielle est la seule valable (9).

L'une des clefs de l'énigme repose donc sur la durée du phénomène. Mme W. dit avoir vu l'OVNI durant vingt secondes, ou un peu plus. Cette durée est un minimum, puisque rappelons que pendant le créneau d'observation, Mme W. a le temps d'être incrédule par ce qu'elle voyait (*"j'ai en un premier temps eu du mal à croire ce que je voyais, cela a pu durer environ 10 secondes"*), de réveiller son mari en le secouant, d'observer l'OVNI en compagnie de son mari depuis son lit, puis de se lever et enfin d'ouvrir la fenêtre de la chambre pour voir l'OVNI disparaître derrière des sapins.

La durée de vingt secondes n'est vraiment donc qu'un minimum et ce d'autant plus que le champ de vision des témoins était limité par l'encadrement de la fenêtre de la chambre ! Le phénomène était déjà très certainement en cours au moment où Mme W. a repéré l'OVNI et a très probablement continué quelques instants supplémentaires après disparition de l'OVNI du champ visuel de Mme W. En l'absence d'un autre témoin ayant vu l'intégralité du phénomène, la durée exacte de ce dernier ne peut être connue, mais s'oriente a priori vers la fameuse limite d'une minute indiquant une rentrée artificielle.

L'avantage d'une origine artificielle est qu'elle peut largement être vérifiable quelle que soit l'année d'observation. Il est en effet moins évident de vérifier la piste d'un bolide naturel sauf depuis ces dernières années, avec le développement des réseaux de surveillance dédiés (BOAM, FRIPON, etc.).

La vérification n'est pas compliquée en soit, mais il faut disposer des outils nécessaires et bien entendu savoir s'en servir. Les rentrées atmosphériques artificielles sont référencées sur des sites comme Space Track (10). Il suffit alors de regarder les rentrées à la date que l'on cherche, de récupérer les derniers éléments orbitaux (appelés TLE, pour *Two Lines Elements*) connus de ces objets, et de "traduire" ces TLE sur des logiciels spécifiques pour vérifier la position des objets à l'heure de l'observation voulue. Les logiciels de suivi de satellites n'indiquent pas où les satellites retombent, mais seulement leur trajectoire par rapport au sol. S'il s'avère qu'un débris spatial possède la même trajectoire apparente que l'OVNI à l'heure de l'observation, alors cela signifie qu'il est très probablement responsable de l'observation. Le logiciel qui sera utilisé ici est JsatTrak (11).

Vérification de l'hypothèse artificielle

L'observation ayant eu lieu le 22 novembre 1989 vers 2h00 du matin heure légale française, c'est-à-dire le 22 novembre 1989 vers 1h00 TU, il convient de rechercher les rentrées atmosphériques aux dates des 21 et 22 novembre, car celles-ci ne sont connues qu'à quelques heures près lorsqu'elles sont incontrôlées (12). Une rentrée prévue par exemple pour la fin de la journée du 21 novembre pourrait ainsi n'avoir eu lieu qu'aux premières heures de la journée du 22 novembre.

Il ne peut en tout cas s'agir de la rentrée d'un débris issu d'un tir de fusée venant d'avoir lieu, car le dernier lancement à la date de l'observation a eu lieu le 18 novembre, avec le lancement du satellite COBE depuis la base de Vandenberg en Californie. Les deux suivants ont eu lieu le 23 novembre, avec d'une part le lancement de la navette spatiale *Discovery* embarquant le satellite militaire Orion 2 et d'autre part le lancement du satellite militaire soviétique Kosmos 2050 (13).

Space Track référence quatre rentrées en date du 21 novembre, et deux en date du 22 novembre. Sur ces six rentrées, une seule est classée "LARGE", impliquant le satellite Cosmos 2047. Les autres impliquant toutes de trop petits débris ("SMALL") ne pouvant logiquement pas provoquer de rentrée atmosphérique remarquable.

Par acquis de conscience, j'ai quand même vérifié la position théorique de ces petits débris à l'heure de l'observation. Aucun d'entre eux n'était visible depuis Mirecourt : Cosmos 1461 deb pouvait être au-dessus de la Birmanie, Delta 1 deb au-dessus de l'Alaska, Thor Ablestar deb à l'extrême sud de l'Atlantique, Ariane 1 deb au-dessus de la côte ouest du Groenland et Solwind deb au-dessus du Golfe du Bengale.

Reste la piste de Cosmos 2047 qui s'avère, après vérification, plutôt intéressante (Figure 5).

Non seulement le satellite survolait théoriquement la France vers 2h00 du matin (heure légale) ce 22 novembre 1989, mais en plus sur une trajectoire sud-ouest / nord-est ressemblant beaucoup à celle supposée de l'OVNI. Mieux : cette trajectoire passait au sud de Mirecourt !

Mais quel était donc ce satellite Cosmos 2047 ? Il s'avère qu'il s'agissait d'un satellite militaire soviétique, lancé le 3 octobre 1989, appartenant à la classe des Yantar-4K2, aussi appelée Kobalt (14), d'une masse de six à sept tonnes (15). Il s'agissait donc d'un satellite espion prenant des photographies, les stockant sur des films qui étaient ramenés sur Terre à bord de capsules.

Au cours de sa mission, Cosmos 2047 a très logiquement largué deux petites capsules, puis enfin un module de rentrée atmosphérique en fin de mission (16). Le reste du satellite, devenu inutile, était logiquement abandonné sur orbite jusqu'à sa retombée finale dans l'atmosphère, qui devait suivre peu de temps après car l'orbite était vraiment très basse : d'après les tables RAE (17), l'orbite de travail de Cosmos 2047 était de 167 x 333 km (18). Or, un détail d'importance, signalé par Eric Maillot, apparaît sur ces tables RAE : la rentrée de Cosmos 2047 était prévue pour le 21,9 novembre. Cette date peut apparaître insolite, mais il faut savoir qu'en astronautique, il est de coutume de s'exprimer en fraction de jour, exprimée en heure TU. Ainsi, le 21,5 novembre signifie qu'il s'agit du 21 novembre à 12h00 TU. Le 21,9 novembre signifie donc que la rentrée était prévue pour la toute fin de journée du 21 novembre, aux alentours de 21h36 TU, soit 22h36 heure légale française. 3H24 seulement avant l'heure de l'observation, ce qui rentre logiquement dans les marges d'incertitude !

Une chose est sûre, Cosmos 2047 était encore sur orbite le 21 novembre 1989 à 16h54 heure légale française, puisqu'il s'agit de l'horaire des derniers TLE connus.

Une autre chose est sûre : le module de rentrée atmosphérique a été largué en toute fin de mission, puisqu'il n'a pas accompli une orbite entière avant son retour au sol. Comment le savoir ? Toujours d'après les tables RAE ! Seulement deux objets sont issus du lancement de Cosmos 2047, à savoir la charge utile et le dernier étage de sa fusée porteuse, ce dernier étant retombé le 6 octobre 1989. Aucun autre objet n'est référencé, ce qui signifie que les deux capsules de retour et le module de rentrée atmosphérique n'ont pas bouclé une orbite entière après leur largage.

Ce détail peut paraître insignifiant mais peut permettre de pousser plus loin l'hypothèse explicative. Cosmos 2047 étant un satellite militaire, qui plus est soviétique, je n'ai pas réussi à trouver l'heure exacte du largage du module ni le lieu exact d'atterrissage. D'après quelques recherches sur internet, il semble que les modules de rentrées des satellites Kobalt étaient récupérés de préférence et peut-être exclusivement (?) dans le sud de l'Oural.

Partons du postulat suivant : en fin de mission, Cosmos 2047 passe sur une trajectoire l'amenant au-dessus de l'Oural, largue son module et ce qui reste du satellite reste dans l'espace deux ou trois orbites supplémentaires, le temps de retomber dans l'atmosphère. Connaissant la position de Cosmos 2047 à 16h54, il est possible de faire défiler ses orbites pour voir à quel moment il survolait le sud de l'Oural et mesurer l'écart de temps avec le survol théorique de la France : si celui-ci est minime, l'hypothèse en sort renforcée.

À 16h54, Cosmos 2047 était à la verticale de l'île de Bornéo, sur l'équateur. Son orbite ne passait pas au-dessus de l'Oural, ce qui signifie que le largage a très probablement eu lieu quelques orbites plus tard, le satellite se décalant vers l'ouest au fur et à mesure de ses révolutions autour de la Terre.

Il faut attendre seulement quatre orbites pour que Cosmos 2047 survole le sud de l'Oural, la zone de récupération présumée du module de rentrée atmosphérique. En toute logique, c'est à ce moment-là que le module est largué. Point important : ce survol a lieu vers 23h00 heure légale française, c'est-à-dire à un horaire très proche de celui de la rentrée estimée ! Ce détail renforce fortement l'hypothèse d'une récupération du module dans la région de l'Oural ! Et ce n'est pas tout : ce survol intervient seulement 3 heures avant l'observation de Mirecourt. C'est le temps nécessaire au module instrumental resté sur orbite pour accomplir exactement 2 révolutions autour de la Terre. C'est peu, ce qui renforce l'hypothèse.

De plus, le largage du module intervient très logiquement au moment du périgée, c'est-à-dire le point de l'orbite le plus proche de la Terre. Si le périgée était à la latitude du sud de l'Oural, c'est-à-dire environ 45/50° de latitude nord, cela signifie que le survol de la France deux orbites plus tard intervenait au périgée : c'est parfaitement logique avec l'hypothèse d'une rentrée satellitaire !

Le survol théorique de la France s'est effectué sur une ligne reliant Béziers à Colmar, il est possible de déterminer la hauteur angulaire théorique du phénomène vu depuis Mirecourt, en partant du principe que si rentrée atmosphérique il y a, le satellite était situé entre 80 et 100 km d'altitude environ. La trajectoire de Cosmos 2047 passe à environ 120 ou 130 km au sud de Mirecourt, ce qui lui conférerait une hauteur angulaire d'environ 30 ou 40°, ce qui est très cohérent avec la configuration du lieu d'observation.

Pourquoi n'y-a-t-il pas d'autre témoin ?

Un détail peut paraître incohérent avec l'hypothèse d'une rentrée atmosphérique, puisque les bolides et les rentrées satellitaires sont généralement des phénomènes d'observation de masse : l'absence d'autre témoin que le couple W. Deux raisons à cela :

- tout d'abord, l'horaire d'observation, en plein cœur de la nuit. Les gens dorment, les volets sont fermés, ce qui limite le nombre de témoins. D'ailleurs, rappelons que le couple W. venait d'emménager trois semaines plus tôt et que les rideaux n'avaient pas encore été installés aux fenêtres, sans quoi il n'y aurait sans doute pas eu d'observation !
- les données météo montrent que le seul le nord-est de la France était épargné par la pluie, avec néanmoins la présence de nombreux bancs de brouillard. De ce fait, le nombre de zones offrant une vue dégagée vers le ciel et la rentrée atmosphérique devait être limité. Combiné au nombre potentiel de témoins qui étaient éveillés et dehors ou avec une fenêtre ouverte, cela explique que peu de témoins ont pu voir le phénomène. Ajoutons à cela que d'éventuels témoins ont pu interpréter le phénomène comme étant une simple étoile filante, sans caractère étrange. Les conditions n'étaient donc pas réunies pour avoir une observation de masse. Il aurait même suffi que la chambre du couple W. soit située vers le nord ou que les volets soient simplement fermés pour que cette rentrée atmosphérique soit passée inaperçue !

Conclusion

L'hypothèse explicative pour expliquer le cas est très largement confirmée : la description de l'OVNI colle parfaitement avec une rentrée atmosphérique artificielle impliquant le module instrumental du satellite espion soviétique Cosmos 2047. Tout indique que celui-ci est retombé dans l'atmosphère deux orbites après avoir largué les films photographiques de sa mission.

Au vu de ces éléments, le GEIPAN peut aisément reclasser le cas en PAN A ou B.

Détail cocasse : l'observation a été classée PAN D par le SEPRA. Or, elle a eu lieu un an après la création de ce service, qui a succédé au GEPAN en novembre 1988. Rappelons que le SEPRA est l'acronyme de Service d'Expertise des Phénomènes de *Rentrées Atmosphériques* : mais il n'a pourtant pas réussi à identifier ce phénomène à l'époque ! Ceci n'a rien de surprenant quand on sait que la rentrée atmosphérique observée à Nuku-Hiva le 22 octobre 1988 ne l'a pas été non plus : le SEPRA avait pourtant un dossier tout chaud au moment de sa création. Et l'on comprend mieux pourquoi moins d'un an après l'observation de Mirecourt, le directeur de ce service a commis autant de bourdes lors de la célèbre rentrée d'un étage de fusée Proton le 5 novembre 1990 (19).

Notes :

- (1) <http://www.cnes-geipan.fr/index.php?id=202&cas=1989-11-01191>
- (2) <http://www.meteociel.fr/modeles/archives/archives.phpday=22&month=11&year=1989&hour=0&type=ncep&map=0&type=ncep®ion=&mode=0>
- (3) <http://www.infoclimat.fr/cartes/observations-meteo/archives/temps-observe/22/novembre/1989/00h/france.html>
- (4) http://www.cnes-geipan.fr/index.php?id=181&no_cache=1&tx_ttnews%5BbackPid%5D=211&tx_ttnews%5Btt_news%5D=214
- (5) http://satobs.org/reentry/Visually_Observed_Natural_Re-entries_latest_draft.pdf
- (6) <http://www.cnes-geipan.fr/index.php?id=202&cas=1978-02-00485>
- (7) <http://www.cnes-geipan.fr/index.php?id=202&cas=1988-10-01153>
- (8) Certains ufologues s'amuse à répandre la rumeur selon laquelle le GEIPAN serait "noyauté" par les sceptiques. D'un point de vue personnel, je ne cache pas donner un coup de main au GEIPAN lorsqu'on me le demande, mais ce de manière ponctuelle. De plus, je ne fais que donner mon avis sur les cas demandés et il appartient au GEIPAN seul de valider ou non l'hypothèse explicative proposée. S'il s'agit là d'une partie du noyautage en question, je vous laisse imaginer la qualité des rumeurs répandues par ces mêmes ufologues.
- (9) <http://perso.numericable.fr/r.alessandri/rentrees/duree.html>
- (10) <https://www.space-track.org/auth/login>
- (11) téléchargeable gratuitement ici : <http://www.gano.name/shawn/JSatTrak/>
- (12) c'est-à-dire la très grande majorité des rentrées satellitaires, les rentrées contrôlées étant largement minoritaires : vaisseaux habités et quelques satellites.
- (13) http://space.skyrocket.de/doc_chr/lau1989.htm
- (14) http://space.skyrocket.de/doc_sdat/yantar-4k2.htm
- (15) *Satellites espions, Histoire de l'espace militaire mondial*, page 139, de Jacques Villain.
- (16) <https://www.kosmonavtika.com/satellites/yantar/hist/hist.html>
- (17) initiales du Royal Aircraft Establishment, qui publiait des catalogues astronautiques.
- (18) <http://www.satlist.nl/>
- (19) http://www.zetetique.fr/divers/OvniDuCnes_chapitre8.pdf

Annexes :

Mirecourt
Liberté de l'Est Jeudi 23/11/1989

Un OVNI dans le ciel de Mirecourt ?

Etait-ce simplement un vol secret ou de reconnaissance d'éventuels envahisseurs ? Des petits hommes colorés vont-ils investir notre territoire ?

Des questions que nous nous posons à l'heure actuelle après le phénomène qui s'est produit dans le ciel de Mirecourt entre 2 h et 2 h 15, mardi matin et qui a été aperçu par Mme Dominique W , 38 ans, écrivain de profession, et son mari, demeurant avenue Gambetta.

Mme W aurait aperçu dans ce créneau horaire un engin dans le ciel de Mirecourt se déplaçant dans la direction de Charmes-Nancy. Une apparition qui n'a duré que 20 secondes, l'objet se déplaçant très vite.

Cet O.V.N.I., car il faut l'appeler ainsi, était composé d'une masse en forme de tuyère et d'une autre plus courte placée au-dessus, les deux éléments étant soudés et en fusion et représentant la longueur de 20 avions de ligne ! Des Caravelles, pour prendre l'exemple donné par Mme W , qui a demeuré à proximité d'un aéroport. Ces deux « tuyères » étaient entourées d'étincelles et derrière, s'étendaient d'autres traînées d'étincelles très nombreuses, dix à vingt fois plus grandes que les parties précitées. Enfin pour conclure cette masse, une énorme boule d'étincelles tournicotant, entouré de poussière ou de gaz. Un ensemble volant à quelque 1 500 m d'altitude selon Mme W .

Toujours est-il que les gendarmes de Mirecourt ont été avisés de ce phénomène.

Toute autre personne ayant observé ce spectacle au demeurant splendide mais bref, sont priés de rentrer en contact avec



Mme W qui écrit un nouvel ouvrage travaille de préférence la nuit, ce qui explique qu'entre 2 h et 2 h 15, hier matin, elle a pu observer l'O.V.N.I.

les autorités compétentes. Mme W avait entre 72 et 73, observé un autre engin en forme de cigare blanc dans le ciel de Nancy et qui avait fait l'objet d'un reportage de F.R.3 à l'époque.

Figure 1

Un OVNI dans le ciel de Mirecourt

C'était une soucoupe « semblable à du métal en fusion », raconte une habitante.

Jusqu'à hier, Mme Dominique W., qui demeure depuis peu de temps au 1 de la rue Gambetta, à Mirecourt, ne croyait pas aux OVNI. En l'espace de quelques minutes, dans le courant de la nuit de mardi à mercredi, son jugement a basculé.

« Nous venons de déménager, déclare-t-elle encore sous le coup de l'émotion. Il n'y a pas encore de rideaux aux fenêtres de ma chambre. J'ai très bien vu cet objet et j'ai même eu le temps de réveiller mon mari pour qu'il puisse l'observer également. »

Cette vision nocturne, qui semble-t-il dura plusieurs minutes avant de disparaître derrière un bosquet, paraissait « un objet en métal rouge semblable à du métal en fusion ». Il n'avait pas la forme d'un cigare mais plutôt d'une plate-forme séparée en deux parties « par quelque chose de couleur noire ».

Ce qui frappa Mme W., c'est le nombre d'étincelles que l'engin envoyait: « Il y avait comme une sorte de queue en boule qui suivait. L'engin semblait descendre, suivre une trajectoire. »

Mme W. est formelle: « Il ne s'agit pas d'une météorite. C'eût été une météorite ou un satellite, l'un et l'autre seraient tombés. J'ai l'habitude également de voir arriver des avions, j'ai habité Orly. »

M. et Mme W. ont eu le temps d'ouvrir la fenêtre: « C'était beau à voir, nous n'en revenions pas! », poursuit-elle, en avouant qu'après une telle vision, elle ne put se rendormir.



Dominique W., devant sa fenêtre, n'en revient pas encore.

M. et Mme W. n'ont pas pensé prendre de photographies mais ils ont pris la précaution de prévenir la gendarmerie.

Stéphane GAILLET

1989-11-23 Je - L'Est Républicain p20 Région

Figure 2



Figure 3 : Localisation géographique

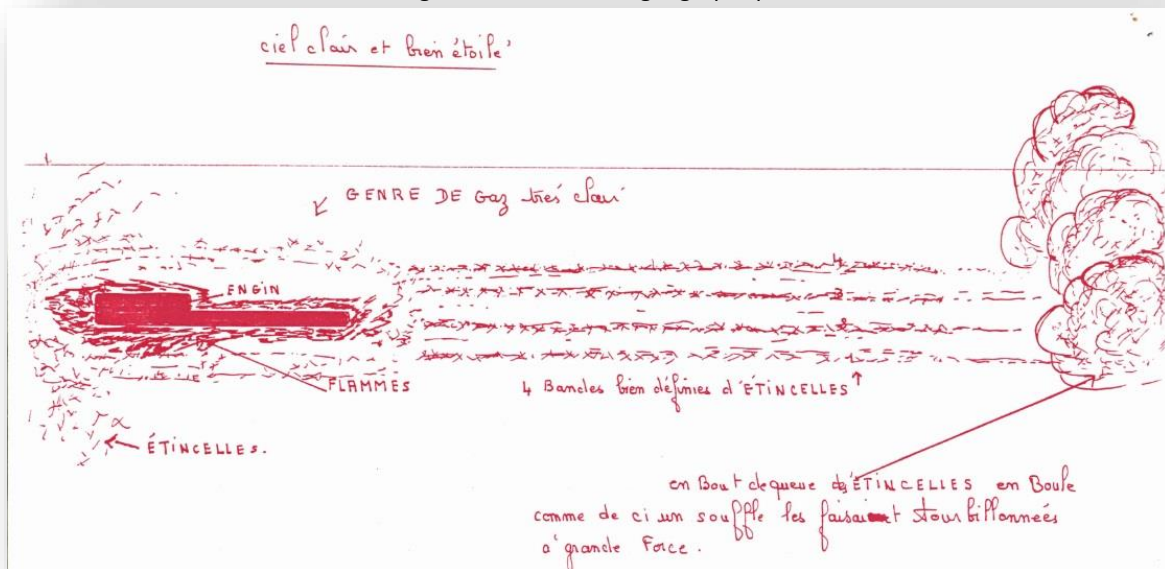


Figure 4 : dessin de Mme W.

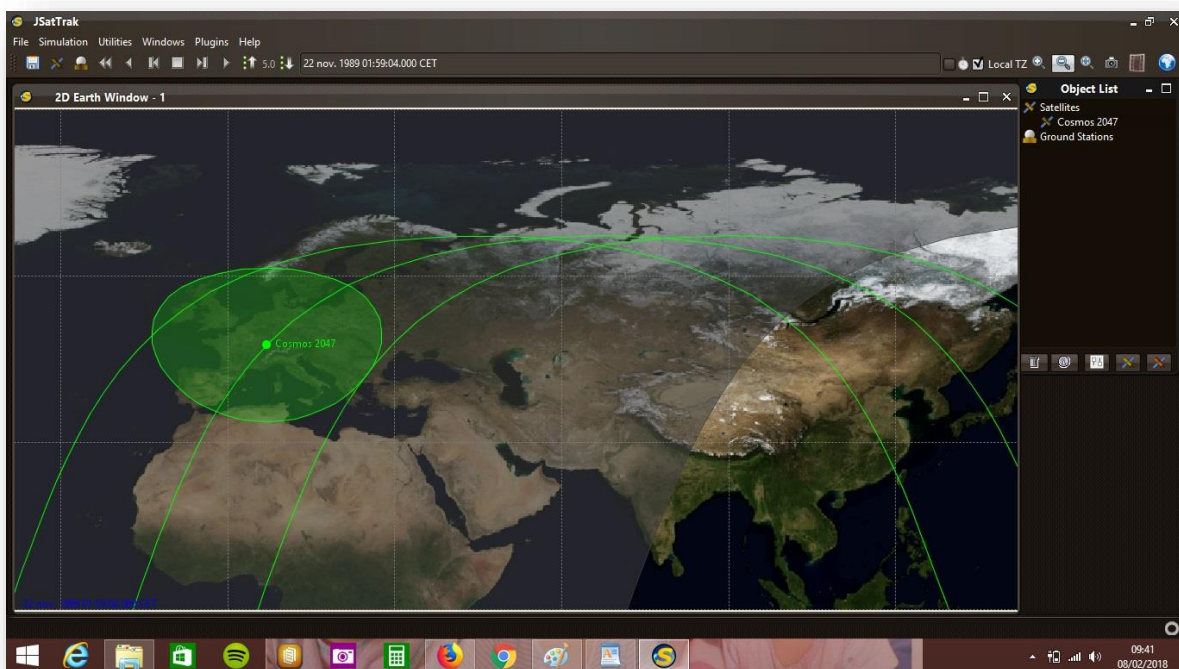


Figure 5 : vue du logiciel SatTrack

VECA et les crop-circles

Gilles Munsch & Olivier Decker

Dans les années 80, le caractère inexplicable des "Crop-Circles" et l'absence d'évidences quant à leur mode d'apparition ont rapidement étayé l'hypothèse que des OVNI pouvaient en être la cause. L'hypothèse "Extra-Terrestre" (HET) restant la plus communément associée à l'idée de "phénomènes aérospatiaux non identifiés (PAN)", tant chez le public que pour les "amateurs d'insolite", ses partisans inconditionnels retrouvèrent là matière à consolider leur point de vue. L'ufologie anglaise et bientôt mondiale, puisque le phénomène semblait gagner la planète entière, ne pouvait ignorer ce nouveau problème. Et c'est ainsi que nous eûmes vent de l'affaire. Jean Sider, ardent défenseur de l'HET devant l'éternel, nous exposa l'état de la question à l'occasion d'une session du Comité Nord-Est des Groupes Ufologiques (C.N.E.G.U), nombreuses diapositives très représentatives à l'appui.

L'ouverture d'esprit étant plus que nécessaire en ufologie, force était de constater l'aspect pour le moins "troublant" des faits rapportés. Rien ne permettait d'éliminer a priori un possible lien avec le "phénomène OVNI". De plus et surtout, le caractère récurrent de ces "traces physiques", pour le moins accessibles, constituait une "première" en ufologie. Ne pas se pencher sur ces éléments concrets et palpables eut été à nos yeux une hérésie, dans la mesure où le caractère évanescant de notre sujet d'étude n'avait de cesse de nous déprimer. Pour une fois que le phénomène (si c'était lui !) se laissait approcher docilement ...

Et c'est ainsi que germa l'idée d'aller y voir de plus près, de faire le déplacement pour se rendre compte par nous-mêmes du bienfondé de ce curieux dossier. De nos discussions sur cette problématique naquit une proposition de voyage outre-Manche qui reçut aussitôt l'assentiment de plusieurs "ufologues" du CNEGU.

Il serait trop fastidieux de revenir ici sur les diverses phases du projet et les nombreuses péripéties qui l'émaillèrent durant plusieurs années. Pour comprendre comment notre équipe est passée progressivement de l'interrogation présentée en préambule à une position beaucoup plus établie sur le sujet, le mieux est de lire le « **Rapport VECA** » (1). Ce document fait la synthèse de quatre années de questionnement et d'investigation sur le terrain même d'apparition du phénomène. Il présente de manière argumentée les divers principes qui selon nous permettent d'analyser un crop-circle pour se prononcer sur sa probable origine.

Vingt-cinq ans après nos constats et l'élaboration de nos principes, aucune donnée factuelle n'est encore venue mettre à mal nos conclusions alors que dans le même temps plusieurs « théories » quant à l'origine des « cercles de cultures » se sont progressivement délitées (*par exemple celle des « vortex » du météorologue Terence Meaden*). Bien au contraire, nos nombreuses études de cas réalisées outre-Atlantique ont été complétées par la suite par d'autres investigations, réalisées dans divers pays mais principalement en France. Nous avons donc pu confirmer à maintes reprises la validité du modèle d'approche établi en 1994.

Ces études ont été publiées et sont généralement librement consultables sur le site du CNEGU ou dans ses diverses publications. C'est pour donner au lecteur une idée de la manière dont le CNEGU aborde encore aujourd'hui l'examen d'un crop-circle que les pages suivantes vous relatent la dernière (2) occurrence d'agroglyphe dans notre région. Vous verrez qu'en examinant la figure présumée insolite selon une méthodologie éprouvée, son étrangeté initiale s'effrite progressivement au fil des indices, méthodiquement cumulés.

(1) Liens vers le rapport VECA :

www.cnes-geipan.fr/typo3conf/ext/dam_frontend/pushfile.php?docID=1617
<http://cneгу.forumactif.org/t42-le-rapport-veca-par-gilles-munsch>

(2) **Dernière minute** : à l'heure où sont écrites ces lignes, un nouveau pictogramme vient d'apparaître à Sarraaltroff (57). Son expertise est en cours et le rapport sera bientôt disponible sur le site CNEGU.

Crop Circle de Vieux-Lixheim (57635)

Nuit du 17 au 18/06/2017

Enquête CNEGU (*) : Olivier Decker (ODR) et Gilles Munsch (GMH)

Le lundi 19/06, nous apprenons, via le GEIPAN, que selon les informations reçues de la gendarmerie de Fénétrange (57), un crop-circle a été découvert près de Hilbesheim (57400).

Il serait apparu dans la nuit de samedi 17 au dimanche 18 juin 2017, dans un champ de blé...

Le lundi 20/06, un sympathique informateur, qui nous avait déjà bien aidé en 2015 à l'occasion de l'apparition du crop-circle de Rauviller (57), nous transmet un article du Républicain Lorrain de ce jour informant ses lecteurs de cette nouvelle occurrence d'agroglyphe. L'article est succinct mais agrémenté de jolies photographies aériennes dont celle-ci :



Avec l'aimable autorisation du Républicain Lorrain © Laurent Mami

Il nous informe peu après de la localisation exacte de la figure qui se situe au lieu-dit "**Breitacker**" précisément sur la commune de **Vieux-Lixheim** (57635) et non sur celle voisine de Hilbesheim (*limite à seulement ~200m*).

Quelques vérifications menées via internet (*GoogleMaps et Géoportail*) nous permettent d'envisager une visite sur place, programmée pour le mercredi 21/06 après-midi.

(*) Comité Nord-Est des Groupes Ufologiques. <http://cneгу.forumactif.org/>

Vue aérienne (Géoportail) de la zone concernée



PROFIL ALTIMÉTRIQUE



Ce **profil altimétrique** (*selon trait rouge*) montre que le champ n'est ni horizontal ni plan. De fait il y a quelques 15 mètres de différence de niveau entre la partie nord et la partie sud, le crop se situant vers le bas de la pente principale.

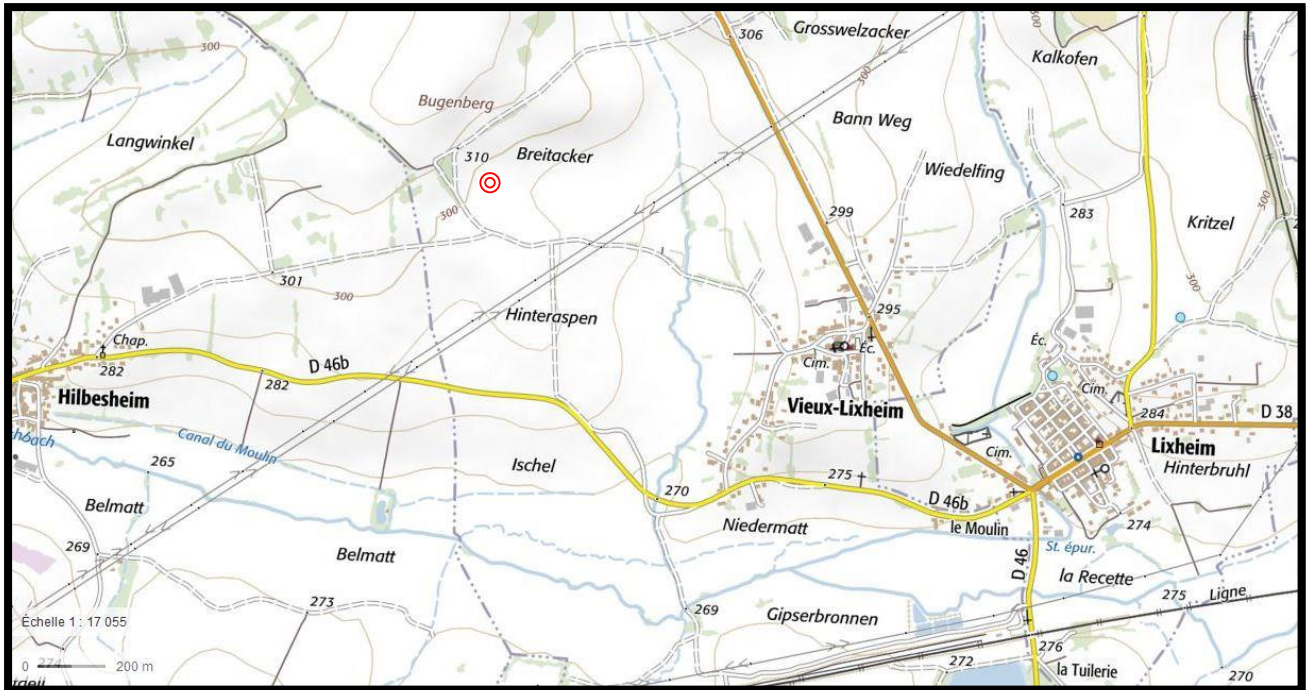


48.782, 7.118

57635 Vieux-Lixheim
Parcelle : 000 / 08 / 0006
Altitude : 294.06 m

Note : l'ellipse jaune indique une entrée permettant aux tracteurs de pénétrer dans le champ. De fait une double trameline relie cette entrée au réseau de tramelines du champ. Il est donc aisé d'accéder au champ sans laisser la moindre trace.

Extrait de carte (IGN-Géoportail)



⊙ Position du crop-circle.

Le mercredi 21/06 en fin de matinée, notre amie Christine Zwygart nous informe d'un article signé Umberto Molinaro paru sur le site : <http://www.cropcircleconnector.com/2017/ViexLixheim/ViexLixheim2017a.html>

Enquête in situ :

Le mercredi 21/06, après divers échanges préalables, nous nous retrouvons (ODR & GMH) sur la petite route située à proximité (au sud) du crop-circle vers 14h20.

Déjà quelques curieux semblent s'intéresser à l'agroglyphe. Une voiture précédemment croisée repasse lentement, un cycliste s'arrête et discute (*visiblement à la recherche de pierres "énergétiques"*). Une autre voiture passe elle aussi très lentement alors qu'un troisième véhicule s'arrête. Un motocycliste passe à son tour. Le crop est bien visible mais il n'y a personne à l'intérieur.

Nous décidons de nous mettre à la recherche du propriétaire du champ afin de solliciter l'autorisation de pénétrer dans le champ pour examiner l'agroglyphe.

Nous nous rendons à la mairie de Vieux-Lixheim mais celle-ci n'ouvre qu'à 16h et il n'est même pas 15h ! Le village semble désert (*peut-être un effet de la canicule*) mais nous parvenons par chance à interpeller un homme qui rentre chez lui. Très aimablement il accepte de nous renseigner et par chance nous apprend que son fils travaille pour le propriétaire du champ. Il nous donne donc le nom du propriétaire et nous explique comment nous rendre à son domicile situé au village voisin de Hilbesheim.

Après une courte discussion durant laquelle il nous confie n'accorder aucun crédit étrange à ce qu'il qualifie d'acte idiot et irrespectueux, nous le quittons pour nous rendre à l'adresse indiquée.

Quelques minutes plus tard, nous parvenons à la ferme du propriétaire que nous craignons de ne pas trouver (*notre informateur nous ayant dit qu'à cette heure, il serait probablement absent*). La chance nous sourit encore puisque son épouse est présente et accepte de répondre à nos questions. Après explication de notre motivation et de notre point de vue sur ce sujet (made by man) sa méfiance légitime se dissipe et elle nous autorise à pénétrer dans le champ. Nous la remercions vivement et la quittons.

De retour sur les lieux via la petite route menant directement au site, nous stationnons nos voitures en bordure du chemin longeant le champ par l'ouest dans une rare zone d'ombre.

Une dame est déjà dans la figure et semble très affairée à examiner les lieux.

Nous pénétrons dans le champ par le sud, en empruntant une des tramelines menant au cercle central. Après avoir posé notre matériel, nous commençons aussitôt les premières mesures dimensionnelles. Rapidement, la dame vient à notre rencontre et nous demande si nous sommes des "géo-biologues" ! Malgré notre réponse négative, elle engage la discussion et nous demande si nous avons compris le "message". Nouvelle réponse négative de notre part mais nous l'invitons à nous faire partager son sentiment. Elle nous apprend que c'est évidemment en rapport avec l'éclipse du 21 août (*ndlr : éclipse totale de soleil aux USA*) et poursuit par un flot d'autres détails (*à caractère ésotérique*) qui nous échappent totalement. Elle nous sollicite pour la prendre en photo dans la formation, ce que nous faisons bien volontiers. Puis elle nous propose de nous rendre la pareille. Un peu surpris mais amusés, nous acceptons de bonne grâce.

La dame poursuit ensuite ses investigations avant de quitter les lieux. Pour notre part, nous poursuivons notre examen du crop (*mesures dimensionnelles et directionnelles*). Nous complétons la récolte avec des photos et des vidéos.

Soudain, un homme semble s'approcher par une trameline venant du haut du champ (*~nord*). Son pas décidé semble indiquer qu'il s'agit du propriétaire et/ou de l'exploitant de la parcelle.

Nous le saluons par son patronyme ce qui le surprend quelque peu et nous permet de lui expliquer la raison de notre présence en justifiant de l'autorisation accordée par ce que nous pensons alors être son épouse (*en réalité sa bru*). Les choses étant éclaircies, une intéressante discussion s'engage durant une bonne vingtaine de minutes durant lesquelles nous abordons la problématique des crops, le niveau des dégâts occasionnés, puis, de fil en aiguille, les diverses difficultés que rencontre le monde agricole dans son ensemble et les céréaliers en particuliers.

Nous apprenons que la gendarmerie est bien passée sur les lieux et avons confirmation que la découverte a eu lieu le dimanche 18/06 au matin, notre interlocuteur étant lui-même le découvreur (*il passe tous les matins de bonne heure sur la route passant au sud du champ*).

Il nous confirme qu'il s'agit bien d'un champ de blé (*voir photo page suivante*).

Alors que deux femmes s'approchent doucement du crop, il les interpelle vivement et leur intime l'ordre de sortir du champ. Nous apprécions alors l'intérêt lié à notre principe de rechercher (*chaque fois que possible*) une légitimité de présence sur une propriété privée.

Notre interlocuteur finit par nous quitter et nous poursuivons nos investigations malgré une chaleur de plus en plus pesante (*~35 à 40° en plein soleil*).



Photo des épis

Nous terminons l'examen par la partie sud-est (*cercle à "anneau" et "satellite"*) qui s'avère curieusement plus verte que le reste de la figure. La maturité des épis y est visiblement moindre (*chose perceptible sur la photo aérienne*).

La hauteur des épis est assez faible puisqu'elle oscille entre 60 et 70 cm seulement.

Situation astronomique :

Le 18/06 le soleil ne descend que de 17°48' sous l'horizon (*à 01h26 HL*) donc le crépuscule astronomique n'est pas atteint cette nuit-là.

Il en découle que l'obscurité de la nuit n'est pas maximale d'autant que la météo est parfaite et que la Lune (*au dernier quartier*) se lève vers 02h 20 HL (*Cf. ci-dessous*).



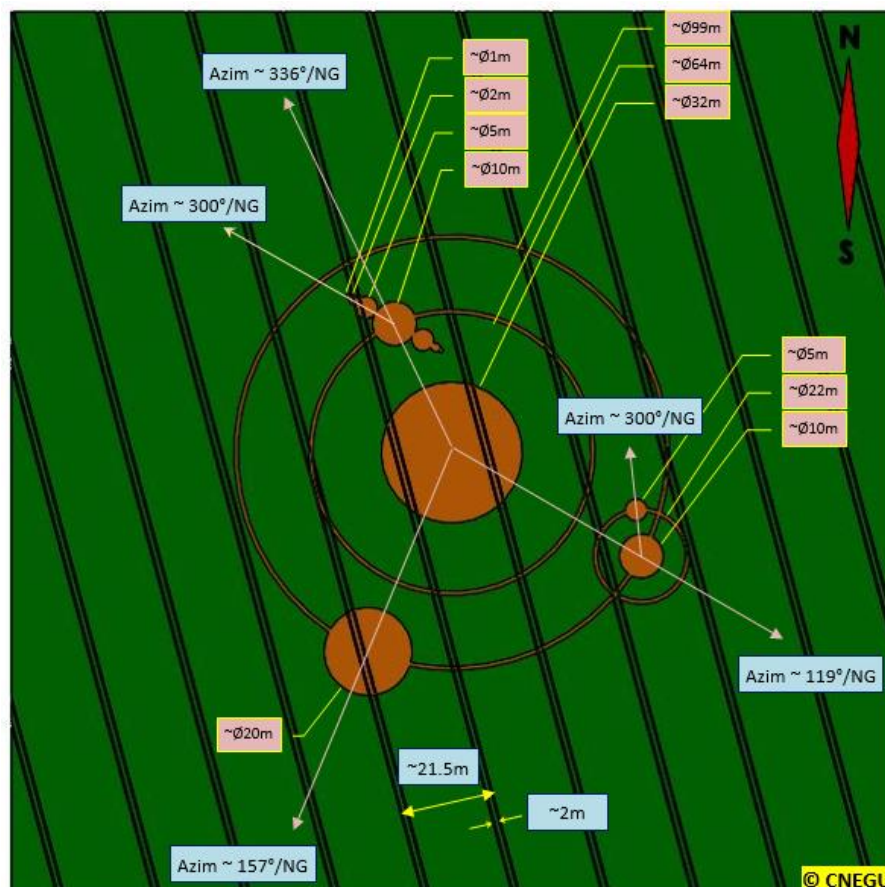
Simulation "Stellarium" (V015.2) - La Lune à l'horizon théorique.

De retour à nos voitures et alors que nous nous désaltérons suite au temps passé dans les blés en pleine canicule, plusieurs personnes nous ayant aperçus dans le crop viennent nous questionner sur la possibilité de s'y rendre également. Alors que nous leur expliquons la nécessité d'y être autorisé, l'exploitant (*le fils de l'agriculteur précédemment rencontré*) arrive sur son tracteur.

Une discussion s'en suit et il est demandé aux curieux de ne pas pénétrer dans le champ.

Mais évidemment, une fois le propriétaire parti, certains cèdent à l'irrésistible tentation ...

Croquis coté du pictogramme Vue de dessus (Reconstitution 3D)



Notes :

- Les formes représentées sont géométriquement parfaites et ne tiennent pas compte des divers défauts de réalisation.
- Tous (*sans exception*) les cercles et anneaux sont couchés dans le sens trigonométrique ou antihoraire (*en vue de dessus évidemment*).

Détails ou défauts relevés sur le pictogramme



A : "sentiers cachés" dirigés vers le centre du cercle de 5m. D'autres sont également perceptibles pour les deux cercles de 2m mais ne le sont pas pour ceux de 1m (*inutiles du fait de la taille*).

B : défaut de circularité (*probablement dû à l'approche de la "trameline"*).

C : défaut de circularité (*probablement dû à la traversée de la double "trameline"*).

D : gros défaut de concentricité de couchage des épis (*les épis ne sont pas couchés de façon habituelle à savoir en cercles concentriques (voire en spirale). L'aspect dissymétrique et irrégulier évoque davantage une maladresse qu'une réelle volonté d'innovation*).

E : défaut de circularité (*probablement dû à la tangence avec la "trameline"*).

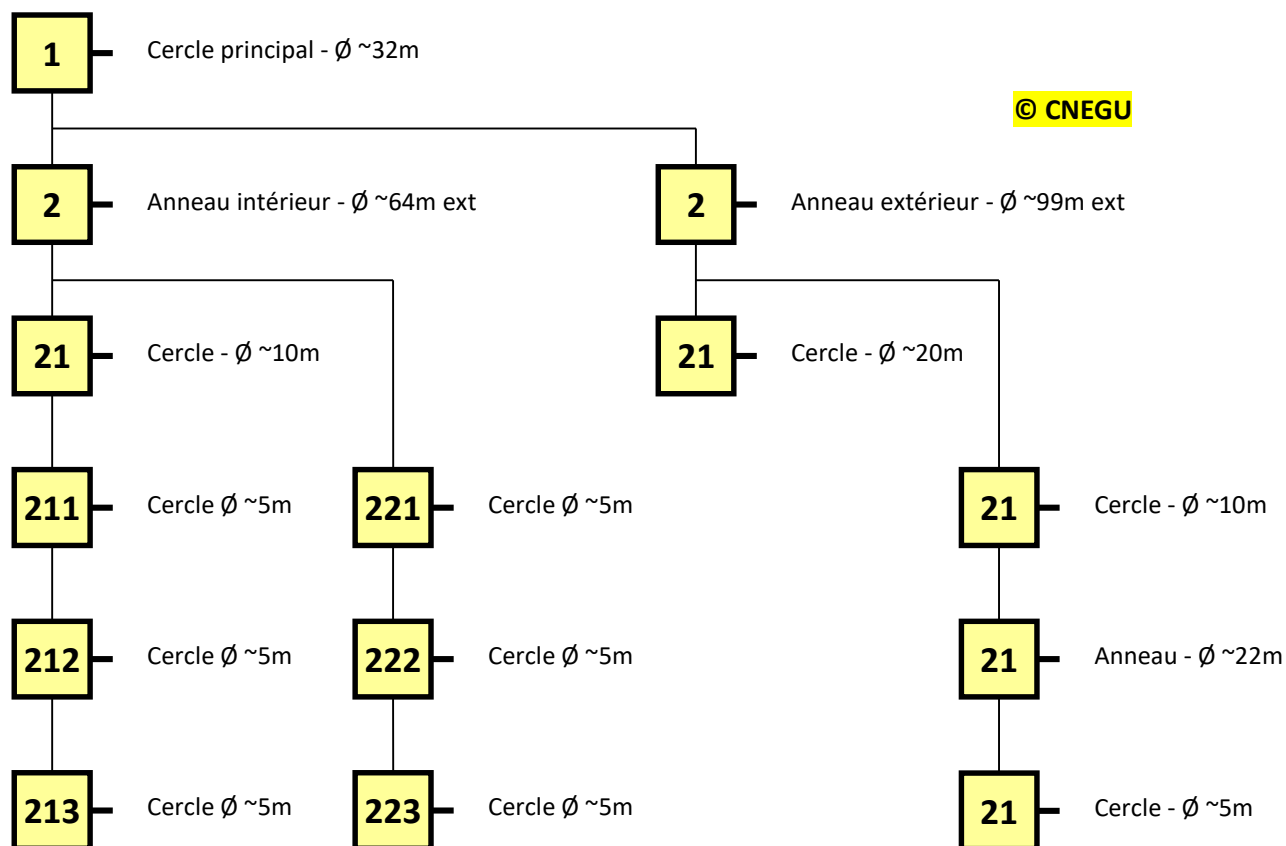
F : défaut de raccordement du contour extérieur (*dû à un défaut de circularité*).

Divers défauts de circularité des cercles sont également perceptibles par des mesures de différents diamètres (*notamment orthogonaux*).

La flèche blanche indique la double trameline ayant très probablement permis l'arrivée des circle-makers à partir de l'entrée de tracteur située au nord du champ. La trameline la plus probable étant la plus proche de la flèche.

Chronologie probable de construction du pictogramme

N.B. : cette représentation est réalisée dans le prolongement de celle utilisée dans le "**Rapport VECA**".
(Voir page suivante)



Détails permettant de retrouver cette chronologie :

- a** : les épis du cercle recouvrent ceux de l'anneau interne prouvant l'antériorité de ce dernier.
- b** : les épis du cercle recouvrent ceux de l'anneau externe prouvant l'antériorité de ce dernier.
- c** : les épis du cercle recouvrent ceux du petit anneau prouvant l'antériorité de ce dernier.
- d** : les épis du cercle recouvrent ceux de l'anneau externe prouvant l'antériorité de ce dernier.
- e et é** : les épis du petit anneau recouvrent l'anneau externe prouvant l'antériorité de ce dernier.

Analyse du pictogramme en regard des "principes" énoncés dans le rapport VECA

Pour la définition détaillée de ces principes, se reporter à la lecture du rapport VECA

<http://cneгу.forumactif.org/t42-le-rapport-veca-par-gilles-munsch>

- P1 (principe de visibilité) :

Sans être visible des villages voisins, le crop est toutefois situé dans un champ de blé légèrement en pente et inséré entre une petite route goudronnée au sud et un chemin bien carrossable qui le contourne par l'ouest et le nord (*d'où il le surplombe*). De jour, il est impossible de passer sur la route sans l'apercevoir.

Qui plus est, la proximité (*~6km*) de la base aérienne de Phalsbourg (hélicoptères de combat) conduit à ce que le pictogramme ne peut échapper à la vue des pilotes.

- P2 (principe d'économie ou du "moindre effort") :

Le pictogramme est d'une grande simplicité en regard d'autres occurrences bien connues.

Il est une fois encore situé à proximité de la bordure de champ (*ici de taille modeste*).

L'accès et le stationnement d'un véhicule est très aisé.

Le chemin situé au nord offre une rangée d'arbres permettant de garer discrètement un véhicule, qui plus est à proximité immédiate (*quelques mètres*) d'une entrée de tracteur qui communique avec le réseau de tramelines.

Comme par hasard, le cercle central qui correspond très probablement au premier élément construit communique directement avec cette entrée de tracteur !

Tous les éléments (*cercles et anneaux*) sont couchés dans le sens anti-horaire ce qui simplifie grandement la réflexion, le mode opératoire et limite le risque d'erreur.

La chronologie de construction (*reconstituée*) indique une certaine "continuité" de construction qui, elle aussi, facilite grandement les opérations en limitant les déplacements inutiles.

La simplicité (*voire la médiocrité*) du couchage est synonyme de matériel simple et de technique rudimentaire.

Le blé est la céréale facilitant le mieux la création des crops (*tramelines bien marquées*).

Le blé est de faible hauteur (*< 70cm*) est presque mûr ce qui facilite le couchage et limite le risque que les épis se redressent (*pas totalement réussi dans le cas présent*).

La récurrence des lieux fait que les auteurs maîtrisent bien le contexte environnant.

- P3 (principe de limitation) :

La limitation géographique est ici évidente, puisqu'on se trouve au beau milieu d'une "zone à crop-circles" (*Rauwiller 2015 à 3 km, Brouwiller à 3 km, Hesse à 10 km*).

Serait-ce la même équipe ? C'est assez probable !

Les dimensions n'ont absolument rien d'irréalisable et sont même banales en la matière !

Une fois encore ce crop se limite à des formes géométriques simples (*cercle ou arc de cercle*). Il n'y a même pas un segment de droite ! Donc aucun tracé sortant de l'ordinaire et présentant une quelconque difficulté.

La nécessité de disposer du centre pour tracer un cercle conduit, une fois encore, à découvrir des "sentiers cachés". S'il n'a pas été possible d'en découvrir de manière indiscutable (*à cause de la médiocrité du couchage du cercle central*) qui conduiraient de la trameline vers le centre du cercle principal, il en a été découvert deux permettant de passer symétriquement des cercles de diamètre 10m aux deux cercles de diamètre 5m (*dans la série de cercles alignés*). Cela suffit pour valider cette particularité récurrente, découverte par VECA.

La chronologie de construction a été aisément retrouvée (*notamment grâce aux recouvrements d'épis*), indice habituel d'un *modus operandi* dont les humains ne savent pas encore (*ou ne prennent pas la peine de*) s'affranchir.

- P4 (principe d'optimisme ou de "naïveté") :

Les circles-makers n'ont toujours pas compris que l'analyse par les "principes VECA" permet de confirmer systématiquement l'origine humaine des figures. Il est vrai d'une part qu'ils ne cherchent pas forcément à faire croire l'inverse (*ce qui les laisseraient donc indifférents*) et que d'autres part, une part importante des gens

qui s'intéressent aux agroglyphes ne connaissent pas ces principes (*ou ne veulent surtout pas en entendre parler*). Auquel cas, pourquoi se fatiguer (*on en revient au principe d'économie*).

- P5 (principe de faillibilité) :

Comme c'est généralement le cas, de grosses erreurs sont ici évidentes !

Le cercle Sud-Ouest présente un très gros défaut de raccordement. Les deux anneaux présentent également des défauts de circularité sur le bord Ouest, et les cercles makers ont très probablement été gênés par la trameline Ouest de l'anneau interne. Et a priori, ils ont dû "raccourcir" le bord Ouest de l'anneau externe pour ne pas tomber dans la trameline suivante (*chat échaudé craindrait-il l'eau froide ?*).

La réalisation du petit anneau a elle aussi été perturbée par la présence d'une trameline.

- P6 (principe de feed-back) :

La région Lorraine est la plus riche zone de crop-circles en France.

Les cas sont récurrents ces dernières années dans le secteur de Sarrebourg-Phalsbourg et un article récapitulatif des crops réalisés en Lorraine a été récemment publié dans la presse régionale (*Républicain Lorrain*).

D'après le propriétaire du champ où avait été tracé le crop-circle de Brouviller (*dit d'Hérange*), la découverte avait également eu lieu un 18 juin, ce qui semble indiquer une création dans la nuit du 17 au 18, comme à Vieux-Lixheim.

Cela pourrait aller dans le sens du principe, avec réalisation à la date anniversaire (*ce qui a déjà été constaté en Angleterre*).

Pour rappel, les deux lieux des crops sont distants d'environ 3 km.

Une forte médiatisation récente du crop-circle de Vaguées (18) aurait-elle relancé la machine ?

- P7 (principe d'imitation) :

Les crop-circles ne sont pas nés en Lorraine, loin s'en faut, mais comme dans de très nombreux pays il est clair que les auteurs se sont inspirés soit de l'exemple britannique soit de ses nombreuses imitations.

Les deux possibilités sont présentes ici selon que les auteurs sont, ou non, les mêmes que pour les occurrences antérieures (*ce dont nous doutons fortement pour la première connue à savoir Novéant/Moselle en juillet 1994*).

Pour évoquer ce qui relève du caractère symbolique souvent associé à ces figures, nous pouvons dire que l'ensemble du crop circle fait fortement penser à un système solaire simplifié (*soleil central, grosse planète, planète avec grosse lune, planète avec satellites*), voire aussi à un atome.

Mais il est clair qu'en la matière le CNEGU ne cautionne pas dans ce genre de considération.

- P8 (principe d'indiscernabilité) :

Le journal Républicain Lorrain se pose ainsi la question de savoir si des extraterrestres sont de retour dans la région (*hypothèse extraordinaire*), tout en notant bien que le crop-circle présente des défauts : (*"nous avaient habitués à mieux : leur première production de l'été en Moselle-sud est un peu brouillonne"*) - [SIC].

La question reste posée de savoir si oui ou non certains crops relèvent ou non d'une origine "exotique".

En 1994, la conclusion du rapport VECA se terminait par une prédiction (*certes jugée improbable*) qui, si elle se réalisait, établirait le caractère véritablement insolite des pictogrammes.

Mais voilà, 23 ans plus tard, nous l'attendons toujours !!

Conclusion :

Pour nous, après examen préalable (*sur photo aérienne*) puis in situ de cet agroglyphe, son origine humaine ne fait aucun doute.

Nous y retrouvons l'écrasante majorité des caractéristiques observées par ailleurs et largement répertoriées dans le rapport VECA. Le pictogramme ne présente aucune originalité ni aucune difficulté particulière et nous pouvons estimer qu'à trois ou quatre personnes, il est réalisable en une heure environ. Toutefois cette durée est largement conditionnée d'une part par l'expérience précédemment acquise sur le terrain par les "circlemakers" et d'autre part du degré de préparation préalable et d'organisation consenti.

Une chose est sûre : soit les circle-makers sont des gens du pays (*connaissant bien les lieux*) soit ils sont venus préalablement en reconnaissance. Ils ont toutefois commis l'erreur de n'avoir pas préalablement pris en compte la position des tramelines lors du dimensionnement de la figure.

Ce n'est pas le premier et ce ne sera probablement pas le dernier à apparaître en Lorraine.

Puisse notre travail éclairer la lanterne de celle & ceux qui, par manque d'information ou de réflexion, imaginent bien des choses, certes charmantes et dépayssantes, mais malheureusement fort éloignées d'une réalité au demeurant beaucoup plus prosaïque.

Loin de nous l'idée de briser certaines espérances ou profondes convictions mais il convient toutefois d'attirer l'attention des lecteurs sur les "marchands de rêve" qui savent exploiter judicieusement et sans vergogne l'innocence ou la crédulité du chaland.

Il convient avant tout de réfléchir, d'observer et de vérifier in situ, ceci dans le total respect des cultures et de la tranquillité des exploitants.

Dernière minute :

Le vendredi 23/06/2017, le Républicain Lorrain, dans sa rubrique "**Moselle Sud actu**" publie cet encart non dénué d'humour :

Crop circle à Lixheim : circulez, il n'y a rien à voir

Sans notre photo aérienne prise lors du survol d'un champ de blé entre Lixheim et Hilbesheim (RL mercredi 21 juin), il est probable que le crop circle réalisé dans les épis serait passé totalement inaperçu du public. Pas de l'agriculteur qui peste face aux visites, trop nombreuses à son goût, de curieux illuminés. Si seulement ils pouvaient s'abstenir de se balader, voire de s'allonger dans les blés ! Les extraterrestres n'aiment pas qu'on saccage leur message. L'exploitant agricole non plus !

Certes la publication rapide des photographies a précipité l'afflux de visiteurs mais l'expérience montre (*notamment Outre-Manche*) que l'information parvient toujours aux oreilles de personnes intéressées qui la propagent très vite (*notamment via l'Internet*). S'il est bon que l'information circule et il serait souhaitable qu'en contrepartie les visiteurs fassent preuve d'un minimum de civisme en respectant les cultures et les règles liées à la propriété privée.

Remerciements à :

M. Lucien Drommer pour les informations fournies.

Mrs et Mme K. exploitants du champ pour leur autorisation et les précisions fournies.

M. Thibaut Alexandre pour son analyse à distance.

Liens complémentaires :

<http://cneгу.forumactif.org/f15-crop-circles>

<http://www.republicain-lorrain.fr/edition-de-sarrebourg-chateau-salins/2017/06/20/photos-lixheim-les-extraterrestres-sont-de-retour>

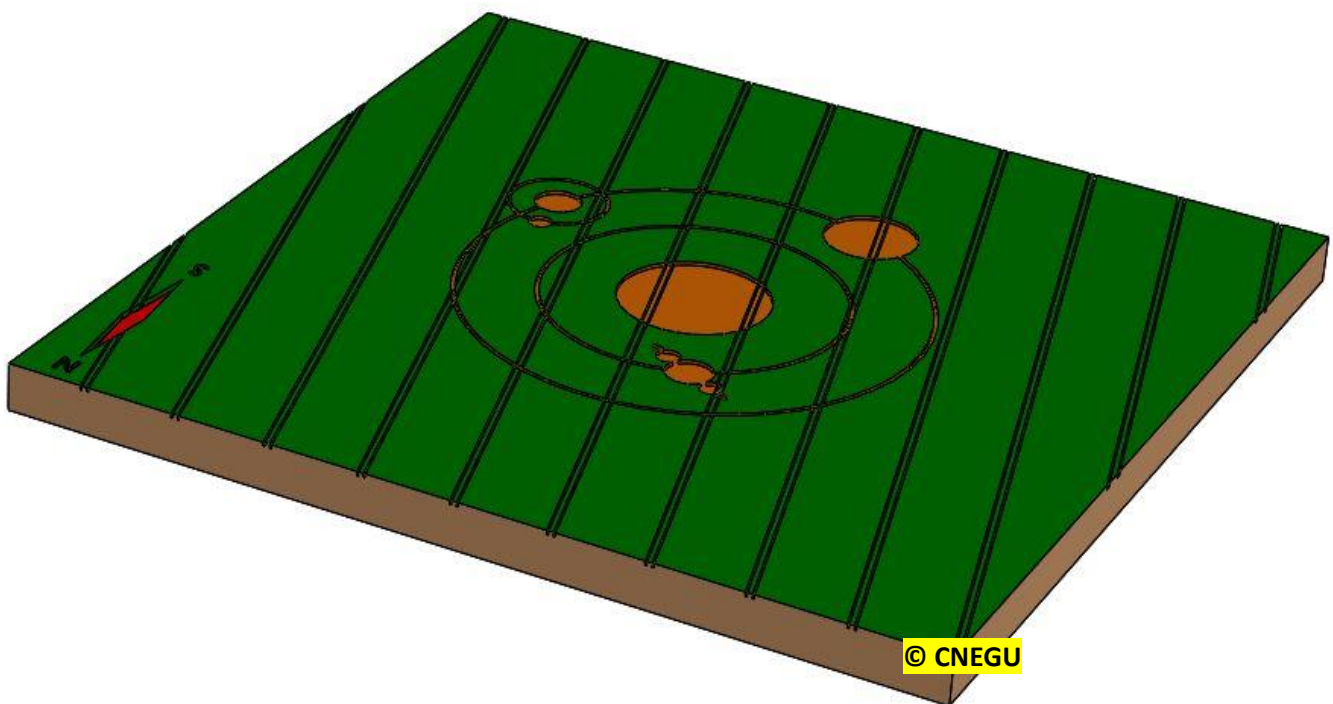
<http://www.republicain-lorrain.fr/edition-de-sarrebourg-chateau-salins/2017/06/23/crop-circle-a-lixheim-circulez-il-n-y-a-rien-a-voir>

<http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2017/04/05/crop-circles-en-lorraine>

A l'image de ce qui s'est produit pour le crop de Crézancy-en-Sancerre, un appel à don au bénéfice de l'exploitant a été diffusé sur Internet :

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=AFqKYTXKMoM>

N.B. : un appel qui part d'un bon sentiment, mais pour le reste du discours...



Représentation virtuelle réalisée à partir d'une modélisation 3D

Vue du ~ Nord- Nord-Ouest

Annexe photographique

Vue d'ensemble du Crop-Circle prise depuis le chemin (au Sud-Ouest).



Coordonnées du centre
du cercle central ($\varnothing 32\text{m}$)



Entrée sud du village



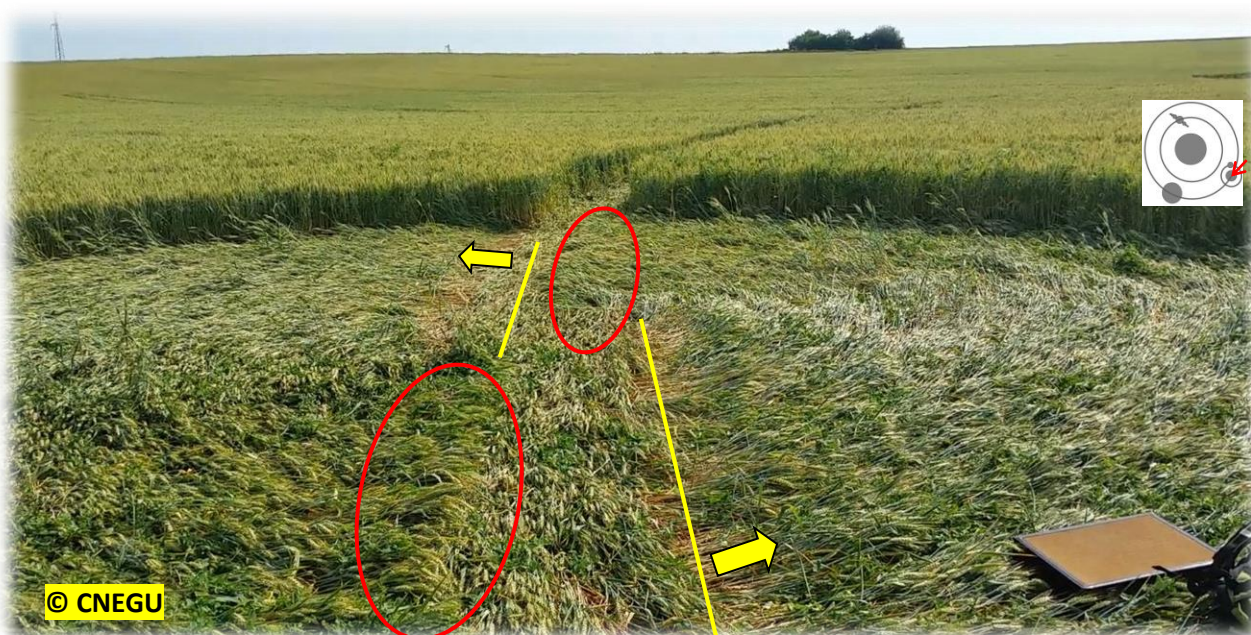
Vue de l'agroglyphe depuis le chemin situé au nord. Une entrée de tracteur permet d'accéder directement au champ sans effort et sans laisser de trace.



Vue due cercle central ($\sim 36\text{m}$) depuis le cercle sud-ouest ($\sim 20\text{m}$) - On aperçoit l'anneau intérieur.



Vue du cercle sud-ouest (~20m) traversé par l'anneau extérieur. Remarquer les départs de pliage (jaune) et les recouvrements (rouge) des épis du cercle sur ceux de l'anneau.



Vue de l'anneau de $\varnothing$ ~22m
Les épis y sont mal couchés ou déjà relevés.
(Phénomène d'héliotropisme)

Vue d'une double trameline

Prise de vue réalisée en direction du 160°/NG (~SSO)

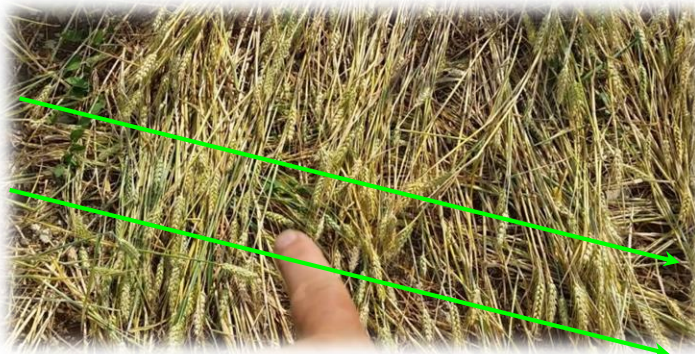
Petit cercle de $\varnothing$ ~10m situé sur le petit anneau de $\varnothing$ ~22m

Le départ de pliage (jaune) et le recouvrement (rouge) impliquent l'antériorité de l'anneau.



Cercle principal ($\varnothing$ ~10m) de l'alignement NO.

Beaucoup d'épis sont partiellement relevés et le recouvrement de l'anneau est bien visible (rouge)



Vue d'un "sentier caché" (entre les traits verts)

Sous les épis couchés du cercle de $\varnothing$ ~5m d'autres épis (sur une largeur d'une quinzaine de centimètres) sont couchés en direction du centre géométrique.

Ceci trahit le passage d'une personne pour atteindre ce centre !

Un sentier similaire est logiquement visible en

Vue de la série (sud-est) de 3 cercles ($\varnothing$ ~5m/~2m/~1m) prolongeant le cercle de $\varnothing$ ~10m

La flèche rose indique la position du "sentier caché"



**Série (sud-est) de 3 cercles
($\varnothing$ ~5m/~2m/~1m)**

Cercle de $\varnothing$ ~2m

On distingue le suivant en haut



Cercle de $\varnothing$ ~1m

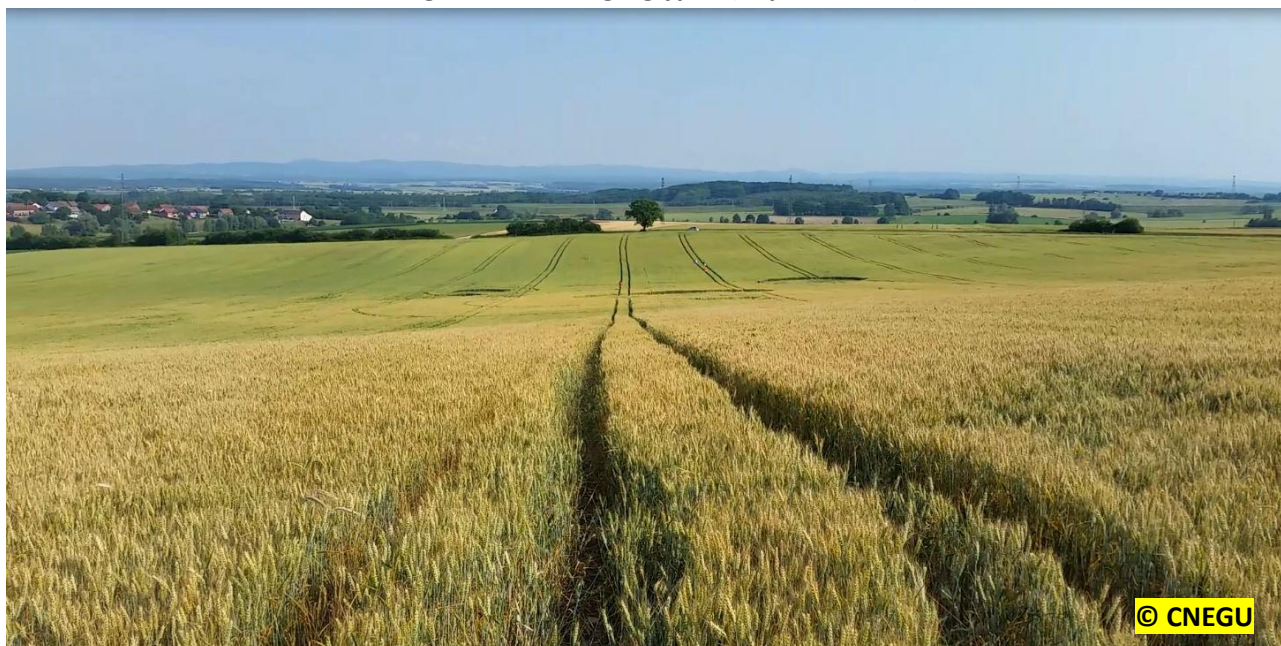
Ces images montrent que le couchage des épis est très loin de la perfection

L'autre série de 3 cercles (Nord-Ouest) est très comparable.

Vue générale de l'agroglyphe (depuis le sud)



Vue générale de l'agroglyphe (depuis le nord)



Au nord du champ, le chemin très carrossable est bordé d'une haie d'arbustes qui permet à un véhicule de se garer discrètement tout en disposant de deux directions de fuite.

Clichés réalisés (vers l'est à gauche et l'ouest à droite) depuis l'entrée de tracteur.

Vue du cercle isolé ($\varnothing \sim 20\text{m}$).

Sont perceptibles en arrière-plan : le cercle central ainsi que l'anneau intérieur (*traversant la double trameline*). Au centre de l'image (*et du cercle*) ODR & GMH avec, à leurs pieds, l'anneau extérieur (*bande rouge*), recouvert par le cercle (*en bas à droite*). Sur la gauche, les épis situés en bordure de trameline se redressent plus aisément que les autres.

**Vue de l'entrée de tracteur (depuis le champ)**

Elle montre combien l'accès est aisé depuis le chemin situé derrière la haie d'arbres



Notes : quelques séquences vidéo ont été également réalisées

La LUNE et le cycle du "SAROS"

Gilles Munsch

Depuis 1978, le CNEGU recueille les témoignages d'observation d'Ovnis sur la région Grand Est de la France en les regroupant dans des catalogues annuels.

En 1990, Éric Maillot, enseignant et astronome amateur, recherche à l'aide d'un logiciel « fait maison » des cas d'ovnis susceptibles d'être des méprises astronomiques avec la Lune. Il soumet au CNEGU une liste de cas non identifiés français explicables (de manière certaine, probable ou douteuse) par cette cause aussi naturelle que trompeuse. Gilles Munsch, enseignant et astronome amateur, propose alors d'utiliser le cycle lunaire du SAROS de 18 ans et 11 jours (*période de temps qui replace notre satellite dans la même position dans le ciel*) pour tester in situ cette hypothèse « Lune » sur les cas suspectés de la zone CNEGU. Or, en 1976, les ufologues ont noté une vague massive d'observations sur la région. En 1994, en se basant sur un logiciel d'astronomie et leurs enquêtes rigoureuses d'époque, les membres du CNEGU (*Lionel, Martial & Raoul Robé du GPUN (54), Christine Zwuygart & Lionel Danizel du Groupe 52-55, Patrick Fournel de l'ADRUP (21), Isabelle DUMAS & Gilles Munsch du CVLDLN (88)*) sont retournés sur les lieux mêmes où des témoins rapportaient avoir vu un ovni et à un horaire proche des conditions réelles d'observation.

Avant que vous soient présentés par d'autres auteurs quelques exemples d'observation de PAN résolus par une méprise avec la Lune, il est probablement utile de rappeler, pour les lecteurs n'ayant pas ou peu de notions d'astronomie, le principe de base de la méthode utilisée.

Certes le lecteur en trouvera tous les détails, mais aussi de nombreux autres exemples, en lisant l'intégralité du dossier « **Opération Saros** » disponible sur le forum du CNEGU :

- cneгу.forumactif.org/f14-le-cycle-du-saros
- cneгу.forumactif.org/t41-le-saros-collectif

Nous nous contenterons donc ici d'une explication très simplifiée.

Pour en savoir plus : voir, par exemple : <http://mecaspa.cannes-aero-patrimoine.net/EPHEMERI/temps-lune-terre-soleil/temps&periodes.htm>

Une histoire de coïncidences :

Pour reproduire, autant que faire se peut, les conditions d'observation de la Lune, il est possible d'exploiter une particularité que les astronomes de l'antiquité avaient déjà repérée et qui leur a permis de prédire les éclipses de Soleil par la Lune et de la Lune par la Terre.

Cette particularité repose sur des singularités du mouvement de notre satellite naturel.

Pour retrouver la Lune dans des conditions quasi-identiques à celles présentes au moment de la méprise, il faut retrouver des positions relatives similaires entre le Soleil, la Terre et la Lune.

C'est en effet absolument nécessaire pour que la Lune occupe la même position dans notre ciel et, puisqu'elle est éclairée par notre étoile, que son aspect (*ou sa phase*) soit lui aussi similaire.

Cela est rendu possible du fait que le mouvement des astres s'effectue à la manière d'un métronome ! Il n'en va pas si bien des conditions météorologiques qui, de leur côté, résultent de l'évolution plutôt chaotique de notre atmosphère.

Ainsi donc :

- du fait de la rotation du système Terre-Lune, il faut que celle-ci ait retrouvé la même position par rapport à l'écliptique (*plan de l'orbite de la Terre/Soleil*), autrement dit qu'elle ait effectué un nombre entier de "**révolutions draconitiques**" (période **d = 27,212 220 jours**).

- de même, du fait du mouvement de la Terre autour du Soleil, il faut qu'il se soit écoulé un nombre entier de lunaisons ou "**révolutions synodiques**" (période **s = 29,530589 jours**) pour assurer la même phase lunaire.

Une fois ces conditions réunies, l'idéal serait que la distance de la Lune par rapport à la Terre soit également similaire à celle du moment de l'observation. Pour cela, il convient qu'elle retrouve la même position sur son orbite. Autrement dit, il faut qu'elle ait effectué un nombre entier de « **révolutions anomalistiques** » (période **a = 27.554551 jours**).

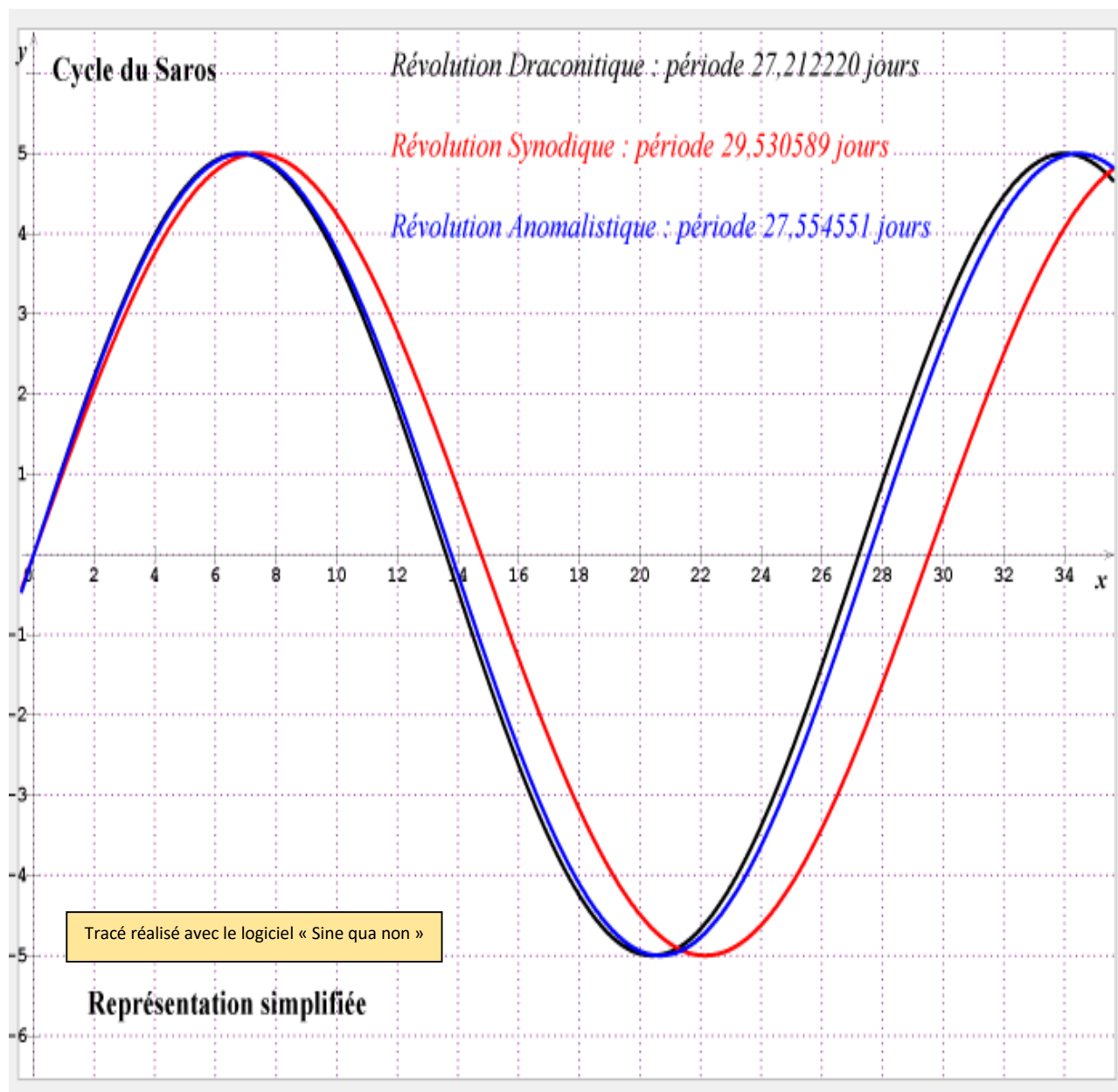
Et c'est là que la chance nous sourit !

La recherche d'un « commun multiple » à ces trois durées (**d**, **s** et **a**) conduit à plusieurs solutions approchées dont la meilleure s'avère quasiment inespérée puisqu'en l'espace de **52 minutes** se terminent trois nombres entiers de révolutions : **242d** équivalent à **223s** et cela à seulement **5h** (soit un écart quasi imperceptible à l'œil) de reproduire la même phase lunaire (soit **239a**).

Cette durée correspond à ce que nos « anciens » ont dénommé « **le Cycle du Saros** » et qui a permis durant des siècles d'anticiper la venue des éclipses, sur la base d'un simple calendrier.

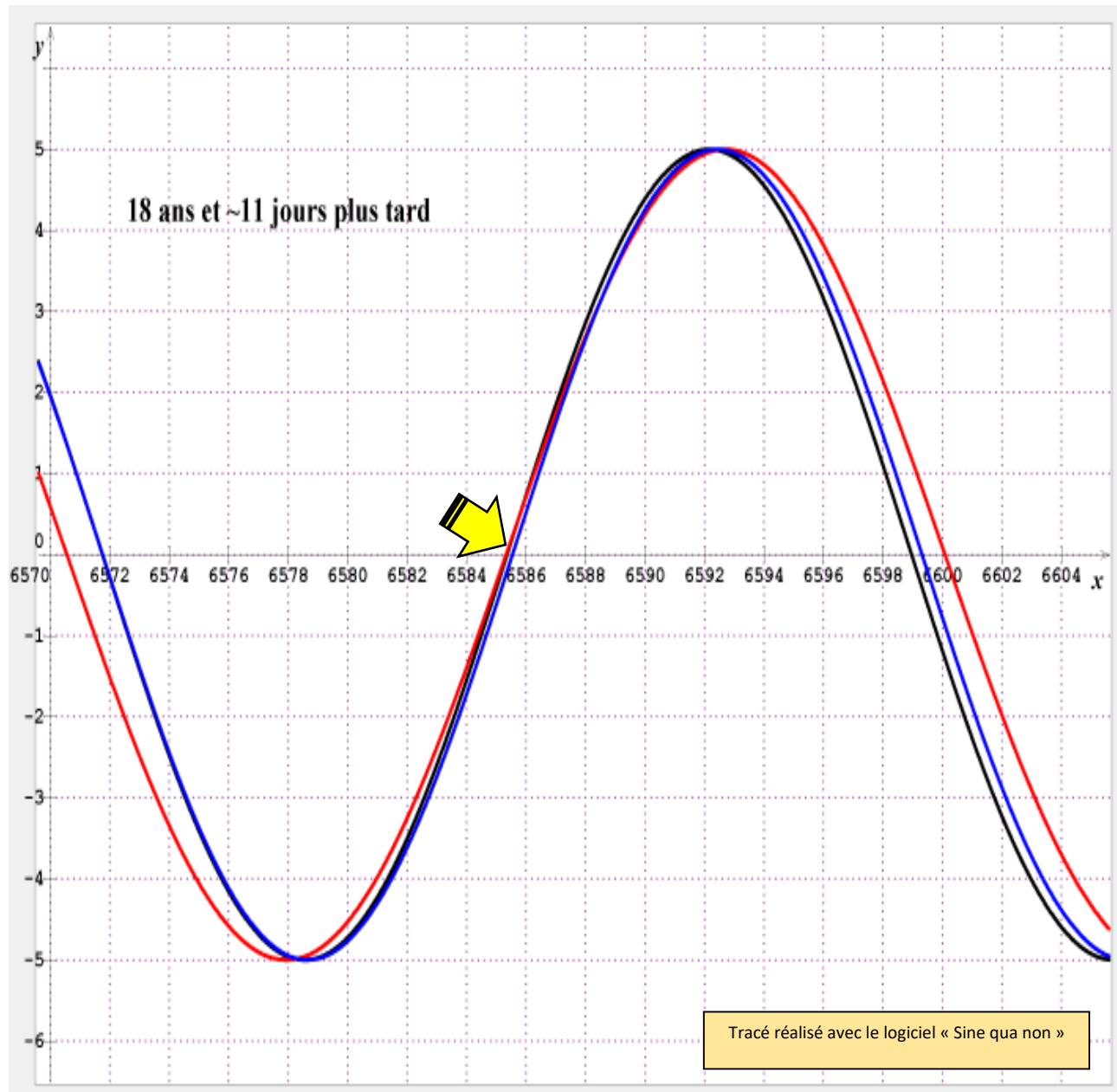
Les deux graphiques ci-dessous représentent les trois mouvements évoqués plus haut. Comme nous ne considérons que des nombres entiers de révolution, nous pouvons aisément les assimiler à des sinusoïdes.

Le premier graphique montre le départ du cycle avec trois sinusoïdes de périodes différentes démarrant simultanément (l'amplitude n'ayant aucune importance, les trois courbes ont donc arbitrairement la même).



Le second graphique présente les trois sinusoïdes telles qu'elles se présentent après plus de 6570 jours. Il est aisé de constater (**flèche jaune**) qu'elles repassent presque exactement au même point après environ **6585,5 jours** (soit respectivement **242**, **223** et **239** périodes).

Cette durée représente **18 ans et 10 jours** (s'il y a 5 années bissextiles dans l'intervalle) ou **18 ans et 11 jours** (s'il n'y a que 4 années bissextiles dans l'intervalle).



Quand la chance perdure !

Le lecteur rompu à l'enquête ufologique n'aura pas manqué de s'interroger sur l'importance de la saison à laquelle se fera la reconstitution. Il va sans dire que pour retrouver des conditions similaires de luminosité, de végétation, voire de conditions météorologiques, il serait opportun que la date de vérification corresponde à la même période de l'année (*notamment dans les régions tempérées*).

C'est là que le cycle du Saros affirme sa pertinence puisque, outre la précision spatiale, il fournit une bonne précision temporelle avec un décalage de date n'excédant pas une dizaine de jours.

Et quand la bonne fortune chancelle ?

Le cycle du Saros nous a permis (*et continue de le faire*) de nombreuses reconstitutions « in situ ». Mais il reste le paramètre météo qui vient parfois compliquer voire annihiler les opérations.

« *Perdre une bataille ne signifie pas perdre la guerre* » suggère le proverbe !

Si « l'opération Saros » échoue, il reste encore la possibilité d'utiliser d'autres occurrences, certes moins idéales mais généralement largement suffisantes, voire parfois même supérieures sur certains points.

Nous n'en citerons que les principales :

- **1 an – 11 jours** : qui permet de ne pas avoir à patienter longtemps et respecte assez bien la saison.
- **19 ans** : « **cycle de Méton** » qui est simple et qui respecte parfaitement la saison.
- **57 ans et 324 jours** : qui est précise pour **d** et **s** mais pas pour **a** et qui ne respecte pas vraiment la saison.

Nous avons déjà exploité le cycle de Méton mais aussi le « double Saros » (**36 ans et 20 ou 21 jours**)

Il existe même le « **triple saros** » ou « **Exeligmos** » (**54 ans et 33 jours**) qui peut s'appliquer aux cas plus anciens. Mais peu à peu la dérive de saison s'affirme !

Vive l'informatique !

La méthode de vérification par le Saros a été imaginée au début des années 90, alors que les logiciels d'astronomie étaient rares et limités en capacité voire souvent programmés à des fins spécifiques (*à l'époque, nous représentions l'aspect de la Lune à l'aide d'un programme écrit en Basic, sur Amstrad 1664 !*).

Il est clair que les logiciels actuels (*ex: Stellarium*) permettent d'étudier en un clin d'œil toutes les combinaisons envisageables sans avoir à attendre des années pour expertiser un cas.

La méthodologie Saros demeure toutefois intéressante pour tenir compte de l'importance du décor et de l'environnement du lieu d'observation (pour peu qu'ils n'aient pas trop changé), deux paramètres souvent décisifs dans la mise en place d'un processus de méprise.

Après la théorie, la pratique !

Les bases théoriques ayant été rapidement esquissée, passons maintenant à des exemples de mise en œuvre sur le terrain.

Le dossier « **Opération Saros** » rapporte de manière détaillée les diverses contre-enquêtes menées dans le milieu des années 1990. Nous vous invitons à lire ce dossier.

<http://www.cnegu.forumactif.org/t41-le-saros-collectif>

Téléchargeable ici : <https://www.fichier-pdf.fr/2016/03/25/saros/saros.pdf>

Dans les pages suivantes, Raoul Robé résumera cette opération et évoquera les prolongements ultérieurs qui ont jusqu'à ce jour largement complété le dossier initial.

Présentation de l'opération SAROS

Raoul Robé et Éric Maillot

Depuis 1978, le CNEGU recueille les témoignages d'observation d'Ovnis sur la région Grand Est de la France en les regroupant dans des catalogues annuels.

An 1990, Éric Maillot, enseignant et astronome amateur, propose de rechercher les méprises astronomiques avec la lune à l'aide d'un logiciel. Il soumet au CNEGU une liste de cas non identifiés français susceptibles d'être expliqués par cette cause aussi naturelle que trompeuse. Gilles Munsch, enseignant et astronome amateur, propose alors d'utiliser le cycle lunaire du SAROS de 18 ans et 11 jours (période de temps qui replace notre satellite dans la même position dans le ciel) pour tester in situ cette hypothèse Lune sur les cas suspectés de la zone CNEGU.

Or, en 1976, les ufologues ont noté une vague massive d'observations sur la région. En 1994, en se basant sur un logiciel d'astronomie et leurs enquêtes rigoureuses d'époque, les membres du CNEGU (Lionel, Martial & Raoul Robé du GPUN (54), Christine Zwygart & Lionel Danizel du Groupe 5255, Patrick Fournel de l'ADRUP (21), Isabelle DUMAS & Gilles Munsch du CVLDLN (88)) sont retournés sur les lieux mêmes où des témoins rapportaient avoir vu un ovni et à un horaire proche des conditions réelles d'observation.

Voici quelques exemples de contre-enquêtes effectuées lors de l'Opération SAROS (1976-1994).

Cas de Laville-aux-Bois (52) du 19 avril 1976, Cas de Vandoeuvre (54) du 22 juillet 1976, cas de Tomblaine (54) du 1^{er} août 1976.

Cas de Laville-aux-Bois (52)

Ce cas présente la particularité de témoins en véhicule qui se croient poursuivi par un ovni pendant plusieurs kilomètres de nuit sur une petite route déserte. Ils ont très peur et sont atteints par ce que les ufologues ont décrit comme le « syndrome de la boule suiveuse ».

Déroulement :

Le 19 avril 1976, entre 2h et 2h30 du matin, un couple rejoint son domicile dans la campagne haut-Marnaise. Alors qu'il quitte le village de Laville-aux-Bois, le véhicule monte une côte et une grosse boule rouge éblouissante décolle de derrière un bosquet sur la droite de la route. Évoluant autour de la voiture des témoins apeurés, le phénomène semble poursuivre l'auto. Puis alors que le véhicule bifurque sur une route à gauche, le poursuivant mystérieux traverse le ciel pour les rejoindre. Paniqué le chauffeur accélère parfois jusqu'à 140km/h et atteint enfin un autre village, le traverse, rassuré de ne plus voir l'ovni. Mais à la sortie de l'agglomération, le phénomène semble attendre ses « victimes ». La course poursuite reprend. Les témoins stressés atteignent enfin leur domicile. S'y réfugient et regardent tout de même par la fenêtre, le phénomène est très loin dans le ciel ressemble à un haricot rouge-orangé. La femme qui se cachait sous le tableau de bord pendant presque tout le trajet, fut en état de choc pendant 1 semaine et fit des cauchemars pendant 2 nuits de suite.

La contre-enquête :

Dans le cadre de l'Opération SAROS, le samedi 30 avril 1994, les deux enquêteurs de l'époque : Christine Zwygart et Lionel Danizel se joignent à 3 enquêteurs du CNEGU pour la reconstitution.

Alors que G. Munsch conduit, Isabelle Dumas filme tout le parcours en vidéo.

Les directions d'observation aux points clé du trajet ont été remesurés. Ils correspondent parfaitement à la position de la Lune. Et la meilleure surprise pour les ufologues fut la découverte filmée de l'effet d'optique dû à la bifurcation qui fait croire que la Lune se déplace réellement dans le ciel alors que c'est le véhicule qui bouge et la route crée l'illusion du déplacement de notre satellite traversant la campagne environnante. Arrivés au domicile des témoins, ils constatent que la fenêtre par laquelle le couple observait la fin du phénomène est bien orientée vers la direction de la Lune.

Conclusions :

La Lune peut provoquer une réaction de panique chez un témoin.

Les conditions d'observation et plus encore les illusions d'optique (dus au paysage, au mouvement des observateurs) peuvent mettre à défaut l'esprit critique.

L'utilisation des outils informatiques ont servi la cause ufologique (logiciel d'astronomie pour calculer le cycle du SAROS) et G. Munsch a reconstitué grâce à un logiciel DAO (Autocad) la phase de l'illusion d'optique en animation, visant à simuler en 3D la vision d'un passager de la voiture au moment de quitter la route, épisode important de cette observation.

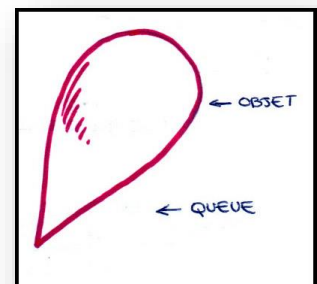
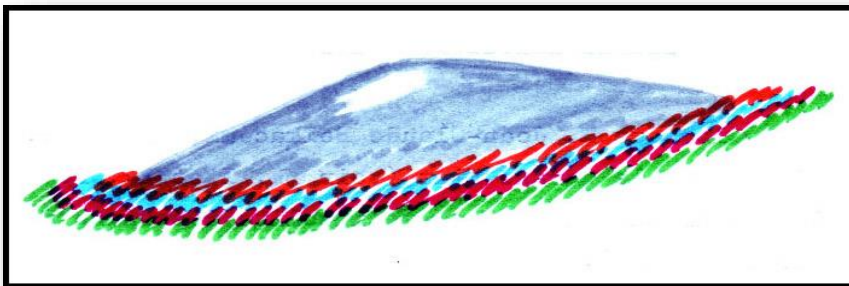
Observation d'un ovni au-dessus du cimetière du Sud de Nancy, 22 juillet 1976

Un reportage en trois volets de R. Roussel et Francine Buchi sur le phénomène ovni en Lorraine, diffusé la veille au soir sur FR3 Nancy, va probablement déclencher le signalement d'une soucoupe volante à cette même chaîne dans le courant de la nuit. Cela semble bien illustrer l'influence des médias.

Il s'agit de l'observation du 22 juillet 1976 au-dessus du cimetière du Sud à Nancy (en Lorraine-région Grand Est-France). La nuit le gardien de la station-service du boulevard longeant le cimetière fait sa ronde habituelle, le temps est couvert et pluie fine. Son regard est attiré par une lueur qui semble descendre de la couche nuageuse en face de lui. Ces lumières multicolores proviennent d'un engin aérien gris métallisé qui survole alors le cimetière. Le témoin appelle au téléphone le gardien de la station de télé FR3, tour qui se dresse en face de lui. Enthousiaste et excité, il réussit à le convaincre de sortir (malgré la pluie) voir le spectacle magnifique. Ce dernier sort de l'immeuble mais ne voit rien au-dessus du cimetière face à lui. Il se retourne énervé et aperçoit alors une lueur orangée semblant s'éloigner dans les nuages au loin. Il confirme sa vision au 1^{er} témoin. Le lendemain, toute la presse, puis la gendarmerie est au courant. Les journaux régionaux l'Est Républicain, La Liberté de l'Est et FR3 relatent l'observation. Puis les ufologues et les écrivains (comme J-C. Bourret ou R. Roussel) interrogeront les protagonistes.

D'après les données de l'enquête du GPUN en 1976, l'Opération SAROS menée par l'équipe du CNEGU en 1994 remettra la conclusion dans son rapport sur ce cas : méprise Lune.

Dessins du phénomène d'après les 2 témoins :

Références :

Enquête du Groupe Privé Ufologique Nancéen (GPUN) en 1976,

Contre-enquête du CNEGU et vérification Opération SAROS en 1994,

Journal L'Est Républicain du 23/07/1976, Journal Le Républicain Lorrain du 23/07/1976,

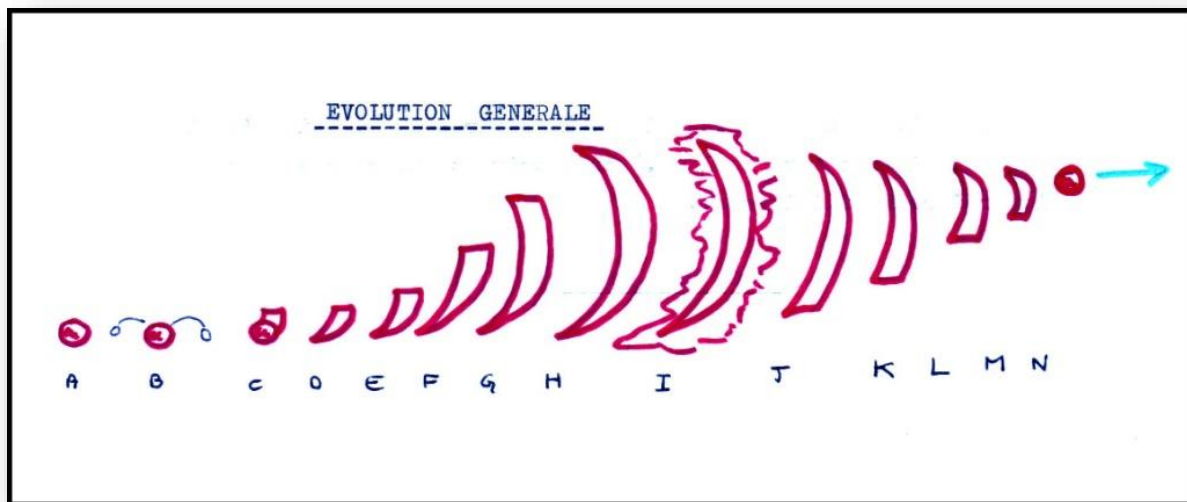
« Opération SAROS 1976-1994, des ovnis reproductibles, une hypothèse vérifiée » édition CNEGU 1994, réédité 2010.

Observation à Tomblaine (54) par deux familles

Cette observation se caractérise par le nombre important de témoins répartis en deux groupes séparés mais dans une même zone urbaine. La contagion psychique familiale envahit le 1^{er} groupe et une illusion d'optique classique, affecte le second.

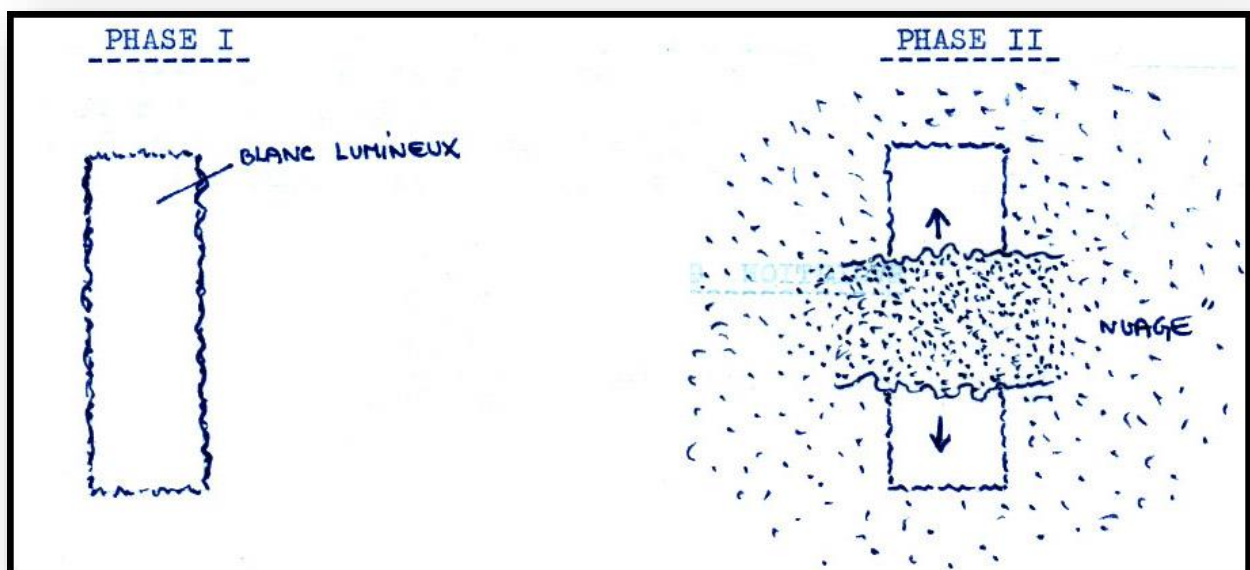
L'observation à Tomblaine du 1^{er} août 1976, par une famille de sept personnes résidant à un étage d'un immeuble avec vue sur la ville de Nancy. Une sphère lumineuse attire l'attention de la mère qui appelle le

reste de la famille. Le phénomène évolue dans sa forme pour se métamorphoser en fin croissant orange lumineux, fixe dans le ciel au-dessus de la cité. Neuf photos (résultat négatif) sont prises avec un « Instamatic ». Le phénomène redevient progressivement une sphère et s'éloigne définitivement.



Cependant, en bas dans la rue, un véhicule longe la route dans la même direction que la 1^{ère} observation, soit vers Nancy. Le couple à l'intérieur voit une lueur blanche, basse dans le ciel.

La lumière pâle semble provenir d'un grand rectangle blanc stationné peu au-dessus des toits de la ville endormie. Un nuage le coupe en son milieu et cache progressivement le phénomène immobile. Le véhicule s'éloigne et le spectacle est occulté par les maisons environnantes.



Lors de l'Opération SAROS, les enquêteurs du CNEGU constatent que la direction où se situe le phénomène donné par les deux groupes de témoins coïncide à la position du croissant lunaire à cette période. Conclusion du rapport : méprise avec la Lune.

Références :

Enquête du GPUN de 1976

Contre-enquête du CNEGU et vérification 18 ans après (1994) grâce au cycle du SAROS par le même enquêteur du GPUN de l'époque. Rapport « Opération SAROS, des ovnis reproductibles, 1976-1994, une hypothèse vérifiable » CNEGU.

Conclusions

A l'issue de cette Opération Saros, 14 cas de la vague de 1976 ont pu être vérifiés. 15 autres méprises lunaires potentielles n'ont pas pu être vérifiées soit par manque d'informations soit pour cause de météo défavorable. Une mise à jour du catalogue CNEGU 1976 nous apprend que sur 134 cas : 75 trouvent une explication (de certaine à possible), sur ces 75 explications, 37 sont astronomiques, dont 29 correspondent à la Lune.

Alors que la non reproductibilité du phénomène ovni avait toujours été l'une des caractéristiques qui l'empêchaient de facto d'entrer dans le cadre d'une reconnaissance ou d'une recherche scientifique, pour la première fois, avec l'Opération Saros, reproduire, observer et analyser des observations d'ovnis est désormais devenu chose possible.

Les enquêteurs privés de 1976, initialement réticents à croire qu'une cause naturelle et banale pouvait expliquer l'objet de leur enquête ufologique, ont finalement été entièrement convaincus par cette démonstration qui leur a permis de visualiser sur site les faits et illusions relatés des témoins d'ovnis.

Depuis cette expérience réussie et grâce à cette méthode de reproductibilité, le CNEGU incite désormais d'autres chercheurs à vérifier dans leur région les cas potentiels de méprise avec notre satellite (ou avec d'autres astres cycliques) afin d'améliorer progressivement la qualité de la casuistique OVNI. Ces dernières années, plusieurs PAN D (cas ovnis français restés inexpliqués dans la base de données en ligne du GEIPAN/CNES) ont été vérifiés avec la méthode du Saros, notamment par Thibaut Alexandre (astronome amateur) et d'autres membres du CNEGU (Olivier Decker, Francine Cordier, Patrick Fournel, ...). Le GEIPAN les a finalement officiellement reclassés PAN A (cas expliqués).

Quelques liens vers des dossiers de cas nationaux

- Contre-enquête du CNEGU en 2016 (finalisée par le GEIPAN en 2018) à Annot (04). Le témoin relate des effets physiologiques et entend des « bip-bip » : « *[D110] DE BRAUX (04) VERS ANNOT (04) 01.12.1979. Observation par un automobiliste d'une boule lumineuse le suivant lors de son trajet sur une route sinueuse ; disparition subite : illusion perceptive provoquée par l'observation soudaine de la Lune.* »

<http://www.geipan.fr/index.php?id=202&cas=1979-12-01705>

- Contre-enquête du cas de Montmorillon (mis à jour en 2017 sur site GEIPAN) comme étant un PAN B : « *MONTMORILLON (86) 19.11.1977. Probable observation d'un phénomène électrique* ».

<http://www.geipan.fr/index.php?id=202&cas=1977-11-02670>

Ce rapport est signalé par Éric Maillot comme probable méprise Lune dès 1994 dans un dossier de la SERPAN. Le 10 décembre 2013, Thibaut Alexandre profite d'un « double Saros » pour vérifier que c'est bien la Lune qui est à l'origine de l'affaire. Il publie son compte rendu d'expérience sur site dans « Des OVNI au clair de Lune », les dossiers de S.O n°6 (octobre 2015), pp97 à 109 et 205 à 217, avec de nombreuses photos à l'appui attestant de la méprise lunaire.

Si les membres CNEGU ont une part importante dans la « revisite » des cas PAN D officiels anciens, nous n'oublions pas le rôle majeur de quelques précurseurs lucides qui, dès le milieu des années 70, ont su alerter le milieu ufologique amateur et le GEIPAN sur les méprises lunaires. Citons notamment l'observation de Luçon (85) du 09 février 1976, initialement considérée comme PAN D par le GEIPAN historique puis finalement reclassée PAN A par le GEIPAN (mise à jour en mars 2012) comme « Observation d'une masse lumineuse en déplacement : observation astronomique liée avec une méprise de la Lune ».

Au nombre de ces illustres pairs citons Michel Monnerie, Dominique Caudron, Michel Figuet, dont les judicieuses conclusions d'époque, malheureusement pas assez médiatisées au sein d'un milieu ufologique réfractaire, restèrent trop longtemps méconnues, y compris des sceptiques.

Vérifications ultérieures au document « *Opération Saros* » »

Thibaut Alexandre

La publication en 1995 du document *Opération Saros* ⁽¹⁾ par le CNEGU a largement démontré la réalité des méprises lunaires et l'efficacité de leurs reconstitutions sur le terrain.

L'Opération Saros menée durant l'année 1994 s'était par définition concentrée sur des cas datant de 1976, ce qui ne signifie évidemment pas que les cas de méprises avec la Lune ont seulement eu lieu cette année-là.

Les reconstitutions sur le terrain de ce type particulier de méprise ufologique n'ont cependant pas été poursuivies les années suivant la publication du document, par manque de participants.

Lors de la 94^{ème} session du CNEGU, organisée les 14 et 15 novembre 2009, une recherche de méprises potentielles avec la Lune a été effectuée pour des cas dont les dates correspondraient aux cycles de Saros et double-Saros, sans concrétisation ultérieure.

C'est à l'occasion de la 102^{ème} session du CNEGU, organisée en juillet 2012, que le principe des reconstitutions Saros et double-Saros est relancé. Anecdotiquement, le projet est relancé 18 ans après les reconstitutions de l'été 1994 ayant abouti au document Saros, c'est-à-dire... à l'issue du fameux cycle lunaire !

C'est ainsi que depuis maintenant six ans à l'heure où j'écris ces lignes que j'ai le plaisir de préparer chaque année un petit calendrier des opérations à venir, que ce soit par mail ou sur le forum Ufo Scepticisme ⁽²⁾. Les cas ne manquent pas, loin s'en faut, mais il faut à la fois jongler avec la motivation des éventuels participants, leur répartition géographique et surtout avec la météo plus que capricieuse.

Huit opérations Saros et double-Saros ont été menées à l'heure actuelle depuis 2012. Force est de constater que les résultats probants obtenus sont reconnus et pris en compte par l'officiel GEIPAN/CNES. Le lecteur curieux pourra trouver un résumé complet de ces reconstitutions, à l'exception des deux dernières, dans l'opus *Des OVNI au clair de Lune (Dossier de S.O n°6)* ⁽³⁾.

En voici la liste :

- **10 août 2012, Marseille (13)**, par Robert Alecsandri, Mathieu Seray et un enquêteur du GEIPAN. Reconstitution d'un cas du 31 juillet 1994, classé PAN C et reclassé PAN A (méprise Lune) par le GEIPAN ⁽⁴⁾.
- **2 avril 2013, Chambeire (21)**, par Thibaut Alexandre, Christine Fournel, Patrick Fournel et Christine Zwyygart. Reconstitution d'un cas du 13 mars 1977.
- **19 juin 2013, Vitteaux (21)**, par Christine Fournel et Patrick Fournel. Reconstitution d'un cas du 30 mai 1977, classé PAN B et reclassé PAN A (méprise Lune) par le GEIPAN ⁽⁵⁾.
- **10 décembre 2013, Montmorillon (86)**, par Thibaut Alexandre. Reconstitution d'un cas du 19 novembre 1977, classé PAN B par le GEIPAN ⁽⁶⁾.

- **16 décembre 2013, St-Calais (72)**, par Thibaut Alexandre. Reconstitution d'un cas du 26 novembre 1977, classé PAN C par le GEIPAN ⁽⁷⁾.
- **23 février 2015, Boulay-Moselle (57)**, par Olivier Decker. Reconstitution d'un cas du 4 février 1979, classé PAN C et reclassé PAN A (méprise Lune) par le GEIPAN ⁽⁸⁾ et ⁽⁹⁾.
- **22 décembre 2015, Annot (04)**, par Francine Cordier-Seray, Gilles Munsch et Patrice Seray. Reconstitution d'un cas du 1er décembre 1979, classé PAN D et reclassé PAN A (méprise Lune) par le GEIPAN ⁽¹⁰⁾.
- **15 décembre 2016, Monetay-sur-Allier (03)**, par Joël G., témoin direct du cas ! Reconstitution d'un cas du 5 décembre 1998, classé PAN D puis reclassé PAN A (méprise Lune) par le GEIPAN ⁽¹¹⁾.

Si l'envie vous prend de vivre en « direct live » la métamorphose de la Lune en un ovni potentiel, contactez le CNEGU : nous trouverons bien une observation que vous pourrez vérifier dans votre région. Les chanceux qui résident dans le Sud-Ouest de la France pourront en 2019 aller vérifier l'une des méprises lunaires les plus étonnantes. Celle-ci va vous être exposée ci-après.

Notes :

- (1) <http://cneгу.forumactif.org/t41-le-saros-collectif>
- (2) <http://ufo-scepticisme.forumactif.com/f28-verification-saros>
- (3) <http://www.lulu.com/fr/fr/shop/thibaut-alexandre-avec-la-participation-deric-maillot/des-ovni-au-clair-de-lune-dossier-de-so-n6/paperback/product-22390864.html>
- (4) <http://www.cnes-geipan.fr/index.php?id=202&cas=1994-07-01716>
- (5) <http://www.cnes-geipan.fr/index.php?id=202&cas=1977-05-00410>
- (6) <http://www.cnes-geipan.fr/index.php?id=202&cas=1977-11-02670>
- (7) <http://www.cnes-geipan.fr/index.php?id=202&cas=1977-11-00458>
- (8) <http://www.cnes-geipan.fr/index.php?id=202&cas=1979-02-00601>
- (9) <http://cneгу.forumactif.org/t52-boulay-57-par-olivier-decker>
- (10) <http://www.cnes-geipan.fr/index.php?id=202&cas=1979-12-01705>
- (11) <http://www.cnes-geipan.fr/index.php?id=202&cas=1998-12-01714>

Nay et Bourdettes (64) le 29 avril 1983

Thibault Alexandre & CNEGU

2019 - Do it yourself !

Ce cas fait partie des rares occasions de « doubles Saros » que vous pourrez aller vivre sur site en 2019. Le meilleur moyen de comprendre et de vérifier étant de faire les choses soi-même, voici des informations qui vous seront utiles si l'aventure vous tente.

Le comportement des témoins (évoqué plus bas) lors de cette observation illustre aussi à quel point un stimulus connu et banal peut devenir extrêmement anxiogène quand il n'est pas identifié.

Situation

Les témoins sont sur la D936 en direction de Nay, puis, à Nay ils continuent tout droit jusqu'au pont enjambant le Gave de Pau, tournent à gauche en empruntant le pont, passent par la place Maxime Boyrie (rond-point), prennent le Cours Pasteur (en fait, tournent à gauche au rond-point), continuent tout droit via les avenues Jean Seignères et Charles de Gaulle jusqu'au rond-point marquant la fin de cette avenue, font demi-tour jusqu'à la place Maxime Boyrie puis parviennent sur le Chemin de la Montjoie jusqu'au cimetière (cf. remarques).

Les faits se déroulent à 23h55, soit 20 minutes après le lever de la Lune située à 2,7° de hauteur, azimut de 123°N (trois jours après la Pleine Lune, lunaison 16,6 jours).

Données météorologiques

<https://www.infoclimat.fr/observations-meteo/archives/29/avril/1983/tarbes-ossun-lourdes/07621.html>

Peu nuageux à 20h00, ce qui indique la présence probable de nuages au cours de l'observation.

Remarques sur l'affaire

Si la reconstitution peut se faire actuellement sur les territoires de deux communes, Bourdettes et Nay, ces deux dernières n'en formaient qu'une à l'époque des faits : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Nay-Bourdettes>

Le cas fut longtemps classé en PAN D, avant d'être reclassé en PAN A (méprise Lune) par le GEIPAN le 28 novembre 2017.

Le récit qu'en fait Joël Mesnard dans son livre mélange complètement les éléments du témoignage. De plus, l'heure indiquée n'est pas la bonne.

Reconstituer l'itinéraire précis des témoins n'est pas chose facile, car ils sont un peu confus dans leurs témoignages et certains noms ont changé depuis 1983. L'itinéraire commence sur la D936 à Bourdettes, en direction de Nay, au niveau d'une scierie. Jusque-là, pas de souci. C'est ensuite que ça se complique : on sait d'après T1 qu'ils ont traversé la ville de Nay, et que c'est devant l'EDF de la ville qu'ils ont revu l'OVNI.

Les témoins ont ensuite pris l'avenue de la plaine, où ils ont été poursuivis par l'OVNI, ont fait marche arrière et ont pris la fuite vers la route du lycée de Nay avant de s'arrêter dans Nay. T2, qui conduisait la voiture, est un peu plus précise : après Bourdettes, ils ont roulé jusqu'à la place Maxime Boyrie, ont fait demi-tour (!), sont allés jusqu'à l'EDF, ont rejoint leur domicile via l'avenue de la plaine, ont fait marche arrière et ont pris la fuite en direction du centre-ville de Nay.

Vérifications faites, l'avenue de la plaine n'existe plus, ou tout du moins ne s'appelle plus ainsi, et il n'y a plus de bâtiment EDF à Nay. Il y a bien une zone de transformateurs près de la gare de Coarraze-Nay, sur le territoire communal de Coarraze, mais en comparant avec une photo aérienne d'époque, il s'avère qu'il n'existe pas au moment des faits. En toute logique, le bâtiment EDF est aujourd'hui occupé par une pharmacie, à l'angle des avenues Charles de Gaulle et de la Gare, car une vue Street View montre que l'architecture du bâtiment est typique d'un local industriel des années 1970/1980. De plus, sur une vue aérienne d'époque, c'est le seul bâtiment de la zone à ne pas être un pavillon d'habitation. En partant du principe que l'EDF était bien là, l'avenue de la Plaine doit logiquement s'appeler aujourd'hui avenue Charles de Gaulle ainsi qu'avenue Jean Seignères.

Le domicile des témoins est situé dans le quartier Clarac, près du Gave de Pau. Inutile de donner leur adresse, car ils n'y sont pas allés. Le domicile des parents de T2 est proche, mais là encore, il n'est pas utile de donner l'adresse, puisque la reconstitution peut s'arrêter au moment où la Lune apparaît au-dessus des établissements Cancé.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les témoins ont pris leur temps : ils voient l'ovni vers 23h55 au niveau de la scierie de Bourdettes, puis de nouveau vers 0h15 au niveau de l'EDF. Soit 20 minutes pour faire 3 km ! Certes, ils se sont arrêtés une ou deux fois du côté de la scierie, mais ces arrêts ont l'air assez courts si on s'en tient aux témoignages.

Les témoins sont ensuite restés un petit quart d'heure dans le centre-ville de Nay, puisqu'ils voient finalement l'ovni au-dessus des établissements Cancé vers 0h30. Le père de T2 indique toutefois que les témoins sont arrivés chez lui vers 0h15.

Pour la reconstitution, vous avez donc tout votre temps : le trajet consiste à partir à T0 à côté de la scierie de Bourdettes, à se rendre à l'ancienne EDF par l'itinéraire indiqué, puis à revenir au centre-ville de Nay pour faire une pause. Il faut être au plus tôt face aux établissements Cancé à T+20 minutes.

Panique à bord

Ce cas est un superbe exemple de ce qu'une simple vision de la Lune, non identifiée par les témoins, peut provoquer comme angoisse chez eux : on sait ainsi qu'à la vue de l'ovni au-dessus des établissements Cancé, les témoins ont paniqué et ont décidé d'aller se réfugier chez les parents de T2. Arrivés sur place, T1 a klaxonné plusieurs fois de peur que l'ovni revienne sur eux !

Les témoins ont également appelé au secours de père de T2 en disant « *au secours ouvre vite on nous attaque !* ». Les témoins étaient tellement affolés que quand le père a ouvert, ils ne sont pas rentrés par la porte mais... par la fenêtre du rez-de-chaussée ! Pire encore : ils ont oublié d'éteindre les phares de la voiture (bon ça, ça peut encore aller) mais surtout ont vraisemblablement oublié leur gamin qui dormait à l'arrière de la voiture ! Détail qui n'apparaît pas dans le PV de gendarmerie mais j'imagine assez bien les témoins ne pas osé avouer aux gendarmes avoir oublié leur fils.

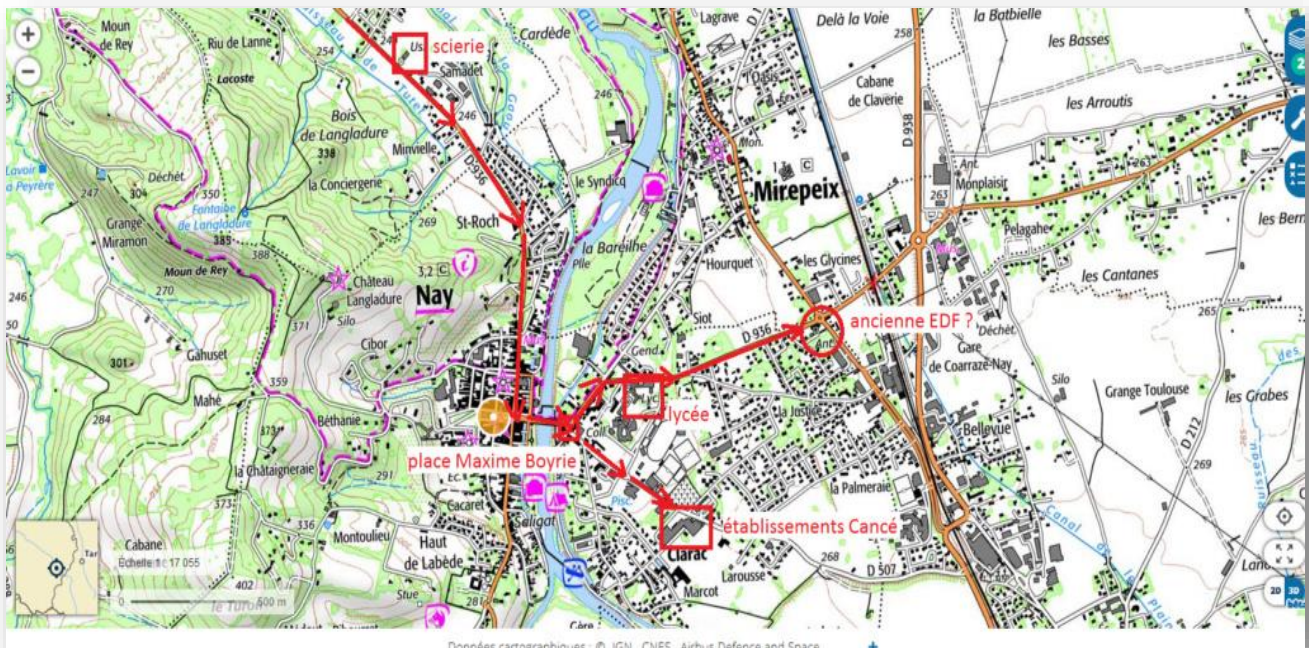
Parmi les effets allégués prêtés à l'ovni, on peut citer l'impression de temps arrêté (personne dans les rues, pas de voiture, silence oppressant et lumières de la ville éteintes) qu'auraient ressenti les témoins lors de l'observation. Détail à prendre avec beaucoup de précautions : ceci n'apparaît que dans le rapport d'enquête de Dominique Béziat, rédigé en juin 1989 et publié dans LDLN n°300. Détail recueilli donc 6 ans après les faits, et qui n'apparaît pas dans les témoignages faits en gendarmerie, le lendemain de l'observation.

Seule bizarrerie plus ou moins en rapport : dans l'article de Sud-Ouest publié le 3 mai 1983, les témoins disent avoir ressenti une atmosphère d'hostilité, comme si quelque chose voulait les empêcher de rentrer chez eux. Mais il s'agit d'impressions données après-coup, et plusieurs jours après les faits.

Dates possibles de reconstitution :

- (double SAROS -1 jour) lundi 20 mai 2019, à 23h30. Lune à 2,5° de hauteur angulaire, azimut de 123°. Deux jours après la Pleine Lune, lunaison 15,9 jours.
- (double SAROS) mercredi 22 mai 2019, à 0h30. Lune à 2,7° de hauteur angulaire, azimut de 125°. Trois jours après la Pleine Lune, lunaison 17,0 jours.

Carte des lieux



Sources :

- GEIPAN, cas classé PAN A (méprise Lune) : <http://www.cnes-geipan.fr/index.php?id=202&cas=1983-04-00974>
- Base OVNI France : <http://baseovni.france.free.fr/listgen.php?typlist=2&page=0&numobs=2711>
- Les apparitions d'Ovnis : Les dossiers non classés, Joël Mesnard : <https://books.google.fr/books?id=IQkWDAAAQBAJ&pg=PT245&lpg=PT245&dq=OVNI+Nay+Bourdettes+1983&source=bl&ots=tjzOrCcZzY&sig=cJQgXNcCaSzfaGeMjs7VrK3-XVA&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwifrozOkKndAhUHAcAKHTPgCc4Q6AEwAXoECAkQAQ#v=onepage&q=OVNI%20Nay%20Bourdettes%201983&f=false>
- Sud-Ouest du 3 mai 1983
- L'Eclair des Pyrénées du 4 mai 1983
- Lumières dans la Nuit n°237/238, page 25
- Lumières dans la Nuit n°300, pages 20 à 22

Ouverture sur l'extérieur et reconnaissance internationale

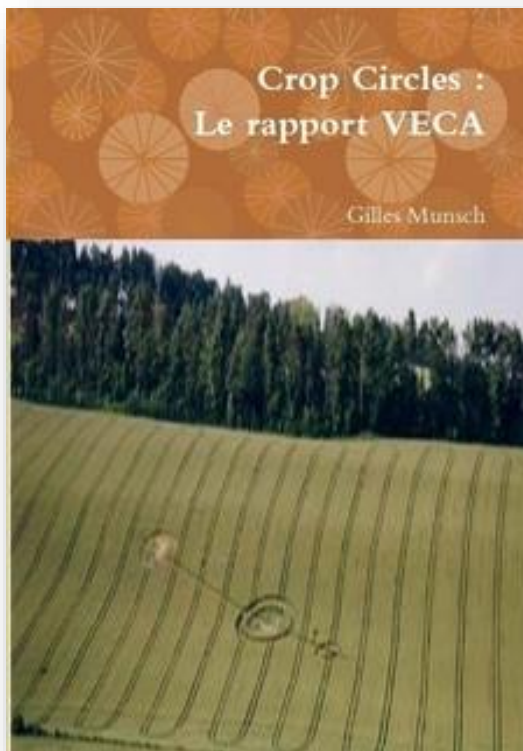
Éric Maillot

Au fil des quatre dernières décennies, quelques membres du CNEGU n'ont pu se retenir de sortir des limites géographiques régionales ou nationales. Selon la distance et leurs moyens, ils ont alors investigué sur le terrain ou se sont contentés d'une analyse rétrospective documentée de quelques cas étrangers réputés.

Des membres du CNEGU poursuivent encore ce type d'investigations sur d'autres cas internationaux au fil de leur intérêt pour diverses sources de méprises. Ainsi ils continuent d'identifier des récits d'ovnis en collaboration avec d'autres chercheurs ou spécialistes français et étrangers. Voir ici un exemple de discussion et coopération qui aboutit à l'identification formelle d'une rentrée atmosphérique observée aux USA et prise pour un ovni par l'ex-pilote, écrivain ufologue, Jean-Gabriel Greslé :

<http://ufo-scepticisme.forumactif.com/t3936-l-observation-du-27-juillet-1984-par-jean-gabriel-gresle>

Quant à leurs nombreuses « excursions ufo-touristiques » françaises hors zone CNEGU, nous en citerons quelques-unes pour mémoire : Bertre (81), Vernon (27), St Vallier-de-Thiery et Col de Vence (06), Trans-en-Provence (83), Cussac (15), le lac Chauvet (63) ou Annot (04) récemment.



Leur investigation en territoire étranger, hormis quelques rencontres avec des ufologues et témoins des pays de l'Est (Hongrie, Slovaquie, Roumanie), s'est focalisée sur l'étude approfondie in situ des crop circles (agroglyphes) avec les expéditions VECA 1989-90-91 dans le sud de l'Angleterre.

Leurs constats et conclusions médiatisés dans les revues Science & Vie (n°878 de novembre 1990) et Problèmes Politiques et Sociaux (n°790-791 de septembre-octobre 1997) sont aujourd'hui encore réputés valides. Vous pouvez en prendre connaissance ici :

http://www.cnes-geipan.fr/typo3conf/ext/dam_frontend/pushfile.php?docID=1617

Au nombre des affaires étrangères résolues (1) par le CNEGU, qui finissent même par être reconnues des tenants : les photos du « Carrousel de Washington* » en 1952 ou de Tokyo en 1973 qui ne montrent que des reflets optiques (lensflare) de lampadaires ; celles de « Drobach, Norvège en 1907 » qui ne sont que des nuages lenticulaires pris en 1909 à Droebak ; celle du RB47 en vol* où l'ovni, censé l'accompagner, n'est

qu'une altération du cliché inexistante sur l'original ; mais aussi la photo du 8 août 1965* en Pennsylvanie d'une soucoupe décollant qui n'est qu'un canular d'adolescent fait avec une assiette au clair de lune, tenue bras tendu et main ouverte par-dessous avec flou de mouvement en pose.

Au chapitre des vidéos : celles de José Escamilla et ses entités biologiques nommées « rods » que nous avons démontré n'être que de banals insectes volants, dans l'émission « Pourquoi ? Comment ? » de FR3 ; celle de l'ovni qui accompagnait le Concorde qui n'est qu'un reflet entre objectif et hublot (CNEGU 1993) ; celle du 23 mai 1983 à Crosia (Italie) qui nous donna l'occasion d'alerter sur les effets de défocalisation des autofocus, générateurs de reflets issus d'une pièce optique des caméscopes, etc.

Le CNEGU, c'est aussi le partenaire de projets étrangers tels qu'UFO-FOTOCAT de Vincente Juan Ballester Olmos, STRATOCAT de Luis Eduardo Pacheco, le catalogue des rentrées atmosphériques de Ted Mozclan, Sebastiano Pernice pour recension des chutes de filaments aériens, du catalogue d'apparitions d'humanoïdes Rosales, ... Le lien avec les chercheurs étrangers les plus sérieux est toujours entretenu, notamment via les listes Euro-ufo et Ervin.

Les travaux ou investigations « externes » de membres du CNEGU ont fréquemment donné lieu à des publications. Ces dernières furent parfois citées en référence ou traduites en Europe et dans le monde.

Feu notre ami Renaud Lecllet se fit notamment connaître pour son regard extérieur sur la vague belge de 1989 à 1992. Le texte, que vous allez lire ci-après, faisait suite à son étude de deux RR3 américaines, Kelly-Hopkinsville et Flatwoods, estimées être de probables méprises avec des strigidés (hiboux et chouettes). L'ensemble de son travail sur ces drôles d'oiseaux fut repris en espagnol dans la revue chilienne (2) « La Nave de los Locos » (n°32 de juillet 2005) et ses explications furent confirmées par des chercheurs anglophones comme Joe Nickell ou Brian Dunning (3).

L'intention initiale de la publication que vous allez maintenant lire était justement de susciter un élan de collecte de ces cas typiques au sein de la communauté ufologique française et internationale. Cet élan n'eut pas lieu ...

Mais il n'est jamais trop tard.



Notes :

- (1) Grâce à internet et une large diffusion d'anciennes enquêtes sceptiques anglophones, non transmises à l'époque dans le milieu ufologique français, nous avons découvert que ces dossiers (marqués d'un astérisque* dans le texte) étaient parfois déjà expliqués ou ont été confirmés ultérieurement, indépendamment de notre analyse. Voir le CDrom des 12 revues du CNEGU, « Les Mystères de l'Est » disponible sur demande.
- (2) https://issuu.com/diegoazuniga/docs/la_nave_de_los_locos_32_59e7fddf2cc230
- (3) https://www.csicop.org/si/show/siege_of_little_green_men et <https://skeptoid.com/episodes/4331>

Vers un réexamen mondial des cas avec entités « E.T. »

Renaud Leclet (†)

De nombreux autres cas de méprises probables avec des strigidés, hiboux ou chouettes, existent dans l'ensemble des cas mondiaux. Nous en avons déjà recensé une bonne dizaine. Parmi ceux-ci nous avons trouvé les cas suivants qui concernent l'Espagne, Porto Rico, les USA. Les informations parcellaires dont nous disposons à leur sujet n'en permettent pas une étude approfondie. Ils seront donc présentés ici très succinctement dans l'espoir de susciter d'éventuels compléments d'enquêtes, si c'est encore possible.

Entre San Quirze Safaja et San Félú de Codines (Espagne), route régionale 1413, fin septembre 1967, vers 21h30

Les témoins en véhicule voient un être traversant la route à 120 mètres. Le petit personnage, haut de 70 cm, est de couleur verdâtre brillant. La tête en forme d'œuf est proportionnée au corps et aucun cou n'est visible. Il a des bras démesurés se terminant par de grosses mains. Il marche doucement puis accélère tout en déviant sa course obliquement. Son ventre est très développé et les fesses proéminentes. Un jeté de coudes et de genoux accentué est remarqué lors du déplacement du petit être. La surface du corps est satinée, brillante, de couleur vert néon phosphorescente. L'observation dure environ 8 secondes. Aucun ovni n'est vu.

Source : « Lumières Dans La Nuit », Contact Lecteurs n°4, pp.15-16, novembre 1971.

Les témoins décrivent ici un être vert phosphorescent. Se pourrait-il qu'ils aient vu une chouette lumineuse ou un hibou lumineux ? Ou tout simplement, y aurait-il eu reflets des phares du véhicule sur un de ces rapaces nocturnes (satiné brillant) et une inspiration issue de l'histoire médiatisée d'Hopkinsville pour ce qui est de la couleur (vert néon) ?

Un hibou, vu de profil, ne peut être envisagé que s'il a les aigrettes rabattues et si sa taille estimée est fiable. Le « jeté des coudes » correspondrait au mouvement des ailes lors du balancement pendant la marche qui est typique des oiseaux. Celui des genoux, absents chez nos rapaces, ne serait qu'une interprétation du déplacement très particulier de leurs pattes, peu adaptées à un sol bitumé.

L'oiseau aurait pu être dérangé sur son territoire par les feux de forêt qui se sont produits le même jour vers 16 heures dans la zone, et aurait choisi de quitter les lieux à la recherche d'un autre emplacement plus tranquille.

Plus que le mystère de l'entité, qui par son aspect de « gros poulet redressé » a tout l'air d'un volatile, c'est celui de l'origine de la luminescence verte qu'il serait passionnant d'élucider.

S'agit-il bien de spores de champignon ou de débris de son mycélium ? Si oui lesquels ? On notera que les chouettes lumineuses, décrites comme telles, n'ont pas cette couleur verte. Est-ce alors une particularité des hiboux ? Des bactéries luminescentes sont-elles en cause ? Celles qui nous sont connues, à ce jour, ne présentent pas cette coloration verte. S'agit-il alors d'une espèce méconnue ?

Force est de constater qu'il y a pour la science (ornithologie, bactériologie, mycologie, ...) bien des pans à explorer dans ce fabuleux fourre-tout qu'est l'ufologie. Nous comptons continuer de contacter divers spécialistes pour obtenir leur éclairage sur ces questions.

À la suite de modestes recherches sur le cas de San Félú de Codines, un autre cas nous a été aimablement proposé par Manuel Borraz que nous tenons à remercier ici pour son aide.



Los Alcazares (Mursia), avril 1966 à 02h00, dans le camp militaire

Un militaire novice voit deux petits hommes de 65 cm, ventre et fesses saillantes, des bras exagérément longs et des jambes courtes, avec une tête en forme de poire inversée. Il lui semble qu'ils portaient des lunettes d'une couleur jaune phosphorescent. Leurs corps verts brillants donnaient l'impression d'être nus, malgré qu'on ne puisse voir aucun organe interne.

Source : "Ovnis : El fenomeno aterrizaje", p.300 ; Vincente Juan Ballester Olmos, Plaza & Janés, 1978, Barcelona.

La description de ces entités colle très bien avec celle faite dans le cas précédent. À tel point que l'on peut, là encore, s'interroger sur une éventuelle influence médiatique, de celui de 1966 sur San Félú de Codines, influence que nous ne pouvons pas estimer n'étant pas en Espagne. Si ces deux cas ne sont pas influencés,

il faudrait y voir la confirmation de la réalité, de la reproductibilité de cette lueur phosphorescente verte, et noter qu'elle se manifeste du printemps à l'automne, au moins et pour l'Espagne.

Nous avons ici, si l'on estime la taille exacte, un couple de hiboux "en promenade".

Les yeux (*iris*) jaunes sont assez typiques des hiboux des marais qui n'ont presque pas d'aigrettes bilatérales (*aspect « d'oreilles »*).

La face en « poire inversée » ou en « cœur » est, elle, plus typique des descriptions de la chouette effraie. La rondeur des formes et l'absence de description d'oreilles ou de chapeau inciterait aussi à pencher pour cette espèce. Ne disposant pas de dessin du témoin ou de détails plus fins, il est difficile de trancher.

On notera que comme à Kelly/Hopkinsville, le garde fut pris de panique à la vue de ces deux êtres. On le comprend d'autant mieux que c'était, semble-t-il, sa première garde de nuit.

Nous ne résistons pas au plaisir de vous livrer, de manière ici encore résumée, deux autres exemples de cas étrangers édifiants qui renforcent l'hypothèse explicative que nous proposons.

Cabo Rojo, route 101 (Porto Rico) le 31 août 1990

Le témoin, Miguel F., qui s'approche en voiture, voit cinq petites créatures de couleur grise, avec des corps extrêmement minces, de grosses têtes, des oreilles pointues, une fente en guise de bouche, un nez minuscule, et d'immenses yeux en amande tout blancs. Miguel F. observe des faisceaux lumineux aveuglants sortant des yeux qui l'ont incité à s'arrêter. Ces entités sautent d'un pont pour longer une rivière qui débouche sur une lagune. Ils laissent des empreintes de « pieds avec trois doigts ». Aucun ovni n'est aperçu. Les entités seront revues régulièrement dans le même secteur.



Sources :

- Timothy Good, "The UFO report", p.107, Ed. Sidwick & Jackson, Londres, 1992.
- Jean Gabriel Greslé "Objets volants non identifiés, un pilote de ligne parle", (cf dessin ci-dessus) pp.203-204, Ed. Guy Trédaniel, 1994.
- Timothy Good, "E.T. Connexion, les extraterrestres sont parmi nous", p.248 à 253, Ed. Presses de la Cité, 1994.

M. F. n'aurait-il pas, lui aussi, observé une famille de hiboux (grands-ducs, moyens-ducs ou des marais) ?

Avec le dessin qui illustre ce cas, on est frappé par la similitude avec ceux, bien connus des ufologues au moins, des entités de Kelly/Hopkinsville. On y remarquera que deux êtres sont plus grands que les trois autres. Il s'agit tout simplement d'un couple de parents avec ses petits. Fin août ces jeunes ont déjà quitté le nid. Il est intéressant de constater que la femelle grand-duc pond généralement deux à trois œufs, parfois quatre, et très rarement cinq ou six.

Le témoin décrit de grosses têtes, des oreilles pointues, une fente en guise de bouche, un nez minuscule, et de grands yeux. Il suffit de regarder la photographie d'un grand-duc, pour voir tous ces détails. Le grand-duc a bien une tête volumineuse, surmontée de grandes aigrettes bilatérales d'environ 8 cm de long. Lorsque celles-ci sont dressées, c'est un signe d'excitation (s'ils sont dérangés). Les grands yeux blancs sont les disques faciaux. Les qualifier de « en amande » est soit une déformation d'influence ufologique (du style yeux de « short grey » ou de « chupacabra »), soit une impression provoquée par la vision de la paupière transparente à moitié baissée sur l'œil, souvent en position oblique.

On peut s'étonner de ne pas avoir de description des iris, orange ou jaune éclatant, qui sont la marque des hiboux. Mais « les faisceaux lancés par les yeux » que décrit le témoin, peuvent n'être que le reflet saisissant et fascinant de ces iris. Nous ne savons malheureusement pas quelles sont les conditions d'éclairage dans cette affaire (pas d'heure indiquée, présence de phares allumés ou pas, ...), encore très sous informée pour nous. Les traces de doigts au nombre de trois, sont logiques pour un hibou qui s'appuie essentiellement sur 3 de ses 4 doigts pour marcher.

La minceur des corps incite à penser que les oiseaux ont adopté une posture en étirement pour paraître plus grand face à un homme (ennemi ou adversaire potentiel), ou simplement par réflexe de camouflage (fréquent chez le moyen-duc).

Timothy Good relate un autre cas survenu en juillet 1989, toujours dans la mangrove, où le témoin Aristide M. voit plusieurs fois des êtres fluorescents (visiblement strigiformes), deux dressés (90 cm à 1,10 m !) et les autres à moitié cachés dans la végétation. Aristide M. prétend que la zone a été investie par les agents fédéraux. Or il relate que ce secteur a été interdit d'accès par de « soi-disant représentants » du département des ressources naturelles de Porto Rico.

Cet épisode illustre bien la paranoïa du complot (gouvernement / ET) qui sert de ferment à ce type de méprises et de récits récurrents. Nul doute que ces E.Ts soient une espèce rare (ici de rapaces) légitimement protégée par le gouvernement local.

Stockton (Ohio, USA), le 3 juillet 1955 à 03h30

Dans les phares de leur voiture, Mme S. aperçoit sur le bas-côté de la route, quatre êtres qu'elle pense être d'abord des animaux, d'une taille allant de 1,05m à 1,20m, vêtus d'une cape gris-verdâtre sans boutons. L'un d'entre eux, se tient penché, un bâton (piqué au sol ?) entre ses mains. Leurs bras sont trop longs pour leur taille, avec de longs doigts griffus. Les épaules sont carrées, larges et robustes. Ils ont une grosse tête pour leur corps, des yeux énormes sans paupières réfléchissant une lumière rougeâtre, un nez long, pointu et crochu, une petite bouche sans lèvres. Lorsque la voiture approche, l'un d'eux s'écarte, se tourne vers elle, les bras levés. Il porte un genre de chapeau mou à bords rabattus. Aucun ovni n'est observé.



Sources :

- Isabel Davis & Ted Bloecher, «Close encounter at Kelly and others of 1955» pages 149-160. Center for Ufo Studies, 1978.
- Charles Bowen, « En quête des humanoïdes », p.181, Collection « J'ai lu », 1974
- Inforespace n°50, mars 1980, pp. 23-24

Il est désormais évident que nous avons affaire à une famille de hiboux grands-ducs :

- Les yeux orange sans paupières sont caractéristiques.
- Les aigrettes rabattues ont donné l'impression d'un chapeau mou (*voir dessin*).
- Le plumage gris-brun des ailes donne l'illusion de la cape grise. On reconnaît aussi aisément les deux articulations des ailes (*coudes en réalité sur le squelette d'un oiseau*) qui, repliées au niveau des épaules, font croire à une belle carrure, et les rémiges qui sont prises pour des griffes.
- L'être qui semble tenir et piquer un bâton dans le sol, détail semblable au cas de Branch Hill (*Ohio, mars 1955 à 4h*), montre qu'un des hiboux utilisait éventuellement une branche pour se curer le bec ou se régaler d'un insecte qui se trouvait dessus. Début juillet, les petits des grands-ducs sont encore nourris dans le nid et vont bientôt apprendre à voler. Il est donc possible ici que les parents entretiennent encore le nid et collectent des branches pour le consolider.
- Le levé « de bras », d'ailes ici, est une attitude défensive déjà décrite dans le cas de Kelly-Hopkinsville.
- Là encore nous avons une surévaluation de la taille des êtres et une coloration gris-vert.

CONCLUSION

Il est certain qu'il reste encore bien des observations avec des êtres, dits extraterrestres ou « entités volantes », dans la casuistique mondiale, qui s'avéreront n'être que des méprises avec des rapaces nocturnes.

Il faut aussi remarquer que, dans certains cas, nos « petits oiseaux » (de 30 cm à 70 cm) sont décrits comme des êtres qui ont une hauteur de 3 mètres (comme pour l'affaire de Sutton-Flatwoods en Virginie de l'ouest) simplement parce qu'ils se perchent sur une branche, dans le trou d'un tronc, ou sur une roche proéminente. L'ufologue devra donc désormais se méfier des tailles illusoires et des catégories physiologiques d'humanoïdes trop restrictives, s'il veut comprendre ce que le témoin a observé.

Constatons :

1/ que les méprises de ce type sont plus fréquentes dans le passé, années 50 et 60 environ, qu'après, et surtout, que de nos jours. Ceci s'expliquerait par le fait que les strigidés comprennent des espèces en voie de disparition (tout au moins dans les pays européens) et que l'on recommence seulement à entendre leurs cris variés dans nos campagnes.

2/ que fréquemment ces méprises ne sont pas réellement associées à des ovnis. Croire que c'est systématiquement le cas serait une grave erreur (cf Kelly-Hopkinsville et Sutton-Flatwoods aux USA ; Gallio en Italie, ...).

Bien des histoires ufologiques les plus étranges sont en fait constituées de faits ou éléments indépendants, donc de méprises multiples, amalgamées en une seule histoire insolite à thème ufologique.

La pratique du résumé, souvent nécessaire dans la littérature ovni, renforce cette illusion d'unité de récit (*temporelle et spatiale*) et de lien direct entre ovni et entités.

3/ qu'il existe des ressemblances frappantes avec les rapaces nocturnes dans les études sur les typologies d'extraterrestres de Jader U. Pereira (1) et d'Éric Zurcher (2). Dans certains types de variantes d'entités de petite taille, allant de 0,90 mètre à 1,20 mètres, les témoins décrivent un nez pointu ou crochu, de gros yeux globuleux et brillants, une bouche en forme de fente, un corps couvert de poils ou lumineux, une tête à face plate avec ou sans oreilles, couverte ou pas (casque, masque, chapeau, béret, lunettes, ...). Ces êtres sont soit agressifs, soit indifférents, ou prennent la fuite.

À la lecture des différents ouvrages cités en références et au vu de photographies sur les rapaces nocturnes, on retrouve tous ces petits détails qui ont fait de ces oiseaux des humanoïdes extraterrestres. Indices que les ufologues ont ignoré, trop peu curieux des êtres connus (mais néanmoins parfois étranges) qui peuplent leur planète, et/ou trop pressés de courir après d'hypothétiques extraterrestres.

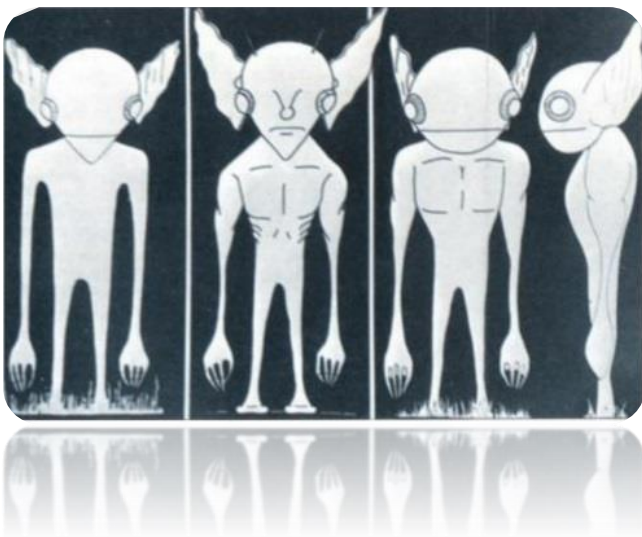
Si cette publication peut aider à ouvrir leurs yeux sur une nouvelle voie, qui devrait être prometteuse dans la compréhension des témoignages comme dans bien d'autres domaines, elle aura atteint son but. Ceux qui souhaitent poursuivre ce travail sont invités à contacter Éric Maillot. Ce dernier compte examiner, dans une prochaine publication, le rôle qu'ont pu jouer les rapaces nocturnes dans des époques plus reculées, notamment dans le folklore et dans divers phénomènes insolites parfois connexes ou internes à l'ufologie.



Un des êtres de Gallio (Italie).

Références :

- (1) Les "Extra-terrestres" - Jader U. Pereira - 2ème Numéro spécial de la revue "Phénomènes Spatiaux" du G.E.P.A. - 1974.
- (2) Les apparitions d'humanoïdes - Éric Zurcher - Éditions Alain Lefevre - 1979.



Aspect des petits êtres de Kelly-Hopkinsville

NDR : dessins d'illustration non réalisés par les témoins.



Interprétation de la méprise à Kelly-Hopkinsville
(Lob & Gigi - Dargaud 1972- et Raoul Robé)

Les êtres bizarres de Gallio (Italie) - Une piste vers le rapace nocturne

Renaud Leclet

I. DESCRIPTION DE L'OBSERVATION

Le récit :

« Le 24 Novembre 1978 vers 12h00, le retraité Angelo d'Ambros (61 ans) coupait des arbres dans un bois, quand en se retournant, il vit deux êtres très étranges à environ 1,50 m de distance. Une de ces deux "bêtes" était haute de 60 cm et commença à se mouvoir subitement en bonds très rapides. L'autre mesurait 80 cm environ. Tous les deux étaient soulevés de terre d'à peu près 30 à 40 cm. Ils étaient très maigres, avec une peau jaunâtre sous laquelle on voyait de grosses veines. La tête avait une forme de poire et était sans cheveux, avec deux oreilles "comme celle d'un âne" mais taillées en pointe. Les yeux étaient blancs sans paupières, tandis que le nez était très long. De la bouche particulièrement large sortaient deux dents blanches et larges. Les êtres portaient une tenue sombre très collante qui laissait voir les mains et les jambes juste au-dessous du genou. Les pieds et les mains étaient exagérément longs, tout en ayant cinq doigts munis d'ongles.

Épouvanté par leur apparition, le témoin cria "au secours", tout en remarquant que l'être le plus petit émettait des sons (grognements) incompréhensibles. Par contre le plus grand saisit sa serpe du côté non coupant, essayant de la lui soustraire, mais l'homme réagit en la tenant solidement. L'être tenta par deux fois de lui prendre l'outil en utilisant ses deux mains. Le témoin sentit alors une décharge électrique lui traverser la main et le bras, et tout en s'énervant (en étant furieux), attrapa une branche pour le frapper. À ce moment la créature lâcha prise et en compagnie de la plus petite s'enfuit très rapidement, mais sans bouger les pieds. Ils disparurent vivement le long d'un sentier sinueux.

M. d'Ambros, intrigué, essaya de les rejoindre, quand il arriva dans une clairière d'où, à environ 30 m de distance, il vit un objet oblong (allongé) semblable à deux petites assiettes ou soucoupes superposées, posé sur quatre pieds d'un mètre de hauteur. Au sommet se trouvait une petite coupole, rouge comme la partie supérieure, et il y avait une bande blanche au centre. L'homme vit, dans la coupole de l'objet, une des mains des êtres (des créatures) fermer une sorte de trappe, puis disparaître à l'intérieur. Aussitôt après l'engin décolla silencieusement, émettant une flambée rouge. L'observation complète dura environ 4 minutes.

Le jour suivant, le gendre du témoin découvrit sur le lieu de l'atterrissage, une zone presque circulaire (*) d'environ 3,50 m de diamètre, dans laquelle l'herbe était aplatie (écrasée), roulée et entièrement noire, comme si elle était lubrifiée. De plus, il y avait 2 empreintes en forme de "U" d'une longueur d'environ 20 cm, distantes de 1,50 m l'une de l'autre. »

(*) Traces (empreintes) vues et photographiées seulement par un parent du témoin.

Source : Catalogue "Itacat" du CISU (Catalogue recensant les cas d'humanoïdes).

Une autre source précise à propos de la trace qu'il y avait :

« une zone presque circulaire d'environ 3,50 m de diamètre où l'herbe paraissait noire, comme si elle avait été huilée, nettement aplatie et roulée dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. D'un côté on pouvait noter le prolongement d'environ deux mètres de l'empreinte même, prolongement constitué d'herbe écrasée et roulée mais n'étant pas noire. En la touchant, les mains restaient propres.

À l'intérieur, on pouvait voir deux empreintes profondes de 2,3 cm et larges d'autant, longues d'à peu près 20 cm, en forme de "U", et distantes l'une de l'autre de 1,50 m. Certains buissons étaient complètement arrachés de terre. »

Source : Journal de Vicenza 1/12/1978. Bulletin (chronique ufo) ; Catalogue "TRACAT" du CISU. (Catalogue recensant les traces insolites).

L'observation de Gallio se déroule en deux parties : une observation avec deux êtres et, peu après, un engin décollant du sol.

Description des lieux :

L'observation se passe à Gallio, dans la province de Vincenza à 1523 mètres d'altitude. À l'est/sud-est de Gallio se trouve une réserve d'animaux. La petite ville de Gallio est dotée d'un petit aéroport situé au sud-ouest. Le témoin coupe du bois, non loin d'une clairière bordée de sapins. Des poteaux de ligne électrique sont aussi visibles (photo de la revue citée).

II. PREMIERE PARTIE DE L'OBSERVATION

Description des êtres :

- 1) A la lecture de ce rapport d'enquête, nous remarquons que les êtres ont une hauteur de 60 à 80 cm environ.
- 2) Une peau jaunâtre où apparaissent de grosses veines, un crâne sans cheveux, une tête en forme de poire avec des oreilles, un nez très long.
- 3) Des yeux sans paupières, des jambes et des mains visibles juste en-dessous des genoux, une tenue sombre très collante.
- 4) De la bouche large sortaient deux dents blanches et larges.

Hypothèse d'une méprise avec des grands-ducs :

La description des deux êtres fait penser à une famille de grands-ducs, la hauteur de 60 à 80 cm concordant avec celle de ce rapace dont le mâle mesure de 63 à 68 cm et la femelle de 67 à 73 cm.

La couleur jaune "marron clair - marron foncé" est typique de ce rapace. Le plumage jaune et brunâtre porte sur les plumes des raies médianes et des stries transversales noires, larges à la poitrine. Les raies et stries vues peuvent laisser à penser qu'il puisse s'agir de grosses veines parcourant tout le corps, comme l'indique le témoin.

La vue de deux dents blanches sous la bouche n'est rien d'autre que le plumage blanc qui se trouve sous le bec du rapace.

Le témoin discerne cinq doigts munis d'ongles, et des pattes que la tenue sombre laisse voir; soit ce sont les pattes avec les serres, soit ce sont les rémiges que le témoin décrit. Celles-ci n'ont pas la même couleur que le reste du corps et sont généralement de teinte plus claire. Le témoin parle bien d'une tenue collante sombre, visible jusqu'aux genoux, qui correspond bien avec le grand-duc.

Le témoin a raconté qu'un des êtres s'est jeté sur la serpe qu'il tenait dans les mains et qu'il reçut une décharge électrique. Les grands-ducs peuvent attaquer des humains s'ils sont dérangés. L'agressivité de ce rapace est visible par ses oreilles dressées et ses ailes tenues bien hautes (comme sur le dessin de couverture de la revue « Notizario UFO »). La décharge électrique peut provenir d'un geste trop rapide ou simplement d'un frisson dû à la peur éprouvée par le témoin face à ces êtres qu'il ne reconnaît pas.

L'homme parle d'une substance rouge demeurant sur la serpe après qu'il eût chassé les deux êtres. Notre pauvre grand-duc aurait-il été blessé ? La substance rouge ne serait alors que du sang dû à la blessure.

Puis les deux êtres disparaissent vers une clairière et le témoin les suit. C'est à ce moment-là que se déroule la deuxième partie de l'observation.

Les dessins de l'entité :

Ils ont été effectués par le dessinateur professionnel qui a recueilli le témoignage (Voir la couverture de Notizario UFO n° 99 en annexe page 5/5). Ces croquis ont été soumis au témoin. Comme trop souvent, le témoin ne dessine pas lui-même ce qu'il a vu. Il n'a fait que des corrections et donné son approbation. Y-a-t-il eu là aussi une influence de l'ufologue et du dessinateur professionnel suggérant l'extraterrestre ? (Voir l'article sur Kelly-Hopkinsville, "Un classique bien trop chouette", concernant les dessins des extraterrestres faits par l'enquêteur).

Il est à remarquer que le témoin est retraité. Aucune information concernant son acuité visuelle ne nous est pourtant donnée, alors qu'il apparaît, sur les photos du témoin, que celui-ci ne porte pas de lunettes. Le témoin a-t-il des problèmes de vue, aggravés par son âge, 61 ans ?

III. DEUXIEME PARTIE DE L'OBSERVATION

L'engin :

Arrivé devant la clairière, le témoin voit un engin et une main fermant une porte. L'engin décolle. C'est la couleur de l'engin qui nous met sur la voie : en partant du bas bleue, blanche et orange-rouge.

Les hélicoptères de type "Agusta" ont bien deux couleurs variant selon les organisations qui les détiennent : police, pompiers, entreprise forestière, ou les services nationaux de l'électricité.

À la vue des photos des lieux, nous avons remarqué des poteaux électriques (Notiziario UFO n° 95/96 avril-mai 1980), non loin du lieu d'observation. Il est possible qu'un hélicoptère privé de l'aérodrome de Gallio soit venu se poser dans cette clairière pour une quelconque raison.

Après quelques recherches, nos collègues du CISU nous informent que la police italienne avait bien adopté ces couleurs –bande bleue puis blanche- sur ses hélicoptères depuis deux ans.

Le témoin voit une flamme rouge au décollage. Ce n'est probablement que le feu rouge inférieur de l'hélicoptère, déformé par une mauvaise vue.

La trace :

Cette trace ne semble pas obligatoirement liée à l'observation, elle n'a été photographiée que le 10 décembre 1978. Il est aussi difficile de la relier aux traces d'un hélicoptère avec un train d'atterrissage à quatre roues, mais plutôt avec un train d'atterrissage à patins. Seules des photographies ou un dessin de la trace complète permettraient de trancher dans ce sens.

IV. CONCLUSION :

Concernant cette RR3, en fin de catalogue "ITACAT", le cas serait très douteux. Nous apprenons qu'il a peut-être une explication "subjective" possible.

Nous remarquerons que les deux phases de cette observation n'ont rien à voir entre elles, et au vu des différentes recherches nous pouvons affirmer, d'une part que des grands-ducs se trouvent bien dans cette zone située à côté d'un parc naturel, et d'autre part que les êtres vus à Gallio présentent des analogies avec ceux du cas de "Kelly-Hopkinsville", que j'explique par une méprise avec des grands-ducs.

Si l'ancienneté de l'observation le permet encore, nous préconisons que des recherches soient entreprises en vue d'expliquer la deuxième phase par une méprise avec un hélicoptère qui serait venu atterrir dans cette clairière pour une quelconque raison. Obtenir des photographies ou un dessin plus détaillé de la trace permettrait de savoir si celle-ci peut concorder avec les traces d'un hypothétique hélicoptère.

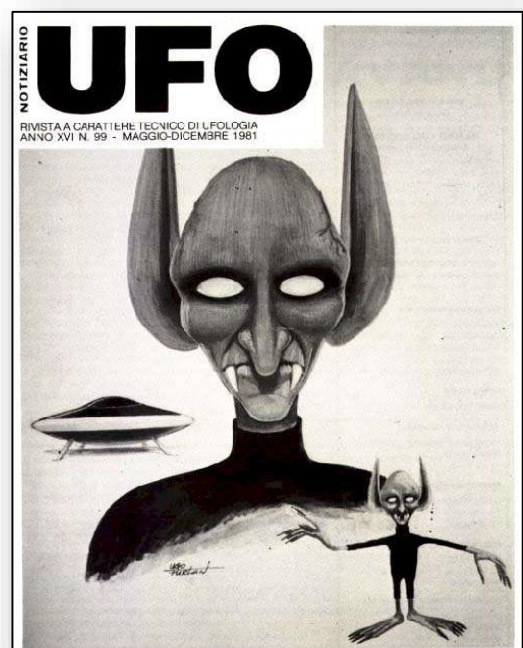
Remerciements à :

Edouardo Russo, Nico Sgarlato (CISU), Éric Maillot (CNEGU)
et à Mme Châtelain pour sa traduction.

Références :

- Le journal de Vicenza 1/12/1978.
- LDLN n° 211-212 pp.40-41, janvier-février 1982.
- LDLN n° 223-224 pp.30-31, janvier-février 1983.
- LDLN n° 239-240 pp.40-41, mai-juin 1984.
- Documenti ufo "TRACAT" Catalogo dei casi ufologici Italiani con trace al suolo. Maurizio Verga, CISU n° 3, novembre 1986.
- ITACAT : CISU N° 5 p. 124 Maggio 1989.
- "Contacts extraterrestres" Timothy Good, pp.301-303. Ed.Presse du Châtelet, avril 1999.

Couverture année XVI - Notiziario UFO N°99 - Mai-Décembre 1981.



Méprise « rapace nocturne – humanoïde » Un témoignage troublant

Thierry Rocher

En août 2004, j'ai passé une partie de mes vacances dans la Brenne, une région située dans l'Indre et protégée car intégrée dans un parc régional naturel. Cette zone comprend plus de deux mille étangs riches en faune et flore très variées.

C'est en discutant nature avec une amoureuse de cette région que j'ai pu recueillir son témoignage, complètement inédit et en dehors de tout contexte ufologique. Je n'ai jamais fait allusion aux observations d'humanoïdes, que ce soit avant, pendant et après notre discussion. Le nom et les coordonnées de cette dame me sont connues et peuvent être vérifiés sans problème.

Pour des raisons de commodités textuelles, je nommerais cette dame « Martine ». L'observation s'est déroulée sur la base nautique de la station touristique rurale de Bellebouche (36290 Mézières-en-Brenne), fin août 2002.

Martine, quinquagénaire dynamique et joviale du sud-ouest, était accompagnée de sa fille, âgée de 25 ans. Les deux femmes sortaient du petit restaurant situé sur la rive ouest de l'immense étang de Bellebouche. Ce restaurant est au milieu d'une forêt de pins et de chênes d'une taille moyenne d'environ vingt mètres. Le bâtiment est à une cinquantaine de mètres du bord de l'étang.

Il faisait déjà nuit, mais Martine aperçoit à quatre-cinq mètres devant elle, en direction de l'étang, une forme courte, ramassée, d'environ 35 / 40 cm de hauteur sur vingt de largeur. L'animal émet des petits cris plaintifs et commence à avoir un peu peur lorsque que Martine se dirige vers lui. Il se sauve debout, en se dandinant sur ses deux pattes, non pas vers le premier arbre venu, mais vers le dernier arbre, le plus proche de la rive de l'étang.

Martine ne s'aperçoit pas tout de suite qu'elle est face à un oiseau, c'est en arrivant à un mètre qu'elle l'identifie à sa forme et ses plumes. Elle s'attendait à ce qu'il s'envole et à son grand étonnement, le rapace nocturne envoie sa première serre en avant et agrippe l'écorce du pin. Puis il accroche l'écorce de sa deuxième serre et se retrouve le corps complètement à l'horizontale, perpendiculaire au tronc d'arbre vertical.

Le rapace nocturne ne s'aide pas de ses ailes dans un premier temps, puis se met à utiliser ses serres comme des sortes de crampons et monte vers le sommet de l'arbre le corps toujours à l'horizontale. À chaque pas, il s'aide de ses moignons d'ailes en effectuant un saut léger. Tous les trois pas environ, l'oiseau s'arrête pour reprendre des forces. Il atteint finalement la première branche (très haute), s'arrête et se remet à la verticale sur cette branche. Les deux femmes, qui ont observé cette scène avec stupéfaction, partiront peu après.

Martine pense qu'il s'agissait d'un hibou, mais ne peut pas le confirmer à 100%. Certains éléments l'ont **toutefois** confortée dans cette hypothèse :

- L'oiseau était sans cou, il avait une tête ronde, sans « oreilles » visibles, mais elle **n'a pas réussi** à apercevoir sa face.
- L'oiseau n'avait pas de pattes fines et grêles comme les oiseaux diurnes, mais des serres puissantes capables d'accrocher l'écorce et soulever son propre corps.
- L'oiseau se déplaçait sans hésitation dans la pénombre.
- L'oiseau n'avait pas de queue arrière, mais un corps monobloc allongé.

- Martine pense avoir eu affaire à un jeune rapace nocturne, car les ailes aperçues brièvement, semblaient petites ou pas encore complètement développées. Elles n'ont jamais été complètement déployées comme on pourrait le voir sur un sujet adulte.

- La taille du sujet observé (35 à 40 cm) l'a fait plutôt penser à un jeune hibou qu'une jeune chouette, malgré la non-visibilité des « oreilles ». Sa progression vers un arbre bien précis lui a fait penser que l'oiseau s'y rendait pour plusieurs raisons possibles : gîte, nourriture, congénères, parents...

Martine est une grande randonneuse habituée de la nature. Elle s'est souvent occupée de multiples animaux dans sa maison. Ce témoignage ne prétend pas expliquer les cas d'observations avec humanoïdes. Il nous donne toutefois des indices sur des confusions possibles, dans certaines situations d'observations.

Voici deux photos prises sur les lieux de l'observation. On y aperçoit Martine en train d'estimer la taille de l'oiseau au début de sa découverte, puis sa manière de grimper sur l'arbre « refuge ».

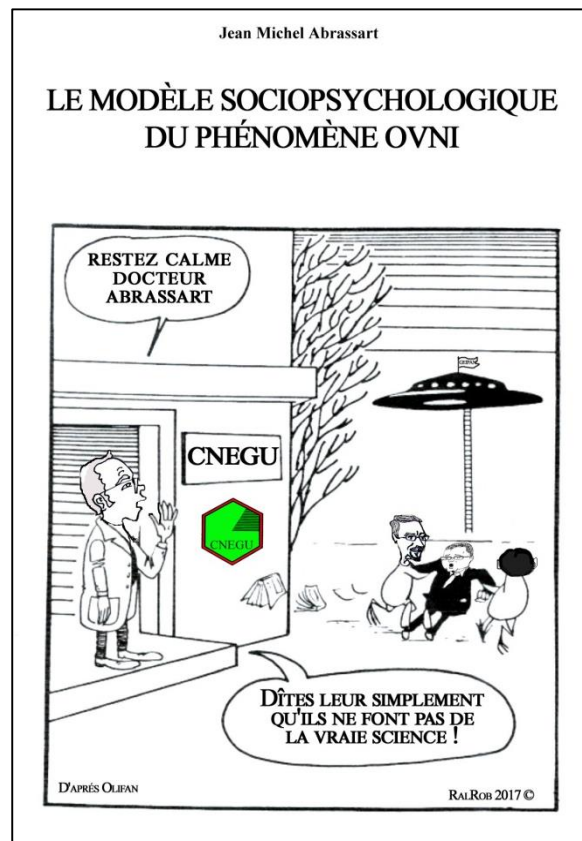
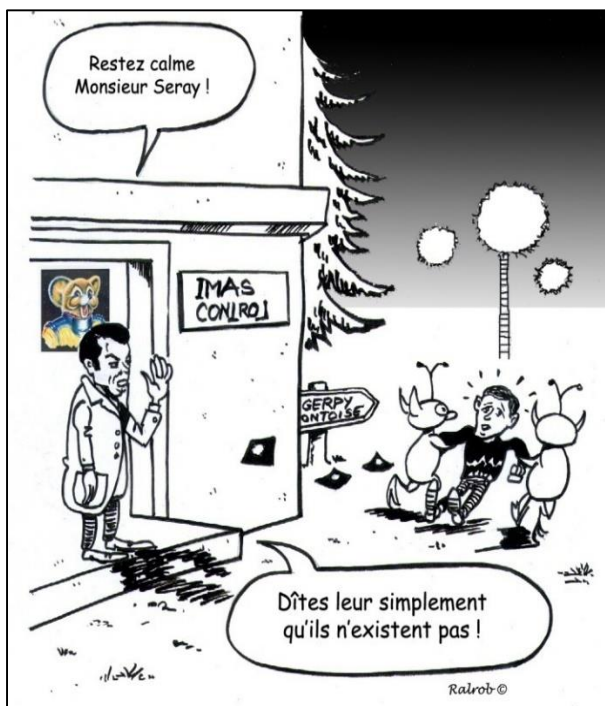
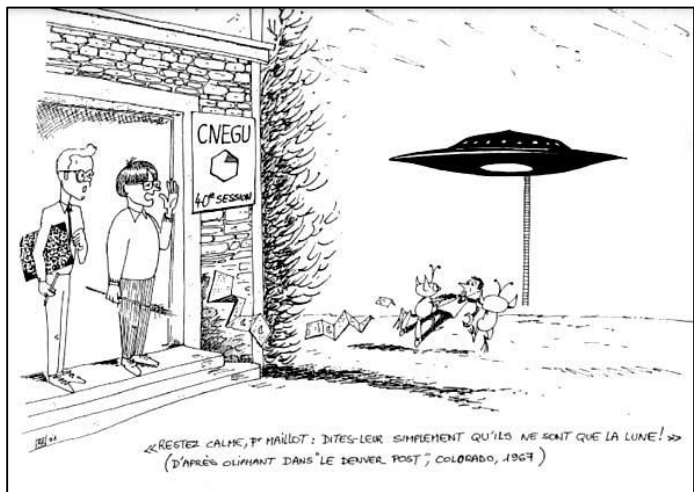


Les membres du CNEGU ont de l'humour...

Par RaiRob (Raoul Robé)

D'après un dessin célèbre de 1967 de l'humoriste américain Oliphant

D'après OLIPHANT 1967 The Denver Post



OVI ou la preuve par neuf !

Gilles Munsch

Au temps de ma déjà trop lointaine jeunesse, l'apprentissage de l'arithmétique passait entre autres par l'acquisition d'une petite astuce bien sympathique, dénommée « la preuve par neuf ». Elle permettait de vérifier l'exactitude de nos premiers calculs.

Beaucoup d'entre vous en auront peut-être oublié l'existence, voire n'en auront tout simplement jamais entendu parler. Et pourtant elle avait une réelle utilité, prétendument perdue avec l'apparition des calculatrices, même si je suis bien placé pour vous dire que la grande majorité de nos enfants peine à en maîtriser l'usage. Nous l'utilisons donc quotidiennement, comme une baguette magique, sans même en connaître ni le fondement, ni même ce qu'elle permettait réellement de révéler.

Pour celles et ceux qui sauront de quoi je parle, nous en retrouvons l'équivalent à un niveau supérieur d'instruction lorsqu'il s'agit de vérifier une unité oubliée ou l'homogénéité d'une formule à l'aide de ce que l'on nomme « équation aux dimensions ». Le point commun à ces deux outils mathématiques est de pouvoir fournir la preuve d'une erreur commise, à défaut de pouvoir fournir une certitude d'exactitude.

Quel rapport avec notre sujet, me direz-vous ? Voyons cela ensemble !

Il est communément admis par les ufologues convaincus de l'omniprésence d'un phénomène mystérieux et inexpliqué qu'un nombre important d'observations relèvent toutefois de diverses sources de méprises. Certains d'entre eux s'aventurent même à donner des pourcentages, trop souvent sortis d'un mystérieux chapeau ! Peut-être pour paraître crédible, voire encore pour s'auto-persuader de son propre sérieux !

Par ailleurs, ils ne nient aucunement le fait que parmi ces méprises, certaines peuvent être complexes et subtiles, tant les apparences d'un phénomène connu peuvent être trompeuses, notamment de nuit.

Paradoxalement, il est également commun pour eux de taxer de "debunking" certains de leurs homologues (*notamment ceux du CNEGU*) qui s'évertuent à démonter les mécanismes de certaines méprises, en les accusant généralement de ne fournir que des démonstrations incomplètes ou biaisées. Soit !

Partons donc du principe que ces "debunkers" sont incompetents et/ou malhonnêtes et refusons-leur pour un temps le soin de démontrer eux-mêmes les subtilités inhérentes à certaines de ces méprises complexes. Une fois ce choix entériné, la charge en revient donc à ces autres ufologues, heureusement immunisés contre ce mal insipide que constitue le rationalisme.

De fait, il incombe à tout ufologue « convaincu » de faire la preuve de ses capacités en documentant et en analysant de tels cas de méprise (*en jargon ufologique on utilise parfois le vocable « bétonner un cas »*).

Par une enquête complète et détaillée mettant en évidence la réalité et la subtilité de la méprise, il proposera à cette occasion une démarche et des données totalement falsifiables par qui voudrait se donner la peine de mener une contre-expertise visant à valider la chose.

Il va de soi que le caractère inédit de l'explication démontrée pèsera pour beaucoup dans le crédit ainsi apporté à l'ufologue quant à ses capacités d'enquête et d'analyse. Chacun comprendra aisément la nécessité qui s'impose à lui de s'attaquer à un cas dont l'explication ne relève pas de l'évidence pour un simple débutant, armé d'un minimum de bon sens.

A vaincre sans péril on triompherait sans gloire !

A l'inverse, il convient donc pour être convaincant, que l'ufologue en question mette en lumière un mécanisme de méprise peu courant, soit par sa fréquence d'apparition, soit par la nature même du stimulus impliqué, soit encore par la complexité des conditions ayant contribué à tromper la perspicacité du ou des témoins.

Ainsi donc, avant de prétendre conclure à une cause "exotique" à l'origine d'une observation insolite, tout ufologue devrait avoir préalablement démontré sa capacité à résoudre un (*ou plusieurs*) cas d'école pour lequel l'explication est, certes cachée et subtile, mais totalement rationnelle.

Pour prendre une image, c'est un peu comme si pour suggérer qu'une équation mathématique n'a pas de solution connue, il fallait préalablement démontrer que l'on sait résoudre certaines équations reconnues

comme complexes. Si en sciences les diplômés aident à valider le niveau du postulant, il n'en va pas de même en ufologie où les gens s'autoproclament « spécialistes » et où, parfois, la « gueule » ou « les chevilles » l'emportent trop largement sur la "cervelle" !

Un bon palliatif à cette déviance serait donc que chaque postulant à une prétendue compétence en matière d'ufologie s'attelle à fournir un dossier tel qu'évoqué plus haut, dossier évidemment soumis à la sagacité commune. Précisons, mais vous l'aurez sans doute considéré comme trivial, que seuls les cas explicables permettent actuellement de vérifier que le travail est réellement abouti. Les cas OVI ou PAI sont donc seuls susceptibles de valider de telles compétences d'enquête ou d'expertise. Ils pourraient, outre leurs caractères pédagogiques et formateurs, servir au moins à cela !

Si un ufologue ne parvient pas à comprendre tout l'intérêt que représentent les cas d'OVI et s'il n'a pas déjà appris une multitude de choses au travers de leur étude, c'est indubitablement la preuve soit qu'il n'a encore rien fait de sérieux en la matière, soit de sa totale inaptitude à se pencher sérieusement sur la problématique des PAN. Alors, ufologues de tous poils, faites-vous plaisir avec les OVI !

Le CNEGU dispose de tels dossiers OVI et attend toujours que la critique souvent vive et acerbe démontre enfin la non validité du travail fourni et des explications proposées. En corollaire, pour reconnaître la capacité des contradicteurs et dénigreur de tous poils, il est demandeur de leur part de dossiers d'enquêtes conséquents mettant en exergue d'autres méprises originales et subtiles.

Ufologues "convaincus" à vos claviers, vos capacités sont telles (à vous entendre) que ce ne devrait être pour vous qu'un simple jeu d'enfant.

Le CNEGU vous en sera reconnaissant et considérera ensuite avec une extrême attention les autres dossiers plus "intéressants" que vous seriez à même de lui soumettre par ailleurs. De plus, il ne manquera pas de souligner autant que faire se peut et à qui voudra bien l'entendre la qualité de vos travaux.

A défaut de prouver qu'un ufologue est un « expert » de l'analyse de cas, l'étude des OVI peut, à l'inverse, révéler avec certitude son inaptitude en la matière (*). S'il ne sait décoder correctement un cas rationnellement explicable, sur quelle base pourrait-il prétendre résoudre une énigme relevant du domaine de l'extraordinaire ? Une preuve par 9 en quelque sorte !

() Inaptitude du moment ne signifiant pas incapacité définitive !*

Plus globalement !

L'ufologie n'est pas une science et il s'en faut encore de beaucoup ! La science fonctionne d'une part sur la base d'une reconnaissance par ses pairs, donc par un transfert de connaissances et une cooptation des compétences reconnues et d'autre part sur le principe d'un échange généralisé des informations et des savoirs. Si l'ufologie espère qu'un jour la science lui accorde une oreille un tant soit peu attentive, il lui faudra au préalable avoir acquis un minimum de méthodologie et en avoir fourni la preuve.

Pour l'heure, comme nous en sommes encore très loin, que les ufologues commencent à s'intéresser aux OVI pour ensuite seulement se pencher sur les possibles OVNI (PAN) serait déjà un bon début.

Que l'habitude soit prise de fournir à la communauté des dossiers complets et rigoureux, qui indubitablement se rapporteront en grande majorité à des OVI (*puisque tout le monde s'accorde sur ce point !*) et un grand pas sera enfin franchi.

Un véritable débat pourrait alors s'engager sur les cas « rebelles » qui ne manqueraient pas de surgir.

Et que chacun se rassure ! Les sciences, qu'elles soient « dures » ou « molles », sauront se nourrir de tous ces dossiers, pour peu qu'ils le méritent. La réelle inquiétude qui subsiste est pour moi la suivante : les ufologues, dans leur écrasante majorité, sont-ils plus enclins à étudier le phénomène ou plus enclins à se gargariser de belles histoires telles qu'on les raconte dans les chaumières, pour faire rêver ou faire frissonner petits et grands ?

J'ai bien peur de connaître déjà la réponse...

En guise de conclusion

Raoul Robé

Après ces 40 années de recherches, de milliers d'heures de surveillances du ciel ou d'enquêtes de terrain, de longues attentes pour connaître d'éventuelles réponses d'organismes officiels (militaires, scientifiques, météorologiques...) que pouvons-nous dire de ce passionnant mystère que sont les ovnis ou PAN ?

C'est un phénomène rare, voir rarissime sur le Grand Est. Les nombreuses enquêtes et contre-enquêtes débouchant sur des méprises diverses et variées le prouvent (Opération Saros, rapport VECA, etc.). Aucune preuve (trace, photo, film, ...) ne peut attester l'existence à coup sûr d'une origine exotique. Les premières investigations ont été menées relativement sérieusement par les associations initialement membres du comité puisqu'elles ont souvent abouti, même longtemps après, à des solutions grâce à l'arrivée de nouveaux chercheurs ou à l'évolution des outils de vérification (logiciels astronomiques et scientifiques, accès aux archives ...) ainsi qu'à l'expérience cumulée.

Même les quelques membres du CNEGU qui avaient été témoins (avant d'être ufologues) ont fini par trouver avec le temps une explication triviale à leur propre observation (rentrée atmosphérique, vision hypnopompique, ...). Certains mythes contemporains (enlèvements par les désormais célèbres « petits gris ») ont été confirmés régionalement.

Pour exemple, dans le catalogue des apparitions d'humanoïdes du Nord-Est, seul un cas correspond à la description de petits humanoïdes à la peau grise et aux yeux en amande du folklore ufologique américain. Or, cet unique cas de vision par un enfant provient d'une seule source : l'auteur de science-fiction Jimmy Guieu. Le même qui, le premier, a traduit les récits américains en France.

La *théorie réductionniste composite*¹ (TRC) proposée par l'ufologue Claude Maugé pourrait qualifier les résultats de notre recherche. Néanmoins, un matériel archivistique considérable sur le sujet a été rassemblé et par manque de temps reste encore à être étudié (archives des associations et des chercheurs disparus). Peut-être que la solution ultime de l'origine du phénomène s'y cache encore ?

Concernant l'aventure humaine, il faut remarquer que les échanges amicaux mais parfois aussi houleux furent toujours passionnants et enrichissants. Les contacts avec les témoins furent toujours très formateurs sur la psychologie humaine. Compensant leurs faibles moyens financiers, les membres du CNEGU ont su jouer d'ingéniosité et d'inventivité pour trouver des solutions originales à chaque problème posé par cette quête. Voici la preuve qu'un petit groupe de passionnés très actifs peut faire avancer la connaissance même sur un phénomène rare et malheureusement trop longtemps délaissé par la science officielle.

L'avenir de cette étude est désormais dans les mains du GEIPAN qui a lui aussi su améliorer son expertise et s'ouvrir vers les « amateurs éclairés » après plusieurs décennies d'incompréhension mutuelle. Si cet organisme du CNES découvre quelques cas bien renseignés, les phénomènes désormais connus sous la terminologie PAN D2, il pourra sans doute convaincre le monde scientifique de prendre le relais de cette recherche avec d'autres perspectives.

1 – « Une approche de la théorie réductionniste composite » – Claude Maugé -2004

Site du Laboratoire de zététique : www.unice.fr/zetetique/articles/theorie_reduct_ovni.html

Ou : « Les OVNI du CNES – Trente ans d'études officielles » (annexes) – Publié en 2007.

OVNI SUR LE GRAND EST

40 ANS DE RECHERCHES

Le CNEGU : un comité régional unique et original

Dès les années 50 et comme l'ensemble de l'hexagone et des pays occidentaux, l'actuelle région Grand Est fut touchée par le phénomène des soucoupes volantes, rapidement devenues les OVNI puis les PAN (Phénomènes Aériens Non Identifiés).

Pour mieux étudier le sujet, coordonner leur recherche et développer les échanges d'informations, les associations locales se sont fédérées en 1978, en créant le Comité Nord-Est des Groupes ufologiques (CNEGU).

Le comité s'est rapidement ouvert aux autres chercheurs, tant privés qu'officiels, en les invitant à leurs réunions trimestrielles et en échangeant sa revue « Les Mystères de l'Est ».

Dans les années 90, la conjoncture a conduit le comité à évoluer vers un réseau de chercheurs indépendants. Toujours actif sur le Grand Est en 2018, il poursuit sa recherche de possibles explications à ce passionnant phénomène que sont les PAN.

Nous vous invitons à partager son parcours et ses découvertes au travers de quelques textes, résumés d'enquêtes et études originales.